Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-14023/fragment/page=0001

Leon. Maximil. Christine Princesse
de Stolberg née Comtesse de Reuss.

16

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-14023/fragment/page=0003

N

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-14023/fragment/page=0004

HISTOIRE
DU REGNE DE
LOUIS XIII.
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

TOME HUITIEME

SECONDE PARTIE,

Contenant ce qui est arrivé de plus remarquable en France & dans l'Europe depuis les premiers commencemens de la rupture entre les deux Couronnes, jusques à la prise de Corbie par les Espagnols.

Par Mr. MICHEL LE VASSOR.

Troisieme Edition revuë & corrigée.

A AMSTERDAM,
Chez ZACHARIE CHATELAIN, & Fils,
M. DCCLI.

HISTOIRE
DU REGNE
DE
LOUIS XIII.
Roi de France & de Navarre.
LIVRE XXXIX.

IL nous reste à voir le succès de quatre autres armées que Louïs eut cette année en Allemagne, en Italie, dans la Valteline, en Picardie, & à raconter sa nouvelle expedition en Lorraine. Le Roi fait monter ses troupes de la Valteline, à plus de douze mille hommes de pied & à cinq cens chevaux. On en faisoit bien accroire au bon Prince. Son Secretaire d'Etat pour les affaires de la guerre, mieux informé que lui du nombre des soldats dans chaque armée, avouë que le Duc de Rohan n'avoit dans la Valteline que quatre mille hommes de pied effectifs, & six ou sept cens chevaux. Mais cet habile

Le Duc de Rohan se saisit de la Valteline, & defait les Imperiaux & les Espagnols.

1635. Général sut toûjours beaucoup faire avec peu de troupes réglées. Il se signala plus cette année que ceux qui commandoient les armées les plus nombreuses. On lui avoit envoié ordre de passer de l'Alsace dans la Valteline, de s'en saisir, & de fermer les passages aux troupes dont l'Empereur voudroit secourir le Milanois que le Roi de France & ses Confederés en Italie projettoient d'attaquer. *Je me saisis de la Valteline*, dit Rohan lui-même, *& la conservai par quatre combats généraux, où les armées de l'Empereur & du Roi d'Espagne qui se presentérent pour m'en chasser, furent défaites.* Voici ce que nous apprenons d'ailleurs du succès glorieux de sa campagne. Comme il étoit d'une extrême importance à Louïs d'empêcher que les Imperiaux n'entrassent par la Valteline dans le Milanois, Sa Majesté ordonna au Duc de Rohan de se rendre le plus promptement & le plus secretement qu'il lui seroit possible chez les Grisons, de les faire consentir que les troupes de France occupassent les passages & les Forts de la Valteline, enfin de ménager si bien toutes choses, que le Cardinal d'Albornoz qui commandoit dans le Duché de Milan depuis le départ du Cardinal Infant, n'eût pas le tems de s'opposer au projet, ni de le déconcerter.

Manifeste du Duc de Rohan. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 21. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Testament Politique du même Part. I. Sect. I. Grotius Epist. 396. 397. 398. 399. 434. 435. 555. Nani Historia Veneta. L. X. 1655. Historia di Gualdo Priorato Part. I. L. X. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII Pag. 286. 287. 288. &c.

L'ordre fut exécuté avec tout le secret & toute la diligence imaginable. La Lande & Bullion Commissaires du Roi chez les Grisons, gagnent les principaux du païs avec de l'argent, prennent trois regimens François qui sont-là, & avec trois autres de Gri-

Grisons, s'emparent subitement de Bormio, 1635.
de Chiavenne, de Riva, en un mot des endroits les plus importans de la Valteline. Cependant le Duc de Rohan y arrive par la Suisse, améne avec lui d'autres troupes, & achéve de se rendre maître de la Province. On ne parloit point encore de rupture ouverte entre les deux Couronnes. Les principaux des Ligues Grises corrompus par l'argent de France, ou gagnés par l'adresse du Duc de Rohan, qui leur promettoit de la part du Roi son maître qu'il les remettroit en possession de leur Souveraineté sur la Valteline, dont ils avoient perdu les plus beaux droits par le traité de Monçon en Espagne, qui termina le différend des deux Couronnes à l'occasion de la Valteline; les Grisons, dis-je, font dire honnêtement à Claude de Medicis veuve de Leopold Archiduc d'Inspruck, & Régente du Comté de Tirol, que se voiant injustement dépouillés de la Souveraineté de la Valteline, ils ont cru devoir la recouvrer avec les troupes du Roi de France leur allié, & que cela ne les empêcheroit point d'observer inviolablement les conditions de leur ancienne alliance avec la Maison d'Autriche L'Archiducheſſe qui n'a point de forces à opposer, dissimule, & avertit la Cour de Vienne de tout ce qui se passe. Le Cardinal d'Albornoz dépourvû des troupes dans son gouvernement, ne dit rien non plus, écrit promptement à Vienne, & à Madrid, & pourvoit le mieux qu'il peut à la seureté des places voisines de la Valteline.

L'Empereur & le Roi d'Espagne bien in-

1635. formés de ce qui se trame en France & en Italie contre le Duché de Milan, resolurent de remedier incessamment à l'embarras que la prise de la Valteline par les François, leur causoit. Les Impériaux ne pouvoient plus passer au secours des Etats du Roi Catholique dans la Lombardie. Ferdinand aiant envoié un corps de troupes vers la fin de Juin, le Duc de Rohan se vit obligé d'abandonner Bormio, & de se renfermer dans Chiavenne & dans Riva. Mais il reçoit bientôt après un renfort de Suisses, reprend le Fort de Tirano, & défait six mille Impériaux sur les bords de l'Adda. On trembloit déja pour la Valteline à la Cour de France. Rohan dissipa toutes les craintes. Il bat derechef les troupes de Ferdinand, & les répousse hors du païs des Grisons. Le Baron de Fernemont, Sergent Major de bataille de l'Empereur, étant revenu avec huit mille hommes au mois de Novembre, Rohan va fiérement au-devant de lui, le bat, & l'oblige à s'en retourner dans le Tirol. Puis il marche contre Serbellon qui entroit dans la Valteline du côté du Milanois avec huit ou dix mille Espagnols, les défait, & en tuë quinze cens ou deux mille. *L'Armée du Roi*, dit Servien dans une lettre au Cardinal de la Valette, *composée seulement de quatre mille hommes de pied effectifs & de six à sept cens chevaux, a entiérement défait celle des ennemis. Elle étoit de sept mille hommes de pied pour le moins, & de deux mille chevaux. Les Espagnols vouloient faire un dernier effort pour entrer chez les Grisons, avant que la chûte des neiges leur fer-*

fermât le passage. Deux mille sont demeurés sur la place, & le reste a été mis en déroute. On a pris quantité de prisonniers, parmi lesquels il y a des Officiers distingués. Les ennemis ont perdu leur canon, leur bagage, & l'espérance de réüssir en ces quartiers-là. 1635.

Dans le livre qui porte le nom de Richelieu, ces grands avantages sont touchés d'un air assez froid. *Le Duc de Rohan*, y fait-on dire au Cardinal, *favorisé des principales têtes des Grisons qui desiroient leur liberté, entra heureusement dans leur païs à force ouverte, se saisit des passages & des postes les plus importans, les fortifia nonobstant les oppositions que les Espagnols y pouvoient apporter facilement à cause de la proximité du Milanois.* Il semble que Rohan devint suspect à Richelieu depuis l'affaire du Clauzel. Du moins l'Historien du Cardinal l'insinuë assez clairement. *Après avoir examiné le Manifeste publié par le Duc de Rohan sur le dernier soulevement des Grisons & sur les affaires de la Valteline*, dit-il, *certaines gens n'ont pas fait difficulté d'assurer qu'il fut tenté fortement d'accepter les offres que du Clauzel lui fit de la part du Roi d'Espagne, qu'il auroit volontiers consenti à la proposition, s'il n'eût pas apprehendé que ce ne fût un artifice & une ruse du Cardinal pour l'éprouver; que cette consideration l'emporta sur ses propres mouvemens, & que là-dessus il arrêta l'entremetteur d'une négociation si suspecte. A quoi semble s'accorder l'article qui le concerne dans le jugement sur quelques Capitaines de ce temps-là*, qu'on attribuë à Richelieu. Le Duc y est traité *d'homme d'affaires, de peu de cœur,*

1635. *& de nulle fidelité.* J'ai lu le Manifeste de Rohan, & je n'y trouve rien qui fasse penser qu'il fut tenté d'écouter les propositions fausses, ou véritables que du Clauzel lui apporta. Si la piéce citée par l'Historien de Richelieu, est de la façon du Cardinal, les paroles qui regardent le Duc de Rohan, sont un effet de la haine & de la malignité de l'Auteur. Jamais un si grand Général ne passera pour un homme qui manquoit de courage. Cette calomnie ne mérite pas d'être refutée. Il en est de même de l'autre, que Rohan n'avoit *nulle fidelité.* L'histoire de sa vie est une preuve continuelle & certaine du contraire. Il seroit peut-être à souhaiter pour l'honneur du Duc de Rohan, qu'il ne se fût jamais intrigué avec Richelieu, ou qu'après ces liaisons prises, il l'eût servi moins fidelement Rohan n'en vint là que dans l'espérance de se rendre utile aux Suédois & aux Princes confédérés d'Allemagne. Le desir de servir ceux de sa Religion fut toujours sa plus forte passion. *Infidelité* dans le Dictionnaire du Cardinal, c'est souvent ne se pas dévouër aveuglément à ses volontés. Il n'est pas impossible que Rohan ne lui ait quelquefois resisté: Et c'est là-dessus que l'accusation sera fondée. En ce cas elle fait honneur au Duc de Rohan.

Le Maréchal de Créqui entre dans le Milanois, & joint le Duc de Parme.

Quoiqu'il en soit des raisons que Richelieu pût avoir de parler si desavantageusement de ce Seigneur, on dit avec beaucoup de raison cette année, que sans lui la Gazette de Paris n'auroit pas eu grand chose à raconter de la prosperité des armes Françoises

çoises depuis la bataille d'Avein. Il s'en fallut beaucoup que les choses n'allassent si bien dans le Milanois que dans la Valteline. Le livre publié sous le nom de Richelieu, touche la guerre d'Italie avec beaucoup de modestie, & ne s'y arrête pas longtemps. *Les Ducs de Savoie & de Créqui*, dit-on à Louïs dans la personne de son Ministre, *qui commandoient vos armées en Italie prirent un Fort dans le Milanois, & en bâtirent un sur le Pô. Ce fut une fâcheuse épine aux pieds de vos ennemis.* Belle expedition! Nous verrons les raisons de cette narration succincte. Grotius remarque fort à propos dans une de ses lettres au Chancelier de Suéde, que la jalousie & l'inimitié des Généraux qui commandoient la même armée, furent les causes de tous les mauvais succès Nous avons vu les suites fâcheuses de la mesintelligence de Brezé avec Châtillon. Celle du Duc d'Angouleme avec le Maréchal de la Force, ne fit gueres moins de mal Voions maintenant ce que produisirent les differends survenus entre le Maréchal de Créqui & Victor Amédée Duc de Savoie. Les lettres patentes qui donnoient à celui-ci la commission de *Capitaine Général* de l'armée de France au-delà des Monts, furent expediées dans le mois de Juillet à S. Germain en Laïe. En voici la préface qui sert comme de manifeste sur l'irruption du Roi de France, & de ses alliés dans le Milanois 1635.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. I. V. Chap. 18. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Testament Politique. du même. I. Part. Sect. 1. Mercure François. 1635. Grotius Epist. 447. 463. 474. 475. 481. 489. 496. 590. 510. Nani Historia Veneta. I. X. 1635. Histoire di Gualdo Priorato. Part. 1. X. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 290. 291. 292. &c.

Après avoir essaié par tous les moiens qui ont été en nôtre pouvoir, dit Sa Majesté Très-Chrétienne, *d'établir une sure & durable paix dans*

1635. *l'Italie, à la faveur de laquelle tous les Princes nos amis & alliés puſſent poſſeder ſans trouble les Etats que Dieu a mis entre leurs mains, nous avons enfin reconnu que le ſeul obſtacle qui a juſques ici retardé l'effet d'un ſi juſte deſſein, c'eſt le deſir immoderé qu'ont les Eſpagnols d'achever d'aſſujettir à leur domination, tout ce qui ne leur appartient pas dans cette partie de l'Europe. Leur refus opiniâtre de remettre la Valteline en l'état où elle doit être ſuivant même les articles du traité de Monçon, quelques inſtances & quelques proteſtations qui leur aient été faites, leurs entrepriſes pour uſurper les Etats de divers Princes, ſans autre droit que celui de bienſéance, & leur conſtante maxime de ne chercher d'autre prétexte pour envahir le bien d'autrui que la facilité ou la commodité qu'ils y ont trouvée, témoignent aſſez à tout le monde, que non ſeulement ils ne penſent point à faire ceſſer les ſujets de la guerre; mais qu'ils veulent encore être toûjours en état d'inquiéter leurs voiſins, & par la communication des forces d'Allemagne avec celles d'Italie, tenir dans une perpetuelle apprehenſion ceux qui refuſent de dépendre abſolument d'eux. C'eſt pourquoi nous avons eſtimé avec les Princes d'Italie les mieux intentionnés pour leur liberté, que le meilleur moien de l'affermir, c'étoit de prendre conjointement les armes ſuivant le traité de confederation que nous avons fait enſemble, afin d'obtenir par les efforts de la guerre une paix aſſurée & plus favorable que l'état incertain dans lequel il a fallu vivre juſques à préſent. Et d'autant que les grandes affaires que nous avons maintenant en divers endroits des frontiéres de nôtre Roiaume, ne nous permettent*

pas

pas d'aller commander en personne l'armée que nous avons fait passer au-déla des Monts, & les forces que les Princes confédérés y doivent joindre, & que néantmoins il est nécessaire d'établir un Chef qui en ait la direction & le commandement en nôtre absence, & sous nôtre autorité, nous avons cru ne pouvoir faire un meilleur choix pour cet effet, que de la personne de nôtre très-amé frere & beaufrere le Duc de Savoie; non seulement à cause des preuves signalées qu'il a données d'une éminente valeur, qualité héréditaire aux Princes de sa Maison, & d'une expérience consommée dans le commandement des armées; mais encore pour la singuliére affection que nous portons à sa personne unie à nous en un dégré si proche d'alliance & de parenté. Ces considérations nous donnent lieu de croire que nous ne saurions confier la conduite de la guerre présente, à un Prince plus capable de remplir tous les devoirs d'un bon Général, & de porter plus prudemment tous nos desseins & ceux de nos confédérés à une heureuse fin. Louïs constituoit ensuite Victor Amédée son *Capitaine Général* en Italie, & ordonnoit au Maréchal de Créquî Lieutenant-Général de Sa Majesté & à tous les Officiers subalternes de le reconnoitre en cette qualité. 1635.

Les reproches que le Roi fait aux Espagnols ne sont pas sans quelque fondement. Mais les François, quand ils se trouvent les plus forts, ne font-ils pas comme les autres? Jamais Roi fut-il mieux se servir du *droit de bienséance* que le Fils de Louïs XIII? Bon Dieu! quelle est sa promptitude à envahir le bien d'autrui, quand il y trouve de la

1635. *commodité* ou de la *facilité* ! Les gens sages jugérent bien que le Duc de Savoie ne se laisseroit pas éblouïr par les éloges qu'on lui donnoit dans les lettres patentes du Roi, & que son cœur seroit toujours plus Espagnol que François. Ses difficultés à convenir du traité de ligue offensive & défensive, ses délais à le signer, ses prétextes recherchés pour retarder la marche de ses troupes, & pour venir prendre le commandement de l'armée le plus tard qu'il lui seroit possible, sa conduite enfin durant le siége de Valence, donnérent assez à connoître qu'il n'avoit pas trop grande envie d'échanger certains endroits voisins de Pignerol avec les conquêtes qui se feroient dans le Milanois. *M. le Duc de Créqui*, dit-on dans une relation envoiée de la part de ce Seigneur à la Cour, *se mit en campagne le 15. du mois d'Août, selon l'ordre qu'il en avoit reçu de Sa Majesté, quoi qu'il n'eut alors que six compagnies de cavalerie Françoise, trois cens chevaux de M. de Savoie, & sept à huit mille hommes de pied. Il assiégea d'abord le Fort de Villette, qui se rendit en trois jours, sans que nôtre canon eût tiré. Cependant la garnison étoit de trois cens hommes. Sur l'avis donné que M. de Parme vouloit joindre l'armée, M. de Créqui s'avança sur les bords du Pô, à un lieu nommé Breme. Lors qu'il se préparoit à passer l'eau sur trois barques, les ennemis vinrent avec vingt-quatre compagnies de cavalerie pour le troubler en son passage, & s'approchérent, après que la moitié de son armée fut au-delà du Pô. M. de Créqui voulant les prévenir dans le dessein qu'ils avoient de*

de le charger en queuë, tourna tête contr'eux avec sept ou huit cens chevaux qui faisoient toute sa cavalerie, les mit en fuite, prit une de leurs cornettes, & leur tua plus de cent hommes sur la place. Après ce bon succès, l'armée du Roi acheva de passer la riviere sans que l'ennemi osât paroître. De là il vint à Monte village du Milanois pour s'approcher du Tanaro, & par conséquent du chemin que M. de Parme avoit à faire. Après avoir attendu là de ses nouvelles durant sept ou huit jours, on reçut avis qu'il étoit parti de ses Etats, & que dans un tel temps il seroit sur les bords du Tanaro, à un gué près d'Alexandrie. M. de Créqui s'y étant acheminé, & aiant fait passer toute son infanterie à l'eau jusques au ventre, il joignit M. de Parme près d'un bourg nommé Salis. Il n'y eut alors que deux partis à prendre, de retourner dans le Monferrat, ou d'assiéger Valence. La situation de cette place est telle, qu'aiant un pont sur le Pô, il est impossible de rien entreprendre, sans s'exposer au danger d'avoir le chemin des vivres coupé, parce qu'on n'en pouvoit tirer que de Casal. 1635.

Edouard Duc de Parme rempli des espérances chimériques dont la Cour de France l'avoit leurré, attendoit avec impatience l'arrivée de l'armée du Roi. Le voilà donc en campagne le 1. jour de Septembre à la tête de cinq mille hommes de pied, dit-on, & de mille chevaux. L'Artillerie consistoit en deux gros canons & quelques piéces de campagne. Il trainoit après lui un long attirail de charettes remplies de provisions & sur tout d'instrumens à remuër la terre, & un grand nombre de pionniers, Marnays Maréchal de Bataille

1635. commandant le regiment du Comte de Sault fils du Maréchal de Créqui, envoié par ce Maréchal pour diriger le jeune Prince grand novice dans la conduite d'une armée, l'accompagnoit. Cet Officier l'aida beaucoup à dissiper un gros d'Espagnols qui vouloient s'opposer à son passage; bonheur qui enfla terriblement le cœur d'Edouard, qui s'imaginoit marcher à la conquête certaine d'une grande partie du Duché de Milan Lorsqu'il étoit devant Valence avec Créqui, le Vicelegat de Bologne lui vint rendre un Bref du Pape, qui l'avertissoit de ne s'engager pas davantage dans une guerre, où il ne devoit attendre aucune protection du Siége de Rome dont il étoit vassal. Persuadé qu'il y a plus de bienséance que de réalité dans les remontrances & les menaces d'Urbain, faites à la sollicitation des Ministres du Roi Catholique, & à la suggestion du Cardinal François Barberin entiérement dévoué à la Maison d'Autriche, le Duc de Parme n'a pas autrement égard au Bref du Pontife. Il écrit sur l'heure à Louïs, fait de nouvelles protestations d'un attachement inviolable à Sa Majesté, & envoie au Chevalier Carandini son Résident à Rome une lettre en forme de manifeste, avec ordre de la rendre publique. Edouard y exposoit les raisons qu'il croioit avoir d'entrer dans la ligue, & parloit avec tant de hauteur & de fierté, que le Grand Duc de Toscane dit assez plaisamment après avoir lu le manifeste; *le Roi de Parme déclare la guerre au Duc d'Espagne.*

Siége de Valence par les Confédérés en Italie.

Victor Amédée & le Maréchal de Créqui aiant envoié au Roi des Relations différentes du siége de Valence, je rapporterai ce que

que chacun d'eux dit, afin de se disculper du mauvais succès de l'entreprise, & d'en rejetter la faute sur l'autre. Nous y verrons que le Cardinal d'Albornoz, les Ministres, & les Officiers du Roi d'Espagne, n'omirent rien de ce qui pouvoit déconcerter les entreprises des Confédérés, en attendant que le Marquis de Leganés nommé Gouverneur de Milan vînt prendre la conduite des affaires & de l'armée. Don Carlos Colonna & le Marquis de Celada, dont l'un avoit le commandement général des troupes Espagnoles dans le Milanois, & l'autre s'étoit jetté dans Valence pour en soutenir le siége, acquirent beaucoup d'honneur en cette occasion. *M. de Savoie*, dit le Maréchal de Créqui, *avoit promis que ses troupes joindroient l'armée du Roi le premier jour de Septembre. Cependant, on n'eut aucun secours de lui avant que M. de Emeri l'eût obligé par ses soins & par son adresse à envoier du moins M. le Marquis de Ville avec une partie des troupes de Savoie. Elles n'arrivérent que le 24. quoiqu'on eût assuré qu'elles se rendroient dès le 20. Nonobstant ces délais, le siége de Valence fut commencé. On espéroit que les gens de M. de Savoie viendroient prendre le poste de-là l'eau, & que de cette maniére la place se trouveroit investie de tous côtés. Cela n'aiant pas été fait, les ennemis eurent tout le temps de se munir depuis le 9. jusques au 25. Ils jettérent dans Valence, non seulement autant de provisions, mais encore autant de cavalerie & d'infanterie que bon leur sembla. Cet avantage leur donna moien de faire sur nos quartiers de deçà le Pô les plus grandes sorties, qui* 1635.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. chap. 18. 19. & 20. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Histoire du Maréchal du Plessy. Mercure François. 1635. Nani Historia Veneta. L. X. 1635. Historie di Gualdo Priorato. Part. I. I. X. Vittorio Siri Mémorie Recondite. Tom. VIII pag. 291. 292.

1653. aient jamais été faites d'une place de l'étenduë de celle-là. Il y en eut trois de deux mille hommes de pied & de douze cens chevaux chacune.

Nous les repoussâmes toûjours avec grande perte des leurs. De maniére que la garnison presqu'aussi nombreuse qu'une armée, fut réduite à deux mille hommes; tout le reste aiant été tué, ou blessé, ou rendu inutile par les maladies. Deux jours après l'arrivée du Marquis de Ville, nous allâmes au pont des ennemis dans le dessein de le bruler. D'un côté il étoit défendu par la place, & de l'autre par un grand fort, où il y avoit sept ou huit cens hommes. Nous mîmes le feu à deux de leurs barques, & ils perdirent plus de cent hommes. Le Pô s'étant enflé le lendemain, la rapidité de l'eau emporta des moulins contre le pont déja ébranlé par le feu qu'on y avoit mis, & le rompit. Nous attaquâmes leur fort en même temps, & de sept ou huit cens hommes qu'ils y avoient mis, il ne s'en sauva que trente dans un batteau. Tous les autres furent tués ou faits prisonniers. L'onziéme Octobre on sortit sur les ennemis qui vouloient à la faveur de la nuit nous troubler dans nos travaux. Nous les repoussâmes jusques à un de leurs Forts. Il fut si opiniâtrement disputé, qu'on le prit & reprit plusieurs fois. Ne voulant pas continuer un si grand combat, Mr. de Créqui le fit abandonner à la fin. Les ennemis y eurent cent hommes tués & autant de blessés. Nous en perdîmes cinquante, & eûmes quelques blessés. Le Fort a été depuis ruïné par les ennemis sans y penser. Nos tranchées aiant été poussées jusques-là, une mine faite contre nous, le renversa.

Soit

Soit que ce fût un effet du dessein que Victor Amédée avoit formé, de ne faire pas trop de mal aux Espagnols, & de les servir même sous main; soit qu'il eût du chagrin de ce que Créqui commençoit un siége considérable sans lui, & que le Maréchal de Toiras retiré à Turin, qui avoit grande part à la confidence du Duc de Savoie, l'aigrît secretement, & lui representât que Créqui prétendoit obtenir tout l'honneur de la conquête, & publier que Victor Amédée étoit seulement venu, lors que la place fort pressée demandoit presqu'à capituler, le Duc de Savoie ne se rendit dévant Valence que le 18. Octobre, & dit sans façon en y arrivant, que le siége étoit entrepris & conduit contre toutes les règles de l'Art Militaire, & qu'il s'étonnoit que le Maréchal de Créqui eût écrit au Roi son maître, que la place seroit prise en quinze jours. Voici les raisons de Victor Amédée. *L'issuë du siége de Valence*, dit il dans sa première rélation envoiée à la Cour de France, *dépendant principalement de la communication que les assiégés peuvent avoir avec la partie de l'Etat de Milan qui est en deça du Pô au Septentrion, les Espagnols ont toûjours tâché de la maintenir autant qu'il leur a été possible. C'est-pourquoi aiant prévû à loisir que cette place seroit assiégée, ils dressérent un pont sur le Pô, par le moien duquel ils ont continué près d'un mois, depuis le siége commencé, de faire entrer dans la place tous les secours & toutes les munitions qu'ils jugeoient nécessaires, sans que l'armée du Roi campée au-delà du Pô du côté d'Alexandrie* 1635.

1635. drie, pût les empêcher. Son Alteſſe Roiale prévoiant cet inconvénient, ne jugea pas à propos d'attaquer Valence, avant que toutes les troupes de la Ligue fuſſent arrivées, afin de la pouvoir inveſtir de toutes parts. Son avis n'étant pas ſuivi, M. le Duc de Créqui a connu par ſa propre experience l'impoſſibilité de forcer la place, ſans lui ôter la communication qu'elle avoit à la faveur du pont dreſſé par les ennemis. De là vient qu'il pria Son Alteſſe Roiale de lui envoier une partie de ſes troupes, afin de les déloger de leurs forts & de leurs retranchemens à la tête du pont en deçà de la riviére, s'il étoit poſſible.

Elle fit partir trois mille hommes de pied avec l'eſcadron de ſa cavalerie de Savoie, & quelques autres compagnies de chevaux-legers, ſous la conduite du Marquis de Ville, Maréchal de Camp de ſes armées, & Lieutenant-Général de la cavalerie Piémontoiſe. Aſſiſté de quelques compagnies de chevaux François & de deux régimens d'infanterie que M. de Créqui lui envoia, le Marquis contraint les Eſpagnols à quitter tous les forts & tous les poſtes de deçà le Pô. Plus de ſix cens des leurs ſont tués, ou noiés, ou faits priſonniers. Le feu eſt mis à leur pont: mais ils le refont incontinent. Comme ſi le Ciel vouloit favoriſer particuliérement le deſſein des nôtres, une grande inondation du Pô emporte le pont dans une nuit, lors qu'on ſe prépare à l'attaquer, & l'ennemi ne peut remedier à cette diſgrace, le Marquis de Ville occupant avec les troupes de Savoie les forts abandonnés par les Eſpagnols. M. le Duc de Créqui ſouhaita peu de temps après, que les troupes de Son Alteſſe Roiale paſ-

ſaſſent

fassent le Pô, & que le Marquis de Ville vint prendre quartier au camp entre le sien, & celui de M. le Duc de Parme, afin de faire tête au secours qui pouvoit venir d'Alexandrie. Son Altesse Roiale juge alors qu'il est nécessaire qu'elle s'avance du côté de Trino, & puis à Oximian, pour s'opposer avec le reste de ses troupes à Don Carlos Coloma, qui faisoit un gros à la Piéve du Caire en deçà du Pô, dans le dessein de venir regagner le poste que le Marquis de Ville avoit quitté. Et parce que son Altesse Roiale étoit informée que les Espagnols faisoient avancer des gens de tous côtés à la Piéve, afin de former une armée capable de forcer tout ce qui s'opposeroit au secours qu'ils prétendoient jetter dans Valence, elle proposa au Duc de Créqui & au Conseil de guerre d'aller attaquer l'ennemi dans la Piéve, avant qu'il fût plus fort. M. de Créqui jugeant l'entreprise trop hazardeuse, fit de grandes instances à Son Altesse Roiale de vouloir plûtôt passer le Pô, & se joindre à l'armée du Roi. Mais comme elle avoit jugé que le commencement de ce siége & la continuation étoient contre toutes les maximes de la guerre; soit pour les passages laissés trop long-temps libres à l'ennemi; soit pour l'étenduë demesurée des quartiers pris, qui demandoient plus de vingt-cinq mille hommes, quoique toute l'Armée du Roi & de M. de Parme n'en eût pas huit, soit pour la disette des fourages qu'il falloit faire venir de loin, avec une perte extrême de gens & de chevaux que les ennemis, & les païsans d'alentour, attendoient à tous les passages, & même aux châteaux de Satirana & de Monçasiel que 1635.

M. de

1635. *M. de Créqui avoit laissés après s'en être rendu maître.*

Pour toutes ces raisons & pour plusieurs autres, Son Altesse Roiale n'estimoit point qu'il fût à propos d'engager sa réputation & celle du Roi en un siége, dont elle n'avoit point bonne opinion. Elle soutenoit qu'en s'arrêtant deçà le Pô avec une partie de ses troupes pour empêcher le secours que l'ennemi préparoit à la Piéve, elle faciliteroit beaucoup plus le succès de l'entreprise, qu'en abandonnant son poste. Car enfin l'armée du Roi renforcée par les troupes que le Marquis de Ville y avoit conduites, pouvoit faire tête à toutes les tentatives de l'ennemi du côté d'Alexandrie. On passa environ quinze jours à délibérer sur ce point. Mais M. le Duc de Créqui continuant ses instances presqu'insupportables, pour obliger Son Altesse Roiale à passer le Pô, & à se loger avec toute son armée du côté de Valence, assuroit que si elle s'y disposoit, il prendroit infailliblement la place dans peu de jours: faute de quoi, il protestoit de lever le siége, & de faire connoître que si Valence n'étoit pas prise, le mauvais succès de la campagne ne lui devoit pas être imputé. Son Altesse Roiale reconnut fort bien que ces instances n'étoient qu'un prétexte d'abandonner un siége mal commencé, & de s'en décharger sur autrui. Il espéroit que Son Altesse Roiale ne s'y engageroit pas contre tant de raisons qui l'en détournoient, ou que si elle s'y engageoit, la présence de Son Altesse Roiale le mettroit à couvert du mauvais succès. Elle estima néanmoins plus à propos de condescendre contre sa propre opinion, & contre celle de tous ses Officiers, aux prières du Duc de Cré-

Créqui, que de lui donner sujet de publier qu'il levoit le siége, faute d'être secouru de la manière qu'il désiroit. Après une dépêche faite exprès au Roi sur ce sujet, où Son Alteſſe Roiale rendoit compte de tout ce qui s'étoit traité, & de l'opinion qu'elle avoit du siége, le 19. Octobre elle passa le Pô, conduisant avec soi quatre mille hommes de pied, & la compagnie de ses gardes à cheval, & alla prendre quartier à Pesse, endroit éloigné du camp une demie lieuë sur le chemin d'Alexandrie. 1635.

Je ne sai si je me trompe, la rélation de Victor Amédée paroit mieux tournée, plus judicieuse, je n'oſe dire plus sincére, que celle de Créqui. Ne seroit-elle point de la façon du Maréchal de Toiras? Il étoit si bien auprès du Duc de Savoie, que dans la guerre dont je parle, Victor Amédée le faisoit coucher avec lui dans son caroſſe d'armée: *honneur*, dit-on, *qu'il n'accorda jamais au Prince son frére.* Quoiqu'il en soit, Créqui écrivoit avec tant de confiance à la Cour, qu'on y conçut une eſpérance preſque certaine de la priſe de Valence. *M. le Maréchal de Créqui*, dit Châtillon dans une lettre au Prince d'Orange, *auquel le Duc de Parme s'eſt joint avec de fort belles troupes, attaque Valence & la preſſe fort. Le Gouverneur de Milan a jetté quatre mille hommes dedans qui se défendent, & font de fréquentes sorties. M. de Savoie eſt enfin delogé de Turin avec sa cavalerie & son infanterie fort leſtes. Il va joindre l'armée devant Valence. Voilà l'état véritable des affaires.* Cela s'écrivoit au commencement d'Octobre. Mais les Miniſtres parloient plus po-

1635. positivement que le Maréchal de Châtillon. *Nous avons de bonnes nouvelles d'Italie*, dit quelques jours après Bouthillier au Cardinal de la Valette. *Le Duc de Parme venant joindre les troupes du Roi, a battu les Espagnols qu'il a rencontrés. Celles de M. le Duc de Savoie ont joint aussi. Elles ont ôté d'abord aux ennemis l'avantage de leur pont sur le Pô. M. le Maréchal de Créqui assure la prise de Valence dans peu de jours.* Le Capucin Joseph n'avoit pas de moins bonnes espérances, quand il écrivoit ainsi au même Cardinal. *Nos affaires d'Italie vont assez bien. On attend bien-tôt la prise de Valence. M. de Savoie y a mené en personne huit mille hommes de pied & deux mille chevaux.* Nous voions par là que les nouvelles écrites par les Ministres d'Etat, ne sont pas toûjours éxactes. Victor Amédée ne mena pas en personne dix mille hommes au siége de Valence. Qui n'assureroit pas le contraire sur le témoignage du P. Joseph? Telle est l'incertitude du détail de l'Histoire.

Servien Sécretaire d'Etat donne de plus grandes particularités à la Valette. *Valence*, dit-il, *est aujourd'hui la ville qui doit décider des avantages de cette guerre. Si nous la prenons, comme tous les Chefs croient le pouvoir faire avant la fin de ce mois, nous serons infailliblement maîtres de la campagne toute cette année dans le Milanois, & peut-être quelque chose de plus.* Espéroit-il que le Duché seroit entiérement conquis? Quoiqu'il en soit, voici ce que le Sécretaire d'Etat ajoûte. *Jusques au 29 du mois passé, la ville n'avoit pas été tout-à-fait assiégée. Le pont*

qui

qui demeuroit libre, donnoit moien aux Espagnols de se rafraichir & de se renforcer. De 1635.
maniére que nous avons toûjours eu à combattre une armée entiére enfermée dans la place. Mais après la jonction des troupes de M. de Savoie, & la rupture du pont par une cruë extraordinaire du Pô, arrivée fort à propos, on ne doute plus de la prise de Valence dans peu de temps. Il s'y est fait quantité de beaux combats. Je vous en raconterois les particularités, si les Gazettes ne les publioient. M. le Maréchal de Créqui agit merveilleusement bien, quoiqu'il n'ait pas moins que vous, sujet de se plaindre de la legéreté des François. Ce que je viens de rapporter confirme la vérité de la rélation de Victor Amédé, que la place fut mal assiégée d'abord, & que Créqui étoit redevable de ses premiers avantages à l'arrivée du détachement de l'armée Savoiarde, L'excuse du Maréchal semble pourtant recevable. Il laissa un côté libre, dans la pensée que Victor Amédée le viendroit occuper, comme il le promettoit. S'il est vrai que le Duc de Savoie & le Prince d'Orange aient traversé sourdement le progrès des armes de France en Italie & dans les Païs-Bas, avoüons que Richelieu avec toute son habileté, fut bien la duppe de l'un & de l'autre. Après s'être long-temps faits rechercher, ils auront à la fin accepté le commandement de l'armée Françoise pour se venger avec autant d'habileté, que de dissimulation; Victor Amédée du tort & des chagrins que le Cardinal lui avoit causés, & à toute la Maison de Savoie, & Frederic Henri du dessein formé de le dépouiller de sa Souverai-

ne-

1635. raineté. Le Comte du Plessy qui servoit dans l'armée de France en qualité de Maréchal de camp, insinuë assez clairement dans ses Mémoires qu'il ne tint qu'à Victor Amédée de battre les Espagnols, & de prendre Valence. *Lorsque l'armée ennemie vint au secours de la place*, dit-il, *si on eût suivi le sentiment du Comte du Plessy qui conseilloit d'aller au-devant, le Duc de Savoie auroit infailliblement battu les Espagnols, & Valence se seroit renduë ensuite.* Racontons ceci dans un plus grand détail.

Les Espagnols s'avancent au secours de Valence. Les Confédérés vont au-devant d'eux & se retirent après une escarmouche. *Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 20. & 21. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Mercure François. 1635. Nani Historia Veneta. L. X. 1635. Historie di Gualdo Priorato.*

Un Auteur Italien rapporte quelque chose des difficultés extrêmes que Victor Amédée fit de se rendre au camp devant Valence. Il ne s'y détermina enfin que de peur d'irriter Louïs, ou plûtôt Richelieu, de l'indignation duquel Emeri Ambassadeur de France depuis le départ du Comte du Plessy pour l'armée d'Italie, le menaçoit. *J'aime mieux*, disoit le Duc de Savoie, *demeurer chez moi, & penser à la sûreté de mes Etats, que d'aller voir consumer une armée à un siége entrepris fort mal à propos, & recevoir ensuite l'affront de le lever honteusement. Monseigneur*, lui repartit Emeri, *je ne pourrai me dispenser d'avertir le Roi mon maître que vous trouvez chaque jour un nouveau prétexte de n'aller pas prendre le commandement des armes des Confédérés. Vos délais seront regardés comme un manquement à vôtre parole solemnellement engagée. M. le Maréchal de Créqui pourra bien recevoir ordre d'amener son armée dans le Piemont, & de l'y laisser vivre comme dans un pais ennemi.* Victor Amédée prend alors la résolution d'aller au camp. Il pro-

proteſte de continuer le ſiége juſques à ce que la place ſoit priſe, & de combattre les Eſpagnols en cas qu'ils viennent au ſecours. Mais quand il fut à S. Salvador dans le Montferrat, ajoute-t on, le Duc changea tout à coup de ſentiment, & parla de s'arrêter là. *Monſeigneur*, lui dit Emeri, *Vous prenez un expédient fort propre à ménager l'amitié du Roi d'Eſpagne. Il vous ſaura bon gré de ce que vous ne voulez pas entrer à main armée dans ſes Etats. T'avez-vous bien penſé? Au lieu de faciliter la priſe de Valence & de renforcer l'armée du Roi mon maître, vous traverſez l'une, & vous jouez à ruiner entiérement l'autre. On vous a reçu comme ami dans le Monferrat: prenez garde que vous n'y ſoïez bien-tôt traité en ennemi. Il ſeroit plus avantageux au Roi mon maître que vous fuſſiez à Turin ou à S. Salvador.* Vaincu par une remontrance ſi libre & ſi forte, Victor Amédée ſe rend enfin au camp: mais ce n'eſt qu'avec une extrême répugnance. 1635. *Part. I. L. X. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 292. 293.*

M. de Savoie, pourſuit-on dans la rélation envoïée de la part du Maréchal de Créqui à la Cour de France, *arriva devant Valence le 18. Octobre. Sur l'avis reçu que les ennemis venoient avec une armée de huit mille hommes de pied & de deux mille chevaux, nous reſolumes d'aller au-devant d'eux. Pour cet effet, M. le Marquis de Villeroi paſſa le Pô à la tête d'une bonne partie de l'armée du Roi. Les troupes de Savoie qui s'y devoient rendre en même temps, arrivérent ſi tard qu'on ne put attaquer les ennemis. L'éxécution eſt différée au lendemain. Mais quoique les trou-*

pes

1635. *pes du Roi soient prêtes ce jour-là dès le matin, comme elles le furent le jour précedent, un long Conseil où Son Alteſſe nous entretient de divers raiſonnemens durant pluſieurs heures, nous arrête. On va ſi tard aux ennemis fortifiés dans un village environné de foſſés & de grandes haïes, qu'il n'y eut aucune apparence de les y forcer. Nous nous retirâmes donc dans le meilleur ordre qui ſe puiſſe imaginer.* Le Maréchal paſſe legérement ſur ce qui ſe fit à l'attaque du village nommé Freſcarol: Et ce n'eſt pas ſans raiſon. Il y perdit beaucoup de ſa réputation. Quelqu'un raconte que dans le Conſeil de la longueur duquel Créqui ſe plaint, Victor Amédée fut preſque ſeul d'avis d'attaquer les ennemis dans leurs retranchemens, & que les autres parurent d'un ſentiment contraire, ou du moins incertains. *J'aime mieux mourir l'épée à la main*, dit le Duc de Savoie, *que de me voir réduit à la honteuſe néceſſité de lever le ſiége dans peu de jours. Il faut ſe battre à quelque prix que ce ſoit. Si je n'avois égard qu'à moi-même & à mes interêts particuliers*, ajoûta Son Alteſſe en ſe tournant vers Emeri, *je ſuivrois le conſeil de ces Meſſieurs. Mais je n'ai quitté mes Etats que dans le deſſein de chercher l'ennemi: à Dieu ne plaiſe que je fuïe devant lui. On n'a pas voulu me croire quand j'ai propoſé de l'aller trouver à la Piéve: nous l'attaquerons à Freſcarol.* Il y eut en effet un commencement de combat. Soit que le Maréchal ſe défiât de Victor Amédée, & qu'il craignît que ce Prince irrité contre lui ne l'abandonnât dans l'action; ſoit qu'il eût reçu de faux avis ſur la maniére

nière dont les Espagnols s'étoient retranchés à Frescarol, il envoia dire au Duc de Savoie qu'il ne vouloit pas hazarder la perte de toute l'armée Françoise contre des ennemis trop avantageusement postés, & défendit à quelques Officiers de s'engager plus avant. De maniére que Victor Amédée se retira, faché, ou bien-aise de ne faire pas plus de mal aux Espagnols: Dieu le sait. 1635.

Voici comment cette affaire est racontée dans sa rélation fort circonstanciée. *Dès que Son Altesse Roiale eut passé le Pô*, dit-on, *Don Carlos Coloma qui étoit à la Piéve, ne perdit point de temps, & se mit en état de marcher au secours des assiégés. Il prétendoit jetter un pont au même endroit, où il y en avoit un auparavant. L'avis apporté incontinent à Son Altesse Roiale, contenoit que Don Carlos étoit parti le 25. avec une armée d'environ dix mille hommes de pied, & deux mille cinq cens chevaux; qu'il faisoit porter quatorze barques sur des bateaux, dans le dessein de dresser promptement son pont, & de faire passer dessus le secours qu'il destinoit aux assiégés; & que ce soir-là même, il viendroit loger à Frescarol qui n'est qu'à deux petits milles de Valence. Sur quoi, Son Altesse Roiale aiant tenu conseil avec Mrs. les Ducs de Créqui & de Parme, M. le Maréchal de Toiras, & Mrs. les Maréchaux de Camp des troupes de France & de Savoie, il fut resolu qu'elle repasseroit le Pô avec la plus grande partie de ses gens, auxquels M. de Créqui joindroit tout ce qu'il pourroit de l'armée du Roi, & qu'on iroit rencontrer l'ennemi. Son Altesse Roiale pour-*

1653. pourvut préalablement à la seureté du camp, y laissa quelques-unes de ses troupes avec celles de Sa Majesté, & repassa le Pô sur le pont qu'on y avoit jetté depuis quelque temps. Elle avoit avec soi M. le Maréchal de Toiras, quatre mille hommes de pied & huit cens chevaux de son armée; trois mille hommes de pied & mille chevaux des troupes du Roi, douze cens hommes de pied & trois cens chevaux de celles de M. le Duc de Parme. Le lendemain matin jour de Dimanche, on eut avis que l'ennemi se préparoit à marcher vers Valence. Son Altesse Roiale met incontinent toute l'armée en bataille, & s'arrête long-temps dans la plaine vis-à vis de la place en deça du Pô, quoi que nos gens fussent incommodés de l'artillerie ennemie qui battoit cet endroit à découvert. Don Carlos n'avançant point, & se retranchant au contraire dans Frescarol, Son Altesse Roiale tint conseil de guerre sur ce qu'il falloit faire en cette occasion. Après diverses opinions, celle de Son Altesse Roiale fut suivie. C'étoit d'aller droit à l'ennemi, & de lui présenter bataille. En cas qu'il la refusât, & que ses retranchemens ne permissent pas de l'attaquer; on devoit se retirer en bon ordre à sa vuë. Son Altesse Roiale jugeoit ce mouvement nécessaire à la réputation des armes du Roi, & à la sienne.

La resolution fut reçuë de toute l'armée avec une joie qui ne se peut exprimer. Elle redoubla quand on vit Son Altesse Roiale armée de toutes piéces avec une écharpe blanche, aller de rang en rang le visage riant, donner ordre à tout, & encourager par ses maniéres obligeantes jusques aux moindres soldats. M. le

Duc

Duc de Créqui desirant d'avoir l'honneur de l'avant-garde avec Mrs. de Villeroi & de Varennes qui commandoient les troupes du Roi, Son Alteſſe s'arrête à la bataille avec M. le Maréchal de Toiras, le Comte de Verruë & le Marquis de Ville. M. le Duc de Parme conduiſoit l'arriére-garde, aſſiſté du Marquis Bobba, & renforcé du regiment Savoiard du Baron de Manthou. On marcha en cet ordre juſques à la vuë de Freſcarol. Nous y arrivames trois heures avant le coucher du ſoleil. L'ennemi s'étoit campé & retranché au-dehors, à la faveur d'un bois qui couvroit ſa cavalerie. M. le Duc de Créqui avec toute l'avant-garde, tourne d'abord à droite pour reconnoitre de ce côté-là les forces de l'ennemi. De maniére que Son Alteſſe Roiale, qui demeuroit découverte en tête des Eſpagnols, fit commencer l'eſcarmouche par la compagnie de ſes gardes à cheval que le Comte de Pioſaſque commandoit, & par celle du Marquis de Ville. L'infanterie qui les ſecondoit, fut ſoutenuë à droit & à gauche de quelques compagnies de cavalerie. Le Marquis de Ville premier Officier en cet endroit donna pour mot à tout cet eſcadron, vive Madame *, bien reſolu de paſſer à la faveur d'un ſi bon augure, au travers des ennemis. Le Maréchal de Toiras ſe porta bien avant pour reconnoitre leur contenance de plus près. Nonobſtant une grele de mouſquetades, Son Alteſſe Roiale marchoit, & donnoit ordre à tout. Elle détacha cent mouſquetaires des régimens de Maroles & de Bois-David qui ſe portérent ſi vaillamment ſous la conduite de deux de leurs Capitaines, que ſoutenus & 1635.

* C'eſt Chriſtine de France Ducheſſe de Savoie, & ſœur de Roi.

1635. suivis de main en main, par plusieurs autres mousquetaires, que Son Altesse Roiale choisissoit dans tous les autres régimens, ils délogerent ceux qu'ils avoient en tête, & les pousserent jusques à cinquante pas de Frescarol. L'escarmouche dura près de deux heures sans que l'ennemi voulût sortir des postes avantageux qu'il occupoit.

L'inclination de Son Altesse Roiale, c'étoit qu'on donnât de tous cotés dans les retranchemens de l'ennemi. Le soldat qui la voioit aller si librement au feu, ne demandoit pas mieux que de suivre son exemple. Mais M. le Duc de Créqui s'étant avancé du côté du bois pour reconnoitre les Espagnols, les crut si bien fortifiés, qu'il jugea qu'on ne pouvoit entreprendre de les forcer, sans trop hazarder. M. le Marquis de Villeroi vint de sa part, en avertir Son Altesse Roiale, & lui insinuer qu'il étoit à propos de se retirer avant que la nuit qui s'approchoit, pût causer du desordre. Elle estima devoir suivre l'avis d'un Général qui avoit pris soin de reconnoître l'ennemi. L'armée se retire donc en bon ordre, quoique les Espagnols la suivissent, en reprenant les postes que les nôtres abandonnoient. La prévoiance de Son Altesse Roiale ne fut pas moins grande dans cette retraite, que dans l'attaque. Par tout où sa présence étoit nécessaire, elle y accouroit avec tant de promtitude, qu'elle sembloit être en plus d'un endroit. L'armée fut de retour à son poste environ le coucher du soleil. Elle se logea dans le même endroit que le Marquis de Ville prit lors qu'il attaqua le pont. Quinze ou sei-

ze soldats ont été blessés en cette rencontre, & les ennemis ont perdu environ cinquante hommes. Le transfuge qui nous a dit cette particularité, assure que le désordre & l'effroi furent si grands parmi eux, que Don Carlos Coloma eut beaucoup de peine à retenir ses gens à coups d'épée, & que si on eût donné de tous côtés, l'armée Espagnole étoit mise en déroute. Ainsi Valence ne pouvant plus être secouruë, la garnison auroit incontinent demandé à capituler. 1635.

On conclut de ce récit que le seul moien d'emporter la place, c'étoit d'attaquer les Espagnols à la Piéve, ou dans leurs retranchemens de Fresçarol, comme Victor Amédée le proposa. Quoiqu'il en soit, la rélation envoiée par ce Prince, méritoit de trouver ici sa place. On y raille finement le Maréchal de Créqui, & ses fautes y sont délicatement touchées. J'estimerois davantage cette piéce, si le Duc de Savoie, sous les yeux duquel son Secretaire la dressa, y étoit moins loüé. Un grand Capitaine doit paroitre s'oublier lui-même, quand il raconte, ou fait raconter ses actions. La modestie ne sied pas moins aux Princes qu'aux particuliers. Une rélation écrite avec tant de soin, ne disculpe pas entierement Victor Amédée. *Pour sauver les apparences*, dirent quelques Courtisans de Loüis, *M. de Savoie n'a-t-il pas pu témoigner une extrême impatience de combattre, & cependant se rendre si tard à Fresçarol qu'il n'y eût pas assez de temps pour attaquer l'ennemi retranché? Don Carlos Coloma informé que Son Alteſſe ne lui fera pas grand mal, s'est bien gardé de sortir*

1635. *de son poste. Il savoit qu'après une tentative, où il y avoit plus d'ostentation que de réalité, on lui laisseroit la liberté de secourir la place.* S'il m'est permis d'ajoûter ici mes conjectures, je dirai qu'il est assez vraisemblable que Victor Amédée & Créqui ne se soucioient pas autrement l'un & l'autre de prendre Valence. Le Savoiard vouloit empêcher que les François ne fussent maîtres de la campagne, dans le Milanois, *& peut-être quelque chose de plus*, comme Louïs & ses Ministres s'en flattoient. Le Maréchal de son côté, pensoit à dérober l'honneur de la conquête à un Prince qui le condamnoit hautement, & à lui ôter l'occasion de se vanter que sans lui, le siége mal commencé n'auroit jamais eu un heureux succès.

Les Confederés levent le siége de Valence. *Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L.V. Chap. 19. 20 & 21. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Mercure François. 1635. Historie di Gualdo Priorato. Part. I. L. X Vittorio Siri.*

Ce que Créqui raconte des choses arrivées depuis l'escarmouche de Frescarol, achéve de rendre la conduite de Victor Amédée extrémement suspecte. *M. de Savoie*, dit-il, *voulut demeurer au-delà du Pô avec M. de Parme, & s'y fortifia contre le secours qui étoit proche de lui. Le 23. Octobre M. le Marquis de Villeroi m'aiant envoié avertir sur le soir qu'on entendoit plusieurs tambours au-delà du Pô près du quartier de M. de Savoie, & qu'il lui sembloit que c'étoit une feinte pour nous faire croire que les ennemis battoient aux champs de ce côté-là, & pour nous attaquer plus facilement de l'autre, j'écrivis sur l'heure à M. le Marquis de Pianezze de faire battre l'estrade à ses carabins toute la nuit, parce que je conjecturois que dans le dessein de nous amuser par leurs tambours, les ennemis méditoient quelqu'entrepriſe de son côté. Je l'en priai*

priai derechef par une seconde lettre. On ne me répond rien, & j'apprens le lendemain la fâcheuse nouvelle d'un secours de six cens hommes chargés de poudre & de méches, entré dans la place, & qu'ils ont passé près du quartier de M. de Pianezze. Ma précaution d'avertir si ponctuellement de ce que je prévoiois, &c. me rendit opiniâtre à ne point croire ce rapport, jusques à ce qu'il me fut confirmé par ceux-là mêmes qui devoient empêcher ce malheur. M. de Savoie pressoit alors la levée du siége. Après l'entrée du secours, il change de sentiment, propose de le continuer, & veut retourner en deça du Pô. On lui représenta qu'en abandonnant le quartier au-delà, ceux des nôtres qui gardoient le fort de l'avenuë du pont, demeureroient en proie aux ennemis, & que les Espagnols auroient la liberté de faire entrer tout ce qu'il leur plairoit dans la place. Et bien, repartit il, on retirera demain les soldats qui sont dans le fort. Car enfin ma cavalerie ne peut plus subsister où elle est. 1635. Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 295. 296. 297.

Dès que M. de Savoie a passé le Pô avec une partie de ses troupes, trois mille hommes des ennemis soutenus de quelques escadrons de cavalerie, attaquent le fort à la vuë de celles qui restent. Les cent cinquante des nôtres qui étoient dedans, se défendirent si courageusement, qu'ils tuérent plus de quatre cens cinquante Espagnols. Une partie mourut l'épée à la main, & les autres demeurérent prisonniers. Les ennemis maîtres du fort firent passer sur des bateaux autant de gens & de munitions qu'ils voulurent. Rien ne pouvoit plus les en empêcher au-delà du Pô. C'est une cho-

1635. *se inconteſtable, qu'avant ce ſecours, la place étoit reduite à une telle extrémité, que tous ceux qui en ſortirent, nous confeſſérent qu'elle ne pouvoit durer huit jours. Jamais les travaux d'un ſiége ne furent plus beaux, ni ſi avancés. Nous approchions du foſſé, nous euſſions fait bréche dans peu de jours, & les ennemis, n'auroient pu ſoutenir un aſſaut. Le ſecours entré dans Valence par d'autres quartiers que ceux de l'armée du Roi, nous a fruſtrés des eſpérances que le progrès du ſiége nous faiſoit juſtement concevoir. Tout à cette heure, un ſol'at ſorti de la place s'eſt venu rendre à nous, & a dit en préſence de Mr. de Savoie, que ſans le ſecours elle ſe rendoit dans ſix jours.* On ne ſe doit pas repoſer ſur le rapport d'un transfuge. Outre que ces gens-là ne connoiſſent ordinairement ni les forces d'une place, ni les intentions & les reſſources des Commandans, ils penſent toujours à flatter le Général dans l'armée duquel ils viennent.

Une ſeconde rélation de Victor Amédée en Italien, nous apprend la maniere dont la reſolution de lever le ſiége de Valence, fut enfin priſe. Le Duc de Parme, le Maréchal de Créqui, Emeri Ambaſſadeur de France, les Marquis de Villeroi & de Varennes, & le Comte du Pleſſy-Praſlin, étant allés le 24. Octobre chez le Duc de Savoie, Emeri parla ainſi d'abord. *Voici la ſaiſon déja fort avancée: il n'y a preſque plus de beau temps à eſpérer. Quand nôtre armée ſeroit beaucoup plus nombreuſe, je ne ſai ſi on ſe pourroit flatter d'emporter Valence. Quinze jours de ſiége encore diminueroit tellement les trou-*

troupes, les chemins deviendront si mauvais, & la cavalerie déja fort harassée, se trouvera reduite à si peu de gens, qu'il ne sera plus possible de faire une retraite honorable. 1635.
Créqui appuie la proposition de l'Ambassadeur, & dit qu'il est d'avis qu'on léve le siége pendant que cela se peut exécuter avec plus d'honneur & de facilité. *Nos gens*, ajoute le Maréchal, *sont encore en état de servir. On prendra des quartiers d'hiver dans le païs ennemi, & M. le Duc de Parme sera conduit seurement dans ses Etats. Il est de la gloire & de l'interêt du Roi, de témoigner qu'il a soin de ses serviteurs & de ses alliés. Je prévoiois bien depuis quelques jours*, reprit Victor Amédée, *qu'il en faudroit venir là. S'il y avoit sujet d'espérer de prendre Valence, je devrois le souhaiter plus que personne du monde. Puis que vous êtes tous d'avis de lever le siége, je donnerai les ordres nécessaires, afin que cela s'exécute le plus promptement & de la meilleure manière qu'il sera possible.* On décampe donc le 29. Octobre. Le Duc de Savoie & Créqui avoient dîné ensemble le jour précédent, pour dissiper le bruit qui couroit de leur mesintelligence. On fortifia Bréme. C'est la place *qui fut*, comme dit Richelieu, *une épine au pied* des Espagnols. A cause de la grosse garnison qu'on y mit, ils ne purent se dispenser de loger la plus grande partie de leurs troupes à Novare, à Alexandrie, à Mortare, à Valence.

La nouvelle de la levée du siége de cette place fut un coup de foudre à Richelieu & à ses confidens. Ils en parurent étourdis &

consternés. Quelques-uns s'imaginérent que
1635. Victor Amédée & Créqui, plus attachés à Marie de Médicis qu'au Cardinal, avoient été nonobstant leur mesintelligence, bien-aises l'un & l'autre, que les armes du Roi ne fussent pas plus heureuses en Italie que dans les Païs-Bas, & qu'ils se flattérent que la fortune de Richelieu seroit ébranlée par ces deux disgraces. Mais plus le foible Louïs se trouvoit embaraſſé, plus il s'opiniâtroit à croire que le secours de son Ministre lui étoit absolument nécessaire. Richelieu ne savoit comment s'y prendre pour lui anoncer une si triste nouvelle. Il eut beau *dorer la pilule*, elle fut extrémement amére au Roi déchu des grandes espérances qu'on lui fit concevoir de la conquête des Païs-Bas & du Duché de Milan dès la premiére campagne. Victor Amédée n'étoit pas moins en peine de son côté. Il emploioit toute son adresse à se disculper du mauvais succès de l'entrepriſe qu'on lui imputoit hautement. Pendant qu'il s'efforçoit de persuader Emeri que les soupçons conçus au desavantage de Son Alteſſe étoient sans aucun fondement, le Nonce Mazarin bon ami de Victor Amédée, & le Comte de S. Maurice son Ambaſſadeur à la Cour de France, agiſſoient auprès de Richelieu que la rélation du Maréchal de Créqui, arrivée avant celle du Duc de Savoie, avoit prévenu. *Il faut*, disoit-il à Emeri, *que les gens soient étrangement aveugles ou injuſtes. Ne voit-on pas que je refuſe tous les jours les offres avantageuſes de la Cour de Madrid, que j'expoſe ma vie à la tête de l'armée confédérée,*

que

que j'entretiens en faveur du Roi des troupes nombreuſes qui deſolent mes Etats, que bien loin de faire travailler aux fortifications de Turin contre la France, j'emploie des ſommes conſiderables à celles de Verceil & de mes autres places voiſines du Milanois contre l'Eſpagne: enfin que mes régimens ſont preſque tous compoſés de François? Si ces conſiderations ne ſont pas capables de convaincre le Roi de la ſincerité de mes intentions, j'avouë de bonne foi que je ne ſai plus quelle preuve lui en donner. On croit peut-être, ajouta Victor Amédée, *que j'ai un peu de ſens commun. Je dois donc m'appercevoir des raiſons qui m'engagent à demeurer attaché aux interêts de la France. Ma ſanté n'eſt pas trop robuſte, je deviens vieux, mes enfans ſont fort jeunes. Je ne puis les laiſſer après ma mort qu'entre les mains de Madame leur mere ſœur du Roi Très-Chrétien. A Dieu ne plaiſe que je les mette ſous la protection du Roi Catholique. C'eſt un tuteur trop ſuſpect à tous les Princes d'Italie. Le Prince Thomas mon frere s'eſt attaché à la Maiſon d'Autriche. Il a des prétentions ſur une partie du Piémont. Elles ſont mal fondées: mais enfin le Roi d'Eſpagne peut l'aider à les faire valoir. Je dois donc chercher qu'elqu'un qui protége mes enfans contre mon frére. Et à qui aurai-je recours, ſi ce n'eſt au Roi de France? On s'imagine que Pignerol me tient fort au cœur. Je vous proteſte que je croi l'avoir bien vendu. Dans le traité de la paix générale, les Eſpagnols en demanderont la reſtitution, pour leur propre ſeureté, peut-être pour me rendre ſuſpect à la France. Soiez perſuadé que cet article ne ſera jamais de ma* 1635.

1635. *part un obſtacle à la concluſion de la paix. Je connois les interêts de ma maiſon. Nous avons tout à craindre & beaucoup à eſpérer de la France. Mais l'Eſpagne, que nous peut-elle faire? ni grand bien, ni grand mal. Nous nous ſommes defendus contr'elle ſans le ſecours de la France. Et reſiſterons-nous bien à la France avec le ſecours de l'Eſpagne? Quelle raiſon aurois-je euë de traverſer la priſe de Valence? Une conquête de cette importance mettoit mes Etats à couvert. Nous prenions des quartiers d'hiver dans le Milanois, & mes ſujets auroient été ſoulagés.* La Cour de France reçut, ou fit ſemblant de recevoir les juſtifications de Victor Amédée. On avoit trop grand beſoin de lui dans la conjoncture préſente. Louïs confirme ſes traités avec le Duc de Savoie. Et pour prévenir des inconvéniens ſemblables à ceux, que la mesintelligence de Victor Amédée avec le Maréchal de Créqui cauſe, on parle d'ôter à celui-ci la Lieutenance Générale de l'armée d'Italie, & de la donner au Duc de Candale fils aîné du Duc d'Epernon. Chagrin de ce qu'on ne le faiſoit pas Maréchal de France, il continuoit de ſervir les Vénitiens. Le Cardinal de la Valette ſon frere travailloit à le mettre bien auprès du Miniſtre, & à lui obtenir de l'emploi dans les armées de France. Les gens éclairés ne ſe laiſſérent point éblouïr par les diſcours étudiés du Duc de Savoie. Ils demeurérent perſuadés que ce Prince fier, dont le pere ſe vantoit de porter dans ſa poche les clefs de la porte de l'Italie, ſe repentoit de les avoir venduës, & qu'il ſouffroit avec une extrême impatience la néceſſité à la-

laquelle il s'étoit réduit de dépendre absolument de la France. 1635.

La levée du siége de Valence fut précédée d'une aussi grande disgrace en Allemagne. C'est le mauvais succès de l'expedition du Duc Bernard de Saxe Weymar & du Cardinal de la Valette au-delà du Rhin. Dans le livre qui porte le nom de Richelieu, cette affaire est touchée d'une maniére assez énigmatique. L'Auteur marque peu de chose & craint de s'expliquer trop. *Cette même année*, dit-on sous le nom du Cardinal au Roi son maître, *les forces de l'Empire avoient passé le Rhin à Brisac, vinrent si près de vos frontiéres, que si vous ne pûtes les garantir de la peur, vous sutes bien les exempter du mal que vos ennemis sentirent eux-mêmes. On vit périr dans la Lorraine une des plus puissantes armées que l'Empereur eût mise sur pied depuis long-temps. La perte en fut d'autant plus considerable, que la seule patience de ceux qui commandoient vos forces, en est la cause.* On semble insinuër que les François eurent de grand avantages contre les Impériaux. Mais les Auteurs & les Mémoires du temps, assurent positivement le contraire. Il auroit été plus à propos que Richelieu avoüât de bonne foi que les affaires allérent aussi mal en Allemagne, que dans les Païs-Bas & en Italie. Consterné au dernier point, le Cardinal perdit presque la tramontane, & eut besoin que son Capucin le rassurât.

Depuis la retraite du Chancelier Oxenstiern dans la basse Saxe, Bernard Duc de Weymar tâcha de racommoder un peu les affaires décousuës des Protestans confederés sur

Le Cardinal de la Valette obtient le commandement d'une armée, pour joindre celle du Duc Bernard de Saxe Weymar.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 13. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Testament Politique du même. I. Part. Chap. I. Histoire du Maréchal de Guebriant L. I. Chap. 1. 2. 3. &c. Mercure François. 1635. Grotius. Epist. 426. Nani Historia Venetа. L. X. 1635. Vittorio Siri Mémories Recondite.

1635. le haut Rhin. Mais la publication de la paix
Tom. VIII pag. 304. 330. 331. &c. concluë entre l'Empereur & l'Electeur de Saxe, & les grandes forces que Ferdinand mit sur pied pour secourir les Païs Bas, pour achever de reduire ceux qui refuseroient d'accepter le traité de Prague, & pour chasser les François hors de l'Allemagne & de la Lorraine, jettérent une telle épouvante par tout, que peu s'en fallut que Bernard abandonné des Suédois, & de la plus grande partie des Princes & des villes de l'Union Protestante, ne fût entiérement accablé avec le petit corps de troupes qui lui restoit. Toûjours supérieur à ses disgraces, le Duc ne perdoit point encore courage. Il écrit à la Cour de France que si on veut lui envoier quinze mille hommes de pied & trois mille chevaux, il obligera Galas Général de l'Empereur à repasser le Rhin. *Sans ce renfort*, ajoûtoit-il, *je ne puis conserver ni Maience, ni plusieurs autres places; je perds dix mille hommes de la meilleure infanterie de l'Europe que j'y ai mis, & les sept mille hommes qui me restent ici aux environs de Sarbruk, se dissiperont. Que si le secours vient promptement, je ne desespere point de rétablir les affaires des Confederés.* Il devoit dire les siennes propres. Le Landgrave de Hesse-Cassel & lui, étoient les seuls qui refusassent de se soûmettre à l'Empereur. Les autres qui demeuroient fidéles à l'union dépouillés de leurs Etats, se retirerent à Strasbourg & ailleurs. Le Prince Administrateur du Palatinat s'enfuit à Sedan, trainant après lui le corps de Frederic Roi de Bohéme, pour le mettre à couvert des outrages que les Impériaux maîtres de tout le

Pa-

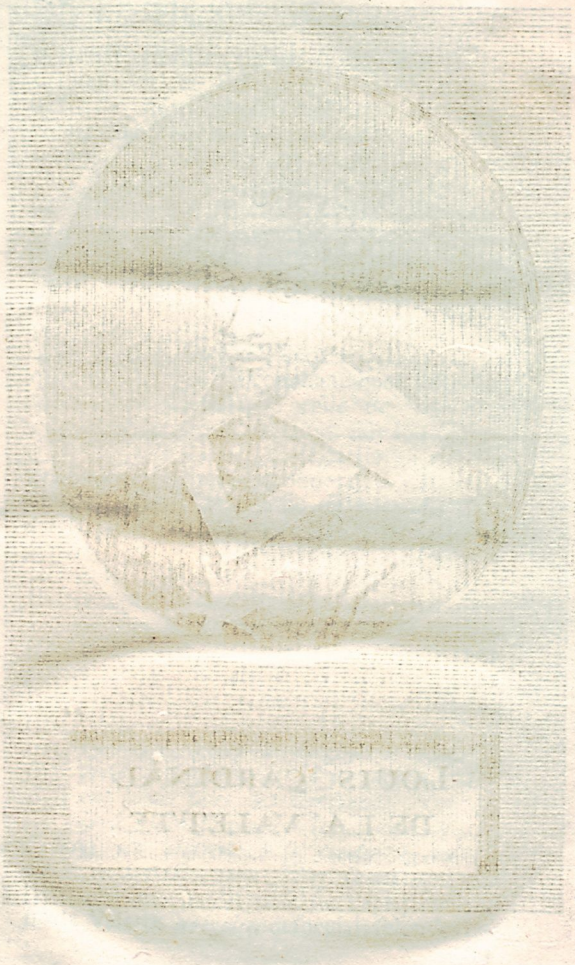

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-14023/fragment/page=0047

LOUIS CARDINAL
DE LA VALETTE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-14023/fragment/page=0048

Palatinat, auroient pu lui faire. Tel fut le malheur de ce Prince infortuné, mêmes après sa mort. Comme il étoit d'une extrême importance à Louïs d'occuper en Allemagne l'armée de l'Empereur, & d'empêcher qu'il n'achevât de subjuguer tout le haut Rhin, le Roi de France accorda volontiers tout ce que Bernard demandoit. On lui fit toucher cent mille écus pour l'entretien de ses troupes, & Richelieu en avança vingt mille de sa bourse pour le Duc en particulier. 1635.

Le Cardinal de la Valette fut l'Officier auquel on destina le commandement de l'armée qui devoit joindre celle de Bernard. Peu de temps après qu'il eut fait son apprentissage sous le Maréchal de la Force, on lui promit un emploi considerable. Il vient donc à la Cour vers la fin de Juin. *Le Cardinal de la Valette est ici, dans l'espérance de se voir bien-tôt Général d'armée*, dit Grotius en raillant avec le Chancelier de Suéde. *Pourquoi ne suivroit-il pas l'exemple de son ami qui prit le casque au siége de la Rochelle? Il est juste qu'un bon office rendu fort à propos, lors que la fortune du Ministre paroissoit renversée, soit recompensé d'une maniére fort extraordinaire. Voilà jusques où les Prêtres & les Diacres de l'Eglise de Rome se sont poussés insensiblement & par degrés. Les Rois ont laissé faire les Cardinaux. On n'a pas prévû qu'en favorisant leur élévation, les Princes les aidoient à se rendre égaux & mêmes redoutables aux Têtes Couronnées.* Il fallut obtenir une dispense du Pape, car enfin la Valette *irrégulier* desormais selon les regles

1635. gles du Droit Canonique, auroit perdu ses riches bénéfices. Le Comte de Noailles Ambassadeur de France à Rome eut ordre de la solliciter.

Urbain refusa d'abord de la donner aussi ample qu'on la lui demandoit. *Je ne puis accorder*, dit-il, *cette dispense dans une autre forme, que celle du Cardinal Infant. Il lui est seulement permis de porter les armes dans l'étenduë & pour la défense de son gouvernement des Païs-Bas.* L'Infant commanda pourtant à la bataille de Norlingue en Allemagne. Peut-être qu'on le sauva de *l'irrégularité*, par cette interprétation, que le Pape lui permettant d'aller défendre son gouvernement à main armée, il lui donnoit par conséquent la liberté de s'y ouvrir un passage. La Valette eût pu dire de même qu'il défendoit l'entrée de son gouvernement de Metz aux Impériaux, qui prétendoient y pénétrer. Mais son ardeur martiale ne s'accommodoit point de ces restrictions. Il vouloit que rien ne l'empêchât de la signaler par tout. Le Pape fut moins difficile à la fin. On accorda une dispense semblable à celle qu'eut Richelieu de porter les armes où bon lui sembleroit. Non seulement les dévots de la Communion de Rome furent scandalisés de voir un Cardinal adjoint à un Prince Protestant dans le commandement d'une armée contre des Catholiques: mais encore les personnes judicieuses trouverent que ce bizarre accouplement choquoit toutes les régles de la bienséance. *Sommes-nous donc si dépourvus de bons Officiers*, disoit-on même en France, *qu'il fail-*

faille avoir recours au Cardinal de la Valette? 1635.
Le moindre Colonel en sait plus qu'un homme élevé dans l'Eglise, & qui ne s'est occupé depuis qu'il a quitté ses études, que des intrigues de Cour & de galanterie. Le Ministre est un Prêtre soldat, répondoient quelques-uns. *Il veut que ceux de sa profession deviennent guerriers. On se fie plus à eux qu'aux gens d'épée. Le plus intime confident de M. le Cardinal, c'est un Moine, & tous ses émissaires sont des Abbés.*

Il survint une difficulté à Richelieu touchant la maniére, dont le Duc Bernard en voudroit user au regard du rang que les Cardinaux prétendent au-dessus des Princes de Maison souveraine. Car enfin, les Protestans ne reconnoissent en aucune maniére la dignité de Cardinal. Ils regardent tout au plus le Pape, dont les Cardinaux sont les Prêtres & les Diacres, comme l'Evêque Metropolitain de la ville de Rome. Richelieu avoit tellement à cœur de ménager Bernard, qu'il ordonna au P. Joseph d'écrire à la Valette, de n'insister point trop sur les prétentions des Cardinaux. Voici la lettre du Capucin. *Monseigneur le Cardinal m'a commandé de vous écrire la pensée qui lui est venuë sur la difficulté qui se peut rencontrer dans l'esprit du Duc de Weymar touchant les rangs. Pour ce qui regarde l'ordre de la guerre, le Duc s'étant déja trouvé avec nos Généraux, ne fera sur ce point nulle différence entre Vôtre Eminence & eux. L'affaire regarde la dignité de Cardinal, & si vous prendrez la main dans vôtre logis. M. de Feuquiéres à qui j'écris sur ce sujet, fera tout*

1635. *ce qu'il pourra pour disposer le Duc à vous ceder. Que s'il refuse, où se rend si fort à régret, qu'il soit à craindre que ce mécontentement n'augmente les tentations qu'il a peut-être, Monseigneur le Cardinal persuadé de vôtre zéle pour le service du Roi, auquel vous n'ignorez pas combien il est important d'attacher ce Prince, se repose sur vôtre prudence, & vous laisse une entiére liberté d'en user comme il vous plaira. Le Sieur Ponica Confident du Duc m'a fort assuré que son maître ne manquera pas de donner à Vôtre Eminence toute sorte de marques d'estime, de respect, & de confiance. L'exécution de la plus difficile & plus glorieuse entreprise, vous est échuë en partage. Je souhaite qu'elle ait le bon succès que le bien public demande.* On rapporte que Bernard content d'avoir la principale autorité dans le commandement, ne disputa pas sur le cerémonial, & qu'il céda volontiers à la Valette qu'il regardoit, non comme Cardinal, mais comme intime ami d'un Ministre dont les bons offices seroient fort avantageux à l'établissement de la fortune du Duc, qui eut toûjours en tête d'acquerir une souveraineté en Allemagne.

La principale raison pourquoi Bernard demandoit du secours avec tant d'instance au Roi, c'est que nonobstant le détachement fait en faveur du Cardinal Infant, Galas s'étoit reservé un puissant corps de vingt mille hommes d'infanterie, & de douze mille chevaux, avec lequel il bloquoit Maïence, & assiégeoit Keiserlauter. Le Duc avoit retiré dans cette derniere place, qu'un des meilleurs régimens du feu Roi de Suéde, nommé

mé le *régiment jaune*, défendoit avec une bravoure extraordinaire, tout ce qui lui restoit de plus précieux. Louïs auquel il importoit d'occuper les Impériaux loin de ses frontieres & de la Lorraine, fit marcher au plûtôt environ vingt mille hommes que le Cardinal de la Valette devoit commander. Sa Majesté nous explique ses intentions & la situation de ses affaires dans une lettre à son nouveau Général du 20. Juillet de cette année. *Mon Cousin, comme je suppose que vous avez maintenant assemblé la plus grande partie des troupes dont vôtre armée doit être composée, je vous envoie ce courier, afin de vous faire savoir que pour conserver mon Cousin le Duc de Weymar dans mon service, & le tirer des irresolutions où il peut être sur le parti qu'il doit prendre, il est absolument nécessaire que vous vous avanciez jusques à Sarbruck & que vous le joigniez. Car enfin, il se trouve étrangement pressé par les ennemis, & craint de perdre la plûpart de ses places, à moins qu'il ne soit promptement secouru de mes forces. Lors que celles que je vous ai destinées, seront venuës, vous prendrez ensemble résolution sur l'état des affaires, & vous pourrez avancer jusques à Lamstat fort bon château, où il y a garnison Suedoise. Vous verrez là ce qu'il sera possible d'entreprendre pour empêcher la perte de Keyserlauter.* 1635.

S'il y a moien de secourir cette place capable d'arrêter les ennemis & de les tenir éloignés de nous, ce sera une chose fort avantageuse à mes affaires. Que s'il n'est pas possible de la sauver, vous examinerez avec mon Cousin le Duc de Weymar, en quel lieu sûr & commode

vous

1635. *vous pourrez vous poſter, afin d'arrêter les ennemis, & de prendre avantage ſur eux, en cas que la néceſſité les oblige à diviſer leurs troupes, ou qu'ils vous en donnent quelqu'autre facilité. Keyſerlauter étant delivré, vous verrez ſur les lieux, ſi ſans expoſer mes troupes à de trop grands perils, & ſur tout à la difficulté des vivres, qui a toûjours été la principale cauſe de la diſſipation de mes armées, il ſera poſſible de faire marcher celle-ci plus avant, & d'aller avec celle de mon Couſin le Duc de Weymar au ſecours de Maïence; ou bien s'il ne ſera pas plus à propos de vous excuſer envers lui, ſur ce que les troupes dont l'armée que vous commandez, doit être compoſée, ne ſont pas encore arrivées, & lui inſinuer qu'il eſt plus avantageux au bien commun d'attendre un renfort de cavalerie Françoiſe, avec lequel vous ſerez en état de faire de plus grands efforts. Cependant, vous me depêcherez un courier, me donnerez avis de la ſituation des affaires, & me direz ce que vous jugerez plus convenable. Je vous ferai ſavoir promptement ma reſolution. Au reſte, je ne prétens pas que cet ordre vous faſſe perdre l'occaſion, en cas qu'elle ſe préſente, & que vous puiſſiez entreprendre ſans hazarder beaucoup. Je ſouhaite ſeulement que vous conſidériez, que j'aſſemble de nombreuſes troupes, afin de former une nouvelle armée dans mon Roïaume, & que juſques à ce qu'elles ſoient toutes réünies, il faut jouër à jeu ſûr dans l'endroit où vous êtes, la raiſon ne permettant pas encore de hazarder rien mal à propos.*

Avant que de rapporter la ſuite de cette expedition, diſons quelque choſe d'un Gentilhomme

tilhomme Breton qui commença d'y acquerir de la réputation. Il commandera dans quelque temps les troupes de France en Allemagne sous le Duc Bernard de Saxe Weymar, & puis en chef. Je parle de Jean Baptiſte Budes Comte de Guébriant. Il s'éleva par tous les dégrés de la milice à la dignité de Maréchal de France. Après avoir emploié les premiéres années de sa jeuneſſe à l'étude des belles Lettres, dans leſquelles il fit un progrès conſidérable, il se donna beaucoup à la débauche, & au jeu: vices dont il se corrigea, dit-on, bien-tôt. Aiant servi de second dans un duël au Marquis du Bec-Creſpin, dont il épouſa la sœur enſuite, Guébriant fut obligé de sortir de France juſques à ce que la colére du Roi fût appaiſée. A son retour, il obtint une compagnie dans le régiment de Piémont. La bravoure qu'il témoigna durant la guerre d'Italie, le fit connoître au Roi, qui lui permit d'acheter une charge de Capitaine au régiment des gardes. Louïs en aiant détaché douze compagnies pour l'armée du Cardinal de la Valette, Guébriant & Savignac Capitaine au même régiment, eurent la conduite de ce détachement. 1635.

Galas avoit non seulement pris Wormes & Keyserlauter, mais il aſſiégeoit encore la ville de Deuxponts, lorsque le Cardinal de la Valette joignit le Duc Bernard à Sarbruck vers la fin de Juillet. Dès que le Général de l'Empereur sait que l'armée conféderée vient à lui dans le deſſein de l'attaquer, il abandonne ſubitement Deuxponts, quoique la garniſon eût déja capitulé, & se retire au

Le Cardinal de la Valette paſſa le Rhin.

1635. au plus vîte. Plus foible que les Confédérés à cause d'une grande partie de ses troupes laissées devant Maïence, il arrête la marche de Bernard & de la Valette qui le suivent, par la prise de Landestel qu'on lui livra. La disette des vivres les obligeant encore à faire moins de diligence, il eut tout le temps d'éviter leur rencontre. Le Duc proposa pour lors au Cardinal d'aller au secours de Maïence fort pressée par les Impériaux qui l'assiegérent pendant que Galas s'avançoit avec l'autre partie des forces de Ferdinand en deçà du Rhin, & forçoit les places que les Suédois & les Confédérés y occupoient encore. La Valette à qui son maître a défendu de s'engager trop avant sans un nouvel ordre, lui écrit & attend sa réponse. La voici. *Mon Cousin, j'ai vû par vos lettres la peine où vous êtes de prendre résolution sur la proposition que mon Cousin le Duc de Weymar vous a faite, de vous avancer jusques à Maïence. Comme je ne connois ni les périls, ni les incommodités de ce voiage, je remets à vôtre disposition, de conduire mon armée que vous commandez, dans les lieux que vous jugerez convenable à mon service; persuadé que je suis de vôtre prudence & de vôtre affection. Je vous recommande seulement, & je croi que vous ne l'oublierez pas, d'assurer si bien vos vivres, que la nécessité ne ruine pas mes troupes, & ne les oblige pas à se débander. Cela ne manquera pas d'arriver, si elles se trouvent en des endroits, où elles n'aient pas du pain. Vous êtes trop clairvoiant pour ne connoître pas, combien il m'importe de conserver le Duc de Weymar attaché à mes interêts.*

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 13. & 14.
Mémoires pour servir à l'histoire du même. Tom. I.
Journal de Bassompierre. Tom. I.
Mercure François. 1635.
Grotii Epistolæ passim. 1635.
Pufendorf. Commentar. Rerum Suecicarum. L. VII.
Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 333.

terêts. C'eſt pourquoi j'eſtime qu'il faut eſſaier en toutes façons que vous demeuriez joints, pourvû que ce ſoit en des lieux où les armées puiſſent ſubſiſter, & ſoient hors d'un péril évident. Quelque deſſein que vous formiez, je ſuis bien aſſuré que vous n'omettrez rien de ce qu'on doit attendre d'un ſage & prévoiant Capitaine. 1635.

Il y a un ſi grand ridicule dans ce Cardinal Archevêque devenu *Capitaine*, que je ne puis m'empêcher de rire en tranſcrivant la lettre de Louïs. Fera-t-elle le même effet ſur ceux qui la liront?

Les complimens que la Valette reçut de la part de Richelieu ſon confréte, ne ſont pas moins divertiſſans. *Je me réjouis extrémement*, dit celui-ci, *de ce que vous avez fait lâcher le pied à Galas, tant pour le bien du ſervice du Roi, que pour vôtre gloire particuliere. J'attens de vous tout ce qu'on peut attendre d'une perſonne zelée, capable, & appliquée à ce qu'elle veut fair. Je vous promets que je n'oublierai rien de ce qui dépendra de moi, pour faire que ſous vôtre adminiſtration, les armées du Roi perdent leurs mauvaiſes habitudes, & acquiérent les bonnes qu'elles doivent avoir. Pour cet effet il faut une grande vigueur de vôtre part. Sans cela, il eſt impoſſible de mettre les affaires ſur le pied que vous & moi deſirons pour le ſervice du Roi.* Voici donc un Evêque & un Archevêque qui conçoivent le grand deſſein de retablir la diſcipline militaire, déchuë dans les troupes de France. Ils ne firent pas de rares merveilles. La Valette ne fut pas non plus un auſſi *ſage*, auſſi *prévoiant Capitaine* que Louïs ſe l'imaginoit. Bernard & ſon Collegue firent encore à la vérité *lâcher le pied* aux

1635. Impériaux devant Maïence & obligerent Galas à se retrancher près de Darmstat. La maniére dont le Capucin Joseph parle à la Valette de ce nouvel exploit, est tout à-fait curieuse. On en donne toute la gloire au Cardinal. Le Duc de Weymar, il n'est pas seulement fait mention de lui, *Je n'ai rien à dire sur l'occurrence des affaires, que pour en augurer une bonne fin par de si heureux commencemens. Vôtre Eminence voit la difference de se rendre aux premiéres difficultés, ou de les surmonter. On craignoit ici avec apparence que l'armée ne pût s'avancer faute de vivres. Cela faisoit apprehender la perte de Maïence, & la suite de tous les mauvais évenemens qu'on en peut juger. J'ai supporté cette crainte avec impatience, je l'avouë. Car enfin, j'ai toûjours espéré que Vôtre Eminence feroit l'impossible. Et cela est arrivé. Ne diroit-on pas que les Cardinaux ont cette année quelque bonheur fatal pour arrêter les progrès des grands Capitaines?* Les espérances du bon Pere Joseph furent trompées. L'étoile du Cardinal de la Valette ne fut point si heureuse en Allemagne contre Galas, que celle du Cardinal Infant dans les Païs-Bas contre le Prince d'Orange. Le Général de l'Empereur fera bientôt *lâcher le pied*, ou comme dit Bassompierre, *trousser bagage* avec une extrême diligence à celui du Roi de France.

Voici le commencement du récit que nous trouvons dans les Mémoires du Maréchal. L'expedition au-delà du Rhin y est décrite. *En ce temps-là les habitans de Francfort dénues de secours, n'y aiant plus d'armée au-delà du Rhin que celle du Landgrave de Hesse, fort embarassé à défendre son propre païs, envoiérent des*

Dé-

Députés au Roi de Hongrie pour demander la protection de l'Empereur. Le Landgrave & le Duc Bernard qui savoient de quelle importance la conservation de cette puissante ville étoit aux Confédérés, proposerent au Cardinal de la Valette de passer le Rhin à Maïence. Le premier de ces deux Princes donnoit espérance de joindre l'autre & le Cardinal de la Valette, afin de secourir Francfort. Il remontroit la facilité de se saisir même de cette ville, & l'avantage que les Confédérés, qui donneroient par ce moien à leur armée des quartiers d'hiver au-delà du Rhin, en tireroient. La Valette écrit promptement à Richelieu, qui lui permet de la part du Roi de faire ce qu'il jugera plus à propos. Nous avons le mémoire envoïé sur cela en Allemagne. On y voit la situation des affaires de France, les projets que le Ministre & son Capucin formoient, enfin l'imprudence de la Valette qui sur des espérances incertaines, va passer le Rhin, sans prendre les précautions nécessaires pour avoir de quoi nourrir ses troupes. *Sa Majesté*, lui dit-on, *a tant de confiance en la prudence du Sieur Cardinal de la Valette, que sans lui prescrire de passer le Rhin, ou de ne le passer pas, elle lui laisse une entiere liberté d'agir, selon que les occasions qui se présenteront, lui paroitront avantageuses à l'un, ou à l'autre dessein. Il est vrai que si le Sieur Cardinal avoit présentement dans son armée, toutes les troupes qui lui sont destinées, Sa Majesté feroit plus de difficulté de lui permettre de passer le Rhin. Il ne demeureroit rien pour défendre la frontiere. Mais puisqu'il y a du côté de Metz assez de forces, non seulement pour cela, mais encore pour l'attaque de Sirk ordonnée depuis* 1635.

1635. *puis peu au Sieur de Bellefonds, & pour la seureté des convois qui passeront à l'armée du Sieur Cardinal, on ne voit pas que la résolution qu'il prendra puisse être perilleuse à l'Etat, supposé qu'il ne s'embarque point dans une entreprise, où il risqueroit trop de recevoir un échec considerable.*

De plus Sa Majesté considére que si le Sieur Cardinal avoit près de lui plus de forces qu'il n'en a, il auroit beaucoup de peine à les nourrir, & que s'il se détermine à joindre le Duc Bernard & le Landgrave de Hesse au-delà du Rhin, ils auront ensemble des forces suffisantes pour ruïner les ennemis. Sa Majesté lui recommande sur toutes choses d'avoir un soin particulier des vivres, & de n'engager point ses troupes sans pourvoir de bonne heure à leur subsistance. Il est important que le Sieur Cardinal écrive promptement ici le dessein qu'il entreprendra d'exécuter. Sa Majesté a quelque pensée de lui envoier deux mille chevaux & six mille hommes de pied de l'armée des Païs-Bas, qui ne fait rien où elle est. Cela seroit facile si après avoir sauvé Francfort, Hanau, & Manheim, comme le Sieur Cardinal l'espére, en passant le Rhin, il persiste à trouver l'entreprise de Cologne praticable. Le mémoire envoié insinuë que le Duc de Weymar & lui en ont quelque dessein. Cependant, il saura que Sa Majesté ne veut pas le déterminer à cette entreprise plûtôt qu'à une autre. On prétend seulement lui témoigner que le Roi n'épargnera rien pour seconder les projets que le Sieur Cardinal formera. Il est à propos que Sa Majesté en soit avertie de bonne heure, pour agir ici en conformité, autant qu'il sera possible.

Ce

Ce qui donne le plus de peine, c'eſt de ſavoir comment les troupes du Roi vivront au-delà du Rhin, en cas qu'elles le paſſent. Il eſt bien difficile de porter de Metz tous les blés dont le Sieur Cardinal peut avoir beſoin. On manque de chariots, & il n'y a pas moien de lui en envoier autant qu'il ſouhaiteroit. Les blés ne peuvent même être conduits que juſques à Sarbruck. C'eſt au Sieur Cardinal d'engager le Duc de Weymar à trouver une invention de les venir prendre là, ou de voir s'il eſt poſſible d'en acheter aux environs du Rhin. L'argent ne manquera pas. Rien ne fait mieux ſentir l'imprudence & la temerité de la Valette. Ce prétendu *ſage & prévoiant Capitaine* ſe remplit la tête d'eſpérances chimeriques, & paſſe le Rhin quoiqu'on lui eût expreſſement recommandé de n'en rien faire, ſans ſavoir bien où il prendroit des vivres, & qu'il fût averti de la difficulté de lui envoier du blé ſi loin. Quand je refléchis ſur cette avanture, je ſuis tenté de croire que le Landgrave de Heſſe & le Duc Bernard le leurrérent auſſi bien que Richelieu, de je ne ſai quelle apparence d'exécuter facilement les projets ſpecieux qu'ils propoſérent, afin qu'après l'avoir attiré fort avant dans l'Allemagne avec les troupes de France, ils puſſent obliger Louïs & ſon Miniſtre à leur accorder tout ce qu'ils demandoient, de peur que dégoutés de leur premier attachement aux interêts du Roi, ils n'abandonnaſſent la Valette au milieu du païs ennemi, & ne fiſſent leur paix avec l'Empereur. Ce que je vas raconter appuïe ma conjecture. 1635.

Au commencement de Septembre, dit Baſſompier.

1635. pierre, *le Duc de Weymar & le Cardinal de la Valette aiant passé le Rhin à Maïence, pour se joindre au Landgrave de Hesse qui s'étoit aproché à une journée d'eux, les habitans de Francfort résolurent de chasser la garnison de Saxenhausen, fauxbourg de leur ville fortifié au-delà du Main, & de traiter avec le Roi de Hongrie, soit qu'ils fussent informés du dessein de se saisir de Francfort; soit qu'ils en soupçonnassent quelque chose. La garnison ne leur fit aucune resistance, & le Roi de Hongrie accorda les conditions qu'ils voulurent. Le Landgrave averti se retire incontinent dans son païs. Nos armées se retranchent, & celle du Cardinal de la Valette se trouva dans une extrême disette de vivres.* Richelieu & son Capucin applaudissoient de tout leur cœur aux fausses demarches de la Valette. Peu s'en falloit qu'ils ne l'exaltassent comme un nouveau Cesar. *Monseigneur le Cardinal*, lui dit Bouthillier dans une lettre, *est plus que satisfait de Vôtre Eminence. Il ne se lasse point de louër & d'approuver vos actions avec des témoignages d'une tendresse extraordinaire pour vous. Je ne vous dirai pas la centiéme partie des éloges qu'il donne tous les jours à vôtre constance & à vôtre courage. Vous êtes dans son esprit le seul en France, sur qui le Roi peut desormais jetter les yeux pour le commandement de ses armées.* Joseph n'étoit pas moins joieux de ce que la Valette avoit enfin *remis les affaires du Roi sur un pied à pouvoir espérer beaucoup, & de ce qu'il les avoit certainement retirées de la ruine, où elles alloient tomber, si ses soins & son courage n'eussent surmonté les difficultés.* A Dieu ne plaise que je veuille malignement di-

Embarras du Cardinal de la Valette au delà du Rhin.

Journal de Bassompiere. Tom. II. Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu Tom. I. Histoire du Mareschal de Guébriant. L. I. Chap. VIII. Vittorio Siri Mémorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 336.

diminuër la gloire & la réputation de la Valette. Je rapporterai seulement ce que je trouve dans les Mémoires du temps, & laisserai à chacun la liberté de juger, s'il mérite véritablement des éloges si magnifiques. Ce Cardinal seroit-il devenu en si peu de temps superieur à Rohan, à la Force, à Châtillon, à tous les Marechaux de France? 1635.

Dès qu'il fut au-delà du Rhin, Bernard commença de se plaindre de ce que les Officiers de son armée n'avoient rien touché depuis un an. Le Duc ajoutoit que tous les Princes Allemands se racommodoient avec l'Empereur, de peur d'être mis au ban de l'Empire, & réduits à la nécessité d'abandonner leur païs. Qu'il ne voioit rien qui fût capable de le préserver de la tentation de suivre l'exemple des autres. Que l'argent qu'il recevoit de la France, n'étoit point si considerable, que pour une pension modique, il dût se brouiller avec toute la Nation Germanique, & agir contre les interêts de sa patrie. Qu'il ne savoit comment il conserveroit desormais ses troupes. Qu'il voudroit de tout son cœur le pouvoir faire, pour donner une nouvelle marque de son attachement au Roi. Qu'il espéroit pourtant d'en venir à bout, si Sa Majesté lui vouloit donner quatre millions par an. Ce discours étonne la Valette. Il craint d'être abandonné. Ses soupçons & sa défiance redoublérent, quand il vit la maniére dont Guillaume Landgrave de Hesse, répondoit à l'invitation que le Cardinal lui avoit faite de venir joindre l'armée des Confederés, afin de sauver Francfort qui n'avoit point encore reçu garnison

1635. Impériale, & dont plusieurs habitans demeuroient bien intentionnés. Guillaume dépêcha un Gentilhomme à la Valette avec une lettre de compliment, & un mémoire qui contenoit les raisons, pourquoi le Landgrave & ses principaux Officiers, ne croioient pas qu'il dût aller joindre les Confédérés.

En voici la substance. Qu'apres avoir sérieusement refléchi sur la proposition de la Valette, Guillaume & son Conseil ne la jugent pas avantageuse à la cause commune. Que l'armée du Duc de Weymar n'aiant pas de quoi vivre, il étoit à craindre que si celle du Landgrave la joint, l'une ne soit bien-tôt affamée par l'autre. Que quand même on voudroit remedier à cet inconvénient par une bataille, Galas en éviteroit l'occasion. Qu'il se contentera de harceler les Confédérés & de les incommoder. Que la ville de Francfort & les riviéres voisines, dont il se trouve le maître, lui fourniront toutes les commodités possibles pour l'exécution de ses desseins. Que supposé que Galas en veuille venir à une action décisive, la prudence ne permet pas aux Confédérés de hazarder tout ce qui leur reste de forces. Que si les Impériaux y ont de l'avantage, leur victoire sera infailliblement suivie de la ruïne de tous ceux qui n'acceptent pas encore la paix de Prague. Qu'on se privera par là des avantages que la conclusion de la trêve entre la Suede & la Pologne doit produire. Que tous les soldats ne sont pas également affectionnés aux interêts de l'Union Protestante. Que mécontens de n'avoir reçu aucune paie depuis longtemps, plusieurs se mutineront peut-être

quand

quand on leur proposera de se batre. Que le Chancelier Oxenstiern a instamment recommandé par ses lettres & de vive voix au Landgrave, de penser plûtôt à la conservation de ses troupes qu'à une entreprise douteuse. Qu'il exhorte Son Alteſſe à ne s'éloigner pas de l'armée Suédoise, & à s'approcher même d'Eichsfeld, pour contribuer à l'exécution d'un dessein important au bien public. Qu'elle se doit conformer à cela sans contradiction à moins que de se vouloir rendre responsable de tout ce qui pourroit arriver de sinistre sur l'Elbe & ailleurs. Qu'après la jonction des troupes de Guillaume à celles de la Valette & de Bernard, la Hesse demeure sans defense & exposée aux entreprises des Imperiaux. Que depuis la perte de Francfort & de Saxenhausen, Galas maître du Nekre, du Mein, & du Rhin, pourra ôter au Landgrave le moien de retourner dans ses Etats, & de joindre le Chancelier de Suéde, ou le Général Bannier. Guillaume n'oublia pas de faire insinuer à la Valette, que son Alteſſe étoit vivement sollicitée de s'accommoder avec l'Empereur, & qu'elle craignoit d'être obligée d'accepter les conditions qu'on lui offroit, à moins que Louïs ne fournît au Landgrave de quoi contenter les Officiers de ses troupes qui demandoient de l'argent. 1635.

La Cour de France accorde tout au Duc Bernard de Weymar, afin de tirer d'inquiétude

La Valette fort intrigué avertit promptement la Cour des sujets qu'il a de craindre que Guillaume & Bernard ne l'abandonnent. Cependant il tâche de les amuser par de bonne paroles. La perplexité de Richelieu ne fut pas moindre que celle de son confrere.

1635. Après y avoir bien pensé, il ne trouva pas de meilleur expédient que d'envoier incessamment à la Valette ce pouvoir de traiter avec les deux Princes, *Sa Majesté aiant considéré l'état des affaires qui lui sont représentées par la dépêche de M. le Cardinal de la Valette, a jugé à propos de lui donner pouvoir de conclure deux traités: l'un avec M. le Duc Bernard de Weymar pour l'entretien de six mille hommes de pied Allemands; & l'autre avec M. le Landgrave de Hesse-Cassel, de la manière plus amplement expliquée dans la lettre de M. le Cardinal de Richelieu jointe à cette dépêche. Il marque avec tant de clarté tout ce qui se peut dire sur ces deux points importans, que le Roi juge à propos de n'y rien ajouter. Sa Majesté ne fera point difficulté de ratifier les articles & les conditions que M. le Cardinal de la Valette estimera convenables au service du Roi. Que si l'occasion se présente d'entrer dans un nouveau traité avec les Princes, Villes, & Communautés qui ont été ci-devant de la Confédération, afin de les maintenir dans le parti; ou de les détourner le plus qu'il sera possible, d'agir contre le bien commun & au desavantage du service de Sa Majesté, elle donne pouvoir à M. le Cardinal de la Valette de négocier & de traiter avec eux, comme il le jugera plus expédient. Que si pour quelques considérations il n'agrée pas que les traités se concluent en son nom, M. de Feuquières y sera emploié.* S'imaginoit-on que la Valette feroit scrupule de signer un traité fait avec des gens que ceux de sa Communion regardent comme hérétiques; lui qui commandoit une armée conjointement avec un

gue le Cardinal de la Valette. *Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu, Tom. I*

un Prince Protestant, & qui en invitoit un autre à venir l'aider à tirer une ville Protestante des mains des Catholiques? Le bon Prélat ne fut jamais délicat sur l'article de la bienséance, encore moins sur celui de la conscience. 1635.

Je trouve la lettre de Richelieu envoiée à la Valette avec ce nouveau pouvoir. Elle est écrite en forme d'instruction. Je la raporterai. On y voit le trouble & l'embarras où les dépêches de la Valette jetterent ce Ministre. *Le Roi*, dit-il, *a toujours eu une telle confiance en M. le Cardinal de la Valette, qu'il lui a laissé dès le commencement de son emploi, & lui laisse encore à présent, une entiere liberté, & un plein pouvoir de faire avec ses armes tout ce qu'il jugera plus à propos pour le bien du service de Sa Majesté. On a toûjours craint les changemens subits, auxquels nôtre Histoire nous apprend que les Allemands ont été quelquefois sujets. On ne sauroit assez s'étonner de celui qu'on remarque dans le Landgrave de Hesse, & des quatre millions que demande le Duc Bernard de Weymar. On veut croire que les considérations d'honneur les empêcheront de faire aucune chose qui les puisse perdre de réputation, en causant la ruine de M. le Cardinal de la Valette, & de l'armée qu'il commande. Cependant, si consentir à un traité déraisonnable, tel qu'est celui des quatre millions demandés par le Duc Bernard, c'est chose absolument nécessaire pour l'empêcher d'abandonner les interêts de la France, le Roi donne pouvoir à M. le Cardinal de la Valette de le signer, ou de le faire signer par M. de Feuquiéres, ainsi qu'il le jugera plus à propos.*

1635. *M. le Cardinal de la Valette doit premiérement tâcher de reduire M. le Duc Bernard de Weymar à des termes raisonnbales. L'entretien de six mille hommes de cheval sur le pied de huit montres, & c'est beaucoup pour des gens qui n'en ont jamais eu, revient à dix écus par cavalier, & à seize cens mille francs par an. Celui des douze mille hommes d'infanterie sur le pied de huit montres pareillement, ne revient pas à davantage. Il semble donc que si le Roi donnoit trois millions pour l'entretien de six mille chevaux & de douze mille hommes de pied, qui ne laisseront pas de tirer encore des contributions en Allemagne, où ils n'ont jamais vécu autrement, on auroit sujet d'être content. Que si l'occasion & le temps requiérent qu'on accorde davantage au Duc Bernard de Weymar, le Roi en laisse le pouvoir à M. le Cardinal de la Valette jusques à la concurrence des quatre millions demandés. C'est à lui de mettre dans le traité qui se fera, les conditions les plus avantageuses qu'il pourra pour le service du Roi. Il est bien raisonnable par exemple qu'il soit dit que Sa Majesté donne son argent, à condition que le Duc Bernard tiendra toûjours sur pied pour le service du Roi le nombre de six mille chevaux & de douze mille hommes de pied: ce qui sera justifié par les revuës qui s'en feront à toutes les montres. En un mot, M. le Cardinal de la Valette obtiendra les meilleures conditions qu'il sera possible. On ne lui en prescrit aucune; & le Roi lui laisse une entiére liberté de conclure le traité comme il jugera plus à propos, en y ajoutant, ou en diminuant ce que bon lui semblera.*

Bien qu'on ne croie pas que le Landgrave de Hesse

Hesse & le Duc de Weymar fassent une infidélité ; si est-ce toutesfois qu'on ne laisse pas de considerer, & d'apprehender l'état & le lieu où se trouve M. le Cardinal de la Valette, tant pour l'affection qu'on porte à sa personne, que pour l'interêt du Roi. On juge comme lui que le parti le plus avantageux qu'il pourroit prendre maintenant, ce seroit si le Landgrave de Hesse & le Duc de Weymar veulent s'y resoudre, de donner bataille avec toutes les circonspections requises, & d'en chercher le temps & le lieu. S'il voioit aussi que quelque négociation & quelque traité qu'on voulût faire, il ne pourroit s'assurer de la fermeté des deux Princes ; il sera de sa prudence de penser à tous les moiens les plus convenables de se retirer en un lieu, où leur inconstance ne le pût pas perdre tout-à-fait, comme vers Metz sous prétexte de la nécessité des vivres, ou de mettre l'armée en quartiers d'hiver. Si on lui donne cet avis, ce n'est pas qu'on le croie reduit à un tel malheur. Mais il est de la prudence de prévoir tous les expédiens imaginables en telles extrémités, afin de s'en servir le plus tard qu'on pourra. Au nom de Dieu, tirez-nous de peine, en nous écrivant au plûtôt l'état où vous serez. Le Roi est en Champagne. On y tiendra une armée pour s'avancer vers Metz si vous en avez besoin. Mais il est à propos que vous nous le fassiez promptement savoir. Si elle n'est pas nécessaire là, on l'enverra ailleurs. J'ai oublié de vous marquer un moien d'affermir le Landgrave & de l'engager à ne se séparer point du Roi. C'est de lui promettre que Sa Majesté ne fera jamais la paix sans y comprendre la personne du Landgrave, ses Etats 1635.

1635. *& même ses nouvelles conquêtes, ou du moins sans lui obtenir une juste récompense. Je me promets que vôtre adresse, vôtre honneur, & vôtre bon esprit, trouveront un expédient à tous nos maux du côté où vous êtes. Vous pouvez traiter dès à present. Si la guerre dure, & qu'il se fasse des conquêtes, Sa Majesté promet d'en faire part au Landgrave comme il le desirera.*

Il y a dans ce mémoire un certain desordre qui prouve bien l'embarras de Richelieu & de son confrére. Guillaume & Bernard leur donnerent la peur tout entiére. Un ou deux jours après, on dressa une instruction mieux digérée pour la Valette. Donnons-en l'extrait. Elle servit comme de fondement aux traités faits ensuite avec ces deux Princes. *Si le Roi*, disoit-on, *ne vouloit prendre confiance en la sincérité du Duc de Weymar, Sa Majesté croiroit que la demande excessive qu'il fait de quatre millions de livres par an, n'est qu'un prétexte de rompre dès à présent avec elle, ou de se détacher de ses interêts dans quelque temps; en cas que le paiement d'une somme si considérable ne se fasse pas exactement. Quoiqu'au lieu de recevoir du secours des troupes de ses Confédérés, le Roi se voie par là réduit à les avoir toutes à sa charge, & à les entretenir à ses frais, chose extrémement difficile dans le grand nombre des autres dépenses qu'il supporte en Italie, chez les Grisons, en Lorraine, dans les Païs-Bas, & en Picardie: néanmoins, Sa Majesté juge qu'il est si nécessaire de conserver dans ses interets, & qu'il seroit si périlleux de perdre le Duc Bernard de Weymar, qu'elle croit ne devoir*

rien

rien omettre de ce qui peut l'y attacher tellement, qu'il n'y ait plus aucun sujet de craindre qu'il s'en sépare jamais. Pour cet effet le Roi donne pouvoir à M. le Cardinal de la Valette de promettre au nom de Sa Majesté jusques à trois millions deux cens mille livres, s'il reconnoit n'en pouvoir sortir à meilleur marché, & que demeurant dans les offres d'une moindre somme, le Duc seroit tenté de prendre le parti contraire. 1635.

Il sera de la prudence de M. le Cardinal de la Valette, de ménager en cette occasion importante les interêts du Roi le mieux qu'il pourra, & de ne se relâcher que par degrés; en représentant que Sa Majesté fait beaucoup, si elle accorde à M. le Duc de Weymar le double de ce qu'elle donnoit autrefois à la Couronne de Suéde; proposition que M. de Feuquiéres lui a déja faite. Que si deux millions ne sont pas capables de le contenter, M. le Cardinal de la Valette offrira quelque chose de plus, & pourra même aller jusques à trois millions deux cens mille livres, pourvû qu'il y eût sujet de craindre que le refus des entiéres prétentions du Duc ne le portât à une resolution extrême & contraire à son honneur & à ses promesses. En cas que M. le Cardinal juge que le Duc en est tenté, chose que le Roi ne veut pas croire de la part d'un Prince qui a jusques à présent acquis beaucoup d'honneur, & qui fait profession de droiture & de probité, ce seroit à M. le Cardinal de la Valette d'emploier toutes sortes de moiens pour mettre l'armée du Roi en seureté, & pour la tirer du danger, auquel elle demeureroit exposée après que le Duc auroit changé de parti. S'il accepte trois millions deux

cens

1635. cens mille livres, il faudra tâcher de le faire convenir des conditions suivantes. Qu'il entretiendra dix-huit mille hommes en campagne au service de Sa Majesté, sans y comprendre les garnisons qui pourront être laissées en divers endroits. Que de cette somme, il en sera donné six ou sept cens mille livres au Landgrave de Hesse pour l'entretien de ses troupes. Qu'ils conviendront ensemble de la forme du commandement, soit qu'ils se joignent, ou qu'ils se séparent. Qu'ils commanderont leurs armées l'un & l'autre sous l'autorité du Roi; le Duc de Weymar comme Général des Confédérés, & le Landgrave de Hesse comme Général des troupes Allemandes entretenuës par Sa Majesté. Qu'ils ne pourront ni l'un ni l'autre, abandonner les interêts du Roi, ni entendre à aucune proposition de paix, ou d'accommodement général, ou particulier, sans le consentement de Sa Majesté. Que le Duc de Weymar étant ainsi à la solde du Roi, il suivra & exécutera les ordres qui lui seront envoiés de la part de Sa Majesté, préférablement à tous les autres contraires qu'il pourroit recevoir d'ailleurs. En cas qu'il en fasse trop grande difficulté, le Roi se contentera que le Duc promette que nonobstant tous les mauvais succès que pourront avoir les affaires d'Allemagne, il demeurera ferme dans les interêts & dans le service de Sa Majesté, sur l'assurance qu'elle lui donne de ne faire point la paix sans l'y comprendre, & d'accomplir tous les articles du traité qui sera fait avec lui.

Après que le présent mémoire a été fini, ajoutoit-on, le Roi a crû devoir laisser à M. le Cardinal de la Valette la liberté de promettre jusques à quatre millions, s'il juge ne pou-

voit

voir arrêter autrement le Duc de Weymar dans les interêts de Sa Majesté. Cette condition paroit si déraisonnable, & la somme est tellement excessive, que M. le Cardinal de la Valette ne s'y doit obliger qu'à la dernière extrémité, & pour éviter les inconveniens qu'il croira pouvoir arriver s'il ne le faisoit pas. On voit bien que Richelieu accordoit les quatre millions avec grande répugnance. Il falloit à quelque prix que ce fût tirer d'intrigue son ami, & l'armée du Roi. Galas aiant épargné aux deux Cardinaux l'embarras d'une négociation épineuse, & fourni lui-même l'expedient que Richelieu recommandoit à la Valette de chercher, afin de repasser le Rhin & de mettre l'armée de France en seureté, le Ministre écrivit de la sorte à son confrére. *Quand on vous a donné pouvoir de promettre au Duc de Weymar jusques à la somme de quatre millions, cela s'est fait parce qu'on voioit l'extrême péril où vous étez, s'il vous eût abandonné, & qu'on ne vouloit rien omettre de ce qui sembloit capable de vous sauver. Maintenant, on veut bien entretenir au Duc de Weymar les troupes qu'il mettra effectivement en campagne. Mais on sait bien qu'il n'y peut avoir six mille chevaux & douze mille hommes de pied. Si le Roi emploioit mal à propos une partie si considerable de son argent, il n'auroit pas de quoi entretenir le corps de François, sans lequel le Duc Bernard ne sauroit rien faire.* Il fallut enfin revenir aux quatre millions, malgré l'extrême répugnance de Richelieu. Le Saxon fut plus habile que lui. Disons auparavant quelque chose de la retraite de la Valette en Lorraine. 1635.

Un

1635. Un Autur prétend qu'elle lui fut *avantageuse* ou du moins *honorable*. Le premier, on en convient. Il se sauva, & ramena une partie de son armée. Le second, il y a quelques raisons d'en douter. Le Maréchal de Bassompierre étoit homme du métier. Nous pouvons nous en rapporter à lui.

Galas oblige le Duc de Weymar & le Cardinal de la Valette à repasser le Rhin, & à se retirer promptement à Metz.

Galas, dit-il, *aiant renforcé son armée des garnisons voisines, & des troupes emploiées au blocus de Manheim qui se rendit en même temps, prend la resolution de couper le retour & le chemin des vivres à la nôtre. Le 20. Septembre, il commande à trois milles Croates de passer le Rhin, & se prépare à les suivre avec le reste de son armée. Le Duc de Weymar & le Cardinal de la Valette avertis du dessein de Galas, se crurent perdus, s'il se mettoit entre la France & eux. Ils laissent les malades à Maïence, & aiant trousſé bagage, ils passent le Rhin pour s'en retourner. Les Croates rencontrent nôtre armée déjà passée, la chargent, puis lâchent le pied selon leur coutume, & disparoissent. Nos gens ravis croioient avoir défait l'armée de Galas. La rencontre de treize petites piéces de campagne qu'un cheval auroit pu traîner, les confirma dans cette agréable pensée. Ils se réjouissoient déja de leur heureux retour, comme d'une chose assurée, quand à quatre heures de là, ils se voient chargés derechef par les mêmes Croates, qui les harcelent & ne les quittent qu'à six lieues de Metz, tuant tout ce qui demeuroit derriére, ou ne gardoit pas bien son ordre. Nous perdimes huit piéces de canon, presque tout le bagage de l'armée, & ceux qui ne purent suivre durant une marche de trente-six heures, sans loger, ni*

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. chap. 13. & 14 Mémoires pour servir à l'Histoire du Maréchal de Guebriant. L. I. Chap. 9.

ni repaître, & avec mille autres incommodités. Galas qui suivoit nos Généraux, les manqua de six heures. Sans cela toute l'armée auroit été infailliblement perduë. 1635. 10 & 11. *Journal de Bassompierre.*

Trois Auteurs Italiens parlent comme le Maréchal. L'Histoire de la République de Véniſe, dit rondement que la retraite fut regardée comme *une véritable défaite* & que les François y perdirent neuf canons, & un grand nombre de gens. Une autre prétend que dans le conſeil de guerre, les principaux Officiers François furent d'avis de ſe ſauver le mieux qu'on pourroit avec la cavalerie, & de laiſſer là l'infanterie: ſentiment, ajoute-il auquel Bernard s'oppoſa fortement. Enfin, le troiſiéme rapporte que les deux Généraux des Confédérés, ne ramenérent avec eux que huit mille hommes de pied, cinq mille chevaux, & mille carabins: trop heureux d'avoir évité Galas par des chemins où une armée ne paſſa jamais. Il les ſuivoit avec quinze mille hommes de pied, huit mille chevaux, & ſix mille Croates ou dragons. Dès que la Valette eſt de retour à Metz, Richelieu le félicite de ſa glorieuſe retraite, & de ce qu'il a *battu les ennemis.* Le Roi fort content, l'invite honnêtement à le venir trouver à S. Michel. Sa Majeſté y étoit alors. Elle vouloit ſavoir de la bouche même de ſon Général que Richelieu regardoit encore, au rapport de Bullion, comme *le ſeul homme en France ſur qui on pût jetter les yeux pour la conduite des armées*, l'état véritable des affaires, & *prendre avec lui les reſolutions les plus avantageuſes* au ſervice de Louïs. Je trouve dans une lettre du

Mercure François. 1635. *Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. VII. Grotii Epiſtola paſſim.* 1635. *Nani Hiſtoria Veneta L. X.* 1635. *Hiſtoria di Gualdo Priorat. Part. I. L. X. Vittorio Siri Mémorie Recondite Tom. VIII.* Pag 336. 337. 338.

Ma-

1635. Maréchal de Châtillon au Prince d'Orange, sur quoi ces complimens qui doivent certainement nous surprendre, pouvoient être fondés. *Le Roi*, dit-il, *a reçu des nouvelles de la retraite de l'armée de Mr. le Cardinal de la Valette. A son retour, elle a rencontré une bonne partie des troupes de Galas. Il y a eu un grand combat. Les Imperiaux ont perdu quelques cornettes de cavalerie, que M. le Cardinal de la Valette a envoiées au Roi. De fort braves gens sont morts de nôtre côté. On regrette entr'autres la perte de Mouï & de Cahusac Lieutenans de la compagnie des gendarmes & de celle des chevaux-legers de M. le Cardinal Duc de Richelieu. Nous ne savons pas encore toutes les particularités de cette action. Le premier courier nous les aprendra. M. le Duc de Weymar a passé le Rhin conjointement avec M. le Cardinal de la Valette. Ils se sont venus rafraichir aux environs de Vaudrevange à cinq lieuës de Metz. On apprehende que cette retraite ne fasse perdre Maience & ce qui reste dans le Palatinat.*

L'Historien du Maréchal de Guébriant les a-t-il mieux sûës qu'aucun autre, ces particularités de *la belle retraite?* Je n'en répons pas. Rapportons-les cependant sur sa bonne foi. Il mériteroit d'être mis au nombre des Auteurs exacts & judicieux, si semblable aux autres François, il ne diminuoit les avantages des ennemis, ne relevoit trop ceux de sa nation, & ne dissimuloit leurs pertes. *L'espérance de la jonction des Hessiens étant évanouïe*, dit-il, *& nôtre armée qui s'affoiblissoit à vûe d'œil par la mortalité des hommes & des chevaux, n'aiant plus que pour quatre jours de vi-*

vivres, les Généraux resolurent au Conseil de guerre de s'aller rafraichir en Lorraine. L'armée repasse le Rhin le 15. Septembre, & arrive à Kreutzenac le 18. toujours suivie par celle de Galas qui passa au pont de Wormes. Le jeune Coloredo devança avec huit régimens de cavalerie Hongroise & quelques autres troupes Allemandes. Il se mit en bataille devant nôtre avant-garde le 20. Septembre à une lieuë de Messenheim, pour s'opposer à nôtre retraite, & pour nous amuser en attendant l'arrivée de toutes les troupes Impériales. Nous fûmes d'abord saluës par une simple escarmouche, pendant qu'on avançoit treize piéces de campagne derriere son escadron. Mais le Duc de Weymar les repoussa si bravement avec sa cavalerie, qu'il les contraignit à faire caracole. Le Comte de Guébriant qui ce jour-là commandoit les gardes & les volontaires, s'avance incontinent pour soutenir le Duc. Les Impériaux enfoncés prennent la fuite dans une si grande confusion, que plusieurs se vont noier dans la riviere. Les fuiards qui se sauvent dans le camp, y causent une si furieuse alarme, que Galas l'épée & le pistolet à la main, ne put les renvoier à la charge. Nous gagnâmes tout le canon & un fort grand nombre de chevaux. 1635.

Cette action où l'Auteur nous représente huit régimens Imperiaux défaits, n'est autre que la premiere escarmouche des trois mille Croates, dont parle Bassompierre. Tout ce canon pris, se réduit à quelques *petites piéces de campagne qu'un cheval pouvoit traîner*, dit le Maréchal. Suivons l'Historien de Guébriant. *La famine pressant de plus en plus nos gens, & le Général Galas toûjours à*

leurs

1635. *leurs trouſſes, les obligeant à marcher ſerrés & en ordre de bataille, nos Généraux reſolurent de prendre une route plus facile*, l'Auteur devoit dire plus ſûre, *vers Obersheim. Et afin que le grand nombre de chariots de bagage ne pût retarder la marche, on ordonna de les abandonner avec toutes les hardes inutiles. Ils furent brûlés à la reſerve de ſix cens charettes vuides. Le Duc de Weymar s'en vouloit ſervir pour un ſtratagême qui lui réüſſit. Il les envoie du côte d'Obenviller ſous la conduite du Colonel Ohm. Les ennemis croiant que nôtre armée ſuivroit, prenent le même chemin, & marchent vainement après ce prétendu bagage. Cependant nos gens tournent à droite par un autre endroit à travers les montagnes, & arrivent à Birkenfeld auparavant que les ennemis connoiſſent leur deſſein.* Tout ceci a plus l'air d'une fuite précipitée que d'une *belle retraite.* On y voit agir le Duc Bernard de la tête & de la main. Le Comte de Guiche & le Vicomte de Turenne Maréchaux de Camp ſignalent leur valeur. Pour ce qui eſt de la Valette ce *ſage & prévoiant Capitaine, ce ſeul homme capable de commander déſormais les armées* de France, je trouve par tout un profond ſilence ſur ſon chapitre. On nous dit ſeulement qu'il fut d'avis d'abandonner l'artillerie pour fuir plus vîte. Les complimens qu'il reçut de la part de Richelieu & de ſes confidens, ſont les uniques monumens qui nous reſtent de la valeur & de la prudence d'un ſi excellent Général en cette occaſion.

L'Auteur Italien qui prétend que les principaux Officiers François propoſerent d'aban-

bandonner l'infanterie, & de la laisser revenir le mieux qu'elle pourroit, s'est apparemment trompé. Il prend l'artillerie pour l'infanterie. La suite du récit de l'Historien de Guébriant le fait voir. *On delibera sur l'artillerie*, ajoute-t-il. *Les chevaux qui avoient toujours travaillé, manquoient de force & de fourage. Au lieu d'être soulagés, ils portoient la peine de ceux qui mouroient au collier. On considera qu'ils ne pourroient continuer jusques au bout de la marche, & qu'il étoit plus à propos d'abandonner l'artillerie pour devancer l'ennemi, que d'attendre qu'il nous eût joints de plus près. Le Duc de Weymar fut de cet avis, & le Cardinal de la Valette en demeura d'accord avec les autres Officiers. Il n'y eut que les gardes, les gensdarmes du Roi & les Suisses qui remontrérent que la conquête du canon donneroit aux ennemis, l'audace de se vanter d'avoir remporté la victoire. Ils vouloient mourir pour le défendre, comme si leur réputation y étoit plus interessée que celle des autres. Le Comte de Guébriant en demanda la conduite, & promit de périr avant que de le perdre. Il offrit en son nom & à celui de ses compagnons, de donner leurs chevaux pour le tirer, & de le faire traîner par des fantassins à la manière des Suédois dans le besoin. Ses sentimens furent loués; mais il ne furent pas suivis. On resolut seulement de laisser marcher l'artillerie comme elle pourroit derrière l'armée, au hazard de la perdre, ou de la sauver; n'étant pas vraisemblable de la conserver avec moins de quinze mille hommes fatigués, contr'une armée de trente-cinq mille bien rafraichis. Galas en trouva quelques piéces en* 1635.

son

1635. *son chemin, & se flatta si bien d'une entière victoire qu'il crut n'avoir plus qu'à venir promptement cueillir des lauriers.*

Cependant nos troupes passent la Saar; la cavalerie à gué; & l'infanterie sur un pont de bateaux que le Duc de Weymar fit dresser à son arrivée. Galas accourut peu après, ne put passer si-tôt, & ne joignit nôtre arrière-garde qu'à une demie heure de Boulas. Il détacha huit ou neuf régimens Impériaux & six autres de Croates & de dragons. Tous firent avec des cris épouvantables une grande décharge sur la queuë de nôtre arrière-garde. Le Comte de Guébriant qui faisoit alors la retraite avec un bon nombre de mousquetaires tirés des gardes & des autres corps, soutint vaillamment leur impétuosité, répondit à leurs hurlemens par le bruit de son escopéterie, donna tête baissée dans le gros des dragons, & acheva de les mettre en déroute. Les autres régimens engagés dans la mêlée soutinrent quelque temps assez opiniâtrement le front de nos gens. Mais ils furent contraints de prendre la fuite, laissant grand nombre de morts, sept cornettes, quantité de prisonniers & beaucoup de chevaux. Cet Auteur a son dictionnaire particulier. Se retirer avec autant de bonheur que de bravoure, à la vuë de cinq mille chevaux conduits par un Officier mal-habile & négligent, cela signifie chez lui, une *défaite de quinze régimens Impériaux.* On dit que l'infanterie Françoise fit aussi-bien en cette occasion, que la cavalerie Allemande commandée par Gotz se conduisit mal. Le Duc Bernard admira la valeur des François, & confessa n'avoir jamais vû combattre avec plus de joie & de cou-

courage. Ils perdirent moins de cent hommes, & les Impériaux trois cens. Mais il y eut de fort braves gens tués du côté des premiers. Richelieu *pleura* la mort de Mouï, de Cahusac, & de Londigni Officiers de ses gendarmes & de ses chevaux-légers. *Il m'est impossible*, dit-il à la Valette, *d'exprimer la joie que j'ai de vôtre retour. Elle seroit entiere sans la perte que j'ai faite. J'en suis affligé plus que je ne puis dire. Si je pouvois racheter ceux que je plains, je le ferois d'une partie de mon bien.* L'avantage ne fut pas grand, puisqu'il ne consola pas le Cardinal de la mort de deux Lieutenans & d'un Enseigne. 1635.

Le courage & la conduite du Comte de Guébriant furent loués, poursuit l'Auteur de sa Vie. *Il échauffa nos gens, & refroidit si fort l'ardeur des ennemis, que pendant les treize jours que dura le reste de notre marche, ils n'oserent plus s'approcher à la portée de nos mousquets. Galas changea le soin de nous poursuivre, en celui de se saisir des places de Vaudrevange. Denetz les défendit bravement pour favoriser nôtre retraite à S. Avau & à Sarbruck. Le Général de l'Empereur se campa sur la Saar, & nous lui renvoiâmes la famine & la misére qui nous accompagnerent depuis Maïence.* C'est de cette armée de Galas que quelqu'un a dit sous le nom de Richelieu, que par *la patience* des Généraux de Louïs, *la Lorraine vit périr cette année une des plus nombreuses armées que l'Empereur eût jamais mise sur pied.* Nous parlerons de cela, quand nous aurons rapporté le traité du Roi avec le Duc Bernard, le voiage de Sa Majesté en Lorraine,

1635. & ce que firent, ou plûtôt ce que ne firent pas les Maréchaux de Chaulnes & de Châtillon en Picardie. L'auteur dont je viens de transcrire le récit de la rétraite des Confédérés, remarque trois fautes dans la conduite de Galas, *qui servirent beaucoup à nôtre retraite*, dit-il. *La premiere de n'avoir pas attaqué nôtre armée dans ses quartiers près de Maïence avant sa jonction. Il le pouvoit faire en même temps, ou en plusieurs jours, à cause de la distance d'un endroit à l'autre. Le seconde, de n'avoir pas apporté l'ordre nécessaire pour rompre nôtre pont de Maïence. Galas l'entreprit à la vérité: mais ce fut avant la nuit, & à une demie lieuë de là. Les grenades mises dans les brulots firent leur effet trop tôt, & nos gens qui n'étoient pas encore retirés, eurent le loisir d'aller couper le pont, & de faire passage aux brulots. La troisiéme faute, ce fut de ne se saisir par des montagnes de Vaudrevange. Nous y devions nécessairement passer. Huit ou neuf cens hommes empêchoient nôtre rétraite, & arrêtoient nos troupes. Par ce moien, Galas auroit pû nous défaire facilement, ou ruiner nôtre armée.*

Traité entre le Roi & le Duc Bernard de Saxe Weymar.

Mémoires pour servir à l'histoire du Cardinal de Richelieu Tom. 1.

Nani Historia Veneta. L. X. 1635

Ce fut en vain que Richelieu se voulut défendre d'accorder les quatre millions que la Valette, selon le pouvoir qui lui en fut donné, fit espérer au Duc de Weymar. Il en falut venir-là. On avoit trop grand besoin de lui. Galas posté à l'entrée de la Lorraine, & en état de joindre le Duc Charles qui avoit sû y penétrer & s'y fortifier, causoit une fort grande inquiétude à Louïs & à son Ministre. La conjoncture ne pouvoit être plus favorable à Bernard. Soit que la Mai-

Maison d'Autriche interessée à le detacher de la France & de la Suéde, lui offrit véritablement des avantages considérables, soit qu'il eût l'adresse de le faire accroire à Richelieu, Ponica son intime confident, & son Agent à la Cour de France, ménagea si bien toutes choses que le Roi donna encore quelque chose de plus important que les quatre millions. Je parle de la cession de toute l'Alsace au Duc de Weymar, en y comprenant le bailliage de Haguenau. Ce fameux traité fut conclu & signé le 27. Octobre à S. Germain en Laïe par Bullion, Bouthillier, Servien & Ponica; les trois premiers Commissaires de Louïs nommés pour cette négociation, & le dernier nommé pareillement Commissaire député de Bernard avec pouvoir de traiter. Je ne sai si ce fut un effet du besoin que la Cour de France avoit de son maître, ou de la dexterité de Ponica: Mais enfin, il se conduisit si bien qu'en extorquant, pour ainsi dire, une somme d'argent, & une cession si considérables, il acquit l'estime & la bienveillance du Roi & de ses Ministres. Nous voions que Louïs le recommanda particulierement à Bernard, & fit prier le Duc d'accorder quelque gratification à Ponica. 1635. *Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 341.*

On disoit d'abord dans le traité, que Sa Majesté aiant toûjours la même inclination pour le rétablissement de la liberté Germanique, elle vouloit donner aux Villes, Princes, & Etats entrés en confedération avec elle, les moiens de se mettre en leur premiére vigueur, & de parvenir à une paix générale, dans laquelle ils pussent par l'intervention de Sa Majesté, récouvrer leurs droits

1635. & leurs priviléges. Après avoir loué Bernard, de ce que nonobstant la défection de la plûpart des Confédérés, qui avoient mieux aimé accepter les conditions d'un accommodement incertain & desavantageux, que d'attendre les suretés d'une paix générale & utile à tous les intereſſés, que Sa Majesté Très-Chrétienne leur vouloit procurer conjointement avec la Reine & la Couronne de Suéde, il n'avoit point ceſſé de soutenir par les armes la cauſe commune: Louïs déclaroit qu'en considération de la constance & du courage de ce Prince, il avoit resolu de lui continuer son assistance Roiale, & de le seconder dans le noble dessein de relever & de maintenir les justes prétentions des Confédérés. Tels étoient les principaux articles du traité. Que durant la guerre le Roi fourniroit quatre millions de livres par an au Duc. Que celui-ci entretiendroit six mille chevaux & douze mille hommes de pied effectifs pour le service de Sa Majesté. Que si dans un combat, ou par quelqu'accident sinistre, Bernard venoit à perdre son armée, ou une partie considerable de ses troupes, Louïs avanceroit sur les quatre millions de quoi en lever de nouvelles, jusques à la concurrence des dix-huit mille hommes stipulés. Que si le Duc ou quelques-uns de ses Officiers, étoient faits prisonniers par les ennemis, le Roi en auroit le même soin que d'un Général, & des autres Officiers de Sa Majesté. Qu'elle ne feroit aucun traité de paix sans y comprendre les Princes de la confédération, & particuliérement Bernard, ses Officiers, & ses soldats, dont

Louïs

Louïs obtiendroit le retablissement dans leurs biens, dans leurs Etats, & dans leur liberté. Enfin, que le Duc s'obligeoit tant pour lui, que pour les Princes qui demeuroient dans la confédération, ou qui s'y joindroient, de n'entendre à aucun accommodement, sans l'intervention, & le consentement de Sa Majesté. 1635.

La cession de l'Alsace fut un des trois articles secrets ajoutés au traité. Voici le premier. Que l'armée du Duc devant être desormais entretenuë aux dépens du Roi, Bernard la commanderoit sous l'autorité de Sa Majesté, qu'il serviroit envers tous & contre tous, quelqu'ordre qu'il pût recevoir au contraire, & que son armée seroit emploiée aux entrepriſes que Louïs desireroit. Le Duc se reservoit pourtant la Direction de toutes les actions de guerre, qu'il pouvoit resoudre & exécuter comme il le jugeroit à propos pour le bien de la cause commune, par l'avis & le conseil de ceux qui résideroient près de lui, de la part du Roi & des Princes confederés. Que lors qu'il seroit question de passer le Rhin, d'entrer dans un nouveau païs, & d'entreprendre quelque siége important, Bernard en donneroit premiérement avis à Sa Majesté, & recevroit ses ordres, afin qu'elle y pût ajuster ses autres desseins. Le second article portoit, que durant la guerre présente le Duc prendroit par préference sur les quatre millions, la somme de deux cens mille livres pour son entretien particulier, & que dès le jour de la signature du traité, Louïs assureroit à Bernard durant sa vie cinquante mille li-

1635. vres de pension annuelle. *Outre ce que dessus*, disoit-on dans le troisiéme article, *Sa Majesté donne & délaisse au Sieur Duc le Landgraviat d'Alsace, y compris le bailliage de Haguenau, tenu à présent par les armes du Roi, pour en jouir sous le titre de Landgrave d'Alsace, avec tous les droits qui ont appartenu ci-devant à la Maison d'Autriche dans cette province; à la charge d'y conserver sans aucun trouble l'exercice de la Religion Catholique, ès personnes & les biens des Ecclésiastiques dans tous leurs privileges. Et au cas qu'on en vienne à un traité de paix, Sa Majesté promet de faire tout son possible pour conserver au Sieur Duc la jouissance de l'Alsace, & de toutes les donations qui lui ont été faites par la Couronne de Suéde, ou de lui en obtenir une recompense convenable, dont il puisse être content.*

Voiage du Roi en Lorraine.

Tout cela ne se conclut qu'après le retour du voiage de Sa Majesté en Lorraine, qui fit plus d'éclat que de bien. Chagrine de ce que les grands projets dont Richelieu l'avoit entretenuë, échouérent dans les Païs-Bas, & inquiéte du succès de l'expedition du Cardinal de la Valette au-delà du Rhin, elle résolut de s'avancer vers la frontiére de Champagne & de passer même en Lorraine. Le Duc Charles profitant de l'affoiblissement de l'armée du Maréchal de la Force pour grossir celle de la Valette, y faisoit des progrès considerables avec un corps de troupes qui s'augmenta beaucoup par les renforts qui lui vinrent de plusieurs endroits. La Princesse de Phaltzbourg, comme une *nouvelle Amazone*, dit Grotius, en amena un

elle-

elle-même à son frere. La Force representa inutilement que si on lui ôtoit ce qu'il avoit de meilleur, son armée ne seroit plus en état d'arrêter Charles, on n'eut aucun égard à ses remontrances. Richelieu ne pensoit qu'à fournir des troupes à son ami la Valette. Peu s'en falut que le Maréchal ne fût rappellé, sous prétexte que son grand âge le rendoit pesant & timide. Mais n'osant faire cette injustice criante à un vieux Officier de la Couronne, après de longs & importans services, Richelieu resolut de lui donner seulement un adjoint. Le Duc d'Angoulême fut l'homme sur qui le Cardinal jetta la vuë. On ménage les Protestans au dehors, disoit fort bien Grotius; Et au dedans on leur ôte toute sorte de commandement, ou du moins on leur donne des surveillans & des directeurs. La Force n'étant pas en état de repousser le Duc de Lorraine, en faveur duquel la plus grande partie du païs se déclaroit, & qui emportoit facilement des villes bien-aises de retourner sous sa domination, Angoulême reçut ordre de s'avancer au plûtôt avec un régiment Irlandois, & d'aller joindre le Maréchal. Il n'y eut pas plus de concert & de bonne intelligence entre ces deux Généraux qu'entre les autres, & les affaires n'en allerent pas mieux. Cela n'est pas surprenant. Tout se régloit par Richelieu & par son Capucin. Le premier s'étoit fait depuis peu Surintendant Général des vivres, & laissoit mourir les armées de faim. L'autre croioit en savoir plus que les Maréchaux de France. S'il eût osé, il auroit pris le casque & endossé la cuirasse. 1635.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 15. 16. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Journal de Bassompierre. Tom. II. Mercure François. 1635. Grotii Epistolæ passim. 1635. Historie di Gualdo Priorato. Part. I. L. X. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 333. 334. 335. 339.

1635. Dans cet embarras des affaires d'Allemagne & de Lorraine on délibéra dans le Conseil du Roi, si Sa Majesté iroit se mettre, à la tête de l'arriere-ban convoqué, & de cinq mille Gentilshommes, dit-on, qui de bon gré ou autrement, servoient comme volontaires. Ils avoient tous ordre de marcher vers la Champagne. Soit que Richelieu qui eut cette année de si furieuses atteintes de ses hémorrhoïdes, qu'il y falut faire de grandes incisions, n'eût pas envie de voiager; soit qu'il craignît plus pour sa personne à l'armée, que dans ses maisons, où il se faisoit garder avec une extrême précaution; soit qu'il dissimulât ses véritables sentimens, de peur de se rendre responsable des accidens qui pouvoient arriver au Roi dans un voiage, ou dans un siége, soit enfin qu'il ne vît rien qui obligeât Louïs à marcher lui-même en personne, le Cardinal ne fut point d'avis que Sa Majesté s'avançât vers la frontiére de Champagne. *On a donné si bon ordre à tout*, dit-il, *que je n'apperçois pas qu'il y ait aucune nécessité que le Roi aille à l'armée. Je connois son courage & les nobles sentimens de son cœur. Mais cela me donne d'autant plus d'apprehension pour sa personne. Il l'expose trop librement, quand on ne le retient pas. Je ne puis avoir l'honneur de suivre Sa Majesté. La conjoncture présente des affaires ne me permet pas de m'éloigner de Paris. Une seule raison seroit capable de me porter à conseiller le voiage. C'est la profonde melancholie du Roi. Si les Médecins disent qu'il peut contribuer à la dissiper, & que sa santé s'altereroit autrement, il faudra bien le*

le laisser partir, quoique le bien de ses affaires demande qu'il demeure à Paris, & qu'il se repose de la conduite de l'armée sur de bons Généraux. La grande chaleur fort contraire à son temperament, n'est pas encore passée Quand il est à la guerre, il s'inquiéte extrémement. Les ennemis sont près de la frontiére, & nous n'avons pas encore des troupes assez nombreuses pour garder le Roi, & pour lui donner moien de repousser vigoureusement le Duc Charles & les Imperiaux. Cela sera dans peu de temps. Si Sa Majesté s'engage à présent, on ne manquera pas de crier qu'elle ne se peut tirer avec honneur des embarras où elle se trouvera. Quand le Roi est en campagne, il ne peut demeurer quinze jours dans le méme endroit sans s'y ennuier, & sans étre en danger de tomber malade. Un pareil malheur releveroit le courage des ennemis, & refroidiroit les alliés. Je ne voi donc aucune raison qui oblige Sa Majesté à marcher en personne, & je ne puis le lui conseiller. Si elle le veut absolument pour dissiper sa melancholie, & pour éviter une maladie qu'elle craint, il faudra consulter les Médecins. 1635.

Supposé que Richelieu ait véritablement opiné de la sorte dans le Conseil, nous devons croire que Louïs n'y étoit pas présent. Après quelques éloges donnés au courage de son maître, le Cardinal parle fort cavaliérement de lui.

Le Roi sembla d'abord changer de sentiment. Mais son inquiétude & son chagrin redoublérent si fort quelque temps après, que Richelieu & ses confidens, contre lesquels il se mettoit souvent en colére, & qu'il maltraitoit extraordinairement, resolu-

1635. rent à la fin de le laisser partir, & tâchérent de le contenter en lui promettant une armée nombreuse. On avoit ordonné la levée de douze mille Suisses, de six mille chevaux, & de vingt régimens François. *Le Roi*, dit Servien dans une lettre du 16 Août, *est encore incertain s'il s'avancera vers la frontière de Champagne. Il y a quelque apparence aujourd'hui qu'il s'y déterminera. Sa Majesté sera bien accompagnée. On fait état qu'il y aura vers la fin de ce mois à Châlons cinq mille Gentilshommes volontaires de ceux qui ont été mandés avec les Gouverneurs, sans compter ce qui pourra venir de l'arrière-ban.* Cette convocation extraordinaire de la Noblesse, n'est-elle pas une preuve évidente de l'embarras du Ministre, de l'épouvante jettée par les grandes armées de l'Empereur & par le mauvais succès de l'entreprise dans les Païs-Bas, enfin de la vérité des reproches de Marie de Médicis à Richelieu. *Le Roi*, dit le Cardinal à son ami la Valette, *a pris la resolution de s'en aller lui-même en Lorraine. Avant son départ, on fortifie Mrs. d'Angoulême & de la Force d'environ cinq mille Gentilshommes. Sa Majesté sera le 6. Septembre à S. Dizier avec quinze mille hommes de pied & trois mille chevaux. Elle s'avancera jusques à Metz pour vous épauler, si le Duc de Lorraine est chassé en ce temps-là. J'espére que tout ira bien.* Tel étoit le génie de ce politique. Il s'abattoit rarement dans l'adversité publique. *Les grandes affaires ont de grandes difficultés*, dit-il encore à la Valette vers la fin d'Octobre, après tant de projets échoués. *Mais avec l'aide de Dieu nous ne perdrons point courage. Un bon*

suc-

succès contre le Duc Charles nous auroit mis au dessus du vent. La chose étoit faisable, si on s'y fût pris autrement. 1635.

Louïs part enfin aux derniers jours du mois d'Août, acompagné du Comte de Soissons, de quelques Seigneurs, de Séguier Garde des sçeaux, de Bouthillier Surintendant des finances, & de Chavigni Secrétaire d'Etat. *M. de Bullion & moi*, dit Servien dans une lettre du 21. Août, *avons l'honneur & le contentement de demeurer auprès de Monseigneur le Cardinal.* L'expression est assez particuliere. Nous aurions pensé que ces deux Messieurs devoient être mortifiés de ne suivre pas Sa Majesté. Il n'en étoit pas ainsi du temps de Louïs XIII. On se trouvoit & plus content & plus honoré de demeurer aupres du Ministre, que d'accompagner le Roi. *Le rendés-vous de l'armée*, poursuit Servien, *est à S. Dizier. Toutes les troupes s'y avancent, & la plûpart sont arrivées. Je vous puis dire sans y ajouter, qu'avant le 20. du mois prochain, Sa Majesté aura plus de vingt-quatre mille hommes de pied François, douze mille Suisses, & six mille chevaux nouvellement levés en France, sans compter cinq mille Gentilshommes, dont le Roi prétend se servir jusques à ce que son armée soit assemblée. Je ne puis vous dire à quoi de si belles forces que Sa Majesté veut commander en personne, seront emploïées. Je croi que M. le Maréchal de la Force viendra servir près d'elle, & que Mrs. Duhallier, d'Arpajou, & de Cramail seront Maréchaux de Camp.* Elles se reduisirent à beaucoup moins, *ces belles forces.* L'armée que Louïs eut en effet, fut *emploïée* à prendre

1635. une bicoque. Fiez-vous après cela aux mémoires du temps. Qui ne croiroit sur une lettre si positive du Sécretaire d'etat pour la guerre au Cardinal de la Valette, que Servien n'avoit nul interêt de tromper, que le Roi alla véritablement en Lorraine à la tête d'une armée de trente-deux mille hommes de pied, & de onze mille chevaux, dont il y avoit cinq mille Gentilshommes?

On raisonna fort dans le monde sur ce que Richelieu ne suivoit pas son maître. Les uns disoient que les incisions qu'on lui avoit faites, n'étoient pas encore bien guéries. Les autres qu'il craignoit pour sa vie à l'armée où ses ennemis y pouvoient attenter plus facilement. Ceux-ci, que n'y aiant pas grande chose à entreprendre, il faisoit semblant de vouloir laisser au Roi toute la gloire de l'expedition. Ceux-là, que le Ministre prévoïoit que Sa Majesté ne trouvant pas sur la frontiére les *belles forces* dont il l'avoit amusée, s'en reviendroit bien-tôt. *Il est arrivé*, dit encore Servien dans la même lettre du 28. Août, *un accident qui m'épouvanteroit, si tout le monde ne savoit qu'il a toûjours été le préfage de quelque grand bonheur. Le Roi étant hier à la chasse dans sa petite brouëtte, le tonnere tomba si près de lui, qu'il renversa & blessa un peu le cocher qui étoit sur le derriere, où il se met toujours quand Sa Majesté tient les rênes des chevaux comme elle faisoit alors. Deux furent renversés sur le devant, aussi bien que deux valets de pied qui étoient à côté du Roi. Il n'a reçu aucune incommodité.*

Vous

Vous pouvez croire qu'on fait bien des discours sur cette avanture. Avec la grace de Dieu, nous en rendrons la suite heureuse. Ce mêlange de religion & de superstition a quelque chose de bizarre & de plaisant dans la bouche d'un Courtisan. C'est entre Monceaux & Treilleport que le tonnerre tomba si près du Roi. Bautru ce fameux diseur de bons mots, vint de la part de Richelieu faire des complimens à Sa Majesté. Soit qu'il fût l'auteur de l'interprétation du présage, soit que le Cardinal la lui eût suggérée, *il allegua fort à propos*, dit-on, *l'exemple de l'Empereur Auguste, qui eut un de ses gens tués du tonnerre près de sa litière, en marchant contre l'Espagne, dont il triompha peu de temps après.* Le Courtisan adulateur inféroit de là, que l'accident arrivé à Louïs, étoit de bon augure, & que *le Ciel sembloit mettre ses armes entre les mains de Sa Majesté pour exterminer les Espagnols, s'ils n'avoient bien-tôt recours à la clemence du Roi, au lieu de provoquer plus long-temps sa valeur.* Que d'extravagance dans cette flaterie de Bautru, ou peut-être du Ministre qui l'avoit dépêché! Grotius parle dans ses lettres à la Reine & au Chancelier de Suéde, du tonnerre tombé à la gauche de Louïs, & des bons augures qu'il en tiroit lui-même. Le savant Ambassadeur n'y ajoutoit pas grande foi. 1635.

Louïs se chagrine contre le Cardinal de Richelieu, & lui en demande humblement pardon.

La belle & curieuse recherche de Bautru n'empêcha pas que Sa Majesté ne se chagrinât un ou deux jours après contre Richelieu. Quelqu'un aiant rapporté que tous les chevaux necessaires à l'artillerie de l'armée, n'é-

1635. n'étoient pas encore arrivés, Louïs s'imagina que le Cardinal qui avoit été contraire au voiage de Lorraine, rompoit secrétement les mesures prises, afin que le Roi ne s'avançât pas au-delà de Monceaux. Dans le premier mouvement de colére il écrit à Richelieu un billet plein de reproches, peut-être de menaces, & s'en répent dès le lendemain. C'est dommage que nous ne l'aïons pas. On a seulement conservé une petite lettre, où Louis demande humblement pardon à son Ministre, & les deux réponses du Cardinal. Ces piéces sont curieuses. On y découvre la souplesse avec laquelle un Ministre artificieux ménage les caprices de son maître, & en même temps l'empire qu'il sut prendre sur cet esprit foible & timide. *Au commencement*, dit Richelieu en répondant au premier billet perdu, *je n'ai pas approuvé le voiage, à cause de l'incertitude de vôtre santé, & de cette impatience naturelle dont Vôtre Majesté veut bien s'accuser elle-même. Mais depuis que vous m'avez fait savoir par diverses personnes vôtre desir d'aller à l'armée, que vous me l'avez témoigné vous-même, & que vous m'avez assuré que vous êtes en fort bonne disposition, & que bien loin de recevoir quelque préjudice du voiage, le déplaisir de demeurer à Paris, ou aux environs, altereroit plûtôt vôtre santé, j'ai consenti de fort bon cœur à ce que vous souhaitiez. Je reconnois même que si Vôtre Majesté se peut garantir de ses ennuis & de ses inquiétudes ordinaires, le voiage sera fort avantageux à vos affaires. Tel est mon sentiment. Au lieu de vous arrêter, je vous exhorte à vous avancer vers la frontiére, puis-*

Recueil des lettres du Cardinal de Richelieu. Lettre 215. & les suivantes. Mémoires là même. Pag. 265. 266. Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. II. Pag. 788. 789. 791. 792. 793.

puisque le voïage a été publié par vôtre ordre dans Paris, dans les provinces, & dans vos armées. 1635.

Après cela, Vôtre Majesté voudra bien permettre à un ancien serviteur & fidele confident, de lui remontrer avec le respect dû à un maître, que si elle s'accoutume à penser que les intentions de ses plus dévouées créatures ne sont pas telles qu'on les lui represente, on aprehendera tellement vos soupçons à l'avenir, qu'il sera difficile de vous servir aussi utilement qu'on le desire. Je puis répondre à Vôtre Majesté, que la liberté qu'elle donne à ses serviteurs, fait qu'ils lui disent librement ce qu'ils croient plus avantageux à son service. Comme ils tâcheront de vous agréer dans toutes les choses indifferentes, leur complaisance n'ira pas aussi jusques à vouloir faire ce qui vous pourroit être préjudiciable. Je vous conjure au nom de Dieu de continuer gaïement vôtre voïage, & de ne vous fâcher pas si mille choses peu importantes ne sont pas exécutées au temps & au point que vous le desirerez. Il n'y a que Dieu qui puisse prévenir tous les inconveniens. Je supplie encore très-humblement Vôtre Majesté, d'être bien persuadée, que telle que puisse être son humeur, rien ne sera jamais capable de fâcher, ou de dégoûter une personne qui est plus à vous qu'à soi-même, & qui aura toûjours plus d'ardeur à vous complaire & à vous servir, qu'à conserver sa propre vie. Que cette lettre est finement tournée! Qu'elle prouve bien la dépendance de Louïs au regard de son Ministre! Le bon Prince se laissoit conduire par Richelieu, comme un écolier par son maître.

Le

1635. Le Cardinal y paroit fort content, & fort tranquille. N'avoit-il pas déja reçu le second billet du Roi, quoiqu'il n'en fasse pas semblant? *Mon Cousin*, y disoit Sa Majesté, *je suis au desespoir de la promptitude que j'eus hier à vous écrire le billet sur le sujet de mon voiage. Je vous prie de le vouloir brûler, & d'oublier en même temps ce qu'il contenoit. Croiez que comme je n'ai pas eu dessein de vous fâcher en rien, je n'aurai jamais d'autre pensée que de suivre ponctuellement vos bons avis en toutes choses. Je vous prie encore une fois d'oublier .....* Il y avoit apparamment ici quelques termes d'une trop grande soumission, & indignes de la Majesté du Souverain. On n'a pas jugé à propos de le publier. *Ecrivez-moi par ce porteur*, ajoûtoit Louïs, *que vous n'y pensez plus. Cela me mettra l'esprit en repos. Soiez assuré que je ne serai point content, jusques à ce que je vous puisse témoigner encore l'extrême affection que j'ai pour vous. Elle durera jusques à la mort.* Richelieu répondit à ce second billet aussi délicatement qu'au premier. *Je n'ai garde*, dit-il, *d'oublier la lettre qu'il vous plût de m'écrire hier. Je proteste à Vôtre Majesté que je n'y ai pas pensé; c'est-à-dire que je n'ai été aucunement fâché de ce qui étoit dedans. Continuez, s'il vous plait, de me découvrir vos divers sentimens, & je continuerai aussi de vous déclarer librement les miens sur le bien de vôtre service. Ce qui m'a porté à m'opposer d'abord au voiage, c'est la connoissance que j'ai de vôtre temperament. Il vient de la nature, & ne dépend pas absolument de vous. L'ardent desir que vous témoignez d'acquerir en-*

encore de l'honneur & de la gloire par les armes, m'a fait consentir à un dessein digne de vous. J'y applaudis. Mais depuis que j'ai vu la dépêche de M. de Vaubecour, je croi qu'il faut differer vôtre depart, jusques à ce qu'on ait nettoié S. Michel, & que vos troupes soient amassées. Il est impossible que divers changement n'arrivent aux projets formés dans la guerre. On y doit prendre des résolutions sur le champ, selon les divers mouvemens de l'ennemi. 1635.

En certaines conjonctures, on avance plus par la patience que par les combats. De là vient que la Nation Françoise naturellement impatiente, paroit à tout le monde moins propre à la guerre, que celles qui moins vives, ont plus de pesanteur & moins d'inquiétude. Je supplie Vôtre Majesté au nom de Dieu, de ne s'ennuier point, de ne se fâcher jamais contr'elle-même, & de croire que ses serviteurs ne se peuvent chagriner de quelques promptitudes qu'elle a. Je me sens extraordinairement obligé de ce qu'il vous a plû m'écrire sur la derniére qui vous est arrivée. Si Votre Majesté m'avoit outragé, ce qu'elle ne fit jamais par sa bonté, les termes de sa lettre sont si obligeans, que la satisfaction, s'il est permis d'user de ces mots en parlant d'un grand Roi, surpasseroit de beaucoup l'offense. La lettre dont vous vous plaignez, ne bleſſe vos serviteurs en aucune maniere, & la derniere les oblige extrêmement. Ce petit incident découvre admirablement bien l'inégalité de l'humeur & de l'esprit du Prince dont j'écris l'Histoire. Elle étoit si grande que Richelieu avouoit franchement, que cela l'em-

1635. l'embaraſſoit infiniment plus que les affaires les plus épineuſes de ſon miniſtére. Il eſt certain qu'il en a été ſouvent déconcerté.

Les ennemis ſecrets du Cardinal s'étant apperçus dans ce voiage que le Roi paroiſſoit quelquefois aſſez mécontent de lui, entreprirent de profiter de ſon abſence, & tenterent de le perdre dans l'eſprit de Sa Majeſté. Mal informés de ce qui ſe paſſoit ſecrétement entr'elle & Richelieu, & des précautions que le prévoiant & delié Cardinal avoit ſu prendre, les pauvres gens ſe perdirent eux-mêmes. Après *la journée des duppes*, il extorqua fort habilement une promeſſe, que Louïs ne garda que trop exactement pour ceux qui voulurent dans la ſuite lui parler contre ſon Miniſtre. *Puis qu'il plait au Roi de ſe ſervir encore de moi dans ſes affaires*, dit Richelieu dans un mémoire préſenté à Sa Majeſté, après que Marie de Médicis eut éclaté contre lui, *je m'aſſure qu'il trouvera fort raiſonnable, la priére que je prens la liberté de lui faire: c'eſt de n'ajoûter aucune foi à tout ce que ceux qui ſe ſont déclarés mes ennemis en cette occaſion, lui pourront dire à mon préjudice. La raiſon veut qu'il leur ferme la bouche & qu'il ne leur ouvre pas ſes oreilles. Sa Majeſté conſiderera enſuite, s'il lui plait, qu'étant fort certain de n'avoir à l'avenir ni moins de zéle, ni moins de fidelité en ce qui regarde ſon ſervice, que j'en ai témoigné ci-devant, je ne dois plus rien craindre que les ſoupçons qui peuvent naître, & les fauſſes impreſſions qu'on peut donner de moi. Il ſera facile de diſſiper les uns, en les dé-*

découvrant dès leur naissance, & en les éclaircissant avant qu'ils se soient fortifiés.

Pour ce qui est des autres, il y a deux moiens d'empêcher le mal qu'elles peuvent causer. Le premier, c'est de fermer l'oreille. Je ne le demande pas, lorsque ceux qui voudront parler, ne seront pas mes ennemis déclarés. Il sembleroit que sous prétexte d'arrêter le cours des calomnies, je voudrois fermer toutes sortes de voies à la vérité. Le second moien consiste à ne recevoir aucun avis, que le Roi ne daigne me découvrir, afin d'en éclaircir la vérité: à cette condition que ceux qui rapporteront des choses importantes à l'Etat, seront récompensés, & que ceux qui imposeront des calomnies, seront châtiés. Le Roi ne se peut dispenser d'en user de la sorte. Autrement, il seroit impossible de le servir dans ses affaires. Ceux que Sa Majesté y emploie se font tant d'ennemis, dès qu'ils veulent remplir leurs devoirs, que s'il étoit permis de calomnier en secret, la malice & les artifices de la Cour ne permettroient pas à un Ange d'y subsister six mois. Le Roi est d'autant plus obligé à m'accorder ma demande, que je me soûmets à tel châtiment qu'il lui plaira, si lorsque Sa Majesté me découvrira quelqu'un qui m'aura voulu faire du mal, j'en ai d'autre ressentiment que celui qu'elle me prescrira elle-même.

J'ai encore à lui représenter que si elle veut maintenir son autorité, il faut avoir l'œil perpétuellement ouvert, & ne laisser pas échapper l'occasion de faire les choses absolument nécessaires pour cette fin. Autrement on se perdra infailliblement. Il en est de cette affaire comme d'une grande maladie qu'une seule medecine

n'em-

1635. *n'emporte pas, & qui ne peut-être guérie que par des remedes forts & souvent réiterés. Le Cardinal s'est perdu chez la Reine Mere, en ne déconcertant pas les cabales dès leur naissance. Pour se sauver on doit prendre le contrepied. Il vaut mieux faire trop que trop peu, pourvû que le trop n'aille qu'à éloigner de la Cour ceux qui paroissant capables d'y faire du mal, donneront sujet de croire qu'ils en ont la volonté. En faisant trop peu, on risque de se perdre. Et quand on fait quelque chose de trop qui ne blesse point la conscience, il n'en peut arriver aucun inconvénient, & on se met dans une entiére sûreté. Rien ne dissipe mieux les cabales qui se forment ensuite d'une autre qui a réüssi impunément, que la terreur & la crainte. Il ne faut pas attendre des preuves mathématiques d'une conspiration & d'une cabale. On ne les connoit ainsi que par l'événement. Alors il n'y a plus de remède. Il les faut toûjours prévoir par de fortes conjectures, & les prévenir par de prompts remedes.*

Je ne suis pas surpris qu'après de pareilles précautions auprès d'un Prince peu éclairé, & sujet à tout craindre au moindre rapport, la fortune de Richelieu n'ait jamais pu être depuis ébranlée. Quoiqu'il y ait des choses raisonnables & judicieuses dans son Mémoire, l'artifice en est si grossier que tout autre que Louïs XIII. s'en seroit apperçu. En mettant la Reine Mere, le Duc d'Orleans, & tous ceux qui leur demeurérent attachés au nombre de ses ennemis, le Cardinal exigeoit de son maître qu'il *fermât la bouche, & qu'il n'ouvrît pas ses oreilles* à sa mere, à son épouse, à son frere, à des Prin-

Princes du Sang, à un grand nombre de Seigneurs, aux Magistrats les plus éclairés & les plus intégres du Roiaume. Dire qu'il consent que Louïs écoute ceux qui ne se seront pas ouvertement déclarés contre son Ministre, c'est une illusion manifeste. Le Roi s'étant engagé à decouvrir au Cardinal même ceux qui donneroient des avis à son préjudice, dès qu'un homme bien intentionné venoit à parler selon ses lumiéres & sa conscience, les créatures que Richelieu avoit auprès de Roi, ne manquoient pas d'insinuer à Sa Majesté que le donneur d'avis étoit un ennemi du Cardinal, & un calomniateur; qu'il y avoit une puissante cabale formée contre le plus habile & le plus fidèle Ministre qui fut jamais, & qu'il falloit la dissiper au plûtôt. Prévenu qu'on ne doit pas attendre des *preuves mathématiques* d'une conspiration, qu'il est important de *l'étouffer dès sa naissance par de forts & prompts remedes, & qu'en ces occasions, il vaut mieux faire trop que trop peu*, Louïs chassoit incontinent de sa cour, & envoioit même en prison les prétendus ennemis de Richelieu. L'illusion n'est pas moins visible, quand le Cardinal promet qu'après que Sa Majesté lui aura découvert ceux qui donneront des avis secrets, il n'en aura pas d'autre ressentiment que celui qu'elle voudra prescire. Il suffisoit à Richelieu de connoître ceux qui n'approuvoient pas sa conduite, & qui reflechissoient contre en présence du Roi. Si Sa Majesté vouloit que le Cardinal dissimulât pour cette fois, & ne fit rien, il trouvoit bien-tôt un prétexte d'éloigner de la Cour, 1635.

1635. Cour, & de perdre même sans ressource les gens qui avoient osé parler. Tel fut un des grands artifices, dont cet habile scelerat se servit pour maintenir sa fortune, & pour engager son foible maître à n'écouter point les bons avis que ses plus proches parens, & ses plus fidèles serviteurs lui pourroient donner.

Prise de S. Mihel. Le coup de tonnerre ne fut fatal ni à l'Empereur, ni au Roi d'Espagne. Il s'en fallut beaucoup que les conquêtes de Louïs n'égalassent celles d'Auguste. On revint promptement à Paris après la prise d'une méchante place. Impatient du progrès que le Duc Charles secondé de la Noblesse du païs & favorisé de l'inclination du peuple, faisoit en Lorraine, le Roi résolut d'y aller lui-même. La Force trop foible pour tenir la campagne, se retranchoit près d'Epinal, & le Duc d'Angoulême envoïé par Richelieu, afin de remédier à la prétenduë lenteur du Maréchal, & de remettre les choses sur un meilleur pied, *demeuroit sans rien faire campé près de Luneville*, dit Bassompierre, *& laissoit piller son bagage à S. Nicolas. On lui enlevoit des convois considérables, & toute la Lorraine paioit contribution au Duc Charles. Sa Majesté ordonna au Duc d'Angoulême, de s'avancer à Becharat près de Rembervillers.* C'étoit afin d'observer Charles posté en cet endroit avec Jean de Wert, & de les y arrêter pendant que le Roi assiégeroit S. Mihel, où le Duc de Lorraine avoit mis deux mille hommes de garnison. *Les dernières nouvelles que nous avons reçuës du Roi*, écrivoit le Maréchal de Châtillon

Journal de Bassompierre. Tom. II. Mémoires de Beauvau. L. I. Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 16. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. & II. Mercure François. 1635. Historie di Gualdo Priorato.

tillonau Prince d'Orange le 5. Octobre, *sont datées du camp devant S. Mihel le 1. de ce mois. Il semble que ceux qui sont enfermés dans cette place, quoique mauvaise, veulent faire résistance & se défendre hardiment. On a commencé de loger du canon qui incommode fort les assiégés. M. de la Meilleraïe est auprès de Sa Majesté. Il y fait sa charge de Grand-Maître de l'artillerie avec sa chaleur & sa hardiesse accoutumées. On croit qu'aux premières nouvelles, nous aurons la reddition de la place. Elle sera, je croi, marquée de quelque châtiment exemplaire, à cause de l'opiniâtreté des assiégés, qui osent disputer une si mauvaise place contr'une armée que le Roi commande en personne. Le Duc de Lorraine est retranché à Rembervilliers, assisté de Jean de Wert. On croit leur armée forte de neuf à dix mille hommes de pied, & d'un pareil nombre de cavalerie. Mrs. d'Angoulême & de la Force n'ont pas moins de troupes pour leur tenir tête. Les Lorrains demeurent clos & couverts dans leurs retranchemens, & le Duc Charles n'ose hazarder un combat général. Ceux qui auront le plus de vivres à la fin, feront lâcher le pied aux autres. Les armées du Roi en manqueront moins apparemment. La Champagne, la Bourgogne, & les autres provinces leur en fourniront long-temps.* 1635.

Il y eut en effet une punition à la prise de St. Mihel. Mais n'étoit-elle point plus injuste qu'exemplaire? Un Auteur de la vie de Richelieu dit que la garnison fut obligée *de se rendre à discretion, & de souffrir le châtiment dû à leur témérité & à leur imprudence. Dix d'entr'eux aiant été pendus pour l'exem-*

Part. I. I. X. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 333. 334. &c.

1635. *l'exemple, le reſte des ſoldats fut envoié aux galeres.* Il y a là preſqu'autant de fautes que de mots. La garniſon ne ſe rendit point à diſcretion, & ſi quelques gens furent mis à mort, ce furent des habitans, ſous prétexte qu'ils avoient violé le ſerment de fidélité fait au Roi. On abuſa de la bonne foi, ou plûtôt de l'imprudente ſimplicité de Lénoncour Gouverneur de S. Mihel pour le Duc Charles. Le Marquis de Beauvau Lorrain & témoin oculaire de la déſolation de ſon païs, eſt plus croiable que cet Hiſtorien infidèle & flateur. *Le Roi*, dit Beauvau, *voulut aſſujettir entierement la Lorraine, afin que débaraſſé du ſoin d'en achever la conquéte, il pût emploïer ſes armes ailleurs. Sa Majeſté y retourne une ſeconde fois, & attaque en perſonne la ville de S. Mihel. Nonobſtant ſa foibleſſe, elle oſa ſoutenir le ſiége ſous la conduite du Marquis de Lénoncour qui en étoit Gouverneur, & qui avoit trouvé moien d'y faire couler un nombre aſſez conſidérable de gens de guerre. Sa réſiſtance opiniâtre ne ſervit qu'à le faire envoier à la Baſtille avec ſes principaux Officiers, & ſes pauvres ſoldats aux galéres. Réduit à la néceſſité de capituler, il ſe contenta d'inſérer ces mots dans ſon traité;* qu'ils ſortiroient tous la vie ſauve, *ſans y ajoûter la liberté. Grand exemple à ceux qui défendent des places! Il n'y a rien de plus captieux que les capitulations, lors qu'elles ne ſont pas bien expliquées, & qu'on traite avec un puiſſant Prince colere Ardent à contenter ſa vangeance & à établir ſon autorité par la crainte, il oublie les loix de la clémence & de la généroſité.* Ce recit de Beauvau eſt conforme

forme à une lettre du Cardinal au Roi. 1635.

Les ennemis de Richelieu tenterent durant ce siége de profiter de son absence. Il y eut une intrigue contre lui. Je ne sai si le Comte de Soissons n'en fut point. Son exil de la Cour, même après le retour du Roi à Paris, rend la chose assez vraisemblable. On dit qu'il reçut de grandes mortifications devant S. Mihel. Sa Majesté ne l'appella point au Conseil de guerre, & le Comte en témoigna hautement son chagrin. Le Cardinal avoit-il inspiré à Louïs de traiter de la sorte un Prince de son sang, dont le plus grand crime dans l'esprit de Richelieu, c'étoit le réfus constant & génereux d'épouser sa niéce Combalet? Quoiqu'il en soit de la part que Soissons put avoir à ce qui se trama contre le Ministre en Lorraine, & aux insinuations faites au Roi pour le lui rendre suspect, on met à la tête de l'intrigue le Comte de *Cramail*, ou de *Carmain*. Je lui donnerai le premier nom, puisque Richelieu & les Sécretaires d'Etat l'appellent ainsi. Cependant la Reine Mere & le Maréchal de Bassompierre le nomment *Carmain*. Ils devoient savoir l'un & l'autre le nom d'un ancien Courtisan. Peut-être qu'on lui donnoit indifféremment ces deux noms à la Cour. Ce Seigneur de la maison de Montluc entra fort avant dans les intrigues de la Princesse de Conti, & de la Comtesse du Fargis contre Richelieu. On le croioit même un des amans de celle-ci. Depuis la fameuse *journée des duppes*, il se racommoda en apparence avec le Cardinal, qui estimoit son mérite, & souhaitoit même de l'a-

Nouvelle intrigue contre le Cardinal de Richelieu, & retour du Roi à Paris.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 17. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Journal de Bassompierre. Tom. II. Grotius Epist. 470. 498. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 339. 340. Historie di Gualdo Priorato. Part. 1. L. X.

1635. voir pour ami, comme il le dit quelque part. De maniére que Cramail rentrant dans le ſervice, fut Maréchal de Camp dans l'armée du Roi au ſiége de S. Mihel.

Voici ce qui ſe trouve dans un jugement des Capitaines du temps dont j'écris l'hiſtoire, attribué à Richelieu, touchant ce Seigneur. *Le Comte de Cramail chaſſé de la Cour à cauſe de ſes cabales durant la régence de la Reine Mere, & rappellé à la priére du Cardinal, ne demeura pas deux mois dans l'emploi auprès du Roi; parce que Sa Majeſté réconnut elle-même ſes mauvais deſſeins.* Richelieu ne s'explique pas davantage dans une lettre à ſon ami la Valette. Il dit ſeulement que Cramail *étoit du nombre de ceux qui au lieu d'avancer les affaires du Roi, en déſiroient le ralentiſſement. Il y a beaucoup d'autres particularités fort mauvaiſes qui ne ſe peuvent écrire*, ajoute le Miniſtre. On voit dans une lettre de Chavigni Sécretaire d'Etat, que Cramail *parla aſſez ouvertement* contre le Cardinal, choſe qui lui déplut extrémement, quoique Son Eminence fût *douce & facile*, dit Chavigni. Il ſeroit mal aiſé de trouver des preuves de cette *douceur* & de cette *facilité* prétenduë de Richelieu, ſur tout au regard de ceux qui attaquoient ſa fortune. Dans la lettre de Marie de Médicis au Roi ſon fils rapportée ciderſſus, il eſt dit que Louïs aiant demandé avis à Cramail ſur le voiage que Sa Majeſté vouloit faire en Champagne & en Lorraine, le Comte lui remontra qu'*il n'y avoit point d'apparence qu'elle dût ſe trouver en perſonne à l'armée; que s'il ſe donnoit un combat, l'événement*

ment en seroit douteux, & qu'il valoit mieux qu'elle demeurât dans le cœur de son Roiaume que d'être obligée se retirer en désordre. La Reine Mere prétend que ce fut là tout le crime de Cramail. Mais il est certain qu'il dit à l'armée plusieurs choses contre Richelieu, & qu'il tâcha d'ouvrir les yeux au Roi sur le chapitre de son Ministre. C'est ce que Richelieu nomme de *mauvais desseins, & désirer le ralentissement des affaires de Sa Majesté.* 1635.

Un Auteur raconte que Cramail parla fortement contre la guerre, & qu'il avertit Louïs du danger auquel il se trouvoit exposé d'être enlevé par le Duc de Lorraine, à moins que Sa Majesté ne retournât promptement à S. Dizier. Jean de Wert après avoir fait reconnoître le quartier du Roi, étoit parti avec six mille chevaux dans le dessein de le surprendre. Un Historien de Richelieu donne un plus grand détail. *Le Comte de Cramail*, dit-il, *voulut se prévaloir de l'impatience du Roi, chagrin de ce que son expédition ne répondoit pas à ses espérances, & de l'éloignement du Cardinal qu'il tâcha de mettre mal dans l'esprit de Sa Majesté. Promptement averti de l'intrigue par le Roi même, Richelieu envoie ordre à Chavigni & à ses autres créatures d'empêcher adroitement l'effet de la mauvaise volonté de Cramail, en attendant qu'il puisse déconcerter par sa présence les projets du Comte. Il est certain que Cramail parla fort librement au Roi contre le Ministre. Mais on ne marque pas précisément les discours qu'il tint, ni ce qui le rendit criminel d'Etat. L'opinion la plus commune & la plus*

1635. *vraisemblable, c'est qu'il voulut insinuer à Sa Majesté, que le Cardinal jouissoit à son aise des plaisirs de la paix, & du délicieux séjour des plus belles maisons de campagne autour de Paris, tandis que le Roi commandoit ses armées en personne, & essuïoit sur la frontière toutes les fatigues & tous les périls de la guerre.* Grotius écrivant à Oxenstiern la nouvelle de l'empriſonnement de Cramail, & du banniſſement du Comte de Soiſſons hors de la Cour, aſſure que toute la Nobleſſe ſe plaignoit hautement, & que le Prince de Condé même parloit librement contre la guerre déclarée mal-à-propos à l'Eſpagne.

Après la priſe de S. Mihel, dit Baſſompierre, *le Roi donna une partie de ſon armée au Cardinal de la Valette. Elle devoit joindre les troupes ramenées d'Allemagne, & celles du Duc de Weymar. Le deſſein, c'étoit de repouſſer Galas au-delà du Rhin. Le reſte de l'armée de Sa Majeſté fut envoïé au Duc d'Angoulême, qui craignant d'être enfermé entre l'armée de Galas & celle du Duc de Lorraine, s'étoit avancé au Pont S. Vincent. Le Roi lui écrivit de ſe perdre, ou d'obliger le Duc Charles à retourner dans ſon ancien retranchement de Rembervilliers. Après ces ordres donnés Sa Majeſté tourne vers Paris & ſe rend à S. Germain le 22. Octobre.* Elle voulut paſſer par Ruël, & y conférer avec ſon Miniſtre ſur l'état des affaires préſentes, qu'elle laiſſoit fort embaraſſées en Lorraine, à cauſe des forces extraordinaires du Duc Charles & de Galas. Richelieu alla juſques à Nevilli au devant du Roi. On le reçoit fort bien, &

après

après l'avoir embrassé tendrement, on s'entretient long-temps avec lui. Louïs ne manqua pas selon sa bonne coutume de raconter tout ce que Cramail lui avoit dit. Richelieu va le lendemain à S. Germain à un grand Conseil. Le Comte fut arrêté ensuite par un Enseigne des gardes du corps, & conduit à la Bastille. Richelieu déclare le même jour au Comte de Soissons que Sa Majesté est extrémement irritée contre lui, & qu'il fera bien de s'absenter de la Cour. Soissons obéït. Content de faire sentir que son crédit augmente bien loin de diminuër, le Cardinal obtient peu de temps après le rappel du Comte, qui se racommode, ou fait semblant de se racommoder avec lui. Soissons eut alors le commandement de l'armée en Champagne. Il s'étoit plaint avec hauteur de ce que Sa Majesté retournoit de Lorraine à Paris, sans lui donner un emploi convenable à son rang. Les Gentilshommes volontaires, & ceux de l'arriere-ban s'en allérent chez eux dès que Louïs eut quité l'armée. La désertion étoit si grande parmi les troupes, que le Capucin Joseph écrivoit ainsi le 22. Octobre au Cardinal de la Valette. *Si les ennemis demeurent deux mois entre la Saar & la Seille, je croi que nos troupes suivront nôtre arriere-ban.* 1635.

Le Maréchal de Châtillon va commander en Picardie conjointement avec le Maréchal de Chaulnes.

Quoiqu'il s'en fallût beaucoup que les ennemis n'eussent d'aussi grandes forces sur les frontiéres des Païs-Bas, qu'en Lorraine, la Picardie n'étoit guéres moins allarmée que la Champagne, où les troupes de Galas firent des courses jusques à Langres. Depuis la levée du siége de Louvain, & la prise

1635. se du Fort de Skenk, un corps d'armée envoié par le Cardinal Infant, portoit le feu & la désolation assez avant dans la Picardie. Le Maréchal de Chaulnes Gouverneur de la Province trop foible pour repousser l'ennemi, étoit obligé de le laisser faire, & demandoit instamment du secours. On résolut de lui en donner & même un adjoint plus habile & plus expérimenté que ce Seigneur élevé par la faveur de Luïnes son frére à la dignité de Maréchal de France, sans avoir jamais été beaucoup à la guerre. Châtillon nouvellement arrivé des Païs-Bas, parut se présenter fort à propos pour cet emploi. *J'ai reçû ordre du Roi par la bouche de M. le Cardinal*, dit-il dans une lettre au Prince d'Orange du 5. Octobre, *de m'en aller commander son armée en Picardie, conjointement avec M. le Duc de Chaulnes, qui a en tête le Duc de Balançon & le Comte de Bucquoi. Avec trois mille chevaux & huit mille hommes de pied, ils désolent nôtre frontière, & brûlent beaucoup de villages. M. de Chaulnes n'aiant que mille ou douze cens chevaux & quelques régimens nouvellement levés aussi bien que sa cavalerie, se trouve fort embaraſſé, & n'a pu s'opposer jusques ici aux courses & aux ravages des ennemis. M. le Cardinal m'a promis d'augmenter cette armée de deux mille Allemands commandés par un brave homme qui servoit dans les troupes du Duc de Saxe, & de deux régimens Suisses de trois mille hommes chacun. La cavalerie sera pareillement renforcée & renduë complete jusques à deux mille cinq cens chevaux. Lors que ces troupes seront jointes à celles qui sont déja sur la frontière, j'espere d'ar-*

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. 1. Mercure François. 1633. Grotius Epist. 489. 498. 505. 510.

d'arrêter le cours des ravages. On pourra même par surprise, ou autrement, les faire reculer & obtenir quelqu'avantage sur eux, pourvû que vous occupiez tellement le Cardinal Infant, qu'il ne soit pas libre de venir vers nos frontières avec le gros de son armée. Châtillon avoit tort de compter sur les promesses de Richelieu. On ne lui pouvoit pas donner tant de troupes. Elles étoient trop nécessaires en Lorraine. Il eut même ordre d'y envoier quelques-uns des régimens qu'il trouva en Picardie. 1635.

Puisque le Maréchal raconte lui-même sa marche, dans une lettre à Servien Sécretaire d'Etat du 15. Octobre, il suffira d'en transcrire ici quelque chose. *Le lendemain de mon arrivée à Amiens*, dit-il, *je suis allé trouver M. le Duc de Chaulnes à Bettencour, Il y avoit donné rendez-vous à toutes les troupes qu'il a pu ramasser, sans dégarnir trop les places importantes de son gouvernement. Comné il étoit en bonne disposition, & résolu à s'approcher des ennemis, je ne l'ai point détourné de ce dessein. Nous partimes l'onziéme avec nôtre petite armée de trois mille hommes de pied François, & d'environ quatorze cens chevaux. On passa par Dourlens le long de la riviére d'Authie qui sépare l'Artois de la Picardie, & nous fimes un logement dans le païs ennemi. Depuis deux jours, nous sommes dans un village nommé Outrebois à deux lieuës d'Auchi-le-Château sur la même riviére. Les Croates ont été obligés de quitter les quartiers qu'ils avoient près d'ici sur la petite riviére de Canche, & de se retirer plus avant dans l'Artois entre Hesdin & Auchi-le-Château. Le Com-*

1635. *te de Fresingue s'est posté en cet endroit depuis quelque temps avec une partie de son infanterie. Il y a mis quarante compagnies qui font plus de trois mille hommes de pied, & semble s'y vouloir fortifier, afin de couvrir ce qui est derrière, & de nous incommoder entre Monstreuil & Abbeville, où le païs est fort étroit. M. de Chaulnes avoit grande envie de chasser les ennemis de cet endroit-là, & croioit la chose fort importante. On délibera deux ou trois fois si nous l'entreprendrions. M. de Vignoles & moi avons été d'avis qu'avec quatre mille hommes, il n'étoit pas possible d'en attaquer trois mille bien retranchés, & soutenus de toute leur cavalerie, & du reste du païs dont ils pouvoient être secourus. N'y aiant donc aucune apparence de former un pareil dessein, nous avons résolu de marcher demain, & de nous poser entre Abbeville & Auchi-le-Château pour empêcher les courses que les ennemis peuvent faire de ce côté-là, & pour donner moien à l'équipage du canon qui vient de nôtre armée des Païs-Bas, de passer sûrement de Monstreuil à Abbeville. Je prens un interêt particulier à la conservation de cette artillerie que nous avons gagnée à la bataille d'Avein.*

L'expedition de Chaulnes & de Châtillon se termina là. *Les troupes diminuent à vuë d'œil*, disent-ils dans une lettre écrite au Roi vers la fin d'Octobre, *& l'infanterie ne peut souffrir la rigueur des campemens dans une saison si avancée. Nous avons depuis quinze jours plus de huit cens malades dans les régimens François, & deux cens pour le moins dans cinq compagnies Allemandes qui commencent de former le corps d'un régiment. Le peu qu'il y avoit*

avoit de Noblesse volontaire s'est retiré, & M. de Villequier s'en est retourné à Bologne avec la cavalerie qu'il avoit amenée de son gouvernement. Reduits à trois mille hommes de pied, & à six ou sept cens chevaux tant bons que mauvais, nous ne pouvons plus tenir la campagne. Ce qui nous reste de troupes acheveroit de se ruiner, & les ennemis s'apercevroient de nôtre foiblesse. A entendre parler Richelieu, il devoit mettre par tout de nombreuses armées. Et ses vastes projets n'aboutissent vers la fin de la campagne qu'à se tenir sur la défensive, & à empêcher que les ennemis ne pénétrent dans le Roïaume. *Vôtre Majesté*, disoient Chaulnes & Châtillon à Louïs après trois semaines de marche, *nous permet de mettre, si nous le jugeons à propos, les troupes en garnison, & de les distribuer de telle manière, que les places du passage de la Somme soient si bien gardées que l'ennemi ne puisse prendre aucun avantage sur cette frontière.* Nonobstant les précautions de Louïs, les Espagnols passeront bien-tôt la Somme, avanceront dans la Picardie, & jetteront l'épouvante dans Paris. Le bon Prince s'imaginoit que Richelieu se donnoit de fort grands soins. Mais il se trompoit fort. *Incapable de supporter le travail*, dit Grotius à Oxenstiern, *le Cardinal se repose de tout sur son Moine, qui fait les choses fort legérement. Chavigni est court de tous côtés. Bouthillier son pere n'expedie rien & remet les affaires à un autre temps. Ceux qui manient les finances, ou qui sont chargés de ce qui regarde la guerre, croient ne devoir penser qu'à s'enrichir. On rend Richelieu responsable des fautes de ses* 1635.

1635. *créatures, & il tremble continuellement pour sa vie.* On ne pouvoit donner en peu de mots une plus juste idée du Ministére au temps dont j'écris l'Histoire.

La même dépêche des deux Maréchaux nous apprend que le but principal de Louïs, c'étoit de les envoier brûler des villages dans l'Artois. *Votre Majesté*, lui disent-ils, *nous a fait connoître par sa lettre du 18. Octobre, le désir qu'elle a que pour la satisfaction du public, & même pour sa justice, nous brûlions deux fois autant de villages dans le païs des ennemis, qu'ils en ont brûlé dans vôtre Roiaume, & que nous fassions publier en même temps que ce n'est qu'en revanche de leurs inhumanités, & que sans cela on n'auroit jamais pensé à faire la guerre d'une manière si éloignée du courage des François. Vôtre Majesté veut qu'après ces ravages faits, nous tâchions d'obliger les ennemis à convenir que les incendies cesseront, & que de part & d'autre on se fera une meilleure & plus honorable guerre.* On l'a bien oublié en nos jours ce *courage des François*, qui leur rendoit les incendies odieux. Si Louïs XIII. ordonne ici à ses Officiers de brûler, ce n'est que pour arrêter l'inhumanité des Espagnols, qui commencerent les premiers à mettre le feu aux villages. Plût à Dieu que son Fils eût suivi ces justes sentimens. Vous subsisteriez encore, anciennes & florissantes villes d'Allemagne. Vous seriez habités, riches & nombreux villages le long du Rhin & de la Moselle. Vous auriez été mieux cultivées, belles & fertiles campagnes du Palatinat & de l'Electorat de Tréves, au lieu que vous vous ressentirez peut-

peut-être plus d'un siécle, des ordres que Louïs XIV. & son barbare Ministre ont donnés contre vous. Les Maréchaux de Chaulnes & de Châtillon n'eurent garde d'obéïr d'abord au commandement de leur maître, quoiqu'il parût juste & raisonnable. Ils s'en défendirent, & de peur de passer pour des incendiaires, ils remontrérent à Louïs que les ennemis n'avoient pas tant fait de mal qu'on le lui avoit raporté, & que leurs Officiers desavouoient les inhumanités commises, & offroient de faire autrement la guerre. Qu'il s'en faut bien que le misérable Melac & les autres Officiers de Louïs XIV. n'aient été si généreux & si justes? Ravis du moins en apparence, d'être les exécuteurs des ordres que Louvois leur envoioit, ils prénoient gaiement le flambeau à la main, & portoient par tout le feu & la désolation, sans considérer que l'honneur & la conscience ne leur permettoient pas de se rendre les ministres d'une barbarie si contraire, je ne dis pas au Christianisme, mais au droit des gens & aux premiers sentimens de l'humanité. 1635.

La grande affaire de la Cour de France, c'étoit d'obliger le Duc Charles à sortir de la Lorraine, & le Comte de Galas Général de l'Empereur à repasser le Rhin. Le Cardinal de la Valette en fut principalement chargé. On lui donna une si grande autorité, que le Duc d'Angoulême & le Maréchal de la Force n'aprenoient que de lui les volontés du Roi. C'étoit par son Canal que les ordres de Sa Majesté leur venoient, quoiqu'ils fussent tous trois également Lieutenans Gé-

Le Duc Bernard de Weymar, le Cardinal de la Valette, le Duc d'Angoulême, & le Maréchal de la Forces'assemblent à Nanci pour con-

1635. Généraux de l'armée de France, & qu'en cette qualité, la Valette Officier de nouvelle création, dût être leur inférieur. Mais tout cédoit alors à la dignité de Cardinal, & au crédit du Miniſtre. *Nous ſommes revenus à Luneville*, diſoit la Force à la Valette dans une lettre du 6. Octobre, *& nous attendons les ordres de Sa Majeſté. Le Duc Charles demeure toûjours dans ſes retranchemens de Rembervilliers. Son armée commence fort à patir. Nous avons avis par divers endroits qu'il en doit partir aujourd'hui, ou demain. Mais on ne ſait pas encore quelle route il prendra. Si Sa Majeſté trouve bon qu'on rallie ſes forces, je croi qu'il ſera bien facile de repouſſer Galas. Il eſt important à mon avis, d'y penſer au-plûtôt, & d'empêcher qu'il ne s'établiſſe ſur la Saar. Autrement il ſera mal-aiſé de l'en chaſſer, & il pourra prendre de grands avantages. Vôtre Eminence en peut mieux juger qu'aucun autre, & ſavoir les volontés de Sa Majeſté.* C'eſt ainſi qu'un vieux Officier de la Couronne, Proteſtant, plioit devant un Cardinal, lui donnoit du *Monſeigneur*, & recevoit ſes ordres en quelque maniére ſur ce qui concernoit la guerre.

venir ſur les moiens de repouſſer le Duc de Lorraine, & Galas Général de l'Empereur.

Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. Grotii Epiſtolæ paſſim ad finem anni 1635.

La diſette des fourages aiant obligé le Duc d'Angoulême & le Maréchal de la Force à quitter leur camp de Luneville & à ſe retirer dans S. Nicolas, le Roi en fût d'autant plus mécontent que Galas joignit le Duc Charles, après avoir emporté Sarbruck & Deux-Ponts. La Cour de France en fut effraiée. Le Général de l'Empereur amenoit avec lui dix-huit mille hommes de pied & ſeize mille chevaux. Pour ar-

arrêter une armée formidable qui se préparoit à prendre des quartiers d'hiver en Lorraine, & peut-être en Champagne, on resolut que les troupes du Cardinal de la Valette renforcées de celles que le Roi avoit au siége de S. Mihel, se joindroient à l'armée du Duc Bernard de Weymar, & à ce qui restoit au Duc d'Angoulême & au Maréchal de la Force, après la retraite des Gentilshommes de l'arriére-ban & des autres qui étoient venus servir en qualité de volontaires. Ces quatre Généraux se donnent incontinent *rendés-vous* à Nanci, conférent sur les moiens d'opposer une digue à un nouveau torrent, dont l'inondation pouvoit se répandre bien avant dans la France, & attendent les ordres qu'il plaira au Roi de leur envoier. 1635.

On ne sera pas fâché de voir ici les raisonnemens & les projets que le Pere Joseph faisoit dans une de ses lettres à la Valette, avant la jonction du Duc Charles & de Galas. *Que vous vous soiez demêlé de la sorte*, disoit le Capucin au Cardinal, *après vous être trouvé dans la nécessité de faire un long chemin, & de revenir sans avoir de quoi subsister, ce n'est pas tant un effet du bonheur, que du courage & de la sagesse de Vôtre Eminence.* Je ne puis lire sans indignation les louanges que ce Moine, & les autres confidens de Richelieu, donnent à la Valette sur sa retraite, ou plûtôt sur sa fuite précipitée. Le Maréchal de Châtillon en parle avec plus de justesse, & peut-être encore avec trop de ménagement, dans une lettre à Sommersdick confident du Prince d'Orange. *Je trouvai*, dit-il, *M. le Cardinal fort picqué & fort dégouté de ce que les ef-*

1635. *fets n'avoient pas répondu à la bonne opinion qu'il avoit de la conduite de Son Excellence. Il eſt maintenant fort adouci. Ses ſoins regardent ce qui ſe peut mieux faire à l'avenir. Les affaires d'Italie qui ont auſſi mal réüſſi, & le voiage inutile du Cardinal de la Valette au-delà du Rhin, ne rebutent point nôtre premier Miniſtre. La retraite du Cardinal de la Valette aiant été forcée, il a laiſſé derriére lui un grand nombre de gens accablés de faim & de laſſitude. Le canon & preſque tout le bagage de ſon armée, furent abandonnés. Cependant, on a remporté l'honneur des combats qui ſe ſont donnés. Toutes les fois que nos gens ont tourné tête, les ennemis*, c'eſt-à-dire, des Croates & des Huſſars détachés pour harceler les François dans leur fuite, *ont été battus & repouſſés.* Si Châtillon eût voulu parler ſincérement, il auroit dit que les Croates & les Huſſars ſe retirérent après quelques eſcarmouches ſelon leur ordinaire de combattre. *M. le Cardinal de la Valette*, pourſuit le Maréchal, *a donné des preuves de ſon courage & de ſa bonne volonté. Mais il a eu grand beſoin de l'expérience & de la valeur du Duc de Weymar, dont la vigilance & la bonne conduite ont paru avec éclat. Ce Prince a gagné l'eſtime & l'amitié de tous nos François qui l'ont vû agir. Le Roi & M. le Cardinal ont conçu une opinion ſi avantageuſe de lui, qu'ils ont reſolu de le conſerver à quelque prix que ce ſoit, & de recompenſer ſon rare mérite.* Il étoit néceſſaire de rapporter ce jugement du Maréchal de Châtillon, de peur que les gens ne ſe laiſſent ſurprendre par les éloges outrés que Richelieu & ſes confidens donnent

à leur Cardinal de la Valette. Suivons maintenant les raisonnemens du bon P. Joseph dans sa lettre à ce Prélat guerrier. 1635.

Il est certain, dit-il, *que le pire de tous les desseins, c'est de ne rien faire. Cela donne lieu au débandement des troupes, & à mille autres inconveniens. Il est donc important de bien prendre ses mesures pour emploier les soldats. Monseigneur le Cardinal croit qu'il n'est pas facile de repousser Galas au-delà du Rhin, & que la seule utilité qui s'en peut tirer, c'est de secourir Maïence au besoin, comme on a déja fait. Mais il faudroit s'exposer une seconde fois au péril de revenir avec le même péril que vous avez couru. On doit craindre d'un autre côté, que si le Duc Bernard voit périr Maïence, & que le temps se perd sans rien entreprendre, il le supportera fort impatiemment; & que sait-on s'il ne prendra point quelque résolution fâcheuse? Si vous pouviez découvrir l'état véritable des troupes ennemies, qui ont peut-être leurs incommodités comme nous, juger autant qu'il est possible ce que Galas peut & veut faire, & voir quel parti le Duc Charles doit prendre dans peu de temps; j'estime qu'il seroit à propos que vous formassiez un bon avis sur l'emploi de vos troupes pour le temps présent, & ci-après, ou sur le poste avantageux qu'elles peuvent occuper durant l'hiver. Après cela, vous dresseriez un ample mémoire, ou vous dépêcheriez ici quelqu'un bien instruit de vos intentions, qui feroit entendre vôtre résolution, afin qu'on la pût seconder par l'assistance de toutes les choses nécessaires. Je voi que Monseigneur le Cardinal y est fort déterminé, tant pour la considération du bien public, que pour*

l'es-

1635. *l'estime & l'affection particulière qu'il a pour Vôtre Eminence au dernier point. Il attend d'elle principalement un bon succès, ou pour mieux dire le retablissement des affaires.*

Outre qu'il est assez divertissant de voir un Capucin qui se mêle de raisonner profondement sur l'emploi des armées, & sur les entreprises militaires, cet extrait de sa lettre prouve manifestement que tout alloit de travers, excepté dans la Valteline. Ce sera encore pis l'année prochaine. Je n'en suis pas surpris. Les choses les plus difficiles de la guerre se décidoient par un Cardinal, un Moine, & un Sécretaire d'Etat moins habile que Joseph. L'aveu sincere de celui-ci, que les affaires ont besoin d'être *retablies* par la bonne conduite de la Valette, ne découvre-t-il pas l'aveuglement du Ministre, & l'embaras dans lequel il se trouvoit? Quand je refléchis sur ces circonstances, je suis tenté de croire, que les Maréchaux de France, & les autres Généraux d'armée étoient bien-aises d'un desordre qui devoit enfin rabattre l'orgueil de Richelieu, & le reduire à la nécessité de consulter & d'emploier des gens plus habiles & plus expérimentés que la Valette, Joseph, & Servien. La jonction du Duc de Lorraine & de Galas épargna au Cardinal de la Valette la peine de dresser les amples mémoires qu'on lui demandoit. Il fallut rassembler promptement les forces principales de Louïs, & celles du Duc Bernard, former une armée d'environ quarante mille hommes, & déliberer si on donneroit bataille à Charles & à Galas, ou bien si on se contenteroit de les in-

incommoder dans leur camp, & de les contraindre à se retirer, l'un au-delà du Rhin, & l'autre dans la Franche-Comté. 1635.

Je trouve dans les Mémoires du temps que le Cardinal de la Valette mécontent d'Arnaud d'Andilli Intendant de son armée, souhaita d'avoir à sa place François Auguste de Thou fils de l'incomparable Président Jacques Auguste de Thou. Avant sa retraite dans la solitude voisine du Monastére de Port-Roial dont sa sœur étoit Abesse, & où sa mere & quelques autres de ses sœurs avoient pris le voile, Andilli n'acquit pas une fort bonne réputation dans le monde. On lui réprochoit que par sa négligence, & par le mauvais ordre qu'il apporta dans les finances, il avoit beaucoup contribué à la disgrace du Maréchal de Schomberg. Andilli gagna ensuite les bonnes graces du Cardinal de Richelieu, en trahissant le Duc d'Orleans & le Maréchal d'Ornano. Le Ministre lui donna quelques emplois. Mais il s'y fit peu d'amis. Non content de rendre de mauvais offices à plusieurs personnes, il se mit sur le pied d'ordonner tout de sa tête, & de négliger les ordres de ceux qui avoient la direction des finances. De maniére que le Cardinal de la Valette, auquel Andilli devint insupportable, demanda un autre Intendant de son armée. Lorsque j'ai parlé de ce qu'Andilli fit contre le Duc d'Orleans, & contre le Maréchal d'Ornano, quelques personnes prévenuës des grands éloges donnés à ce fameux solitaire de Port-Roial par les Défenseurs de Jansenius, & de l'estime que ses élegantes traductions, & les pieuses occupations

1635. tions de sa retraite, lui acquirent durant plusieurs années d'une longue vie, me demandérent des preuves de ce que j'avançois contre un homme d'un mérite si généralement reconnu. On ne prenoit pas garde que j'en apportois deux fort bonnes, le témoignage du Duc d'Orleans, & celui d'un confident de ce Prince. De peur qu'on ne s'avise de me faire encore la même sommation, je citerai mon garant sur ce que je viens de remarquer au desavantage d'Andilli. C'est Bullion Surintendant des finances, en deux lettres à la Valette.

J'ai parlé à M. le Cardinal, dit Bullion, *sur l'article de M. de Thou, pour la justice & les finances auprès de vous. Son Eminence en demeure d'accord. Ecrivez lui, s'il vous plaît, pour la remercier, & marquez que je vous ai écrit sur l'ordre que vous m'avez donné de lui en parler. J'ai assuré Son Eminence que M. d'Andilli se rétiroit, & je n'ai fait semblant d'aucune chose. Dieu aidant, j'empêcherai avec le temps que ces Messieurs n'oppriment la vérité. On fera connoître, de quel côté est la raison.* Et dans une autre lettre. *M. d'Andilli persiste toujours dans ses premieres resolutions de regler tout comme il lui plaît, de ne suivre ni ordre, ni état du Roi, & de ne se mettre pas en peine de ceux qui ont la charge des finances. C'est ainsi qu'il a servi M. de Schomberg. Le mauvais ordre qu'il apporta aux finances, mit son maître en déroute. Quand il sera auprès du Roi, je lui dirai en présence de Son Eminence, ce que la raison veut qu'on lui dise. Il a augmenté l'extrait des montres, comme sa fantaisie le lui a dicté.* A Dieu ne plai-

plaise que je prétende flétrir la belle réputation qu'Arnaud d'Andilli a laissé après lui. Je rends justice à son mérite, & j'estime, autant qu'aucun autre, sa pieté, & les occupations Chrétiennes dans lesquelles il a fini sa vie. Si le commerce du monde, & la Cour lui corrompirent le cœur en certaines rencontres, il a su réparer ses fautes par une pénitence souvent plus glorieuse que l'innocence, selon la pensée d'un Ancien. 1635.

De Thou fut fait à l'age de 27 ou 28 ans, Intendant de l'armée du Cardinal de la Valette. Il entretenoit un commerce étroit avec Grotius, auquel il écrivoit régulièrement ce qui se passoit dans l'armée, comme nous le voions dans les lettres de ce savant homme. Si de Thou moins ambitieux, se fût contenté d'aspirer aux grandes dignités de la Robe glorieusement remplies par ses ancêtres, il auroit pu y parvenir avec le temps. Mais en se liant trop avec des personnes du premier rang, il entra dans des intrigues qui lui furent funestes à la fin du Regne dont j'écris l'Histoire. Je ne sai comment il trouva le moien de se rendre si agréable aux Cardinaux de Richelieu & de la Valette. Sa naissance illustre du côté de son pere, & de sa mére issuë de la maison de la Chastre, lui donnoit accès auprès du Ministre d'Etat & des gens de la plus grande distinction. Ne fut-ce point plûtôt un effet de son rare mérite, & de ses excellentes qualités? Quoiqu'il en soit, cette Intendance qui lui donna occasion de se faire encore plus connoitre à la Cour, fut, pour ainsi dire, la premiére cause de son malheur.

Tel-

1635. Tel fut le resultat de la conference de Nanci; que le Duc de Weymar & les trois Généraux de France se posteroient avec leur armée forte d'environ quarante mille hommes entre Vic & Moienvic, afin de couvrir les places occupées par le Roi dans la Lorraine, d'empêcher les courses sur la frontiére de Champagne, d'incommoder Charles & Galas retranchés près de Marimont, & de leur couper les vivres autant qu'il seroit possible. Le plus court c'étoit d'en venir à une bataille, d'éviter par ce moien la rigueur de la saison fort avancée, & de prévenir la desertion des soldats, & la difficulté du fourage. Mais Bernard, la Valette, & les deux autres Généraux n'oférent rien hazarder sans un ordre précis du Roi. On leur laissa une pleine liberté de faire ce qu'ils jugeroient à propos. Richelieu se reposoit entierement sur l'habileté de son ami la Valette. Citons les paroles mêmes du Ministre. On pourroit s'imaginer que nous lui en imposons. *Je vous envoie un mémoire, où j'ai marqué ce que je pense*, dit-il à son confrére. *Vous y verrez que si Sa Majesté ne vous prescrit point de donner bataille, elle vous en laisse la liberté. J'en demeure d'accord avec vous: comme un mauvais évenement mettroit nos affaires en grand desordre; un bon succès seroit capable de les mettre à un haut point. Je me repose tellement sur vôtre courage, sur vôtre prudence, sur vôtre zele pour le service du Roi, sur vôtre ardeur à contenter vos amis, que je m'en promets tout. Nous allons faire prier Dieu dans tous les Couvens de Paris, afin qu'il lui plaise de bénir les armes de Sa Majesté.* Auroit-on parlé autrement

Les Ducs de Weymar, & d'Angoulême, le Cardinal de la Valette, & le Maréchal de la Force se retranchent à Vic, pour arrêter le Duc de Lorraine & Galas.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I.

Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 340.

Historie di Gualdo Priorato. Part. I. L. X.

ment au plus grand Capitaine du temps? La dévotion de Richelieu me charme. Je crains seulement que les priéres extraordinaires qu'il ordonne, ne soient une preuve de sa crainte & de son embarras. 1635.

La Lettre de Chavigni Sécretaire d'Etat au même la Valette, nous découvre que les soldats découragés se débandoient, qu'on avoit peine à trouver des gens qui voulussent faire de nouveaux régimens, & que le Ministre & ses confidens déchus de leurs grandes espérances, souhaitoient la paix. *Je ne vous puis exprimer*, dit Chavigni, *le déplaisir que le Roi & Monseigneur le Cardinal ont de voir si peu de fermeté, & tant de découragement parmi les soldats. La chose la plus fâcheuse, c'est qu'on a beaucoup de peine à trouver des gens qui veuillent lever. Nous attendons avec impatience ce que vous aurez fait contre les ennemis. On auroit grand besoin d'un bon succès pour faire la paix. Mais je crains qu'il ne soit difficile d'engager les ennemis à un combat, & que la division ne se mette dans l'armée commandée par tant de Chefs. Je suis en peine de savoir comment Messieurs d'Angoulême & de la Force auront vécu avec vous.* La Valette est toûjours sur un grand pied à la Cour du Ministre. Le voilà maintenant un guerrier de la valeur & de l'expérience duquel on attend une victoire signalée, qui oblige l'Empereur & le Roi d'Espagne à demander la paix. Ridicule imagination de Richelieu & de ses malhabiles confidens!

Tout ce qui nous reste des grands hommes est précieux. Transcrivons le mémoire où Richelieu expose sa pensée sur les mesures qui

1635. qui se doivent prendre pour arrêter le Duc de Lorraine & le Général de l'armée Impériale. *Le Roi aiant appris que depuis les derniers ordres envoiés aux Lieutenans Généraux de ses armées, les affaires ont changé de face par la jonction que le Duc Charles & Galas ont faite de toutes leurs forces, & par la resolution que les Sieurs Lieutenans Généraux ont prise avec M. le Duc de Weymar dans leur conférence à Nanci, de faire de même, Sa Majesté*, c'est-à dire, Son Eminence, qui déclare ce qu'elle pense, *approuve cette resolution. Persuadé qu'ils auront déja pris un poste commode & avantageux pour faire tête à l'ennemi, & pour couvrir les places qu'on tient dans la Lorraine, le Roi ne croit pas leur devoir rien prescrire de ce qu'ils auront à faire. Sa Majesté a tant de confiance en leur affection & en leur prudence, qu'elle s'en veut remettre entiérement à leur jugement, assurée qu'elle est que comme ils ne perdront aucune occasion d'executer avec hardiesse & courage ce qu'ils reconnoitront plus utile & plus avantageux, ils n'entreprendront aussi rien mal à propos, & qu'ils ne se détermineront à aucune chose qui puisse être blâmée de témérité. Puis donc que le Roi ne veut ni leur ordonner, ni leur défendre de hazarder un combat général, & qu'il entend seulement leur en laisser l'entiere liberté, Sa Majesté se promet que lors qu'ils délibereront sur une affaire si importante, ils considereront tous ensemble avec M. le Duc de Weymar, les raisons d'Etat & de guerre qui doivent convier à prendre cette resolution, ou à ne la prendre pas.*

L'opinion du Roi, lisons du Cardinal, & qu'il

qu'il soumet néantmoins à ce que les Sieurs Lieutenans Généraux trouveront plus à propos sur les lieux, ce seroit de faire un campement près de l'ennemi, où les armées puissent vivre commodément, après que leurs convois auront été assurés par le moien des places que Sa Majesté tient sur le derriére, ou des châteaux qui se pourront occuper. Que le camp étant bien retranché, on envoie sans cesse de forts partis de cavalerie à la guerre, tant pour brûler les vivres & les fourages dans les lieux, d'où les ennemis en peuvent tirer, que pour empêcher ceux qu'ils peuvent faire venir de plus loin, & les obliger de cette sorte à décamper les premiers. On pourra les suivre alors, & les combattre. Si les Sieurs Lieutenans Généraux trouvent quelque meilleur expédient, afin d'incommoder, ou de ruiner l'ennemi, le Roi s'en remet à leur choix. Il veut seulement les faire souvenir, qu'on cas qu'ils ne jugent pas devoir donner bataille, il est néantmoins fort à propos d'en répandre le bruit. Cela pourra servir à épouvanter les ennemis, à encourager nos soldats, & à retenir la Noblesse volontaire par cette espérance. Que si on prend la resolution de combattre & d'y engager l'ennemi, on doit choisir avec tant de précaution le lieu, le temps, & les autres avantages, que selon les apparences on s'en puisse promettre un bon succès. 1635.

Bernard & les trois Généraux François, jugérent fort bien qu'en leur laissant la liberté de donner bataille, le Roi, ou plûtôt son Ministre leur insinuoit assez clairement qu'il ne souhaitoit pas dans le fond, qu'ils hazardassent une action décisive, à moins qu'ils

ne

1635. ne fussent presque certains de remporter la victoire. Ce ne fut pas sans grande raison que Richelieu hésita sur cet article. Il y alloit du salut de la France, & encore plus de la ruïne entiére du Cardinal. Charles & Galas victorieux seroient entrés dans la Champagne, & auroient jetté l'épouvante jusques dans Paris. Et quel avantage pour les ennemis déclarés, ou secrets, du Ministre unique auteur d'une guerre si funeste au Roiaume? Son avis fut d'autant plus facilement suivi, que le Général de l'Empereur se trouva du même sentiment. Galas ne voulut pas exposer les principales forces de son maître menacé d'un autre côté par les Suédois. Bannier embarassoit beaucoup l'Electeur de Saxe, & le Colonel Wrangel avoit ordre de conduire en Allemagne douze mille hommes que la Suéde tenoit pour sa seureté dans la Prusse, contre la Pologne, en cas que la trêve ne se conclût pas entre les deux Couronnes.

Le Maréchal de Châtillon marque ainsi dans sa lettre du 21. Novembre à Sommersdick l'état des affaires en Lorraine. *Les armées du Roi sont à présent sur la frontiére, & celles du Duc de Lorraine & de Galas sont campées & retranchées fort près de là, ne voulant hazarder aucun combat général. Le Colonel Gassion Bearnois a défait depuis peu six cens chevaux du Duc de Lorraine, & pris deux Colonels estimés dans ce parti-là. Peu de temps auparavant le Duc de Weymar avoit battu douze cens Croates des troupes de Galas. On est assuré maintenant que les ennemis sont beaucoup plus incommodés que les nôtres, & qu'ils*

ont grande peine à subsister. Cela fait espérer que ces grands corps de cavalerie seront obligés d'aller prendre des quartiers d'hiver loin de nos frontiéres. Nous aurons ainsi moien de remettre toutes nos armées en garnison. Elles ont grand besoin de rafraichir. Châtillon a oublié par affectation, ou autrement, de parler des desavantages des François en Lorraine. La Meilleraïe que le Roi y avoit laissé après la prise de S. Mihel aiant fait conduire avec trop de négligence un grand convoi envoié de Toul à l'armée du Duc d'Angoulême & du Maréchal de la Force, avant sa jonction à celle du Cardinal de la Valette, Jean de Wert attaqua si à propos le convoi, qu'il s'en rendit maître. Cette perte aiant ôté aux deux Généraux de France tout moien de subsister à S. Nicolas, ils se virent contraints à se retirer vers Nanci. Les Impériaux donnent incontinent sur l'arriére-garde Françoise, enlévent une partie du bagage, & s'emparent de Luneville & de S. Nicolas. 1635.

Puisque Châtillon rend un témoignage si avantageux à Gassion, il est juste de dire ici quelque chose de ce brave Officier, & de raconter comment il quitta le service d'une Couronne étrangére, & entra dans celui de son Prince naturel. Chagrin de ce que le Chancelier Oxenstiern & les Généraux Suédois n'avoient pour lui ni la même distinction, ni la même bienveillance que le Grand Gustave leur maître, Gassion commença de se dégoûter d'eux, & de chercher les moiens de s'avancer en France. Le Maréchal de Brezé, & le Marquis de Feuquiéres furent les deux patrons qu'il tâcha de se faire d'abord

Gassion quitte le service de la Suéde, & entre dans celui de France.

1635. bord. Le premier promit tout, & ne tint rien. L'autre témoigna de la bonne volonté; mais il ne fit pas plus. Cela n'est pas surprenant. Gaſſion s'aviſa de demander un emploi que le P. Joſeph deſtinoit à Arnaud Colonel des Carabins ſa créature, & parent de Feuquiéres qui l'appuioit de tout ſon credit. C'étoit le gouvernement de Philisbourg, après que les Suédois & les Princes conféderés d'Allemagne eurent remis cette place importante au Roi de France. Gaſſion eut beau promettre de la conſerver avec ſon régiment & mille fantaſſins, de ſe contenter d'une demi païe pour ſa garniſon, & de lui fournir le ſurplus ſur les contributions qu'il eſpéroit de tirer du païs voiſin. Ces offres avantageuſes ne furent point acceptées; & la faveur d'Arnaud l'emporta. On eut ſujet de s'en repentir. Gaſſion auroit mieux gardé Philisbourg, & ne ſe ſeroit pas ſi honteuſement laiſſé ſurprendre.

Hiſtoire du Maréchal de Gaſſion. Tom. II.

Il s'adreſſe enſuite au Marquis de la Force fils aîné du Maréchal, afin d'obtenir par ſon moien le gouvernement de quelqu'une des places remiſes au Roi de France en Alſace. Le Colonel ne fut pas plus heureux. Cependant, il continuoit deſervir dans l'armée du Duc Bernard de Saxe Weymar, qui connoiſſoit depuis long-temps ſon mérite & ſa bravoure. Ce Prince preſſé par Galas, aïant été obligé de ſe retirer promptement à Sarbruck, fit demander au Maréchal de la Force que l'armée de France joignit la ſienne, parce qu'autrement il ne pouvoit ni faire tête aux Impériaux, ni ſauver les vil-

les

LE MARECHAL
DE GASSION.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-14023/fragment/page=0132

les qui restoient sur le haut Rhin aux Protestans d'Allemagne confederés. Bernard envoia Gassion au Maréchal, avec ordre de lui proposer cette jonction. La lettre dont Gassion fut le porteur, étoit conçue en termes fort avantageux pour lui. *L'Officier que je vous dépêche, est un homme capable de tout. Il fit tant de belles actions en six mois, qu'il devint le favori du Roi de Suéde, dont il a toûjours été tendrement chéri & particuliérement estimé.* Le Maréchal ne pouvant joindre Bernard sans un ordre exprès du Roi, conseille à Gassion de l'aller solliciter à la Cour, & lui donne des lettres pour Servien Secretaire d'Etat, & pour Richelieu, à qui la Force envoie la copie de celle que le Duc de Weymar lui avoit écrite. 1635.

Ce voiage de Gassion fut, dit-on, l'origine de la belle fortune qu'il fit ensuite. Le Cardinal le voulut entretenir, & le retint à dîner. *M. le Colonel*, lui dit Richelieu, fort content de son esprit, après le repas, en faisant allusion à la lettre de Bernard, *il n'y a point de favori en France. Mais si vous voulez servir le Roi, vous y trouverez vôtre compte, du moins aussi bien qu'auprès du défunt.* On resolut de donner au Cardinal de la Valette le commandement de l'armee qui joindroit celle de Bernard, & Gassion eut la commission & les instructions nécessaires, pour négocier auprès de l'Electeur de Brandebourg & des autres Princes que la Cour de France vouloit détourner d'accepter la paix de Prague, & pour engager des Officiers & des régimens de l'armée de l'Electeur de Saxe, à venir servir le Roi,

1635. Gaſſion obtint dans ce même voiage une faveur extraordinaire; que le régiment qu'il avoit dans l'armée du Duc de Weymar preſ. qu'entièrement compoſé de François, ſeroit reçu comme celui de Batilli, au ſervice du Roi ſur le pied de régiment étranger. On dit que Batilli & Gaſſion ſont les premiers François qui eurent dans les armées de Louïs XIII. de ces régimens regardés & païés comme étrangers. Leurs Colonels avoient de fort grands priviléges. Ils n'obéïſſoient qu'au Général, nommoient tous leurs Officiers ſubalternes, & avoient droit de vie & de mort ſur leurs ſoldats.

Richelieu voulut que Chavigni preſentât Gaſſion au Roi, & qu'il informât Sa Majeſté du mérite d'un Officier dont le Cardinal avoit reſolu de ſe faire une créature. *J'aime les gens comme vous*, dit-elle à Gaſſion. *En me ſervant bien vous aurez toute la ſatisfaction que vous pouvez deſirer.* Le P. Joſeph parut d'abord fort content de Gaſſion. Mais l'Officier Proteſtant fit mal ſa cour au Capucin. Soit qu'il ne pût modérer en certaines occaſions la grande vivacité de ſon eſprit, ſoit qu'il eût un ſecret mépris pour un Moine qui ſe mêloit de décider les affaires de la guerre, Gaſſion lui fit certaines reparties qui ne furent jamais bien oubliées. Joſeph propoſoit de prendre ſeulement deux ou trois mille chevaux du débris de l'armée de l'Electeur de Saxe, que certains Officiers & leurs régimens abandonnoient depuis ſon accommodement particulier avec l'Empereur. Gaſſion remontra là-deſſus au Capucin, qu'il ſeroit preſqu'auſſi facile de débaucher

ſou-

toute l'armée Saxone, que d'en tirer trois mille hommes, & que ce n'étoit pas la peine d'aller chercher si loin à grands frais, & avec beaucoup de risque d'en perdre du moins une partie considerable, un petit nombre de gens qui se pouvoit trouver facilement en France. *Si on veut*, ajouta Gassion, *augmenter mon régiment de six compagnies de cent maîtres chacune, je m'engage à tirer de l'armée ennemie avant la fin de la campagne, les deux ou trois mille chevaux.* Joseph ne goûta pas l'expédient, & dit en souriant à l'Officier Protestant: *je voi bien que nous ne sommes pas de même créance. Encore moins de même métier*, repliqua brusquement Gassion. Le Moine fut piqué jusques au vif d'une repartie qui le renvoioit à sa regle & à son breviaire. *C'est assez*, reprit-il en dissimulant sa colére, *que je sache les intentions du Roi. On ne veut que trois mille chevaux. Vous devez vous en tenir-là.* Joseph congédie gravement Gassion, & le Colonel continuë avec sa vivacité, de vouloir prouver à Servien présent à la conversation, que la remontrance faite au Capucin est raisonnable. Toute la Cour rit du demêlé de l'Officier & du P. Joseph. Bautru attentif à chercher un nouveau conte pour divertir le Roi, va demander des gardes à Sa Majesté, afin d'arrêter deux gens qui se vont faire un appel. *Qui sont-ils*? demande-t-elle. *Le P. Joseph & un Huguenot*, répond Bautru, & il se met à contrefaire un Capucin qui se voudroit battre. La chose sembla si plaisante, que Louïs en parla tout le reste du jour. Joseph irrité au dernier point du ridicule qu'on 1635.

1635. lui donnoit, resolut de se venger de Gassion, & de traverser son établissement en France.

Les lettres de créance de Gassion pour l'Electeur de Brandebourg, le Landgrave de Hesse-Cassel, & quelques autres Princes de l'Empire, étant expediées, on lui donna des instructions dressées par le P. Joseph. Voilà Gassion le plus content du monde. Il revient trouver le Duc Bernard, & lui rend compte du succes de sa négociation pour la jonction des troupes de France à celles de ce Prince. Quelle fut la surprise du Colonel rempli de grandes espérances de fortune quand on lui rendit une lettre, par laquelle Servien Sécretaire d'Etat lui redemandoit les instructions du P. Joseph, & les lettres de créance. Persuadé que c'est un tour du Capucin, Gassion s'emporte contre lui. Le premier feu de sa colere étant passe, il resolut d'obéïr. Sa réponse fut respectueuse pour Richelieu, mais il ne put s'empêcher de se plaindre de l'auteur de la revocation de l'emploi qu'on lui avoit donné. *Je n'examinerai point*, dit-il à Servien, *les causes de la petite injure que je reçois de la part du P. Joseph, & je me contenterai d'obéir promptement. Conservez moi seulement, je vous en prie, l'honneur de vôtre protection auprès de Son Eminence. Je me suis dévoüé à elle jusques à la mort. Quand j'aurai ses bonnes graces, le reste ira comme il pourra. Mes services & la guerre m'obtiendront le pardon de mes péchés de Cour. Le Roi & Son Eminence n'auront jamais sujet de me reprocher les graces que j'aurai reçues.*

Une

Une seconde lettre de Servien consola Gaffion du chagrin que la premiére lui avoit causé. *Quand nous vous avons demandé les instructions du R. P. Joseph*, disoit le Secretaire d'Etat au Colonel, *ce n'a point été par aucun changement de l'estime qu'on a de vôtre personne ; mais pour en faire part à M. le Marquis de S. Chaumont, nommé Ambassadeur du Roi en Allemagne ; & pour garder plus de justesse dans le cours de son Ministére & du vôtre. On a lu vôtre lettre à Monseigneur le Cardinal. J'ai ordre de vous assurer de la solidité de ses promesses. Ne vous mettez point en peine du genre d'emploi qu'on vous donnera. Son Eminence fait grand fond sur vôtre amitié. Vous pouvez tout espérer de sa bienveillance.* Richelieu qui s'étoit mis en tête de gagner un si brave Officier, joignit ce billet obligeant de sa main à la lettre de Servien. *Je conserve toute l'estime que je vous ai promise, & je suis convaincu que vous la méritez. Les emplois que le Roi vous donnera, vous témoigneront combien il vous distingue des autres, & ses bonnes dispositions à vôtre égard. Je les cultiverai avec soin, & mêmes avec amitié, à proportion de celle que vous aurez pour moi. Servez bien Sa Majesté, attendez tout d'elle, & ne m'épargnez pas.* Telles furent les bonnes paroles, avec lesquelles Gaffion aiant obtenu son congé, que le Duc Bernard accorda de bonne grace & pour le régiment & pour le Colonel, entra cette année au service de France, dans l'armée que le Maréchal de la Force commandoit en Lorraine. 1635.

Il n'y demeura pas long-temps sans signaler sa bravoure. Dans les premiers jours du Gaffion se devoüe en-

1635. du mois de Septembre, il taille en piéces un escadron des coureurs du Duc Charles, laisse quatre-vingt morts sur la place, fait cinquante prisonniers, & prend deux cens chevaux. Son Lieutenant lui aiant demandé, où il vouloit que son butin fût conduit, *au P. Joseph*, répondit-il en souriant. *J'ai promis de lui envoier quelque chose. Les Capucins ne vont point à cheval*, reprit le Lieutenant. *Et bien*, dit Gassion, *quand nous prendrons des sandales & des batons, nous les lui enverrons* C'est ainsi qu'on se mocquoit à l'armée, d'un Moine qui vouloit faire l'habile homme en ce qui regardoit la guerre. Cette raillerie fut rapportée à Joseph. On en rit à la Cour, & il conçut un nouveau chagrin contre Gassion. Quelques jours apres, le Colonel donna une autre preuve de sa valeur contre les Croates de l'armée Lorraine. Il se battit avec leur Général & le tua. Le Duc Charles chagrin de ces pertes, donne mille ou douze cens chevaux à un de ses Officiers, nommé Clinchant, afin d'écarter Gassion dont les courses continuelles le désoloient. Averti du dessein de l'ennemi, le Colonel va fiérement au-devant de Clinchant, poste si bien ses gens, & combat si bravement à leur tête, qu'il défait les Lorrains fort supérieurs en nombre. Enfin, Charles aiant détaché de son camp de Rembervilliers douze cens hommes, pour incommoder le Duc d'Angoulême & le Maréchal de la Force retranchés à S. Nicolas, Gassion fut chargé de repousser les Lorrains. Il les attaque bravement à l'improviste, les enfonce, tuë plus de deux cens hommes, em-

tiérement au Cardinal de Richelieu

Histoire du Maréchal de Gassion. Tom. II. Mercure François. 1635.

emméne trois cens prisonniers, & met le feu à leur quartier. 1635.

Toutes ces belles actions acquirent une fort grande réputation au Colonel. Certaines affaires domestiques l'aiant obligé à demander la permission d'aller à la Cour, vers le commencement de l'année suivante, il l'obtint & fut parfaitement bien reçu du Roi & de Richelieu. Afin de l'attacher à sa personne, le Cardinal lui fait porter deux mille pistoles comme une gratification du Roi. Mais Servien ne manque pas d'insinuer à Gassion, qu'il en est uniquement redevable à Richelieu. *Vous n'êtes pas encore fait aux manières de la Cour*, lui dit le Secretaire d'Etat. *Il faut que je vous donne quelques avis jusques à ce que vous connoissiez mieux le manége de ce païs-ci. Contentez-vous de témoigner vôtre reconnoissance à M. le Cardinal, & priez-le de faire lui-même vos remercimens à Sa Majesté.* Gassion n'étoit point encore si novice, qu'il n'entendît bien ce que cela vouloit dire. Ses complimens à Richelieu furent accompagnés de tant de protestations d'attachement & de fidelité, que le Cardinal content de l'avoir gagné, forma le dessein de le faire Capitaine de ses gardes. Ce fut en cette occasion que le P. Joseph se vengea secretement du chagrin que Gassion lui avoit causé. *Ces braves*, dit le Capucin lors que Richelieu lui fit confidence du projet, *sont plus propres à tuer les gens, qu'à bien garder un maître. Ce sont des lions qui ne s'apprivoisent jamais bien. Il est toujours dangereux de se mettre entre leurs pattes. On ne doit pas même les retenir trop long-temps à la Cour. Ils sont mieux dans un*

1635. *camp, ou dans un quartier.* Le Cardinal qui déferoit beaucoup aux sentimens de son Capucin, ne voulut, ou n'osa pas le contredire en cette rencontre. *Bon homme*, lui dit-il à sa maniere ordinaire, *nous serons tous deux contens. Gassion ne sera ni mon domestique, ni dans mes gardes. Mais cela n'empêchera pas qu'il ne soit à moi.* Le Colonel qui pénétroit les intentions & la secrete jalousie de Richelieu, sut fort bien faire sa cour. Il se présentoit tous les jours devant le Cardinal, voïoit rarement le Roi, & jamais les Ministres subalternes. Cela plut tant au Cardinal, que plus persuadé de la sincerité des protestations que le Colonel avoit souvent faites à Son Eminence, de lui être uniquement dévoué, elle parloit avantageusement de Gassion dans toutes les occasions, & préparoit insensiblement le Roi à gratifier le Colonel d'un emploi plus considérable.

Le Duc Charles & Galas se retirent de la Lorraine. *Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Grotii Epistolæ passim ad finem anni 1635. Historie di Gualdo Priorato. Part. I. L. X. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII pag. 341.*

Les deux armées ennemies en Lorraine demeurérent un mois retranchées l'une devant l'autre. Quoiqu'elles souffrissent presqu'également, l'Imperiale par la difficulté des vivres & par les maladies; la Françoise par la desertion des soldats, & par la rigueur de la saison, les Généraux s'opiniâtroient des deux côtés à ne point décamper. Chacun attendoit que l'ennemi se retirât le premier. Il semble que le Duc d'Angoulême & le Maréchal de la Force craignant l'entiére dissipation de leurs troupes, furent d'avis de les poster dans un endroit, où elles pussent plus commodément subsister. Mais le Cardinal de la Valette s'opposa de toute sa force à cette résolution, & obtint un ordre con-

contraire du Roi. *Mon Cousin*, disoit Sa Majesté dans une lettre conçuë en mêmes termes pour les trois Généraux, *aiant appris qu'il s'est fait entre vous quelque proposition de quitter le quartier où vous êtes, & de vous retirer en d'autres lieux plus éloignés de Galas; démarche capable de soulager son armée, & de la délivrer des incommodités qu'elle souffre; j'ai voulu vous écrire cette lettre, afin de vous témoigner l'étonnement que cette proposition m'a causé, & de vous dire en même temps que le plus grand plaisir que vous me puissiez faire, c'est de n'abandonner pas un pouce de terre à Galas, & de le contraindre par vôtre fermeté à déloger le premier. Après sa retraite vous prendrez sur lui tous les avantages que vous pourrez.* Quelques-uns louérent la constance de la Valette. D'autres la blamérent comme une opiniâtreté mal entenduë. Le Maréchal de la Force convaincu qu'un sentiment appuié seulement par deux Prélats & un Moine, presqu'également mal-habiles & ignorans dans la conduite des armées, pouvoit ruïner celle du Roi, dépêche quelques jours après un Gentilhomme à Sa Majesté, & lui répresente que les troupes ne pouvant plus subsister, on doit absolument décamper. 1635.

La Cour n'osa rejetter la remontrance d'un ancien & experimenté Général. *Je vous avois envoié ordre de ne point quitter vos postes*, répondit Louïs à la Force, *parce que je supposois que vous y pouviez demeurer. Plusieurs personnes m'ont écrit diverses fois que la chose étoit possible, & que vous trouveriez des vivres. En ce cas, la perte de Galas & de*

1635. *son armée paroissoit inévitable. Mais ce fondement n'étant point véritable, je vous laisse la liberté de prendre telle résolution que vous jugerez à propos.* En faut-il davantage pour montrer que les troupes de Galas ne furent pas autant ruïnées, qu'on le prétend dans un livre qui porte le nom de Richelieu? En feignant de féliciter son maître, il s'applaudit à lui-même de ce qu'une des plus formidables armées que l'Empereur eût mise sur pied, avoit été détruite par la patience des Généraux de Louïs. Les Impériaux ne purent prendre des quartiers d'hiver, ni en Lorraine, ni en Champagne. Tel fut l'avantage que Louïs remporta: il est certainement considerable. Mais ses troupes furent autant & peut-être plus affoibles que celles de Ferdinand. On rappella le Duc d'Angoulême, dont le Roi n'avoit pas grand sujet d'être content; & le Maréchal de la Force obtint la permission de revenir pour ses affaires domestiques. Il l'avoit demandée, soit que depuis la mort de son épouse arrivée au commencement de cette année, sa présence fût nécessaire chez lui; soit qu'il prit ce prétexte pour se délivrer de la nécessité de servir en quelque maniére sous un Cardinal. Que sait-on si Richelieu n'affecta point de chagriner & de dégoûter cet ancien & habile Officier, afin que la Valette, ce nouveau *Fabius*, commandât seul en Lorraine & en Allemagne. Le Ministre de Louïs ne paroissoit point déconcerté du mauvais succès de ses vastes entrepriſes. *Cette premiére année*, disoit-il aux Ministres étrangers, *on commence seulement de faire la guerre. Nous*

la

la poursuivrons plus vigoureusement, la seconde. Le Roi attaquera tout de bon ses ennemis, la troisiéme, & il déploiera toutes ses forces, la quatriéme. Les gens d'esprit laissoient dire le Cardinal, & n'en croioient rien. Du moins l'Ambassadeur de Suéde le raconte ainsi au Chancelier. 1635.

Galas partit pour l'Allemagne avec une partie de ses troupes, quelque temps avant que les Généraux de France décampassent. Jean de Wert eut le commandement de celles qui restérent avec le Duc Charles. Mais la disette des vivres les obligea bien-tôt à se séparer. L'Allemand tourna du côté de l'Alsace, & le Lorrain se retira dans la Franche-Comté après avoir laissé des garnisons dans les places de ses Etats qu'il avoit repriſes & conservées. Le Général de l'Empereur eut du moins la consolation de retourner avec plus d'honneur en Allemagne, que la Valette n'étoit revenu en France. Le bon P. Joseph nous l'apprend ainsi lui-même dans une lettre du 26. Decembre à ce Cardinal. *Nous sentons maintenant l'avantage que vôtre fermeté nous cause*, dit le Capucin. *Galas seroit nôtre voisin de plus près que de la Lorraine. Les fautes commises en ne secondant pas vos actions, feront prendre de meilleures mesures à l'avenir. Vôtre Eminence a grande raison. De deux choses qui sont à faire, l'une est le secours de Coblentz, & l'autre celui de Colmar & de Schelestat. Il est bien fâcheux que déja les Impériaux aient pris sans combattre, Heidelberg, Manheim, Frankendal, Maïence, Wormes, & plusieurs autres places qu'il ne falloit perdre qu'après des batailles. Nous aurions*

le

1635. *la douleur de voir périr le reſte, ſi Vôtre Eminence n'offroit de s'emploier pour le ſauver. Sans cela, il ne nous reſteroit plus d'eſperance. Votre bonheur & vôtre courage nous en font concevoir encore quelqu'une. C'eſt de vous que j'attens le commencement de nôtre reſtauration.* Cependant Galas au rapport d'un Allemand, faiſoit ſelon ſa coutume bonne chere à Saverne. Comme il n'avoit pas le commandement abſolu de l'armée ; & qu'il devoit attendre les ordres du Conſeil de Vienne, il laiſſoit aller quelquesfois les affaires comme elles pouvoient, & rejettoit ſur les Miniſtres Impériaux les mauvais ſuccès qui lui arrivoient.

Aligre Chancelier de France finit triſtement ſes jours l'onziéme Decembre de cette année dans ſa maiſon de la Riviere près de Chartres. Il y étoit relegué depuis pluſieurs années, ſans aucune raiſon. Dur & terrible effet du pouvoir arbitraire ! Ne plaignons point ces premiers Magiſtrats qui meurent ainſi dans l'exil, dépouillés de leurs charges, ou du moins privés de la liberté d'en faire les fonctions. Il eſt juſte qu'ils ſoient accablés du poids de l'inique domination, à l'établiſſement de laquelle ils emploient tout leur eſprit. Séguier Garde des ſeaux fut mis à la place d'Aligre, & prêta ſerment de fidelité le 19. du même mois. Le Maître Avocat, à qui ſa rare éloquence avoit acquis beaucoup de réputation, préſenta ſelon la coutume l'onziéme Janvier ſuivant, les lettres du nouveau Chancelier au Parlement de Paris ; & fit un beau diſcours à la louange de Séguier & de ſes ancêtres. Celles de Richelieu, à qui le Magiſtrat étoit rédevable de

Séguier eſt fait Chancelier de France. *Bernard Hiſtoire de Louïs XIII. L. XVII. Mercure François. 1635. Grotius Epiſt. 516. 530. 531.*

ſon

son élevation, n'y furent pas oubliées. Le Maître renonça quelque temps après au Barreau, & se retira dans la solitude de Port-Roial. Il étoit par sa mere petit-fils d'Antoine Arnaud fameux Avocat, grand ennemi des Jésuites, & pere d'Arnaud d'Andilli, d'Henri Arnaud Evêque d'Angers, & d'Antoine Arnaud Docteur de Sorbonne, ce savant & zélé défenseur des sentimens de S. Augustin & de Jansenius sur la Grace & la Prédestination. Dès le lendemain de sa promotion, Séguier fit la première fonction de Chancelier au Parlement. Le Roi y étoit allé en grande cérémonie pour l'enregitrement de quelques Edits portans création de plusieurs nouvelles charges. Le Jai Premier Président, bassement devoué à la Cour depuis qu'elle voulut contenter son ambition, abandonna selon sa coutume les interêts du public & ceux de sa compagnie. Bignon Avocat Général eut plus de courage & de zéle. Il remontra vivement que la venalité des charges introduite par le Roi François I. avoit causé de fort grands maux à la France, & que la création continuelle de ces nouvelles charges, qui s'achetoient fort cher, étoit la chose du monde la plus préjudiciable à l'Etat. Louïs & son Ministre écoutérent avec chagrin l'excellent discours du savant & intégre Magistrat. Mais tous les honnêtes gens lui applaudirent. On n'osa punir un Magistrat qui faisoit son devoir. Séguier aussi lâche que Le Jai, fit seulement des reprimandes à Bignon, & Louïs se contenta de dire quelques jours après, que si l'Avocat Général s'étoit présenté devant lui 1635.

avec

1635. avec les gens du Parlement que Sa Majesté avoit mandés à S. Germain en Laïe, il auroit été mal reçû.

Richelieu cherchoit de l'argent de tous côtés, & trouvoit nonobstant son crédit, divers obstacles à surmonter. On demandoit quatre millions au Clergé. Les Prélats assemblés à Paris faisoient de fortes remontrances, se défendoient, autant qu'ils pouvoient, d'accorder cette somme exorbitante, & crioient qu'elle acheveroit de ruïner les Ecclésiastiques déja extraordinairement accablés. Soit qu'Achille de Harlai Evêque de S. Malo, autrefois intime confident du Ministre, vît avec dépit que le Capucin Joseph étoit sur le point d'obtenir la nomination du Roi au Cardinalat, à laquelle Harlai avoit aspiré; soit que ce fût seulement un effet de l'humeur chagrine & bizarre du Prélat, il s'avisa de dire en pleine Assemblée du Clergé, que ceux qui exaggéroient tant les pressans besoins de Sa Majesté, attaquoient indirectement la réputation de Richelieu. *C'est insinuer malignement au monde*, ajoûta-t-il, *qu'un Ministre si prévoiant & si sage, a conseillé au Roi de faire la guerre sans avoir premiérement pourvû aux moiens de la soutenir.* La Cour fut fort mauvais gré à l'Evêque de S. Malo. Sa feinte apologie du Cardinal fut regardée comme une raillerie piquante. Je ne sai si c'est dans cette même Assemblée du Clergé, ou dans une autre, que le même Harlai indigné de ce que Denis Cohon parvenu à l'Evêché de Nîmes nonobstant l'obscurité de sa naissance, parloit contre les interêts de son ordre, inter-

rom-

rompit la harangue de Cohon, en l'apostrophant de la sorte: *Vous devriez mourir de honte. L'Eglise vous a tiré de la poussiere. Avec quel front osez-vous la trahir?* Cette saillie ne manqua pas d'être rapportée au Roi & à son Ministre, que l'Evêque de Nîmes vouloit servir. Louïs résolut de venger Cohon, en reprochant à Harlai, que sans le bon Evêché dont Sa Majesté l'avoit gratifié, il n'auroit pas lui-même de quoi vivre. *M. de S. Malo*, lui dit-elle la premiere fois qu'il parut à la Cour, *je vous ai tiré de la poussiére.* *Je l'avouë*, *Sire*, répondit brusquement Harlai. *Mais Vôtre Majesté m'a rendu justice. Mon pere avoit dépensé tout son bien pour aider le feu Roi à monter sur le thrône de ses ancêtres.* Louïs s'arrêta. Il sentoit la justesse & la force d'une repartie, qui lui reprochoit l'important service que Harlai de Sanci rendit à Henri IV. dans son plus grand besoin, & l'ingratitude avec laquelle un si fidéle sujet fut dépouillé des récompenses qu'on lui avoit justement accordées. 1636.

1635. Mouvemens dans le Parlement de Paris.

L'an 1636, rapporte le Maréchal de Bassompierre dans son Journal, *commença par quelques desordres qui arrivérent dans le Parlement de Paris. Les Chambres des Enquêtes aiant voulu s'assembler afin d'examiner les Edits verifiés lors que le Roi tint son lit de justice le 20. Decembre precédent, & de voir si leur Compagnie pourroit tirer quelque meilleur parti de l'augmentation faite de 24. Conseillers, & d'un Président au Mortier, le Premier Président dit aux Enquêtes qu'il avoit une lettre du Roi qui défendoit aux Chambres de s'assembler*

Journal de Bassompierre. Tom. II. Grotii Epistolæ passim initio anni 1636. *Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII Pag.* 433. 434.

1636. *bler extraordinairement. Les gens des Enquêtes demandent qu'elle soit leüe en leur présence. Le Premier Président*, qui n'en avoit point selon toutes les apparences, *aiant refusé de montrer la lettre, les Enquêtes vinrent prendre place à la Grande Chambre le Vendredi 4. Janvier. On produisit alors un ordre du Roi qui commandoit au Parlement de deputer le lendemain à Sa Majesté trente Magistrats de la Compagnie.* Laisné Conseiller parle hardiment contre le Premier Président, l'accuse, & lui reproche de trahir les interêts du Parlement, pour se rendre plus agréable au Roi & à son Ministre. *Le Lundi suivant, Barillon Président aux Enquêtes, & les Conseillers Laisné, Foucaut, Sevin & d'Arbonne furent relegués en divers endroits.* On conduisit Barillon au château de Saumur, Laisné & Foucaut, à celui d'Angers, Sevin à Clermont en Auvergne, & Arbonne à Breſt. Ces Messieurs furent rappellés trois ou quatre mois après, à la requête de leurs confreres qui se soûmirent humblement aux ordres du Roi.

Je trouve quelque part que l'Avocat Général Bignon devint suspect à la Cour. On y croioit que sa forte remontrance à Louïs séant en son lit de justice, & les insinuations adroites de ce Magistat éclairé & bien intentionné, avoient inspiré du courage aux Chambres des Enquêtes, & causé des mouvemens capables d'embarasser Richelieu, contre l'administration duquel tous les ordres du Roïaume se déchainoient. Le Prince de Condé lui-même, oubliant les magnifiques éloges qu'il avoit donnés tout publique-

quement au Cardinal en diverses rencontres, parloit avec plus de liberté qu'aucun autre. 1636.
La France, dit-il un jour à propos de l'usurpation de la Lorraine, *ressemble à un homme, qui dans le dessein de se rendre plus vigoureux & plus robuste, prend un remede trop violent. Après qu'on le lui a tiré du corps, les humeurs mises mal à propos en mouvement, causent de grandes convulsions & des symptômes fâcheux.* La comparaison fut bien-tôt relevée & chacun se mit à raisonner dessus à la Cour & à la ville. Les honnêtes gens applaudissoient à ce que Laisné avoit dit contre Le Jai Premier Président au Parlement de Paris. Outre que ce Magistrat qui s'étoit signalé autrefois en parlant si fortement contre l'administration du Maréchal d'Ancre, & en soutenant les droits du Parlement avec tant de hauteur, que la Reine Mere le fit enfermer dans le Château d'Amboise, devint un vil esclave du Cardinal de Richelieu, il se laissa gagner en cette occasion par la promesse de faire quelqu'un des siens Prévôt des Marchands de la ville de Paris, & d'obtenir la charge de Chancelier des ordres du Roi. Bullion Surintendant des finances offroit de s'en démettre, & prenoit celle de Président au Mortier nouvellement créée.

Ce fut apparamment au temps de la députation des trente Magistrats à S Germain en Laïe, où le Roi étoit alors, que le Chancelier Seguier autant & plus servilement dévoué à la Cour que ses derniers prédecesseurs, parla de la sorte aux gens du Parlement. *Vous devez vous souvenir toûjours que si les Rois vous ont rendu dépositaires d'une par-*

tie

1636. *tie de leur autorité, ce n'est pas pour vous donner moien de vous élever contr'eux, & de resister à leurs volontés. Les Magistrats sont des organes choisis afin d'expliquer au peuple la justice des loix que le Souverain juge à propos de faire. C'est à eux d'apprendre aux autres à s'y soumettre. Le Roi obeït à celles de Dieu, il reconnoit que sa main toute-puissante l'a placé sur le thrône. En cela il témoigne sa religion & sa pieté. Si Sa Majesté ordonne quelque chose, elle suit les règles de la raison & de la justice, afin de rendre son autorité plus ferme & plus respectable. Par-là, le Roi signale sa prudence. Que s'il venoit à céder lors que ses sujets trouvent à redire à ce qu'il ordonne, & à souffrir qu'ils lui résistent impunément, ce seroit une extrême foiblesse. Il ne vous appartient point de raisonner sur ce que Sa Majesté vous commande. Les Magistrats ne sont institués que pour faire recevoir les ordres du Souverain avec soumission. Si vous oubliez ce que vous êtes, le Roi se souviendra qu'il est le maître.* Quel galimatias! On n'y comprend rien. Tel est le jargon de ces lâches flateurs qui cherchent à faire fortune en favorisant contre les lumiéres de leur conscience, l'établissement du pouvoir arbitraire & de la tyrannie. *Obeïssez premièrement*, ajoûta le Chancelier, *& recevez ceux qui seront revêtus des charges qu'il a plu au Roi de créer par ses derniers Edits. Après cela, Sa Majesté pourra écouter les remontrances que vous lui ferez en faveur de vos confréres exilés ou prisonniers.*

La Ville-aux-Clercs. Sécretaire d'Etat porta ensuite au Parlement une lettre de cachet.

Louïs

Louïs défendoit aux Magiſtrats de s'aſſem- 1636.
bler extraordinairement. Irrités de cette violence & des menaces du Chancelier, ils ceſſent de tenir leurs ſéances & de rendre la juſtice. Je louerois davantage cette fermeté du Parlement de Paris, s'ils l'avoient témoignée en d'autres occaſions. Plus ſenſibles à leurs intérêts qu'à ceux du public, ils gardent le ſilence, ou ne parlent que foiblement, lors qu'on leur porte des Edits qui accablent le peuple d'impôts exorbitans, au lieu qu'ils crient de toute leur force, dès que par l'augmentation du nombre des Conſeillers & des Préſidens, le Roi diminuë le prix de leurs charges qui deviennent moins conſidérables. On parla incontinent des moiens d'appaiſer les clameurs du Parlement. Le Prince de Condé s'entremit pour cela. Richelieu lui inſinuë que ſi les Magiſtrats obéïſſent en recevant quelques-uns de ceux que le Roi a pourvus des nouvelles charges, Sa Majeſté n'inſiſtera par ſur la réception des autres. Condé tâche d'amuſer les Magiſtrats, leur porte cette parole, *va le* 20. *Février au Parlement*, dit Baſſompierre, *& fait commandement de par le Roi, de recevoir Colombet. Cela fut executé avec grand opprobre pour ce nouveau Magiſtrat*, ajoûte le Maréchal. Colombet étoit fort habile dans la connoiſſance du Droit Romain, & les livres qu'il a écrits ſur cette matiére, ſont eſtimés. La Cour crut que les gens du Parlement ne feroient pas difficulté de recevoir un homme, qui avoit enſeigné à la plûpart d'entr'eux, les premiers élemens de la Juriſprudence. Mais les Ma-

giſ-

1636. gistrats choqués de ce qu'on leur présentoit Colombet dans la pensée qu'ils n'oseroient le rejetter, ni même l'examiner, lui firent certaines questions, auxquelles il répondit mal; soit que ces choses ne fussent pas alors présentes à son esprit; soit que la manière impérieuse & rigide dont ses anciens écoliers prétendoient l'interroger, l'eût déconcerté. Quelques jours après Claude de Bullion Surintendant des finances, fut reçu à la charge de Président au Mortier de la nouvelle création. Richelieu peu étonné du bruit que le Parlement de Paris avoit voulu faire, continua de vendre les autres charges qui s'achetérent assez lentement. Condé témoigna quelque chagrin de ce que la Cour ne tenoit pas la parole qu'on lui avoit permis de donner au Parlement, que le Roi se contenteroit de la reception de deux ou trois nouveaux Magistrats. Mais la colère du Prince ne fut pas longue. On ne manquoit jamais de l'appaiser avec quelque gratification. Il se chargea même de la commission d'aller faire recevoir les nouveaux Edits dans quelques Provinces, où le mécontentement éclatoit. Le Parlement de Bourdeaux plus ferme que celui de Paris, en avoit défendu l'exécution.

Intrigues dans la maison du Cardinal de Richelieu & dans celle du Duc d'Orleans.

Le Palais Cardinal n'étoit gueres moins agité que le Parlement. Il y avoit de la division & deux puissantes factions. Le Maréchal de Brezé nouvellement revenu de Hollande, vivoit en fort mauvaise intelligence avec la Combalet. Tous deux avoient leurs créatures & leurs partisans. Servien Sécretaire d'Etat s'attachoit au Maréchal

réchal. Mais on trouva moien de le perdre dans l'esprit de Richelieu, & le parti de Combalet prévalut. Je ne sai pas bien le véritables raisons de la disgrace de Servien. Bullion & Chavigni fils de Bouthillier avec lesquels il s'étoit brouillé à l'occasion de l'argent nécessaire à l'entretien des armées, en furent apparemment la cause. Il semble même que le Cardinal de la Valette entra dans l'intrigue. Quoi qu'il en soit, Servien eut ordre de se demettre de la charge de Secretaire d'Etat, & de se retirer à Saumur. Richelieu, dont il voulut prendre congé avant son départ, lui donna le choix de demeurer à Saumur, ou à Nantes. Sublet Des Noiers fut mis à sa place. Brezé, homme fort violent, aiant reproché à Bullion, que sa négligence à fournir les choses nécessaires à la subsistance des troupes, étoit la cause du mavais succès des armes du Roi dans les Païs-Bas, Bullion soutint hautement au Maréchal que l'armée auroit eu de quoi subsister, si ce Général avoit mieux ménagé l'argent envoié. Brezé sortit mal de ce différend. On l'envoia dans son gouvernement de Saumur. Mais sa disgrace ne fût pas longue. Je ne sai si Chavigni ne désigne point Servien dans une lettre écrite au Cardinal de la Valette peu de temps avant cette affaire. *Tout va bien pour nous*, dit Chavigni. *Je croi qu'avant le Carême; celui dont vous avez pris la peine de m'envoier souvent des lettres; sera chassé. Du moins la resolution en est prise. Après cela, nous vivrons en repos, & nous n'aurons plus personne qui nous soit suspect.* Servien pourroit bien être encore celui, qui comme

1636.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. Mémoires de Montresor. Grotii Epistolæ passim init. anni 1636.

1635. Chavigni le raconte au même la Valette, menaça dans l'antichambre de Richelieu, de donner des coups de bâton à Boisrobert, qui se plaignoit qu'après huit jours de sollicitation, il n'avoit pu obtenir l'expedition d'une gratification que le Roi lui avoit accordée.

Le Cardinal sembloit se mettre moins en peine de ce qui se passoit chez lui entre ses créatures & ses plus proches parens, que des intrigues de la maison du Duc d'Orleans. J'en dirai quelque chose, après que j'aurai rapporté la situation des affaires de ce Prince au commencement de cette année. Richelieu continuoit de remuer ciel & terre, afin d'obliger Gaston de consentir à la dissolution de son mariage avec la Princesse Marguerite de Lorraine, & d'engager le Pape à souffrir que cette grande affaire se décidât en France. Mais le Cardinal avançoit aussi peu à Rome qu'à Paris. Fenouillet Evêque de Montpellier aiant fait à Urbain un long & vehément discours sur la prétenduë nullité du mariage, *cela est fort bien*, lui dit froidement le Pontife. *Mais venons au fonds de l'affaire. Que me demandez-vous ? Rien, Très-Saint Pere*, repliqua Fenouillet. *J'ai seulement ordre de vous exposer les raisons que l'Assemblée du Clergé de France a euës, de déclarer que les mariages des Princes du sang, & particuliérement des héritiers présomptifs de la Couronne, contractés sans le consentement, & encore plus contre la volonté du Roi, sont nuls. Donnez les moi donc par écrit, ces raisons*, reprend Urbain, *nous les examinerons.* L'Evêque de Montpellier se fatigua inutilement. Voi-

ci

ci toute la réponse qu'il remporta. *L'affaire du mariage de M. le Duc d'Orleans, est d'une si grande importance, que le Pape la veut juger lui-même ici après une sérieuse discussion. Sa Sainteté croit encore qu'il en faut différer la decision jusques à la conclusion de la paix générale.* 1636.

Tout cela désoloit Richelieu. Persuadé qu'il ne gagnera rien à Rome, il s'avise de faire par ses créatures une nouvelle tentative auprès de Gaston. Quelqu'un propose au Prince de donner un écrit, par lequel il déclare que si le Pape ne veut pas nommer des Commissaires pour prononcer sur la validité, ou la nullité du mariage, Son Alteſſe Roiale s'en tiendra au jugement du Parlement de Paris. Mais le Duc d'Orleans demeure inflexible dans sa premiere resolution. Le Coigneux qui se remettoit bien auprès du Roi, se chargea d'agir auprès du Duc Charles de Lorraine, & d'obtenir le consentement de ce Prince à la dissolution du mariage, en le leurrant de la restitution de ses Etats. On crut que Charles iroit dans les Païs-Bas, afin de gagner sa sœur. Il n'en fit rien. Tout ce qu'on put tirer de Gaston, ce fut un écrit, par lequel il promettoit de se soumettre à la décision du Pape, ou d'un Concile des Evêques de France, auquel préſideroient des Légats envoiés par Urbain. *Cependant*, ajoutoit le Prince, *quelque soit le jugement rendu à Rome, ou en France, je n'aurai jamais d'autre épouse que la Princeſſe Marguerite, à laquelle j'ai prétendu m'engager legitimement.*

Pendant que tout ceci se tramoit, il y eut

1636. comme une nouvelle revolution à la Cour de Gaſton. L'Abbé de la Riviére ſon confident ſe brouille avec Chavigni, & eſt enfermé à la Baſtille. Quelques autres ſont éloignés de la maiſon de Son Alteſſe Roiale. Irrité de ces nouvelles violences, le Duc d'Orleans chaſſe l'Abbé Delbéne l'un des trois eſpions que Richelieu avoit mis auprès de lui. Chavigni s'efforçant un jour de prouver qu'il n'avoit aucune part aux ordres donnés par le Roi, *mon Dieu*, répondit Gaſton, *je ne me plains point de vous, ni de M. le Cardinal. Vous êtes nos maîtres.* On avoit inſinué à Louïs que ſon frere penſoit à exciter quelque nouveau mouvement dans le Roiaume, & le bruit s'en répandit à Paris. Mais ce fut un des artifices ordinaires de Richelieu, afin d'éloigner tous les ſerviteurs fidèles du Duc d'Orleans. Montreſor rapporte naïvement les reſſorts de l'intrigue. Il y entra fort avant. *L'Evêque de Cahors premier Aumônier de Monſieur, étant mort*, dit ce Gentilhomme, *la Riviere qui avoit été domeſtique du Prélat, ſe mit en tête d'obtenir la charge de ſon premier maître, & de lui ſucceder. C'étoit un mauvais titre pour une ſi haute prétention. Habile à profiter de la conjoncture, la Riviere inſinuë adroitement à Monſieur, qu'il eſt important à la réputation de Son Alteſſe Roiale, de préferer une de ſes anciennes créatures à l'Evêque de Bologne que Chavigni ſon neveu vouloit mettre à la place du défunt.* L'oncle, *diſoit la Riviere à Gaſton*, croira être uniquement redevable de ſon avancement au neveu, & lui en ſera plus obligé qu'à vous. Le monde

de jugera encore que Vôtre Alteſſe Roiale ne peut pas diſpoſer des charges de ſa maiſon. 1636.
Bien que Monſieur fût perſuadé qu'il n'y avoit rien de véritable dans tout ce que la Riviére lui dit avec la derniére effronterie, pour appuier ſa demande, l'averſion que Son Alteſſe Roiale avoit concuë contre Chavigni, étoit ſi forte, que ſans autre reflexion, la charge fut accordée à la Riviére.

Le choix étoit inſoutenable. Une place ſi conſiderable dans la maiſon d'un Prince, ne doit être remplie que par une perſonne d'une qualité & d'une vertu diſtinguée. Chavigni offenſé de cette preférence qui enfloit le cœur à la Riviére, entreprit de l'humilier, & de lui faire ſentir la difference qu'il y avoit entr'eux. Le credit de Chavigni auprès du Cardinal de Richelieu fut emploié pour cet effet. Delbéne s'entremettant auſſi de ſon côté par des rapports faux ou véritables, ne demeure pas inutile. La choſe fut conduite avec tant de chaleur, que pour avoir voulu ſe meſurer avec Chavigni, qui n'étoit pas d'humeur à le ſouffrir, la Riviére fut conduit à la Baſtille. Il ne fut pas le ſeul diſgracié en cette conjoncture. Afin de tenir toûjours l'eſprit du Roi en jalouſie contre Monſieur, le Cardinal de Richelieu ſuppoſe que les cabales ne ceſſent point auprès de Son Alteſſe Roiale. Là deſſus, l'Epinai qu'elle conſidéroit, le Vicomte d'Autheuil, le Chevalier de Bueil, & quelques autres domeſtiques ſont chaſſés. Tous ont ordre de ſortir de Paris, & de n'approcher plus de Monſieur. Delbéne & Goulas continuérent dans leurs emplois. Le premier plus libre par l'abſence de la Riviére, & par l'éloignement des autres, eſpéra d'établir mieux

1636. *sa fortune. Mais il fut bien trompé. Monsieur irrité au dernier point des mauvais moiens dont Delbéne s'étoit servi, pour faire éloigner de Son Altesse Roiale des gens qui l'avoient suivie dans tous ses malheurs, & particuliérement l'Epinai, chercha l'occasion de chasser Delléne avec infamie.*

Je ne veux pas omettre ici que Monsieur a raconté plusieurs fois que jamais Delbéne ne lui avoit parlé avantageusement de qui que ce fût. Sa malice étoit si grande, qu'il n'y avoit personne dans la maison de Son Altesse Roiale, dont il ne lui eût dit du mal. Comme la providence divine ne permet pas que les actions d'honneur & de vertu demeurent sans récompense, elle ne souffre pas non plus que les crimes soient impunis. Celui de Delbéne étoit extrémement odieux. Il avoit voulu prévenir Monsieur contre ses plus fidéles serviteurs, sans en excepter aucun. Son Altesse Roiale n'avoit pas encore pris la resolution de chasser Delbéne. On craignoit que le Cardinal ne s'interessât à le maintenir. Monsieur donnoit seulement à comprendre qu'il en avoit grande envie. Je puis assurer en conscience, ajoute Montresor, *que je ne haissois point Delbéne. Si je fortifiai Son Altesse Roiale dans la disposition qu'elle me fit la grace de me communiquer, ce fut purement un effet de mon zéle pour son service, & le desir de venger mes amis de celui qui étoit l'auteur de leur banniſſement. Il avoit tant desobligé de gens, qu'il recevoit de tous côtés des atteintes dangereuſes*

Sardigni, Saumeri, & moi lui donnâmes celle qui acheva de le perdre. Ce fut au coucher de Monsieur, où nous nous trouvâmes seuls. Après un long entretien des choses passées & pré-

présentes, Son Alteſſe Roiale tomba ſur le chapitre de Delbéne qui lui tenoit fort au cœur. Chacun travailla ſi utilement que venant à faire réflexion ſur ce qu'on lui avoit remontré, Monſieur m'aſſura le lendemain que ſi Delbéne étoit aſſez impudent pour ſe préſenter devant Son Alteſſe Roiale à Orleans, où elle devoit coucher ce jour-là, il recevroit l'affront tout entier. Monſieur me tint parole. Delbéne ne manque pas de ſe trouver à Orleans, & Son Alteſſe Roiale le chaſſe de la maniere du monde la plus mépriſante. Un Prince ne pouvoit maltraiter davantage un Gentilhomme. Le Cardinal ne prit point l'affirmative pour Delbéne, quoique pluſieurs en euſſent fait peur à Monſieur. Goulas le moins dangereux des trois eſpions donnés par Richelieu, demeura ſeul auprès de Son Alteſſe Roiale. Le repos des gens de bien n'étant plus ſi traverſé, je commençai d'eſpérer qu'avec le tems je pourrois entreprendre pour le ſervice de mon maître des choſes plus importantes que de pareilles intrigues. Ceux qui font une profeſſion particuliere d'honneur, en ont toûjours un extrême éloignement. Nous verrons vers la fin de cette année quel fut le projet de Monteſor. 1636.

Le Pape ordonne au Cardinal de la Valette de quitter le commandement des armées, & refuſe de recevoir la nomination du P. Joſeph au Cardinalat.

Le Pape ſembloit prendre plaiſir à chagriner Richelieu & ſur la diſſolution du mariage du Duc d'Orleans, & en pluſieurs autres affaires d'aſſez grande importance. Le Cardinal de la Valette reçut un Bref d'Urbain qui lui ordonnoit de quitter le commandement de l'armée. *Il n'eſt pas bienſéant*, diſoit-on à la Cour de Rome, *qu'un membre du Sacré Collége ſoit aſſocié à un Général d'armée heretique.* On trouve dans une lettre de Richelieu

1636. chelieu quelque détail de la mortification donnée à son ami. *Je n'ai pas attendu jusques à présent*, lui écrivoit Richelieu le 10. Janvier 1636. *à m'acquitter de ce que j'ai jugé nécessaire au service du Roi & à vôtre satisfaction sur le sujet du bref que le Pape vous a envoié. Nous en avons fait de grandes plaintes au Nonce. M. le Cardinal de Lion & M. l'Ambassadeur en ont parlé au Pape & à ses Neveux, sans oublier aucune des raisons & des exemples qui se doivent alléguer en pareille occasion. Je viens d'en parler encore presentement à M. Mazarini. Il m'a dit qu'on a répondu à ce que les Nonces avoient écrit à Rome de la part du Roi, que le Pape ne pouvoit pas moins faire; mais qu'il ne passeroit pas plus avant. Tout ce qui vous touchera, me sera toûjours plus sensible qu'à vous-même.* Le Cardinal de Lion frere de Richelieu reçut aussi une mortification. Ce Prélat tiré de l'Ordre des Chartreux, crut qu'il seroit moins difforme, & moins desagréable aux Dames Romaines que sa mauvaise mine & sa laideur choquoient extrémement, s'il laissoit croître ses cheveux, & s'il les portoit aussi longs que les autres Cardinaux. Urbain lui ordonna de se faire razer la tête à la maniére des Chartreux.

Mémoires pour servir à l'Histoire de Richelieu. Tom. I. Histoire du P. Joseph. Tom. II. Chap. 17. La Vie du véritable P. Joseph Pag. 363. 364. 365. Grotius Epist. 540. 550. 554. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII Pag. 424. 425. &c.

Le bon P. Joseph eût volontiers promis de demeurer toute sa vie tondu en Capucin, pourvû que le Pape ne fît plus difficulté de lui accorder un chapeau rouge. Louïs avoit nommé au Cardinalat ce Moine Ministre d'Etat vers la fin de l'année précedente, parce qu'on croioit qu'Urbain feroit bien-tôt une promotion pour les Couronnes.

Mais

Mais plusieurs incidens la retardérent si long- 1636.
temps que Joseph mourut dans son long froc. Le Pape rejettoit l'Abbé Peretti, nommé par le Roi d'Espagne, & ne vouloit pas non plus recevoir la nomination du P. Joseph. On dit que le Cardinal de S. Onuphre qu'Urbain son frere avoit tiré de l'Ordre des Capucins, ne pouvant souffrir qu'aucun de ses anciens confréres parvînt à la même dignité que lui, persuada au Pape d'exclure les Capucins de ce qu'on nomme *le Sacré College*, même de l'Episcopat, sous prétexte que ces Religieux se relâchoient de leur premiére austerité, & que plusieurs d'entr'eux s'intriguoient dans les Cours des Princes, & cherchoient à s'avancer dans les premiéres places de l'Eglise. Un certain Pere Magno Milanois s'étoit fait nommer au Cardinalat par le Roi de Pologne, & l'Empereur demandoit le chapeau rouge pour un autre Capucin nommé Quiroga. Ces trois Moines qui briguoient en même temps la seconde dignité de l'Eglise de Rome se firent tort l'un à l'autre. Quelle mortification à l'ambitieux Joseph! Nous voions dans les mémoires du temps qu'il avoit une extrême impatience de sortir de son cloître, & de devenir Cardinal, peut-être de supplanter Richelieu, ou du moins de lui succeder dans le Ministere. Il avoit été fort malade cette année, & sa santé ne se rétablissoit pas trop bien. On dit que l'ardeur du Capucin donna de l'inquiétude & de la jalousie à Richelieu, & qu'aprés avoir serieusement réflechi sur l'ambition, & sur l'esprit artificieux & insinuant de son prétendu *bon homme*, le Car-

1636. dinal traversa sous main la promotion de Joseph au Cardinalat après lui avoir obtenu la nomination du Roi. Quoiqu'il en soit, Louïs écrivit cette année au Comte de Noailles son Ambassadeur à Rome une lettre fort pressante en faveur du Capucin. La voici.

Monsieur le Comte de Noailles, comme il y a plusieurs places de Cardinaux vacantes, il est vraisemblable que le Pape ne sera pas long-temps sans faire une promotion. Cela me donne sujet de vous écrire la présente lettre, pour vous dire que lors que vous jugerez qu'il en sera temps, vous fassiez instance à Sa Sainteté avec toute la vigueur & la fermeté possible, à ce qu'elle accorde au P. Joseph la dignité de Cardinal, & que vous vous efforciez de surmonter les difficultés qu'on voudroit apporter en cette affaire. Si Sa Sainteté en fait sur ce qu'il est Religieux, comme elle l'a donné à entendre par avance, vous lui direz que l'Evêque de Vienne proposé par l'Empereur à la même dignité, l'est aussi-bien que le P. Joseph, & qu'il n'y a pas plus de lieu de l'accorder à l'un en considération de l'Empereur, qu'à l'autre en la mienne. Si nonobstant ce que vous représenterez, le Pape persiste à me refuser cette satisfaction, vous lui direz que mon Cousin le Cardinal de Lion, le Maréchal d'Etrées & vous, avez ordre de vous retirer de Rome. Sa Sainteté ne doit pas trouver étrange que j'en use de la sorte sur le refus qu'elle me feroit de ce que je lui demande pour un de mes sujets, si digne de l'honneur que je desire de lui procurer. L'Ambassadeur d'Espagne a déclaré à Sa Sainteté, qu'il se retirera de même, si elle ne fait pas l'Abbé Peretti Cardinal, quoique ce soit

soit un vassal du Pape, & que le Roi d'Espagne ne soit pas si bien fondé dans sa nomination, que je le suis dans la mienne. Je me promets que vous n'oublierez rien de ce qui dépendra de vous en cette occasion, pour porter le Pape à me donner contentement. 1635.

Le Maréchal d'Etrées étoit alors à Rome en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire. Toutes ses sollicitations étant aussi inutiles que celles du Comte de Noailles, Joseph obtint au mois de Mars de l'année suivante une lettre encore plus pressante que la précédente. *Mon Cousin*, disoit Louïs à Etrées, *je croi que nôtre S. P. le Pape pourra faire une promotion de Cardinaux à cette fête de Pâque. Comme l'Ordre des Capucins lui sert toûjours de prétexte pour se défendre d'accorder cette dignité au P. Joseph, vous direz à Sa Sainteté que je suis si content des services que ce Religieux m'a rendus & me rend tous les jours dans mes plus importantes affaires, & que j'ai toûjours reconnu en lui tant de mérite & de vertu, que je persiste dans la résolution que j'ai prise depuis long-temps de le faire Cardinal. Vous le déclarerez en termes précis au Pape, & à mes cousins les Cardinaux Barberin & Antoine, en cas qu'il y ait une promotion, & vous leur allegruerez toutes les raisons que j'ai de désirer que le P. Joseph soit Cardinal. Si après cela Sa Sainteté continuë de vous apporter les mêmes difficultés, vous lui direz que je suis absolument déterminé à ne changer pas pour cela. Que c'est à moi de nommer les personnes, & non pas à lui. Qu'il les doit accepter lors que leurs mœurs sont approuvées de tout le monde, & qu'elles ont le zèle & les sentimens qu'elles doivent avoir*

1636. *pour la Religion Catholique, Apostolique, & Romaine. Que le P. Joseph étant irréprochable sur ces deux articles, on ne peut me le refuser avec justice. Si le Pape vous dit qu'en passant par dessus la loi qu'il s'est faite d'exclure les Capucins des dignités Ecclésiastiques, leur Ordre sera bien-tôt ruïné, vous lui representerés avec respect que cela n'est pas à craindre. Il a fait son frére Cardinal. Bien loin que cette promotion ait porté préjudice à l'Ordre des Capucins, la dignité & l'autorité du Cardinl de S. Onuphre le maintiennent & le maintiendront. Il en sera de même du P. Joseph en ce Roiaume. Le Pape vous alléguera peut-être que les Espagnols lui ont demandé l'Abbe Peretti, & que ne l'aiant pas voulu faire Cardinal, ils en ont nommé un autre. En ce cas, vous répondrez premiérement que l'Abbé Peretti étant né sujet de Sa Sainteté, elle doit avoir tout pouvoir sur lui. Et quand cela ne seroit pas, cette raison ne m'oblige point à me rélâcher. Si les Espagnols le font, c'est par des motifs particuliers que je n'ai pas. En un mot, je prétens qu'aiant l'honneur d'être le fils ainé de l'Eglise, je dois servir de régle au Roi d'Espagne, & non lui à moi.*

Après toutes ces considérations, je croi que le Pape m'accordera ce que je désire. Mais si par opiniâtreté, il persistoit dans sa premiére résolution, & vouloit faire la promotion en laissant la place pour la France, sans la remplir, vous vous y opposerez fortement. Que si nonobstant cela, il veut passer outre, vous lui direz à la derniére extrémité que vous avez ordre de vous retirer. Faites le & allez attendre mes commandemens dans quelque ville frontiere de l'Etat Ecclésiastique. Il faudra me donner avis aux

occasions nouvelles de cette affaire, & m'envoier un courier après afin de recevoir mes ordres, s'il arrive quelque chose qui presse. Je finis cette lettre, en vous disant que le Pape ne sauroit m'obliger davantage, que de m'accorder ce que je lui demande pour le P. Joseph, & que vous ne pouvez me faire plus de plaisir, que de vous emploier en tout ce qui dépendra de vous, afin de l'y porter. Servez-vous de toute mon autorité, & faites agir les Cardinaux Barberin & Antoine. Vous conjurerez celui-ci de ma part de solliciter cette affaire avec la même affection qu'il me porte, & vous lui témoignerez que je lui saurai fort bon gré du soin qu'il prendra de la faire réussir. Tel étoit le credit du Capucin à la Cour de France. L'extrait qu'on nous rapporte d'une lettre de Chavigni Sécretaire d'Etat & créature de Richelieu au Maréchal d'Etrées, ne donne-t-il point à penser que Joseph avoit non seulement une merveilleuse impatience de quitter son froc & de prendre une calotte rouge: mais encore qu'il se défioit du Cardinal, & qu'il craignoit qu'on ne voulût mettre à sa place Mazarin moins suspect & moins redoutable à Richelieu, *Ne manquez pas*, disoit Chavigni à Etrées, *de mettre dans vos dépêches qu'on presse la promotion, & que vous esperez qu'elle se fera bien-tôt. Cela est nécessaire pour contenter le P. Joseph, & pour empêcher qu'il ne prenne de l'ombrage, & qu'il ne croie que vous agissiez avec négligence dans les affaires qui le regardent.* 1636.

Le Cardinal de la Valette se préparoit à marcher au secours de Colmar, de Schelestat, & de Haguenau, lorsqu'il reçut le bref du Le Cardinal de la Valette marche au

1636. du Pape qui lui commandoit de quitter le commandement de l'armée. On avoit accepté avec applaudissement à la Cour de France son offre d'aller sauver ces places que les Impériaux tenoient comme bloquées, afin de les obliger à se rendre faute de vivres. *Je vous écrivis, il y a huit jours*, disoit Richelieu dans une lettre du 1. Janvier à son ami la Valette, *pour vous apprendre le gré que le Roi vous sait de l'offre que vous avez fait à Sa Majesté, d'entreprendre vous-même le secours des places de l'Alsace; & je prens maintenant la plume pour vous témoigner le contentement que j'ai de savoir la facilité que vous y rencontrerez. Elle est beaucoup plus grande que je ne l'osois espérer. M. de Manicamp écrit au Roi que sans rien hazarder, on peut secourir Colmar & les autres places avec des forces inférieures à celles que vous aurez. Je me repose tellement sur vôtre prudence, & sur vôtre bonne conduite, que je ne fais aucun doute que vous n'exécutiez avec honneur & réputation, ce dessein important au bien des affaires de Sa Majesté.* Depuis que Galas eut repassé le Rhin pour conduire une partie de ses troupes au secours de l'Electeur de Saxe fort pressé par l'armée Suédoise du Général Bannier, les Impériaux devinrent extrémement foibles en Alsace. Manicamp Gouverneur de Colmar obtint de l'avantage en plus d'une rencontre sur Mercì, & sur Coloredo à qui Galas laissa le commandement de quelques troupes en Alsace. L'Officier François répondoit qu'avec quatre ou cinq mille hommes, on secoureroit les places qui manquoient de vivres.

secours de quelques place d'Alsace.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. 5. Chap. 24. & 25. Mémoires pour servir à l'Histoire du Maréchal de Gassion. Tom. II. Grotius Epist. passim ab initio anni 1636.

vres, qu'on se rendroit maître de la campagne depuis Besfort jusques à Saverne, & qu'on prendroit Ensiziem, Margleſſeim, & Guémur. 1636.

Puiſque la choſe étoit ſi aiſée, comme il paroit par les lettres de Manicamp homme habile, & intelligent, ne doit-on pas être ſurpris de ce que Bullion rapporte, que Richelieu diſoit qu'il n'y avoit qu'un Cardinal de la Valette au monde qui pût entreprendre le voiage d'Alſace? Le Comte de Guiche & Fabert, tous deux devenus enſuite Maréchaux de France, ſervirent utilement en cette occaſion. De l'aveu d'un Hiſtorien flatteur de Richelieu, le premier de ces deux Officiers contribua beaucoup au bon ſuccès de l'expédition de la Valette. Ne pouvoient-ils pas l'un & l'autre faire du moins auſſi bien qu'un Prélat nouvellement érigé en Général d'armée? Le bon P. Joſeph ſe récrie à ſon ordinaire ſur les merveilleux effets du courage & de l'expérience de la Valette. *Vôtre affection & le bon ordre que vous apportez aux choſes difficiles*, lui dit le Capucin, *les font réüſſir heureuſement. Si vous fuſſiez venu à Paris, les places de Lorraine ſeroient dans la même peine que celles d'Alſace. Vous avez garanti les premieres, j'eſpére que vôtre bonheur conſervera les autres.* A entendre parler ce Moine courtiſan & flatteur, ne croiroit-on pas que la Valette entreprenoit la choſe du monde la plus mal-aiſée, afin de ſauver l'Etat? Cependant elle ne demandoit qu'une habileté mediocre. *Je vous donne avis*, écrivoit Oſſa Officier Allemand au Grand Maître de l'Ordre Teutonique le 2. Fevrier

1636. vrier, *que le Cardinal de la Valette a jetté des vivres & des provisions dans Colmar & dans Schelestat. Il a écrit aux gens de Strasbourg, que si on veut l'assister dans cette ville, il pourverra de même Haguenau. Cela s'exécutera sans que nous puissions nous y opposer. Il est depuis huit jours aux environs de Schelestat avec deux mille chevaux & six mille hommes de pied. Nous avons en tout huit cens chevaux & mille fantassins qui manquent de pain depuis quatre jours.* Falloit-il être un homme si extraordinaire pour faire cette rare merveille, avec des troupes fort superieures à celles des ennemis, & avec le secours de la valeur & des bons conseils du Comte de Guiche, de Fabert, & de plusieurs autres braves Officiers? On eut un peu plus de peine à pouvoir Haguenau, parce que les Magistrats de Strasbourg faisoient difficulté de fournir du blé, sous prétexte qu'ils n'en avoient pas trop pour eux-mêmes. De Thou Intendant de l'armée Françoise alla les presser d'accorder ce que la Valette leur demandoit. Mais il n'obtint rien. Cependant on trouva moien de pouvoir Haguenau.

Nous apprenons quelque chose de cette affaire dans les lettres de Grotius. Les avantages remportés en Saxe par Bannier, aiant obligé Galas à repasser le Rhin & à courir au secours de l'Electeur, le Général de l'Empereur laissa quelques troupes près de Saverne, & un autre petit corps dans la haute Alsace sous le commandement du Colonel Coloredo. Les François s'étant mis entre les Impériaux séparés, ceux-ci ne se purent joindre, ni s'opposer aux desseins des au-

autres. Le Cardinal de la Valette toûjours ardent à donner des preuves de sa bravoure, fut légérement blessé au siége de Guémur. La botte empêcha heureusement qu'une balle de mousquet ne lui cassât la jambe. Pressé ensuite lui-même par la disette des vivres, le Cardinal guerrier ne demeure pas en Alsace autant qu'il l'auroit souhaité. Il revient en Lorraine vers le commencement de Mars, & obtient la permission d'aller à Paris, recevoir les louanges & les applaudissemens de Richelieu & du P. Joseph. *Il n'est pas nécessaire*, lui avoit déja écrit le Ministre, *que je vous représente l'extrême contentement que le Roi a du ravitaillement des places de l'Alsace, & de ce qui s'est passé ensuite, ni le plaisir que cela me cause. Vous concevrez aisément l'un & l'autre par l'avantage qui en revient aux affaires de Sa Majesté, & par l'affection que je vous porte. Je me contenterai de vous dire que ce bon succès n'a point trompé mon attente, & que je me le suis toûjours promis de vôtre zéle pour le service du Roi, de vôtre prudence & de vôtre bonne conduite.* Les complimens du Capucin furent plus courts & moins outrés qu'à l'ordinaire. *Vôtre Eminence*, dit-il à la Valette, *peut juger de la joie que me causent ses bons succès. Son contentement augmentera, quand elle saura celui que Monseigneur le Cardinal a reçu par cette bonne nouvelle.* 1636.

Une si grande joie fut mêlée d'amertume. Les Impériaux attaquent inopinement Longwy, le prennent sans que le Vicomte de Turenne le puisse secourir, se mettent au milieu des quartiers du Duc Bernard de Weymar,

&

1635. & incommodent fort ses troupes qui ont déja beaucoup de peine à subsister. Cette disgrace fut réparée par la défaite de deux mille Impériaux que Coloredo conduisoit. Le Marquis de la Force les attaqua bravement & les battit. Coloredo & quelques autres Officiers distingués demeurérent prisonniers, & furent conduits à Vincennes près de Paris. Les complimens de Des-Noïers nouveau Sécretaire d'Etat au vainqueur, sont plus justes & mieux fondés que ceux du Ministre & de son Capucin à la Valette. *Ceux qui n'ont point l'honneur d'être connus de vous*, dit Des Noïers au Marquis, *applaudissent à vôtre victoire & s'en réjouissent. Jugez qu'elle est la joie de vos amis & de vos serviteurs particuliers. La mienne n'est pas la moindre. Car enfin, je prétens être plus à vous qu'aucun autre. Le Roi & M. le Cardinal ont témoigné si publiquement l'estime qu'ils font de vôtre valeur & de vôtre mérite, que vous en devez avoir un extrême contentement.* La bataille se donna près d'une petite ville nommée Ravon, à deux lieuës de Baccara. Gassion s'y signala encore. Averti que Coloredo vient de la haute Alsace vers la Moselle, il marche avec son régiment au-devant des Impériaux. Mais ne se croiant pas assez fort pour les attaquer, il a l'addresse de les arrêter. Cela donna le temps au Marquis de la Force d'arriver avec un bon corps de troupes, & de battre Coloredo.

Arrivée du Duc de Parme à Paris.

Le Cardinal de la Valette trouva deux Princes étrangers nouvellement venus à Paris, Edoüard Farnése Duc de Parme, & Bernard Duc de Saxe Weymar. L'un avoit quité ses Etats, & l'autre son armée dans le

le dessein de faire leur cour au Roi, ou plûtôt à son Ministre. Farnése menacé d'une irruption des Espagnols dans les deux Duchés, à laquelle le Marquis de Léganez nouveau Gouverneur de Milan se préparoit, & de quelques brefs foudroïans du Pape, que les Ministres de Philippe pressoient vivement d'ordonner à son vassal de poser les armes; Farnése, dis-je, prit la résolution d'aller à la Cour de France, d'y solliciter lui-même le puissant secours dont il avoit besoin, & de s'assurer de la protection de Louïs auprès d'Urbain. Le Duc de Parme souhaitoit passionnément d'avoir un corps d'armée separé à commander, pour défendre ses Etats, ou pour attaquer le Milanois si l'occasion s'en presentoit, & d'obtenir au Maréchal de Toiras toûjours retiré à Turin, la permission de servir sous lui. Les troupes de France étoient nécessaires pour le premier, & l'autre ne se pouvoit faire sans le consentement de Richelieu, qui vouloit se venger de Toiras en l'éloignant de toute sorte d'emploi en France & dans les païs étrangers. Emeri Ministre de Louïs auprès des Princes confédérés en Italie, tâcha de détourner Edouard de son dessein, en lui représentant que les Espagnols ne manqueroient pas de profiter de son absence, & d'attaquer l'un de ses Duchés, & peut-être tous les deux ensemble. Mais il parut si ferme, qu'Emeri n'osa trop insister, de peur que venant à s'imaginer qu'on ne se soucioit pas de le voir en France, Edoüard ne se repentît d'être entré dans la ligue, & ne se rendit aux instances que le Pape lui faisoit de conclure son accommodement par-

1636.

Mercure François. 1636. *Grotii Epistolæ passim initio annī* 1636. *Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag.* 389. &c. 390.

ti-

1636. ticulier avec le Roi d'Espagne.

Voilà donc Farnése en France dès les premiers jours de cette année. Le Comte de Brulon alla au-devant de lui à Orleans avec une partie des Officiers de la maison du Roi, envoiés pour le régaler. D'Orleans, on conduit Edouard à Chilli. Le Duc de la Valette & le Comte de Duras y allérent lui faire de nouveaux complimens de la part de Sa Majesté. Les caroſſes du Roi lui furent amenés au Bourg-la-Reine par les Ducs de Mercœur & de Beaufort fils du Duc de Vendôme, acompagnés d'un grand nombre de Gentilshommes distingués. Jamais cortege ne fut plus beau que celui de Farnése entrant à Paris. Un vieux Libraire de la ruë S. Jacques, autrefois zelé ligueur, s'approcha, dit-on, de la portiére du caroſſe où étoit le Duc de Parme, & lui parla de la sorte, avec une liberté qui surprit tous ceux qui l'entendirent. *Je bénis Dieu, Monseigneur, de ce qu'avant que de me tirer de ce monde, il me fait la grace de voir ici le petit-fils d'un Héros, à qui la France eſt redevable de la conſervation de la Religion Catholique, & du ſalut de cette grande ville alors extrémement preſſée par la famine.* Cet homme déſignoit le fameux Alexandre de Parme, qui secourut Paris assiégé par le Roi Henri IV. Ceux qui étoient dans le caroſſe avec Farnése se mirent à exalter la valeur & les belles actions de son grand-pere en France. *Ce ſont des choſes paſſées & entiérement oubliées*, répondit-il avec beaucoup de prudence & de modestie. Edoüard ne vouloit pas donner à penſer

qu'il

qu'ils s'entretenoît avec plaisir de ce qu'Alexandre de Parme fit pour empêcher Henri IV. de monter sur le thrône de ses ancêtres. Il changea promptement de discours. On le conduisit à la chambre du Roi au travers des régimens des gardes Françoises & Suisses, rangés en haïe à l'avenue & dans la cour du Louvre. Louïs l'embrassa tendrement, & le fit couvrir après les premiers complimens. Tout le monde loüa la bonne mine, les maniéres gracieuses & polies du Prince étranger, & sa facilité à se bien exprimer en François. Louïs le mena ensuite à la chambre de la Reine. Les Princesses & les Dames y étoient venuës pour le cercle. Elles furent extrémement contentes de sa conversation agréable & aisée. Le Roi lui avoit fait donner un siége pliant à côté du fauteuil de Sa Majesté; mais non sur la même ligne. Le cercle étant fini, les Ducs de Mercœur & de la Valette conduisirent Farnése à l'appartement de la Reine Mere préparé pour lui. 1636.

Les difficultés & les contestations sur le céremoniel troubleront bien-tôt la joie de cette prémiére reception. Les Seigneurs qui venoient d'applaudir à sa politesse & à sa civilité, crient dès le lendemain contre sa fierté, & l'accusent même d'arrogance. Edouard n'aiant pas donné dans son appartement la main au Duc de Mercœur, ni conduit le Duc de la Valette & les autres personnes du même rang, au delà de sa chambre, tous les Ducs & Pairs de France firent de grandes plaintes, & protestérent qu'ils ne rendroient point visite à Farnése, à moins qu'il

ne

1636. ne leur donnât la main chez lui. Le différend est porté au Conseil du Roi. A l'instigation de Richelieu, ces Messieurs perdirent leur procès. Entêté de gagner Edouard, & de l'attacher fortement aux interets de Louis, le Cardinal appuie, au préjudice des meilleures maisons de France, un Italien devenu Prince par l'ambition honteuse d'un Pape, qui contre toutes les règles de la Réligion & de la bienséance, voulut avancer son bâtard. *C'est une chose indigne*, dit Richelieu, *que des gens élevés en un instant comme des champignons, demandent à precéder chez le Roi même, un Prince Souverain, issu d'une illustre & ancienne maison. Aucun d'eux a-t-il jamais prétendu que M. le Chancelier leur donnât la main chez lui? Cependant, M. le Chancelier s'est bien gardé de porter ses prétentions aussi loin que les Ducs & Pairs. Si je n'étois pas Cardinal, je cederois sans hesiter à M. le Duc de Parme chez lui-même, quoique le Roi m'ait honoré de la dignité de Duc & Pair. Sa Majesté doit en cette occasion obliger un Prince allié de la France, & humilier ces gens qui veulent mal à propos s'égaler aux Souverains.* Les Ducs & Pairs de France n'y pensoient pas. Ils cedoient en lieu tiers au Duc de Parme sans difficulté. On contestoit seulement sur la distinction qu'il leur accorderoit dans son appartement. N'est-il pas infiniment plus étrange, qu'un Moine, & un homme de la plus basse naissance précéde les Princes Souverains, parce qu'on lui a donné une calotte rouge, en le faisant Prêtre ou Diacre de l'Eglise de Rome? Où Richelieu avoit-il trouvé que les Farnéses étoient

oient d'une illustre & ancienne maison avant le Pape Paul III. mort depuis quatre-vingt ans, ou environ ? Supposons qu'Edouard fût superieur aux Epernons, aux Luines, & à quelques autres Ducs de nouvelle création, la Maison Farnése est-elle comparable à celles de Lorraine, de Savoie, de Longueville, de Vendôme, d'Angoulême? Les aînés & les cadets de ces grandes maisons en France, eurent ordre de ceder par tout à Edouard, aussi-bien que les Ducs & Pairs. De tous ceux qui prétendoient le rang de Prince à la Cour de Louïs, le Duc de Mercœur fils aîné du Duc de Vendôme, le Comte d'Harcourt frére du Duc d'Elbeuf de la maison de Lorraine, & le Comte d'Aletz fils du Duc d'Angoulême, furent les seuls qui deférérent à la décision du Conseil du Roi. Les autres se dispensérent d'aller chez le Duc de Parme. Pour ce qui est des Princes du sang Roial qui ne veulent céder qu'aux Rois, ou à leurs fréres, ils évitérent de se trouver avec Farnése. 1636.

Richelieu eut son céremoniel particulier aussi-bien que le Duc d'Orleans. Le Cardinal prit le rochet & le camail à la maniére de Rome, lors qu'Edouard lui vint rendre visite. Il reçut Son Alteſſe au haut de l'escalier & ne lui donna pas la main. On eut un entretien particulier de deux heures; après quoi Richelieu conduisit le Duc jusques à son carosse. Son Eminence le voulut voir partir, nonobstant les instantes priéres qu'Edouard lui fit de ne se donner pas tant de peine. Le Duc d'Orleans garda en tout le rang de Fils de France. Il

fit

1636. fit à Edouard les mêmes honneurs, à peu près que le Roi avoit accordés. Le nouvel hôte fut regalé de tous les divertissemens possibles. Louïs fit pour lui la revuë de quelques troupes de sa maison, & l'invita plusieurs fois à des parties de chasse. La magnificence de Richelieu surpassa celle de son maître. Le Cardinal donna dans son palais une comédie, dont la représentation coûta un million. Elle fut suivie d'un ballet & d'un repas somptueux. Enfin, on promit à Farnése la qualité de Lieutenant Général des armées du Roi, le commandement général de toutes les troupes des Confédérés en l'absence du Duc de Savoïe, & les instances de Louïs auprès de Victor Amédée, afin qu'il consentît qu'Edouard eût un corps d'armée particulier sous sa conduite, pour défendre les Duchés de Parme & de Plaisance, en cas que le Marquis de Léganez Gouverneur de Milan les attaquât. Pour ce qui est de Toiras, le Roi ne voulut point permettre qu'il allât servir sous Edouard; soit que Sa Majesté crût cet emploi au-dessous de la dignité de Maréchal de France: soit que Richelieu l'implacable ennemi de Toiras ne voulût pas souffrir qu'il eût le moindre commandement en Italie. Louïs se défendit de déterminer le nombre de troupes dont l'armée particuliére de Farnése seroit composée. Il promit seulement d'engager Victor Amedée à faire un détachement considérable en faveur d'Edouard. Ces paroles générales & un présent estimé cent mille écus, furent tout ce que le Duc de Parme rem-

por-

porta de son voiage en France. Il partit de Paris le 18. Mars. Souvré premier Gentilhomme de la chambre, Brulon Introducteur des Ambassadeurs, & quelques autres Officiers de Sa Majesté, l'accompagnérent jusques à Fontainebleau. Là il prit la poste pour retourner plus promptement dans ses Etats ravagés par les Espagnols & par le Duc de Modene. 1636.

Bernard Duc de Saxe-Weymar étoit arrivé à Paris quelque temps avant le départ de Farnése. Il n'y fut pas traité avec la même distinction, quoiqu'il prétendît qu'un cadet de l'ancienne branche Electorale de Saxe valoit bien le petit-fils du batard d'un homme devenu Cardinal par la supercherie de sa sœur concubine d'un Pape, & élevé ensuite lui-même au Pontificat. La possession actuelle de deux Duchés souverains dont l'un réleve de l'Empire, & l'autre du Siége de Rome, l'emporta sur toutes les autres considerations. Bernard venoit solliciter l'accompliſſement du traité fait cinq mois auparavant avec lui, & concerter les mesures nécessaires pour une campagne plus heureuse que la précedente en Allemagne. La Cour de France projettoit de l'attacher encore plus fortement à ses interêts par un riche mariage dans le Roiaume. On pensa premiérement à lui donner la fille unique du Duc de Rohan. Le parti agréoit à Bernard. Mais soit que Richelieu conçût depuis un nouveau dessein; soit qu'il espérât de venir enfin à bout d'engager Weymar à embrasser la Religion Romaine, & à servir Son Eminence dans le projet qu'elle n'aban-

La Cour de France refuse au Duc Bernard de Saxe Weymar les honneurs accordés au Duc de Parme.

Vie du véritable P. Joseph. Part. III. Grotius Epist. 557. 558. 559. &c. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII Pag. 393. 324. 195. &c. Pufendorf. Commentar. Rerum Suecicarum. L. VIII.

1636. donnoit point encore de se faire Electeur de Tréves & Evêque de Spire, peut-être de former son prétendu Roiaume d'Austrasie, dont il avoit fait graver la carte, le Cardinal se mit en tête de marier sa niéce Combalet au Duc de Weymar qu'il ne désespéroit pas de voir bien-tôt Landgrave d'Alsace. Le mariage fut, dit-on, proposé à Bernard. Il le rejetta d'une maniere qui dut bien choquer & l'oncle & la niéce. *Madame de Combalet*, dit-il, *est assez belle pour en faire une maitresse, mais M. le Cardinal me connoit fort mal, s'il me croit capable de consentir à une alliance si inégale.* Bernard raconta cette repartie à Hervart alors son confident, & depuis Controlleur Général des finances en France, emploi dont le Cardinal Mazarin récompensa un service fort important rendu à Louïs XIV. durant sa minorité. Hervart fut fort affligé de ce que Weymar s'étoit si librement expliqué. *Ces sentimens, Monseigneur*, lui dit-il, *sont dignes d'un Prince de vôtre auguste Maison. Mais plût à Dieu que vous ne les eussiez point declarés. On ne manquera pas de les rapporter à M. le Cardinal. Vous connoissez combien il est sensible au mépris, & à quel excès son humeur vindicative est capable de le porter.* On a cru que Richelieu irrité au dernier point contre Bernard, pensa dès-lors à se défaire de lui. Je tiens cette anecdote d'un fort bon endroit. Cependant beaucoup de gens auront de la peine à se persuader que le Cardinal ait voulu donner sa niéce à un Protestant. Cette difficulté m'arrêteroit peut-être, si je ne trouvois dans les lettres de Grotius qu'on se flattoit

à la

à la Cour de France d'attirer le Duc de Weymar à la Communion de Rome. 1636.

L'inégalité du traitement fait à Farnése & à lui, fut si grande, que le Prince Allemand en parut extrémement choqué. On le logea seulement à l'Arsenal. Les Officiers nommés pour le servir, étoient en plus petit nombre & d'un ordre inferieur à celui de ceux qui furent donnés au Duc de Parme. Mais ce qu'il y eut de plus mortifiant, c'est que dans la premiére audience de Bernard, Louïs se couvrit, & le laissa découvert. Après avoir inutilement attendu que Sa Majesté lui fit signe, ou lui dit de mettre son chapeau, Weymar se couvre de lui même sans façon. Il parut alors de l'altération sur le visage de Louïs, qui se découvre incontinent pour obliger Bernard à faire de même, rompt la conversation, & se retire dans son cabinet. Bertize qui avoit servi d'Introducteur, y est appellé, & le Roi lui demande pourquoi il n'a pas executé l'ordre qu'on lui avoit donné d'avertir le Duc qu'il ne lui appartenoit pas de se couvrir en présence de Sa Majesté. *J'ai fait ponctuellement tout ce qui m'a été commandé*, répondit Bertize. *Si M. le Duc de Weymar n'a pas eu égard à mes avertissemens, c'est qu'il ne l'a pas voulu.* Louïs se remet un peu, rentre dans sa chambre, & conduit Bernard à l'appartement de la Reine. Le Duc demeura toûjours découvert, quoique le Roi eût son chapeau sur la tête. On supposa que c'étoit une civilité renduë au sexe.

Dans la situation présente de son armée fort diminuée par la désertion des soldats,

1636. Weymar avoit si grand besoin de la Cour de France, & la passion d'obtenir l'Alsace étoit si vive, qu'il dissimula son ressentiment au regard du Roi, qui faisoit une telle distinction entre le Duc de Parme, & un Prince de la Maison de Saxe. Mais quoiqu'Edoüard eût envoié un de ses Gentilshommes lui faire des complimens, il ne put s'empêcher d'éclater contre lui. *M. le Duc de Parme*, dit un jour Bernard en présence de quelques personnes, *s'applaudit merveilleusement des honneurs extraordinaires qu'il reçoit ici. Auroit-il oublié que mes ancêtres portoient la Couronne Imperiale, lorsque les siens étoient de simples Gentilshommes ? J'avouë*, répondit Edoüard lors que cette réflexion maligne lui fut rapportée, *que l'Empire a été dans la Maison de Saxe. Mais n'en déplaise à M. le Duc Bernard, mes ancêtres étoient en ce temps-là Chevaliers & Comtes. Seroit-il possible qu'il ignorât que les Comtes d'Italie étoient autrefois comme des Souverains ? Sans insister trop là-dessus, je dirai que lorsque nous avons obtenu les Duchés de Parme & de Plaisance, la branche de Saxe-Weymar a été privée de ses Etats & de la dignité Electorale par l'Empereur Charles-Quint. Reduits à la condition de simples particuliers, les ancêtres de M. le Duc Bernard ont perdu leur rang & leur consideration en Allemagne, lorsque les miens ont acquis une belle Souveraineté en Italie.* Je ne sai pas si Edoüard auroit bien pu prouver que ses ancêtres étoient Chevaliers & même Comtes en Italie, lorsque des Princes de la Maison de Saxe rempliſſoient avec éclat le Thrône Imperial. Un Pape ambitieux, & ses

ſes enfans, ou ſes neveux, trouvent facile- 1636.
ment des titres d'une nobleſſe diſtinguée. Les Genealogiſtes s'empreſſent à les faire deſcendre des meilleures maiſons de l'Europe.

Quoi qu'il en ſoit de l'ancienneté de la Maiſon Farnéſe, je dirai que ſans conteſter la prétention du Duc de Parme, Weymar auroit pu lui demander ſi le mariage légitime du Pape Paul III. avec la mere de Pierre Louïs Farnéſe, premier Duc de Parme & de Plaiſance étoit bien avéré. L'Abbé Farnéſe depuis Evêque de Rome, l'avoit-il certainement épouſée dans les formes, avant que d'entrer dans ce qu'on nomme les Ordres Sacrés ? Tous les Hiſtoriens n'en conviennent pas. Un Prince dont l'aieul ſe trouvoit flétri par une naiſſance illégitime, ou du moins fort douteuſe, par une vie déréglée & criminelle, enfin par une mort plus que tragique, avoit-il bonne grace d'inſulter de la ſorte au malheur de l'Electeur de Saxe dont Bernard deſcendoit ? Il fut plus illuſtre par ſes grandes qualités, par ſon courage héroïque, & par ſes belles actions, que par ſa naiſſance & par ſa dignité dont Charles-Quint le dépouilla injuſtement. Car enfin, ſi George Electeur de Saxe eut raiſon de défendre ſa Religion & la liberté de l'Allemagne opprimée par un Empereur ambitieux, comme il ſeroit facile de le prouver, méritoit-il d'être mis au ban de l'Empire ? Celui qui profita de ſa dépouille, ſe vit obligé à prendre les armes contre ſon bienfacteur, & à s'oppoſer au deſſein formé par Charles-Quint de détruire les Proteſtans & de

1636. subjuguer l'Allemagne. Maurice de Saxe n'étoit pas moins coupable que son predecesseur, ou plûtôt ils ne le furent ni l'un ni l'autre dans leur resistance à l'Empereur. Mais George eut le malheur de perdre la bataille de Mulberg, & Maurice appuié du Roi de France, contraignit Charles-Quint à s'enfuir promptement d'Inspruck, & à consentir au traité de Passau. Bien loin que l'oppression violente que la branche aînée de la Maison de Saxe souffroit alors, la rendît *méprisable* en Allemagne, comme le petit-fils du Pape qui en fut un des principaux auteurs, eut l'insolence de le reprocher à Bernard, toutes les personnes équitables l'en estimerent davantage, & plaignirent unanimement sa disgrace.

Je l'ai déja remarqué, si la Cour de France fit une si grande distinction entre Farnése & Weymar, elle fut uniquement accordée à la possession actuelle d'une Souveraineté assez considerable en Italie. Cela est si vrai que Louïs fit dire à Bernard que s'il vouloit prendre la qualité de Duc de Franconie dont le feu Roi de Suéde avoit flatté l'ambition de ce Prince, ou de Souverain de quelqu'autre Etat, sa Majesté le feroit couvrir devant elle sans aucune difficulté, parce que cette distinction s'accordoit à la dignité, & non pas à la naissance: réponse tout-à-fait conforme au cérémoniel établi en France. Si le Duc de Weymar n'eut pas les mêmes honneurs qu'Edouard dans la chambre du Roi, il fut dédommagé en quelque maniére par les visites que les Princes & les grands Seigneurs lui rendirent avec empresse-

ment.

ment. Comme il ne portoit pas ſes prétentions ſi loin que le Duc de Parme, tous allerent en foule chez lui; ſoit que ce fût une marque de leur eſtime, ſoit qu'ils euſſent envie de chagriner Edoüard qui en uſoit avec trop de hauteur & de fierté. Grotius Ambaſſadeur de Suéde qui n'avoit point d'ordre particulier de faire des civilités à Bernard, héſita quelque temps s'il iroit lui rendre viſite. Mais l'Ambaſſadeur d'Angleterre aiant fait la démarche, Grotius en uſa de même. Ces deux Miniſtres n'envoiérent point leurs caroſſes à l'entrée du Duc de Parme dans Paris, de peur qu'on ne les obligeât à marcher après ceux de Mazarin & de Bolognetti Nonces du Pape. Les Ambaſſadeurs & même celui de Veniſe ne virent point Edoüard. Tous éviterent de ſe commettre avec un Prince ſi fier, que les Nonces du Pape dont il étoit feudataire, n'allérent point chez lui. Le Duc leur refuſoit je ne ſai quels honneurs qu'ils prétendoient. 1636.

Richelieu & ſon P. Joſeph rendirent viſite à Weymar. On ne dit pas ſi ce fut en cette occaſion, ou dans quelqu'une de ſes fréquentes conférences à S. Germain & ailleurs avec les Cardinaux de Richelieu & de la Valette, le Maréchal de la Force, le Marquis de Feuquieres & le Capucin, que Bernard donna un fort grand ridicule à ce Moine impertinent, qui vouloit non ſeulement parler de la guerre qu'il n'entendoit pas, mais encore faire des leçons aux plus anciens & aux plus habiles Généraux d'armée. On déliberoit dans ces conférences ſur les moiens

1636. de couvrir la frontiere du Roiaume, & de retablir les affaires des Proteſtans confédérés d'Allemagne. Joſeph s'aviſe un jour de prendre la carte & de marquer avec ſon doigt les villes qu'il falloit prendre l'une après l'autre, pour repouſſer les Imperiaux au delà du Rhin, & pour reconquerir tout ce qu'on avoit perdu depuis la bataille de Norlingue dans les Electorats de Tréves & de Maïence, dans les Evêchés de Wormes & de Spire, dans le Palatinat, dans la Suabe & dans la Franconie. *Cela eſt fort bien, Monſieur Joſeph*, répondit Bernard après avoir écouté en ſouriant les projets chimeriques du Capucin, *mais les villes ne ſe prennent pas avec le bout du doigt.* On ſe mit à rire, & *M. Joſeph* demeura confus. Le Duc de Weymar partit de Paris vers la fin d'Avril *avec ſix cens mille florins, & chargé de promeſſes magnifiques*, dit Grotius au Chancelier Oxenſtiern.

Mazarin eſt rappellé de la Cour de France.

Mazarin Nonce Extraordinaire du Pape en France partit de Paris environ ce même temps. Son maître lui avoit ordonné dès la fin de l'année précedente de s'en aller faire ſes fonctions de Vice-Légat d'Avignon. Quel coup de foudre pour l'Italien ambitieux! Fut-ce un effet de la vengeance des Eſpagnols irrités de ce qu'il ſe dévouoit ouvertement à la France, ou de l'intrigue de Bolognetti à la Cour de Rome? Revêtu du caractere de Nonce Ordinaire auprès de Louïs, il voioit avec dépit, que Mazarin penſoit à le debuſquer, & à remplir ſa place. Cet homme ſouple & délié, s'étoit ſi bien inſinué dans l'eſprit de Richelieu,

Hiſtoire du Cardinal Mazarin.

chelieu, qu'il comptoit sur le credit du Ministre, à la premiere, ou du moins à la seconde promotion de Cardinaux qui se feroit. Il ne manquoit à Mazarin que la qualité de Nonce Ordinaire en France, afin d'avoir le temps de bien lier son intrigue, & d'obtenir la recommandation du Roi. Les Ministres que le Pape envoie à Vienne, à Paris & à Madrid manquent assez rarement de parvenir au Cardinalat, s'ils ont de bons patrons à la Cour de Rome, & si par leur complaisance & par leur dexterité ils savent engager les plus puissans Princes de la Communion Romaine à les recommander au Pape. Mazarin n'étoit pas mal auprès d'Urbain. Le Cardinal Antoine Barberin, dont il fut premiérement domestique, l'appuioit de tout son credit, & Richelieu lui faisoit espérer la recommandation de Louïs. Il falloit seulement fournir à Sa Majesté un prétexte d'écrire, & d'ordonner à ses Ambassadeurs d'agir en faveur de Mazarin à Rome. 1636.

La Nonciature Ordinaire en France parut le plus plausible & le plus honnête. Mazarin la briguoit pour cet effet. Mais les Espagnols & ses ennemis secrets, peut-être le Cardinal François Barberin lui-même, firent de si fortes remontrances au Pape, & criérent si fort auprès de lui, que consentant enfin au rappel de Mazarin, il lui envoia ordre d'aller incessamment à Avignon. *Le Nonce Extraordinaire de Vôtre Sainteté en France*, dirent certaines gens à Urbain, *se degrade honteusement lui-même. C'est le valet du Cardinal de Richelieu. Vos bonnes graces*

L. I. Chap. 3. Recueil des lettres du Cardinal de Richelieu. Lettre 55. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII Pag. 315. 386.

163. *ne lui semblent pas un moien si sûr d'avancer sa fortune, que la faveur & la protection du Ministre de Sa Majesté Très-Chrétienne. Il s'applique infiniment plus aux affaires des Cours de France & de Savoie qu'à celles du S. Siége. Ses insinuations artificieuses ont porté le Duc de Savoie à se liguer avec le Roi de France, & il n'a pas tenu à vôtre Ministre que le Duc de Modéne ne suivît l'exemple du Duc de Parme. Vous envoiâtes Mazarin en France avec ordre d'agir de votre part en faveur du Duc & des Princes de Lorraine injustement opprimés. Tel fut le sujet de cette Nonciature extraordinaire. Mazarin y parut plus propre qu'un autre à cause de ses liaisons avec le Cardinal de Richelieu. Il a dit quelque chose par façon dans ses premieres audiences. Pouvoit-il s'en dispenser? Mais on s'est bien gardé d'insister trop fortement sur la commission que vous avez donnée. Elle n'est pas agréable à la Cour de France. On regarde Mazarin à Ruël & à Paris, non comme un Ministre de Vôtre Sainteté, mais comme le premier & le plus assidu Courtisan du Cardinal de Richelieu.* L'Auteur de la vie de Mazarin donne assez à connoitre que son Héros manqua beaucoup de prudence dans sa négociation. Je ne sai si un autre moins prévoiant & moins habile auroit tant négligé d'ôter à ses envieux les occasions de réflechir sur sa conduite, & aux Espagnols le sujet de s'en plaindre au Pape. Mazarin accepte un apartement à Ruël. Quels furent les soins & les empressemens de Richelieu lors que son confident tomba malade dans cette belle maison! *Les marques d'estime & d'amitié que Mazarin reçut*

en

en France, dit son Historien, *donnérent de l'inquiétude & de la jalousie aux Espagnols. On répandit le bruit qu'il faisoit mieux les affaires de la France & du Roi, que celles du S. Siége & du Pape. De maniére que sur les plaintes des Espagnols, ou du moins par leurs intrigues, il fut rappellé de sa Nonciature, & envoié à sa Vice-legation d'Avignon.* 1636.

Louïs irrité de cet ordre, dépêche incontinent un courier à Rome & écrit au Pape. Sa Majesté lui témoignoit qu'elle trouvoit fort étrange qu'on rapellât de la sorte un Ministre qu'elle n'avoit reçu que par complaisance pour Urbain. Que Mazarin étoit venu en France avec une commission desagréable au Roi, parce que les Espagnols l'avoient demandé. Que ce Ministre leur paroissant depuis trop bien intentionné pour la conclusion de la paix générale, ils obligeoient le Pape à lui ôter son emploi. Que sa dexterité pouvoit beaucoup contribuer à terminer la guerre allumée dans l'Europe; & que la présence d'un si habile négociateur étoit fort nécessaire à Paris. Les instances du Roi furent inutiles. *Sa Sainteté*, dit-il dans son chagrin, *ne pouvoit me causer un déplaisir plus sensible, que de rappeller à la sollicitation des Espagnols, un Ministre dont je suis content.* La cour de France fit une autre tentative en faveur de Mazarin, & je ne sai si ce ne fut point une nouvelle finesse de cet homme attentif à trouver tous les moiens d'avancer sa fortune. On demanda que Mazarin accompagnât le Légat qu'Urbain envoioit à Cologne, ville choisie pour la négociation de la paix générale. Cette instance ne fut pas

1636. mieux écoutée. Urbain craignoit que son Légat ne devint suspect à la Maison d'Autriche, s'il lui donnoit pour adjoint un homme ouvertement dévouë à la Cour de France. Richelieu se plaint amérement du rappel de Mazarin dans une lettre au Pape, & lui dit sans façon que cette démarche donne à penser, que les Espagnols obtiennent de lui tout ce qu'ils souhaitent au préjudice de la France.

Le Cardinal de Richelieu veut se faire Chef & Superieur Général de quelques Ordres Monastiques.

La Cour de Rome toûjours en garde contre Richelieu, affectoit de le mortifier dans toutes les occasions qui se présentoient. Soit que ce fût un effet de sa vanité naturelle qui le portoit à rechercher tous les moiens d'acquerir de la réputation, & de passer même pour un zelé dévot; soit qu'il eût quelque vuë secrete en appuïant la réforme des anciennes & riches Abbaïes de France, dont les Moines ménoient une vie deréglée & scandaleuse, le Cardinal non content de réformer les Abbaïes qu'il possedoit, se fit élire Abbé de Clugni, de Cîteaux, & de Prémontré; trois Monastéres Chefs d'Ordre en France, dont les Abbés sont comme Supérieurs Généraux d'un grand nombre d'Abbaïes, ou de Prieurés dans le Roïaume & dans les païs étrangers. On publia en même tems que le Cardinal vouloit réformer & les trois Chefs d'Ordre & tous les Monastéres de leur dépendance. La Cour de Rome ne crut point que *le zéle de la maison du Seigneur dévorât* tellement Richelieu. Les soupçonneux & défians craignirent que le prétexte spécieux de rendre à l'Eglise Gallicane son ancienne splendeur, ne lui servit à couvrir

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. VI. Chap. 36. L. VII. Chap. 8. & 9. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 386.

vrir des desseins profonds, & qu'il ne pen- 1636.
sât à se faire Patriarche en France, ou du moins à mettre le Pape dans la nécessité de le nommer Légat du Siége Romain, comme le fameux Cardinal d'Amboise le fut sous le Roi Louïs XII.

Par la distribution des Evêchés, des Abbaïes, & de tous les autres bénefices consistoriaux, disoit-on dans le Conseil secret d'Urbain, *Richelieu tient tous les Prélats & tous les Ecclésiastiques de France dans une dépendance absoluë de ses volontés. Les Evêques ont envie de devenir Archevêques, ou d'être transferés à une Eglise plus riche. Combien de nouvelles créatures le Cardinal se fera-t-il encore, s'il est une fois pourvû de l'Abbaïe de Clugni qui a tant de bons Prieurés à sa collation? Il domine dans l'Université de Paris. En rebâtissant l'ancien College de Sorbonne dont il s'est fait Proviseur, il gagne le plus grand nombre des Docteurs de la Faculté de Théologie. Tous se dévouent à un Ministre capable de les bien recompenser. Une chose sembloit lui manquer: c'étoit l'empire sur les Moines. Ces réformés qu'il introduit dans les meilleures Abbaïes le revérent comme leur protecteur. Eux & certains Missionnaires qu'il a établis, & qui lui servent d'émissaires dans tous les endroits où ils vont prêcher, ne parlent que du zéle & de la piété de M. le Cardinal. On en fait un Saint à canonizer immédiatement après sa mort. Quand il sera une fois pourvû des Abbaïes des Clugni, de Cîteaux, & de Prémontré, le voilà maître de trois Ordres nombreux & riches. Le S. Siége ne pourra plus compter que sur les Réligieux mendians fort mépriſés en France. Ri-*

1636. *chelieu saura même leur fermer la bouche, & les mettre dans son parti, en les menaçant d'arrêter les aumônes dont ils vivent. Les Jésuites ont à la verité du crédit & un grand attachement au S. Siége. Mais le Cardinal ne les aime point. Il les humilie même autant qu'il peut. Que sait-on s'il n'affecte point de relever les Universités de France, sur tout celle de Paris, ennemies déclarées des Jésuites, afin d'abaisser une Societé qui lui paroit trop dévouée au Pape? Enfin le Confesseur du Roi dépend du premier Ministre. Celui que Richelieu a donné depuis peu à Sa Majesté, est un vieillard de quatre-vingt ans, incapable d'agir avec tant soit peu de vigueur.*

Ces considérations furent si puissantes à Rome, que le Pape refusa hautement des bulles au Cardinal pour les Abbaïes de Clugni, de Cîteaux, & de Prémontré. Les bigots & les gens qui se font sottement en France un point de réligion d'être attachés à l'Evêque de Rome, soupçonnerent encore Richelieu d'aspirer au Patriarchat, & de prendre des mesures secretes pour former un schisme. Durant les demêlés de la Cour de France avec celle de Rome dont je parlerai dans quelque temps, il parut un livre sous le nom de l'*Optat de France*. L'Auteur insinuoit malignement que tous les bons Catholiques de son païs devoient prendre garde aux piéges qu'on leur tendoit, & que Richelieu plus entreprenant & plus puissant que Majorin & Donat premiers auteurs du schisme des Donatistes en Afrique contre lequel Optat Evêque de Milan écrivit à la fin du quatriéme siécle de l'Eglise, projettoit d'en former un

en

en France qui ne seroit ni moins grand, ni moins dangereux. A propos des réflexions faites à Rome sur le grand nombre de créatures, que le Cardinal acqueroit par la distribution des Evêchés & benéfices, je le louerois ici volontiers d'avoir donné quelques excellens Prélats à l'Eglise de France, si je ne craignois qu'il n'y eût des motifs secrets d'ambition & d'orgueil dans la nomination de trois ou quatre grands hommes à des Evêchés reculés au fond du Roïaume & peu considerables. Si Richelieu avoit pris à tache de remplir dignement les premiers siéges de l'Eglise de France, & de mettre par tout de bons Evêques, il mériteroit certainement de grands éloges. Mais quatre ou cinq Ecclésiastiques d'un mérite distingué promus à l'Episcopat par la recommandation de sa niéce Combalet, ou de quelques-uns de ses confidens, ne l'excuseront jamais d'avoir mis un fort grand nombre de sujets indignes dans les premiéres places du Clergé. Quoiqu'il en soit des raisons qu'eut le Cardinal de procurer les Evêchés de Marseille, de Cahors, & d'Alet, à Jean-Baptiste Gault Prêtre de l'Oratoire, à Alain de Solminhiac Abbé Régulier de Chancelade, & à Nicolas Pavillon Prêtre du Diocése de Paris, il est certain que le Clergé de France lui sera toûjours rédevable d'avoir mis sur le *chandelier* trois hommes, dont la charité le courage, le zéle & les autres vertus Episcopales ont brillé avec éclat dans leur *siécle pervers*. 1636.

Richelieu ne se voulut-il point venger du Pape, en persuadant à Louïs de rapeller de Rome le Comte de Noailles son Ambassadeur

Le Maréchal d'Etrées est envoié Ambassadeur

1636. deur, & de lui substituer le Maréchal d'Etrées. Urbain n'aimoit point celui-ci depuis l'enlévement des Forts de la Valteline déposés entre les mains de son prédecesseur. Les manières hautes & brusques du Maréchal avoient choqué la Cour de Rome durant sa prémiere Ambassade sous Paul V. On prétendoit même qu'elles mirent ce Pontife dans une si furieuse colére, qu'il en tomba dans l'apoplexie dont il mourut. Mais l'humeur d'Etrées étoit une des grandes raisons, pourquoi le Cardinal s'opiniâtroit à le faire envoier à Rome, malgré l'extrême répugnance du Pape. On croioit, & le Cardinal Antoine & le Nonce Mazarin en convenoient, que dans la situation présente des affaires, l'esprit vif & bouillant du Maréchal feroit mieux à Rome, que la douceur & la modération de Noailles. *On avancera plus*, disoit Richelieu, *par le bruit & les menaces, que par la soupleſſe & par les ménagemens. Le Pape veut intimider le Duc de Parme, il faut lui faire peur à lui-même & à son Cardinal Barberin. Ces Italiens amoureux du repos, & circonspects quand ils appréhendent une rupture ouverte entr'eux & la France, accorderont peut-être enfin ce qu'on leur demande sur le prétendu mariage de Monsieur, & cesseront de tourmenter le Duc de Parme. Le Maréchal d'Etrées nous accommode mieux qu'aucun autre. Accoutumé aux allures & au genie de la Cour de Rome, il saura déconcerter par sa vivacité, le Pape, ses neveux, ses Ministres, & soûtenir avec dignité les intérêts de la France contre la faction Espagnole.*

deur Extraordinaire à Rome.

Histoire du Cardinal Mazarin. L. I. Chap. 3. Recueil de lettres du Cardinal de Richelieu. L. 55. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII Pag. 361. 362. 367. 368. 383. 384. 1385.

Le Maréchal part vers la fin de Janvier.

On

On lui enjoignoit dans son instruction, de voir en passant Victor Amédée Duc de Savoie, de l'assurer de l'affection du Roi, de lui dire que le principal motif de l'Ambassade, c'étoit d'appuier le Duc de Parme à la Cour de Rome, & d'empêcher qu'on y procédât contre lui. Après ces premiéres ouvertures, Etrées devoit promettre à Victor Amédée que Sa Majesté agiroit la campagne prochaine puissamment par terre & par mer en Italie. Cette instruction nous découvre que le Cardinal Antoine Barberin toûjours dévoué à la France, proposoit une diversion dans le Roiaume de Naples, qu'il offroit de lever à ses dépens six mille hommes de pied qui s'en iroient par pelottons joindre l'armée conféderée, & qu'il demandoit que ces six mille fantassins renforcés d'un détachement de deux mille chevaux que les Conféderés fourniroient, marchassent vers le Roiaume de Naples, où ils devoient trouver, disoit-on, un grand nombre de bandits & de mécontens prêts à se soulever contre les Espagnols. L'exécution de ce projet paroissoit fort difficile. Cependant, on avoit peine à s'imaginer qu'Antoine eût voulu faire une pareille avance, sans un aveu du moins tacite de son oncle. Etrées eut ordre de sonder les desseins d'Antoine, & de voir ce qui se pourroit faire avec le Cardinal Colonne qu'on prétendoit mettre de la partie. 1636.

Si Antoine forma véritablement ce projet, ce ne fut qu'une chimere d'un homme ambitieux & empressé à profiter du long Pontificat & de la bonne santé de son oncle, pour mettre une Souveraineté considérable dans la mai-

1636. maison Barberine. Le Cardinal François son frere traversa les grandes vuës & les intrigues d'Antoine. Fut-ce un effet de sa prudence, ou de son étroite liaison avec l'Espagne? J'ai lu quelque part que fâchés de ce qu'à l'imitation de quelques-uns de ses prédecesseurs, qui dans un Pontificat beaucoup plus court, mirent de belles Souverainetés dans leur maison, Urbain ne pensoit pas à en faire autant pour la sienne, les Barberins furent tentés d'essaïer, s'ils ne pourroient point enlever le Roïaume de Naples, ou du moins une partie considérable. Que savons-nous si la Cour de France ne fit point sous main une pareille proposition à Urbain & à ses neveux? L'esprit du Capucin Joseph étoit merveilleusement fertile en projets chimériques, & Richelieu y donnoit presqu'aveuglément. Quoiqu'il en soit, bien loin de se laisser leurrer par celui-ci, le Cardinal François Barberin flatté par les Espagnols, pensa plûtôt à profiter des dépouilles d'Edoüard Duc de Parme. Les Ministres de Philippe sollicitoient Urbain de poursuivre Farnése, de l'excommunier, de le déclarer déchu de ses fiefs relévans de l'Eglise de Rome, & d'en investir Dom Thadée Barberin. On se faisoit fort que l'Empereur en useroit de même au regard des fiefs mouvans de l'Empire. Après quoi la maison Barberine seroit mise en possession des Duchés de Parme & de Plaisance.

Le chef principal de l'instruction du Maréchal d'Etrées, regardoit l'affaire d'Edoüard à Rome. Louïs y ordonnoit à son nouvel Ambassadeur, de remontrer au Pape que les deux

deux Brefs *monitoires* envoiés de Rome au Duc de Parme, pour l'empêcher de faire avancer ses troupes hors de ses Etats, semblaient être comme les avancoureurs de quelque fâcheuse procedure contre lui, & les premiers coups du tonnerre qui gronde avant la chûte. Que les Espagnols ne manqueroient pas d'en tirer de grands avantages, & de publier que le Pape condamnoit hautement la ligue concluë l'année précédente entre le Roi & quelques Princes pour la conservation de la liberté de l'Italie. Que Sa Majesté & le Duc de Parme ne comprenoient pas bien la raison alleguée par Urbain que les deux brefs & les procedures qui se feroient ensuite, ne tendroient qu'à s'assurer un dédommagement certain sur les biens d'Edoüard, en cas que le Pape se trouvât dans la nécessité de secourir son vassal contre le Roi d'Espagne, qui se préparoit à envahir les Duchés de Parme & de Plaisance. *Si Sa Sainteté*, disoit on dans l'instruction du Maréchal, *ne veut pas à l'exemple des Princes puissans & riches, secourir gratuitement le plus foible contre celui qui entreprend de l'opprimer; avant que d'exiger la seureté de son dédommagement, elle doit attendre que M. de Parme implore la protection du S. Siége. Peut-être qu'il n'en aura pas besoin. Apprehende-t-on que les Espagnols n'enlévent & ne s'approprient un fief de l'Eglise, sous prétexte que le possesseur leur a déclaré la guerre? Les puissans secours que le Roi donne à ses Alliés en Italie, doivent dissiper les craintes du Pape. On sauta bien empêcher que le Roi d'Espagne ne dépouille aucun des Princes confédérés.* Louïs 1636.

com-

1636. commandoit ensuite à son Ambassadeur de remontrer à Urbain la justice de sa ligue avec les Ducs de Savoie, de Mantouë, & de Parme, & de lui insinuer que la Cour de Madrid, aiant formé depuis long-temps le dessein d'ôter au S. Siége toute sa puissance temporelle en Italie, le Pape & ses neveux devoient du moins laisser faire ceux qui se liguoient pour déconcerter les ambitieux projets de la Maison d'Autriche. Que si le Pape & les Barberins insensibles à toutes les insinuations du Maréchal, continuoient d'inquiéter le Duc de Parme, le Roi enjoignoit à Etrées, de leur déclarer nettement, que tout ce qui se feroit contre Farnése, Sa Majesté le regarderoit comme fait contr'elle-même.

Urbain aint laissé couler un temps considerable, sans donner audience au Maréchal, & sans le recevoir avec la distinction duë à un Ambassadeur du Roi de France, Richelieu lui écrivit la lettre suivante. *Très-Saint Pere, je ne prens pas la plume, comme Ministre du plus grand Roi de tous ceux qui ont le bonheur d'être sous la conduite de Vôtre Sainteté; mais j'ose lui adresser ces lignes, comme Cardinal du S. Siége, passionné pour les interêts de l'Eglise, & pour tout ce qui concerne vôtre personne & vôtre maison. Ce qui se passe au sujet de M. le Maréchal d'Etrées, étant capable d'avoir des suites de fort grande importance, je manquerois ouvertement à mon devoir, si je ne supplios très-humblement Vôtre Beatitude d'y avoir égard. Comme il n'a jamais rien fait que ce qui lui a été commandé par le Roi, si ses actions vous ont été desagréables,*

bles, c'est de Sa Majesté, & non de M. d'Etrées que vous vous devez plaindre. Cependant, je m'assure que vôtre bonté & vôtre équité vous porteront à reconnoître qu'en tout ce qui s'est passé, jamais ce grand Prince n'eut intention de déplaire à Vôtre Sainteté; mais bien de la servir, & d'empêcher que ceux qui ont autrefois executé de mauvais desseins contre le S. Siége, ne pussent pendant son regne se mettre en tel état, qu'on eût raison de craindre quelqu'évenement semblable à ceux qui sont arrivés en un autre temps. 1636.

Depuis deux ans Vôtre Sainteté aiant envoié en France un * Nonce Extraordinaire sur un sujet autant contraire aux interêts du Roi, que favorables à ceux des Espagnols, & l'aiant rappellé lors qu'ils sembloient n'avoir pas sa personne agréable, & apprehender qu'il ne servît à la paix contre leurs intentions, s'il arrive que vous persistiez dans vôtre opposition à l'emploi de M. le Maréchal d'Etrées, en la personne duquel il se rencontre beaucoup de qualités contraires à ce que les ennemis de cette Couronne peuvent desirer, tout le monde croira, quoique faussement, que par leurs artifices les Espagnols vous portent insensiblement à ce qu'ils souhaitent avec le plus d'ardeur. Cette pensée n'entrera jamais dans mon esprit. Mais il est important qu'il vous plaise d'empêcher qu'elle ne s'insinuë dans celui de plusieurs autres. Ils auront de la peine à s'en garantir, si Vôtre Sainteté continuë de traiter le Roi en cette occasion, autrement que tous les autres Princes qui ont des Ambassadeurs auprès d'elle. Vous voudrez, je m'assure, témoigner la différence que vous faites entre ceux qui n'ont jamais cessé de vous ho- * Mazarin.

1636. *honorer cordialement, & les autres qui vous donnent seulement des marques exterieures de respect lors que leurs affaires le demandent. La pieté du Roi convie Vôtre Beatitude à un tel procedé, sa personne vous en supplie, & le temps présent semble vous y obliger. Rien ne peut être plus contraire à la paix que de faire paroître qu'il y a de la mesintelligence entre vous & celui de tous les Rois, qui a toûjours le plus desiré une étroite union avec le S. Siége. Il sera également facile & glorieux à Vôtre Sainteté de conserver le pouvoir absolu qu'elle a sur ce grand Prince. J'ose vous promettre que M. le Maréchal d'Etrées n'aura point de plus grand soin que de vous servir. Il considérera toûjours les intérêts de vôtre maison, afin de s'y rendre utile au Roi son maître. S'il en arrive autrement, je consens que Vôtre Sainteté s'en prenne à moi.*

Richelieu ne parut pas une caution suffisante. On ne se reposoit pas assez sur sa sincerité à la Cour de Rome. Urbain refusa encore d'écouter Etrées, dont les maniéres lui devenoient d'autant plus insupportables, que le Maréchal parloit avec grande hauteur pour le Duc de Parme, menacé plus que jamais des foudres du Vatican, à la sollicitation des Espagnols, qui leurroient Dom Thadée Chef de la maison Barberine, de l'espérance d'obtenir les dépouilles de Farnese. La conjoncture fut extrémement favorable à Mazarin qui s'ennuioit dans sa Vice-légation d'Avignon. Le Pape embaraſſé du Maréchal d'Etrées, cherchoit tous les moiens de s'en défaire. Il s'avise enfin de rapeller Mazarin à Rome, & de l'engager à emploier toute sa dexterité & tout

tout son credit à la Cour de France, afin qu'on envoie incessamment ordre à Etrées de s'en retourner auprès du Roi. N'est-il pas assez vraisemblable qu'Urbain persuadé que l'opiniâtreté de Louïs à ne vouloir point nommer d'autre Ambassadeur que le Maréchal, venoit du chagrin que le rappel de Mazarin causoit à Sa Majesté, crut qu'elle & son Ministre contens de voir à Rome un Italien capable de servir plus utilement la France qu'Etrées dans l'affaire du Duc de Parme, se laisseroient enfin fléchir, & auroient égard au grand éloignement que le Pape témoignoit de traiter avec le Maréchal? Peut-être aussi que Mazarin voiant l'embarras d'Urbain, lui fit insinuër par le Cardinal Antoine, que si on permettoit à Mazarin de revenir à Rome, il trouveroit quelque expedient pour obtenir la satisfaction que le Pape demandoit. Quoiqu'il en soit, Richelieu & Mazarin furent plus fins que le Pape & ses neveux. Celui-ci appuïé par le Cardinal Antoine, sut se conserver à la Cour de Rome; & l'autre déterminé à ne rien relâcher, maintint hautement Etrées dans son emploi. 1636.

Nous n'avons pas la lettre que Mazarin écrivit par façon à Richelieu, sur le rappel du Maréchal qu'il avoit conseillé lui-même d'envoier à Rome. On a seulement conservé la réponse du Cardinal. Rien ne prouve mieux l'étroite union qui s'étoit formée entre ces deux Politiques, dont l'un fut le successeur de l'autre. *Je suis fort aise de vôtre rappel à Rome*, disoit Richelieu à Mazarin. *Dieu veuille qu'il vous soit avan-*

ta-

1636. *tageux. Il faut vous maintenir où vous êtes. Toute condition, qui vous sera proposée pour en sortir, vous doit être suspecte, à moins que ce ne soit pour venir ici Nonce Ordinaire, lorsque M. Bolognetti sera fait Cardinal, ou pour avoir un emploi auprès du Légat à la négociation de la paix. Tout autre prétexte de vous éloigner de Rome, sera peut-être un chemin semé de fleurs. Mais il vous conduira au précipice. J'estime qu'il vous est beaucoup plus avantageux de vivre en simple particulier à la Cour de Rome, que de demeurer Vice-Légat d'Avignon. Quant à M. le Maréchal d'Etrées, vous savez mieux que moi comment il a été envoié à Rome. Rien ne s'est fait que de concert avec vous, & avec M. le Cardinal Antoine qui ne trouvoit pas M. de Noailles assez fort.* Cela est équivoque, *assez fort.* Veut-on parler de sa dexterité dans la négociation, ou de son esprit trop mou & trop complaisant? Les Noailles n'ont jamais été de fort habiles gens. Le Fils & les Petits-fils de cet Ambassadeur se sont beaucoup avancés, & ont fait une fortune prodigieuse sous le regne présent. Mais on sait comment. Le feu Marquis de Vardes disoit que c'étoit *la meilleure race de valets* qu'il connût. Pour ce qui est de l'esprit, ceux de cette maison l'ont naturellement doux & bigot; qualités qui leur ont été d'un grand usage. Le Cardinal de Richelieu ne s'en accommodoit pas autrement.

M. d'Etrées, poursuit-il dans sa lettre à Mazarin, *a ordre de se comporter bien envers le Pape, envers toute la Maison Barberine, & particuliérement envers vôtre* * *Patron.* Le rap-

* Le Cardinal Antoi.

rapeller maintenant, ce seroit témoigner une grande legéreté, & faire voir à ceux-là mêmes que nous avons prétendu favoriser par son envoi, que nous sommes peu capables de fermeté, & qu'on a raison de nous croire légers & inconstans. Nos amis & nos ennemis s'imagineroient que nous ne pouvons résister dès qu'on prend une resolution forte contre nos desseins. Il y a quelque chose de plus. C'est qu'aiant conseillé au Roi d'envoier M. le Maréchal d'Etrées à Rome, Sa Majesté ne feroit pas grand état de l'avis qu'on lui donneroit de le rapeller. Elle mépriseroit non seulement les gens qui lui en parleroient, mais encore ceux qui ont conseillé l'envoi. Je vous avouë que je ne croi pas qu'il fût bon, ni pour vous, ni pour nous de changer ainsi du blanc au noir. Quelque considerable que fût la recompense que le rappel de M. d'Etrées vous procureroit, la conjecture qu'on en tireroit, qu'aiant été assez puissant pour le faire rappeller, vous avez donc eu grande part à son envoi; chose que vous devez nier constamment, cette induction, dis-je, vous causeroit plus de mal, que la grace qu'on vous propose, ne vous seroit avantageuse. C'est à vous de vous conduire si bien, que M. le Cardinal Barberin ne puisse penser, que vous aiez jamais rien entrepris contre ses desirs. M. le Maréchal d'Etrées en usera si modestement, que le Pape & Mrs. ses neveux auront sujet d'être contens. Bien entendu, qu'ils ne prétendront pas se devoir plaindre, quand il soutiendra fortement les interêts de la France. C'est ainsi que malgré l'aversion presqu'insurmontable du Pape, Etrées demeura pour la seconde fois Ambassadeur de France à Rome. Le fra-

1636. ne, dont Mazarin étoit la creature.

1636. cas qu'il pût faire dans sa premiére Ambassade, ne sera rien en comparaison de celui que nous verrons dans la suite.

Intrigues à la Cour de France pour obliger le Cardinal de Richelieu à faire la paix.

Ce n'étoit pas seulement au regard de l'affaire du Duc de Parme qui devenoit tous les jours plus épineuse & plus embarassée, que Richelieu ne trouvoit pas le Comte de Noailles *assez fort*; mais peut-être encore par rapport à celle de la paix générale, dont le Pape se rendoit médiateur, & pressoit vivement la conclusion. Le Cardinal vouloit mettre à la Cour de Rome, quelqu'un qui fût habilement témoigner au dehors un grand zéle pour le rétablissement du repos de la Chrétienté, & en même temps le rendre par divers artifices & plus difficile & plus éloigné. Tel étoit le manége de Richelieu. Pour en imposer à son maître & à tous les ordres du Roiaume également las d'une guerre ruïneuse & entrepriſe mal à propos, qui rejettoient les mauvais succès de la campagne derniére dans les Païs-Bas, en Italie, en Allemagne sur les fausses mesures du Cardinal & de ses confidens, il affectoit de publier qu'il ne tenoit pas à lui que la paix ne se conclût bien-tôt, & faisoit même certaines démarches que Louïs prenoit pour des preuves évidentes de l'ardeur prétenduë de son Ministre au rétablissement de la paix. Mais Richelieu persuadé d'un autre côté que dans la situation présente des affaires, le traité ne pouvoit être que desavantageux à ses desseins & à sa fortune, employoit sourdement toute son adresse à trouver des difficultés qui en reculassent la négociation, & à susciter des obstacles presqu'insurmontables

Grotii Epistolæ passim. 1636. Pufendorf. Commentar Rerum Suecicarum L. VIII.

tables à sa conclusion. Le savant Grotius donne dans une lettre du premier jour de Mai à un de ses amis Suédois, une idée fort juste de ce qui se passoit à Paris & ailleurs. 1636.

Nous nous servons de la France, dit-il, *comme nous pouvons, & non pas comme nous voulons. Elle n'a rien fait dans les Païs-Bas, en Allemagne, en Italie. Voici pourquoi. Outre qu'elle est obligée à partager ses forces pour attaquer, ou pour se défendre en divers endroits, les finances y sont fort mal administrées. A regarder les dépenses presqu'immenses du Roi on croiroit qu'il doit avoir des armées aussi nombreuses que celles des anciens Rois de Perse. Et si vous venez ensuite à lire une liste exacte de ses troupes, vous êtes surpris d'en trouver si peu. Cependant cette nation inquiète & tumultueuse nous est d'un grand secours. Car enfin l'Empereur & le Roi d'Espagne sont dans la même nécessité de partager leurs forces. Il faut pourvoir à la seureté de l'Espagne, de l'Italie, & de la Sicile. Les François peuvent attaquer tous ces endroits par terre, ou par leurs flottes dans les deux mers. Ne doutez pas qu'on ne souhaite fort la paix à Paris. Les Gentilshommes refusent d'aller à l'arrière-ban, & le peuple se soulève contre les nouveaux impôts. Mais d'un autre côté, rendre la Lorraine & Pignerol, une si grande restitution paroit indigne d'un puissant Roi, avant aucune disgrace. Consentir au mariage du Duc d'Orleans, & permettre à la Reine Mere de revenir en France, ces deux choses n'accommodent pas le Ministre. Il les croit trop contraires à sa propre seureté. Cependant le Pape, dont la médiation est acceptée, juge*

1631. *ces demandes fort raisonnables. Et l'affaire du Palatinat, quel embarras ne causera-t-elle pas? Si on ne le restituë pas, le Roi d'Angleterre s'irritera d'un pareil affront. Et s'il se rend, le Duc de Baviére perdra le dédommagement de ce qu'il a dépensé pour le service de la Maison d'Autriche, & le fruit qu'il prétend tirer de l'alliance nouvellement contractée avec elle, par son mariage avec la fille de l'Empereur. Augmenter le nombre des Electeurs, afin de contenter le Bavarois & le Palatin, c'est donner une grande atteinte à la dignité des anciens Electeurs. Partager aussi un Electorat & le rendre alternatif dans la Maison de Baviére & dans la Palatine, une pareille nouveauté choquera bien des gens. Le Duc de Baviére ne se croira pas fort redevable à l'Empereur, & le Palatin se plaindra de ceux qui se sont engagés à lui procurer son rétablissement. Si les Protestans avoient sû demeurer étroitement unis entr'eux, combien auroient-ils profité de ces obstacles à la paix?*

Richelieu les voioit aussi-bien que Grotius. Persuadé qu'il ne risquoit rien en faisant le zelé pour sa conclusion, il tâchoit de contenter le monde par des démarches, dont il connoissoit l'inutilité. Le même Ambassadeur remarque fort bien que Louïs naturellement dévot, & susceptible des impressions que son Confesseur & quelques Moines lui pouvoient donner, souhaitoit la paix avec impatience, & que Richelieu avoit beaucoup de peine à calmer l'inquiétude du Roi, par l'espérance d'une campagne plus heureuse que la précedente. Le succès n'aiant pas répondu cette année aux promesses du Cardinal, le bon Pere Joseph fut le premier à blâ-

blâmer sa conduite, & à crier qu'il falloit faire la paix. Pour fléchir le Pape qui continuoit de lui refuser le bonnet rouge, l'adroit Capucin fait insinuer à la Cour de Rome, que si le traité s'entame une fois, il saura bien le faire conclure d'une maniére desavantageuse aux Protestans. Quel meilleur moien de se rendre agréable à Urbain? En offrant sa médiation, le Pontife ne pensoit qu'au bien de sa religion, & à ses propres interêts. Egalement éloigné de contribuer tant soit peu à l'agrandissement de la Maison d'Autriche, ou à la superiorité que la France s'efforçoit d'obtenir, Urbain s'occupoit des moiens de rétablir son autorité perdue par la Réformation introduite en une partie considérable de l'Europe, & d'enrichir sa Famille. S'il paroissoit quelquefois plus favorable à l'Espagne, ce n'est pas qu'il aimât plus une Couronne que l'autre. Il avoit seulement égard à la grande puissance du Roi Catholique en Italie, qui le mettoit en état de procurer des avantages considerables à la Maison Barberine. Urbain n'aiant donc point d'autre but dans la négociation de la paix que de mettre un juste équilibre dans l'Europe, & d'affoiblir les Protestans, ou du moins d'empêcher leur agrandissement, l'offre de Joseph lui plut extrémement. Le Moine gagné par les bonnes paroles qu'on lui donne en apparence, tâche incontinent d'engager Louis à faire la paix malgré Richelieu. Voici l'artifice dont Joseph se servit. 1636.

Le Roi aimoit depuis quelque temps d'une maniére innocente & sans aucun dessein

1636. criminel, la Faïette fille d'honneur de la Reine Anne d'Autriche. La Demoiselle se trouvoit parente du Capucin & niéce de l'Evêque de Limoges. Le P. Joseph fait si bien que ce Prélat & une Dame de qualité persuadent à la Faïette d'insinuer au Roi qu'il blesse sa conscience, en retenant injustement le bien de la Maison de Lorraine, & que le peuple accablé des impôts mis pour la continuation de la guerre, n'a plus le même attachement à la personne de Sa Majesté. Richelieu est bien-tôt averti de la trame. Louïs se faisoit un point de religion & de politique de découvrir tout à son Ministre. Ceux qui avoient excité la Faïette à parler, furent éloignés de la Cour. Si le Cardinal ne soupçonna pas son Capucin d'être de l'intrigue, il reconnut du moins que dans le dessein de profiter des disgraces arrivées cette année, Joseph le décrioit sourdement après du Roi. Richelieu se mit en colére contre le faux confident, & lui reprocha son ingratitude, & son infidelité. Circonstance qui rend fort plausible le sentiment de ceux qui prétendent que Joseph étant devenu suspect à son bienfaicteur, celui-ci prit la resolution de traverser secretement l'élévation d'un Moine trop ambitieux.

La Cour de Rome voulut aussi se servir du mauvais état des affaires de la France pour obliger Louïs & son Ministre à recevoir les conditions de paix que le Pape jugeroit raisonnables. Le Cardinal Barberin fit confidence au Maréchal d'Etrées d'un *Monitoire* dressé contre le Roi, en cas qu'il re-

refusât d'entrer au plûtôt en négociation & quelques Cardinaux déclamérent contre Richelieu en plein Consistoire, & l'accuserent d'être *le pertubateur du repos de la Chrétienté.* Cela ne le déconcerte point. Convaincu que les obstacles déja formés à la conclusion de l'affaire du monde la plus difficile, & la plus embrouillée, ne se surmonteront pas aussi facilement que la Cour de Rome se l'imagine, le Cardinal continuë de feindre qu'il souhaite la paix plus ardemment qu'aucun autre. Cependant, il laisse morfondre à Cologne le Légat qu'Urbain y avoit envoié pour entamer la négociation. Telles étoient les dispositions de la Cour de France & de celle de Rome au regard de la paix. Je ne puis pas marquer si exactement celles de l'Empereur & du Roi d'Espagne. J'ose pourtant assurer que le Comte-Duc d'Olivarés qui dominoit à Vienne & à Madrid, ne la souhaitoit pas plus sincérement que Richelieu. Cela paroitra dans ce que je vas raconter des diverses démarches qui se firent pour l'ouverture des conférences. La campagne fut si heureuse aux Espagnols & aux Impériaux, que bien loin de presser la conclusion de la paix, Olivarés se flatta de reduire par la force des armes son rival embarassé, à recevoir les conditions que le vainqueur voudroit imposer à Louïs. 1636.

Le Pape se rend médiateur de la paix, & envoie un Légat pour la négocier à Cologne.

Immédiatement après l'usurpation de la Lorraine, le Pape prévoiant une rupture infaillible entre la France & la Maison d'Autriche, envoia des Nonces Extraordinaires à Vienne, à Paris, & à Madrid, avec ordre d'y proposer diverses conditions d'acommode-

1636. ment, selon la disposition qu'ils trouveroient à se faire écouter. Deux s'acquittérent assez bien de leur commission auprès de l'Empereur & du Roi d'Espagne. Mais le troisiéme garda si peu de mesures, & se devoua si ouvertement à la France, que son Maître fatigué des plaintes continuelles de Ferdinand & de Philippe, ne put se dispenser honnêtement de rapeller un Ministre qui leur devenoit tous les jours plus suspect & plus odieux. La Rupture ouverte entre la France & l'Espagne, aiant suivi de près l'empriſonnement de l'Electeur de Tréves, Urbain parla d'envoier deux de ses parens à Vienne & à Paris, afin d'y disposer les esprits à finir au plûtôt une guerre qui menaçoit l'Europe d'un long & général embrasement. Le Roi d'Espagne surpris de la victoire d'Avein & de la jonction de l'armée de France avec celle des Etats-Généraux des Provinces-Unies, consentit à nommer des Plenipotentiaires, qui se rendroient à l'endroit que le Pape jugeroit le plus propre à tenir les conférences pour la paix. Louïs promit d'envoier aussi des Ministres. Non que lui & son Cardinal remplis de leurs vastes espérances après les premiers succès de la campagne précedente dans les Pais-Bas, pensassent serieusement à la paix. On vouloit seulement par certaines démarches en imposer au monde, & ne donner pas occasion de dire au-dedans & au-dehors du Roïaume que la resolution d'allumer la guerre dans toute l'Europe étoit irrevocablement prise. Mais Richelieu trouva peu de duppes. Dès qu'il eut déclaré que son maître ne traiteroit pas à moins que

Mercure François 1636. Grotii Epistolæ passim. 1635. & 1636. Pufendorf Commentari Rerum Suecicarum. L. IX. Nani Historia Veneta L. X. 1636. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom VIII Pag. 303. 304. &c. &c. 380. 381. &c.

que tous les alliés de la France n'obtinssent une satisfaction raisonnable, chacun jugea que la guerre ne finiroit pas si-tôt. 1636.

Les choses en demeurérent là jusques à la levée du siége de Louvain. Le Pape crut alors que la France moins fiére & déchuë de ses grands projets, écouteroit plus volontiers des propositions d'accommodement, & que l'Empereur & le Roi d'Espagne las de se battre avec desavantage contre les Suédois & les Etats-Généraux des Provinces-Unies, seroient bien aises d'en venir à une paix générale, ou du moins de diminuer le nombre de leurs ennemis, & de prévenir par un accommodement particulier avec Louis les suites fâcheuses, dont ses diverses ligues en Suéde, en Allemagne, en Italie, & dans les Provinces-Unies, menaçoient la Maison d'Autriche. Détacher la France de ses Alliés Protestans, c'étoit le grand but de la Cour de Rome. Je ne sai comment elle s'imagina que la chose seroit pratiquable par l'envoi de trois Légats à Paris, à Madrid, & à Vienne. Les Cardinaux Spada, Sachetti, & Aldobrandin furent proposés pour cet effet. Des gens moins habiles que les Italiens, n'auroient jamais pensé à un pareil expédient. Outre qu'il étoit fort vraisemblable que les François ne seroient pas si imprudens que d'abandonner des alliés, sans lesquels ils ne devoient pas espérer une paix sûre & avantageuse, quelle apparence y avoit-il que trois Ministres du Pape si fort éloignés l'un de l'autre, pussent agir de concert, & obtenir assez tôt le consentement des parties interessées? La diligence

1636. & l'habileté à profiter de certains momens favorables, ce sont ordinairement les moiens les plus propres à réüssir en de pareilles affaires. Urbain change donc tout à coup de pensée, & se détermine à envoier un Légat à l'endroit dont Ferdinand, Louïs, & Philippe conviendront. Ils acceptent volontiers la proposition. Mais quelles difficultés le Pape n'eut-il pas à surmonter?

Le choix d'un Légat dans le Collége des Cardinaux, ne fut pas une des moindres. Celui-ci étoit trop attaché à la Maison d'Autriche; celui-là trop dévoué à la France. L'un paroissoit nécessaire à Rome, & l'autre peu capable de ménager un traité de cette importance. Urbain s'arrête enfin au Cardinal Ginetti, dont la personne se trouvoit agréable à Vienne, à Madrid, & à Paris. Mais voici d'autres embaras. Louïs refuse de négocier sans ses Alliés Protestans, & ceux-ci rejettent la médiation de leur plus dangereux ennemi. La Cour de Rome espéra de remédier à cet inconvenient par l'adjonction de la République de Venise moins suspecte aux Protestans. Cela ne contenta ni le Suédois, ni les Etats-Généraux des Provinces-Unies. Persuadés que les Venitiens ménageront plus l'Empereur, les Rois de France & d'Espagne, & le Pape, dont l'amitié leur est nécessaire, qu'une Couronne du Nord, avec laquelle ils n'ont pas grande rélation, & une République dont le commerce les incommode; les uns & les autres témoignent ne se soucier pas autrement de la médiation du Sénat de Venise. On n'eut pas moins de peine à convenir d'une

ne ville, où le Légat & les Plenipotentiaires se pussent assembler. Les Etats-Généraux attentifs à exclure de la négociation tous les Ministres du Pape, remontrent que la constitution de leur gouvernement demande que ces sortes d'affaires se traitent dans leur païs, & que sans cela elles ne sont jamais si tôt terminées. Rien ne se peut décider que par le consentement unanime des sept Provinces, & chaque Province ne fait rien qu'après avoir consulté les villes qui ont voix à ses Etats particuliers. On répondit à cela qu'il suffiroit de prendre une ville dans leur voisinage. Spire, Liége, Mastricht & Cologne furent proposées. Le Pape & les parties de sa communion interessées conviennent de la derniere. Mais les Protestans persistent dans leur repugnance à traiter sous les yeux d'un Ministre de la Cour de Rome. 1636.

Quoique Ginetti fût déclaré Légat dès l'année precédente, l'Empereur & les Rois d'Espagne & de France ne se pressoient pas autrement de nommer des Plenipotentiaires. Ferdinand & Philippe promettoient de le faire dès que Louïs auroit choisi les siens, & celui-ci vouloit que le Roi d'Espagne déclarât le premier ceux qu'il enverroit. Choqué de ces délais affectés, le Pape demande que les trois Princes lui donnent chacun secretement par écrit le nom de leurs Plenipotentiaires. L'Empereur designe les Evêques de Bamberg & de Wirtzbourg, Fugger Président du Conseil Aulique, & Kutts, Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté Imperiale. Ceux du Roi d'Espagne furent

1636. rent le Duc d'Alcala, les Comtes d'Ognate & de Monterey, le Marquis de Mirabel, Don Francisco de Melo, Don Antoine Ronquillo Chancelier de Milan, & Rose Président du Conseil des Païs-Bas Catholiques. Louïs déclara de son côté qu'il donneroit ses pleins-pouvoirs au Maréchal de Brezé, au Comte d'Avaux, au Marquis de Feuquieres, & au Baron de Charnacé. Ce n'est pas que chacun des trois Princes voulût avoir un si grand nombre de Plénipotentiaires. Mais il promettoit de choisir deux ou trois de ceux qu'il nommoit. Ginetti part alors pour Cologne, passe par les Etats de la Republique de Venise, & envoie un bref du Pape au Doge. Urbain prioit le Sénat de choisir un Ministre qui agit en qualité de médiateur avec Ginetti. Contens d'être associés au Pape dans cette importante médiation, les Venitiens désignent Jean Pesaro. A la fin de Septembre, le Legat arrive à Augsbourg, passe par Ratisbone où l'Empereur avoit convoqué une Diéte dans le dessein d'assurer l'empire au Roi de Hongrie son fils, en le faisant élire Roi des Romains & fait son entrée solemnelle à Cologne le 24. Octobre. Il y fut long-tems à se morfondre. Outre que les Plénipotentiaires de l'Empereur, & des Rois de France & d'Espagne ne venoient point, quoique quelques-uns se fussent mis, ou du moins eussent fait semblant de se mettre en chemin, on demandoit qui agiroit pour la Couronne de Suede, & pour les Provinces Unies. La France paroissoit se flatter que les Alliés Protestans se reposeroient de tout sur elle.

Mais

Mais les gens de bon sens ne crurent jamais 1636.
les Régens de Suéde & les Etats-Généraux capables d'une si fausse démarche.

On fut extrémement choqué à Paris, de ce que dans ses brefs au Cardinal Ginetti, Urbain le qualifioit de Légat *à l'Empereur & à l'un & l'autre Roi.* C'étoit un détour pris de peur de déplaire à Philippe en le nommant après Louïs. On usa de la même expression dans la bulle de ce qu'on apelle un *Jubilé.* Le Pape y ouvroit les *thrésors* imaginaires d'*indulgences* aux idiots de sa Communion, & les exhortoit à demander à Dieu l'heureux succès de la négociation de Ginetti. La Cour de Madrid fut contente du ménagement d'Urbain. Mais le Roi de France regardant cette maniére de parler comme une atteinte donnée à sa prétention sur la préseance, en fut tellement irrité qu'il ordonna que la bulle seroit supprimée dans son Roïaume. Richelieu qui ne demande qu'à réculer, insinuë pour lors à son maître, que pour empêcher que les Plénipotentiaires Espagnols ne prétendent aller de pair avec les François, il faut mettre un Cardinal à la tête de ceux-ci. Alphonse Cardinal de Lion frere de Richelieu est donc nommé à la place de Brezé. L'Empereur & le Roi d'Espagne avertis de ce changement, protestent que leurs Plénipotentiaires n'auront point égard à la dignité de Cardinal, & qu'Alphonse sera traité simplement comme Ministre du Roi de France, ou bien qu'ils enverront chacun leur Cardinal. On parla du Cardinal Pafman pour l'Empereur, & des Cardinaux Borgia & de la Cueva pour le

1636. Roi d'Espagne. C'est ainsi que le *Jubilé* d'Urbain recula beaucoup la négociation de la paix, bien loin d'en faire obtenir la prompte conclusion.

Elle fut encore differée par le réfus absolu que la Couronne de Suéde fit de mettre ses intérêts entre les mains des Ministres de France, & d'envoier des Plénipotentiares à Cologne. On se souvint alors à Stokholm qu'au temps de la négociation de la paix entre l'Espagne & la France à Vervins, l'homme du Pape menaça de sortir de la ville, si les Ambassadeurs d'Angleterre étoient admis aux conferences. Les Suédois furent extrémement loués de n'avoir pas voulu essuier la fierté d'un Légat, ni s'exposer à être regardés avec hauteur, ou du moins de travers, par des Prêtres qui ne peuvent souffrir ceux qui ont renoncé à leurs superstitions & à leur fausse doctrine. Une autre chose arrêtoit encore la Couronne de Suéde. C'étoit la preséance que le Roi Très-Chrétien prétend sur tous ceux de son rang. *Il est vrai*, disoit-on à Stokholm, *que dans certains Conciles Généraux, la nation Françoise a eu le pas en considération de ce qu'elle a embrassé le Christianisme avant les autres de l'Europe. Mais doit-on avoir égard à la religion, ou à l'ancienneté de sa profession, lors qu'une assemblée se tient uniquement pour des affaires civiles & politiques ? L'Archevêque d'Upsal soutient dans le Concile de Bâle que le Roiaume de Suéde, le plus ancien de l'Europe, devoit préceder tous les autres. Si les François peuvent alleguer une possession, ce n'est que contre ceux qui ne la leur ont pas contestée. Nos*

Rois

Rois renfermés autrefois dans le Nord prénoient peu d'intérêt à ce qui se passoit au delà, & n'envoioient point de Ministres aux grands traités qui se négocioient vers le Midi. On ne prouvera jamais que dans le Nord ou ailleurs ils se soient reconnus inferieurs à quelque Souverain que ce puisse être. 1636.

Avaugour Ambassadeur de France en Suéde, remontra inutilement aux Régens, que le Légat du Pape ne prendroit point connoissance des démêlés des Puissances Protestantes avec l'Empereur, ou le Roi d'Espagne, & que la médiation en seroit uniquement reservée à l'Ambassadeur de Venise. L'expédient ne plut point aux Suédois. Outre qu'ils ne se fioient pas autrement aux Venitiens plus interessés à cultiver l'amitié des ennemis de la Couronne de Suéde, qu'à ménager celle-ci, on ne croioit pas devoir accepter une médiation que le Sénat n'avoit point encore offerte. Les Suédois n'étoient pas même contens de ce que le Doge de Venise écrivant à leur Reine, lui donnoit seulement le titre de *Serénissime*, sans ajouter celui de *Très puissante*. Grotius eut un éclaircissement là-dessus avec l'Ambassadeur de la République. Celui-ci tâcha d'excuser ses maîtres, sur ce qu'écrivant aux Rois de France & d'Espagne, ils donnent seulement au prémier la qualité de *Serénissime & de Très-Chrétien*, & à l'autre celle de *Serénissime & de Catholique*. Grotius repartit à celà que sans vouloir rien prescrire au Sénat, il diroit seulement que les Rois d'Angleterre & de France, donnant à celui de Suéde du *Serénissime & Très-puissant*, la République

de

1636. de Veniſe pouvoit ſans s'abaiſſer trop, ſuivre leur exemple. *Je voi bien l'origine de cette mépriſe*, ajouta le ſavant Grotius. *On ſe regle à Veniſe ſur le ſtile de la Cour de Rome, que celle de Vienne a pris. Vous croiez comme l'Empereur & le Pape, qu'il y a de la difference entre un Roi héréditaire & un Roi électif. Vous donnez du* Seréniſſime & Très-puiſſant, *au premier, & l'autre n'a que du* Seréniſſime. *Sans examiner ſi cette diſtinction eſt bien, ou mal fondée, je répondrai en deux mots que le Roiaume de Suéde autrefois électif, devint héréditaire ſous le Roi Guſtave aieul de la Reine ma maîtreſſe.*

Tous ces embaras cauſoient un plaiſir extrême à Richelieu. Il ſouhaitoit d'autant plus impatiemment de voir le Légat obligé à ſortir de Cologne ſans avoir rien avancé, que Marie de Medicis avoit déja fait des inſtances à Ginetti pour lui recommander les intérêts d'une Reine injuſtement perſécutée. Les nouvelles conteſtations ſur l'envoi des ſaufconduits, ou ſur la maniére dont ils ſeroient conçus, augmenta la joïe ſecrete de Richelieu Dans celui que l'Empereur fit expédier pour les Plénipotentiaires de France, on inſéra cette clauſe, *pourvû qu'ils ſe comportent modeſtement, qu'ils en uſent de bonne foi, & qu'ils ne forment aucune intrigue contre la paix concluë à Prague.* Paroles tout-à-fait choquantes, & qui donnent à penſer que Ferdinand vouloit ſe reſerver plus d'un prétexte de rompre la négociation, quand il le jugeroit convenable à ſes interets. Outre cela l'Empereur refuſoit des ſaufconduits particuliers aux Suédois &

aux

aux Princes d'Allemagne confederés. Il en offroit seulement un aux Etats-Généraux des Provinces-Unies. Mais ils n'étoient contens ni de la forme, ni des expressions. Le Roi Catholique de son côté ne leur vouloit point donner de saufconduit, & en promettoit un aux Suédois. Richelieu content de tout ceci continuë de persuader à son maître de traiter conjointement avec ses Alliés, de n'envoier point ses Plénipotentiaires à Cologne, & d'éviter soigneusement de donner à la Couronne de Suéde, & aux Etats-Généraux le moindre prétexte d'entrer dans une négociation particuliére avec l'Empereur, ou le Roi d'Espagne. Cependant, pour en imposer au monde, le Cardinal fait déclarer que si on veut choisir un endroit, où les Protestans puissent négocier loin du Légat du Pape, Sa Majesté Très-Chrétienne acceptera Lubeck ou Hambourg, que le Marquis de S. Chaumont, ou le Comte d'Avaux, s'y rendront avec un plein-pouvoir de Louïs; & que si les Suédois & les Etats-Généraux jugent à propos de prendre connoissance de ce qui se passera entre les Puissances Catholiques à Cologne, ils auront la liberté d'y avoir des Agens secrets, à qui les Plénipotentiaires de France communiqueront tout ce qui se fera, & que le Roi ne conclura rien que de concert avec eux. Ces choses ne se disoient que par façon. Louïs & son Ministre avoient si grande peur d'un accommodement particulier entre l'Empereur & la Couronne de Suéde, ou entre l'Espagne & les Provinces-Unies, que la Cour de France insista con- 1636

1636. continuellement sur l'importance & la nécessité de négocier tous ensemble dans le même endroit.

Le Roi d'Angleterre arme par mer.

Durant les divers mouvemens de l'Europe, Charles Roi d'Angleterre, dont Louïs & Philippe recherchoient l'alliance avec un égal empressement, pense à se rendre puissant & rédoutable sur mer, afin de faire pencher la balance du côté qui paroîtra le plus avantageux à ses intérêts & à ceux des enfans de Frederic Roi de Bohéme ses neveux. La Maison d'Autriche tâchoit de l'engager à se déclarer pour elle, & le leurroit de l'espérance du rétablissement de la Palatine en tout, ou du moins en une partie considérable de ses Etats. Mais quoique plusieurs de ses Ministres gagnés par les Espagnols le portassent à écouter les propositions de la Cour de Madrid, Charles qu'elle avoit trompé tant de fois, n'osoit se fier à ses promesses. Il y avoit encore moins d'apparence que jamais, de se flatter que l'Empereur consentît à la restitution du Palatinat & de la dignité Electorale à Charles Louïs fils aîné de l'infortuné Roi de Bohéme. Maximilien Duc de Baviére avoit épousé depuis peu la fille de l'Empereur. & la Princesse accoucha cette année d'un fils, Pouvoit-on douter après cela que l'Empereur ne fît tous ses efforts pour conserver l'Electorat & le Palatinat à ses petits-enfans? Il paroissoit donc plus sûr de se jetter du côté de la France & de se liguer avec elle, à condition que la paix ne se feroit jamais, à moins que la Maison Palatine ne fût rétablie dans ses Etats & dans sa dignité. Louïs em-

Rushworthis Historical Collections Tom. II. Sir Philip Warwick's Memoires. Grotius Epist. 534.

embaraſſé depuis le mauvais ſuccés de ſes entrepriſes, y auroit conſenti de tout ſon cœur: la Couronne de Suéde & les Etats Généraux ſeroient volontiers entrés dans la ligue. Mais ſoit que Charles mécontent de ce que Louis avoit trop ménagé le Duc de Baviére au temps des grandes conquêtes de Guſtave Adolphe, ne crût pas devoir ſe fier à une Cour qui évitoit avec un extrême ſoin tout ce qui pouvoit irriter le Pape; ſoit qu'il craignît de contribuer à l'agrandiſſement du Roi de France & de la République des Provinces-Unies dans les Païs-Bas, il écouta les inſinuations des émiſſaires de la Maiſon d'Autriche, & ſembla préferer l'interêt de l'Angleterre à celui de ſes neveux. En attendant le tems propre à ſe déclarer, Charles projette d'équipper une puiſſante flotte, & n'oſant aſſembler un nouveau Parlement à cauſe des conteſtations arrivées dans les précedens, il recherche un prétexte de lever de l'argent par des moiens extraordinaires. 1636.

Noy Procureur Général du Roi attentif à bien faire ſa cour, croit avoir découvert la plus belle choſe du monde, & va promptement donner à Charles un avis qui fut agréablement reçu dans la conjoncture préſente. Mais ce fut une des principales cauſes des malheurs dont ce Prince trop crédule aux mauvais conſeils, ſera dans quelque temps accablé. Après avoir feuilleté les vieux regîtres du Roïaume, Noy trouva qu'en des occaſions preſſantes, quelques Rois d'Angleterre avoient exigé ſans le conſentement de leur Parlement, que les villes

& les

1636. & les Provinces fourniſſent des vaiſſeaux équippés, ou du moins de quoi en équipper un nombre ſuffiſant pour la ſeureté des côtes du Roiaume, & des mers qui les environnent. Il ne fut plus queſtion que de chercher un pretexte de dire que le commerce étoit troublé, & que le bien de l'Etat & l'honneur de la Nation demandoient que le Roi pourvût à la liberté de la navigation, repouſſât les entrepriſes de quelques voiſins ſur les droits de la Couronne, & prévint les deſcentes auxquelles l'Angleterre paroiſſoit expoſée. On répand donc le bruit que la Manche eſt infeſtée par les Corſaires de Barbarie; que le Roi poſſedant la Souveraineté des mers qui environnent l'Angleterre, l'Ecoſſe, & l'Irlande, aucun peuple voiſin n'a droit d'y pêcher ſans la permiſſion de Sa Majeſté, & qu'il eſt d'une extrême importance au bien & à l'honneur de la Nation de repouſſer les étrangers qui viennent pêcher preſque ſur les côtes d'Angleterre & d'Ecoſſe. Ces choſes ſemblent avoir été ſuggérées par les émiſſaires de la Maiſon d'Autriche, afin d'engager inſenſiblement Charles à une rupture ouverte avec les Etats-Généraux des Provinces-Unies & même avec la France.

Le ſavant Selden priſonnier alors pour avoir courageuſement défendu les droits du Parlement contre le Roi, qui ſous prétexte de certaines choſes dites, ou paſſées à la fin du dernier, en avoit fait arrêter trois ou quatre membres, fut ſollicité d'écrire en faveur de la Souveraineté du Roi ſur les mers, dont les Iles de ſa domination ſont en-

entourées. Flatté de l'espérance d'obtenir sa liberté, Selden cherche dans ses recueils, prend la plume, & publie un livre *, où les droits du Roi d'Angleterre sont certainement portés un peu loin. L'Auteur soutenoit contre Grotius & les autres qui avoient écrit pour *la liberté de la mer*, que l'eau, quelque vaste qu'en soit l'étendue, se peut *occuper* aussi-bien que la terre, comme disent les Jurisconsultes. Qu'une Nation en acquiert par certains moiens le domaine & la proprieté. Que les Anglois se sont rendus Souverains légitimes, non seulement de l'eau qui est à certaine distance de leurs côtes, & de celle qui se trouve renfermée dans les golfes & dans les détroits que la mer forme près de leur Isle; mais encore de cette grande partie de l'Ocean qui s'étend depuis l'Angleterre & l'Irlande jusques aux côtes d'Espagne, de France, des Païs-Bas, d'Allemagne, & du Dannemark. Enfin, que dans cet espace de mer, aucune Nation n'avoit droit de pêcher, de naviger, de trafiquer, de poursuivre ses ennemis qu'autant qu'il plairoit au Roi d'Angleterre de le lui permettre. 1636. * *Mare Clausum.*

Dès l'an 1634. Charles averti de la ligue proposée entre la France & les Provinces-Unies, dont la conclusion seroit immédiatement suivie de la rupture ouverte de Louïs avec l'Espagne, résolut de profiter des mémoires dressés par son Procureur Général sur les moiens d'armer une nombreuse flotte, sans assembler un Parlement. Sa Majesté Britannique ordonne donc au Maire & aux bourgeois de Londres d'équipper

1636. quipper incessamment sept vaisseaux de guerre, & de les envoier à Portsmouth avant le premier Mars de l'année suivante, pour être emploiés contre les Corsaires de Barbarie, qui non contens d'avoir infesté depuis peu la Manche, font un nouvel armement, & se préparent à troubler encore plus le commerce. Un ordre semblable fut envoié aux Shérifs de Midlesex & de quelques autres Comtés, avec une instruction sur la maniére dont l'argent de la nouvelle taxe que j'appellerai, * *de la Marine*, seroit imposé & levé. Le Chevalier Robert Packhurst Maire de Londres & le Conseil de la ville aiant reçû & examiné l'injonction envoiée par le Roi, remontrérent humblement à Sa Majesté que la chose ordonnée etoit contraire aux priviléges de leur ville, & à plusieurs actes du Parlement qu'ils s'offroient de produire. On supplioit ensuite le Roi de vouloir bien laisser la ville de Londres dans la libre jouïssance de ses priviléges & de ses exemptions. L'année suivante 1635, Coventry Garde du Grand Seau d'Angleterre, recommanda instamment à tous les Juges qui alloient tenir les *assises*, d'avoir un soin particulier d'inculquer au peuple de leurs divers *circuits*, les raisons que le Roi avoit d'imposer la taxe de *la Marine*. Ce Magistrat en insinuë la principale, sans s'expliquer trop, dans ses harangues aux Juges d'Angleterre.

* *Shipmony.*

La guerre, dit-il, *est allumée dans toute la Chrétienté. Nous apprenons chaque jour que l'embrasement passe dans un nouveau païs. On ne peut penser sans frémir à tant de belles & riches*

ches Provinces désolées par le fer & par le feu ces dernières années. Graces à Dieu & à la sage prévoiance du Roi, nous jouïssons d'une profonde tranquillité. Mais la prudence veut que chacun se tienne sur ses gardes quand le feu prend à la maison voisine. Armer de peur d'être obligé d'entrer en guerre, c'est une marque de sagesse. Souvent il faut prévenir ainsi la nécessité de se battre. De là vient que Sa Majesté ordonne que toutes ses forces de terre & de mer soient prêtes. Il appartient au Roi de juger des raisons de pourvoir à la seureté de l'Etat, & des conjonctures qui demandent un puissant & prompt armement. C'est à lui de faire les préparatifs & de donner les ordres nécessaires En de pareilles occasions, les bons sujets doivent obéir ponctuellement. Cependant Sa Majesté a bien voulu expliquer dans ses injonctions la bonne fin qu'elle se propose, en exigeant que les villes & les provinces lui fournissent un certain nombre de vaisseaux. La souveraineté de la mer est un droit ancien & incontestable de la Couronne. Le maintenir & se rendre les plus forts sur la mer, c'est nous mettre dans une entière seureté & rendre nos Isles imprenables. Il en est d'elles comme de l'ancienne ville d'Athénes. On ne les peut bien défendre, ni conserver qu'avec des murailles de bois. Sans cela que deviendroit nôtre commerce? Comment transporterions-nous librement nos laines, nôtre plomb, & nos autres marchandises? 1636.

Cette harangue insinuë assez qu'il y avoit une raison secrete du grand armement que Charles projettoit de faire par mer. Coventry le marque encore plus clairement dans une autre qu'il prononça l'année suivante.

Je

1636. *Je m'imagine*, dit ce Magistrat, *que personne n'attend qu'on lui découvre les secrets du gouvernement. Souvent, le Prince a des raisons particulieres, qu'il ne doit pas publier.* C'est ainsi que le flateur Coventry tâchoit de persuader aux Anglois que pour des raisons de prudence, de politique, & de religion même, ils devoient souffrir que le Roi mît des impôts extraordinaires sans le consentement de son peuple. Mais le Garde du Grand Seau ne trouva pas tant de duppes qu'il espéroit. Malgré les rémontrances des Magistrats gagnés par la Cour, le Maire & les Aldermans de Londres refusérent de fournir vingt vaisseaux qu'on leur demanda depuis au lieu de sept. Le Conseil Privé du Roi leur déclara par écrit qu'un pareil refus ne pouvoit provenir que de leur peu de fidelité & d'attachement au service du Roi & au bien de l'Etat. On leur enjoignoit ensuite sous peine de desobéïssence & avec de grandes menaces, qu'ils fournissent incessamment le nombre de vaisseaux que le Roi leur demandoit. Incapables de resister plus long-temps à des ordres si positifs, & si pressans, les gens de Londres priérent que leur taxe fût reduite à dix vaisseaux & à deux pinasses, parce qu'ils ne pouvoient faire un plus grand effort. Je ne sai si on eut égard à leur requête. Je trouve seulement que les villes maritimes & mediterranées d'Angleterre, furent toutes taxées pour l'armement de la nouvelle flotte qui devoit monter à trente vaisseaux, & que la ville de Londres n'en devoit fournir que deux. Il semble que Charles ne pensa d'abord qu'à obli-

obliger les villes maritimes à lui fournir un nombre de vaisseaux ; que la capitale fut alors taxée à sept & puis à vingt ; que changeant de projet, le Roi mit un impôt général sur toute l'Angleterre, & que la taxe de la ville de Londres, fut reduite à deux vaisseaux. 1636.

Mecontentement en Angleterre à l'occasion d'un impôt mis par le Roi.

Quoi qu'il en soit, les ordres du Roi envoiés dans toutes les Provinces d'Angleterre, y causent de grands murmures. Plusieurs Gentilshommes riches refusent hautement de païer la somme modique à laquelle ils sont taxés. On raconte que Jean Hambden chef d'une des plus anciennes maisons d'Angleterre, & qui tenoit un rang considérable dans le Comté de Buckingham avant le regne de Guillaume le Conquérant, répondit de la sorte à ceux qui lui demandérent sa taxe de vingt schelings. *J'ai mille livres sterling au service de Sa Majesté, & je les lui donnerai volontiers si elle en a besoin, Mais ni mon honneur, ni ma conscience ne me permettent d'en paier une que le Roi exige de moi sans le consentement du Parlement.* Charles embaraſſé de ce que beaucoup d'autres suivoient l'exemple d'Hambden, s'avise au commencement de l'an 1636. de consulter les douze Juges de son Roiaume sur la taxe de la Marine. Il ne doutoit pas que ces Magistrats bien-aises de lui plaire, ne répondissent qu'elle étoit légitime. Voici l'ordre qui leur fut envoié de sa part avec le cas qu'il leur proposoit.

Rushworth's Historical Collections Tom. II. Sir Philip Warwick's Memoirs. Clarendon's History. I. & III. Book.

Amez & Feaux, la conservation de nôtre Roiaume d'Angleterre nous étant uniquement confiée, nous avons vû avec déplaisir plusieurs

1636. *atteintes données depuis quelque temps à sa seureté, & à nos droits, par diverses entrepriſes sur la Souveranité de la mer qui nous appartient, & dont nous ſommes ſeuls & légitimes propriétaires. Pour prévenir une perte ſi préjudiciable à nôtre Roiaume & à nos autres Etats, nous avons meurement conſidéré que tous ceux qui ſont intereſſés à maintenir cette ancienne prérogative, doivent ſupporter les charges & les frais néceſſaires à l'armement & à l'entretien de la puiſſante flotte que nous avons reſolu d'avoir, pour garantir avec la grace de Dieu nos ſujets du danger dont ils ſont menacés. C'eſt pourquoi, nous avons ordonné à tous nos Sherifs d'Angleterre, & du Païs de Galles, de veiller à ce que chaque ville & chaque village nous fournît de quoi équipper un nombre ſuffiſant de vaiſſeaux. Quoique le plus grand nombre de nos ſujets nous aient donné en cette occaſion des marques de leur affection à nôtre perſonne & de leur zéle pour nôtre ſervice; cependant certains particuliers, ou par ignorance des loix & des coûtumes de ce Roiaume, ou par envie de s'exempter d'une contribution qui doit être générale, n'ont pas encore païé la ſomme à laquelle ils ſont taxés. Comme il pourra bien arriver que leur refus, ou leur négligence, nous obligera de les faire pourſuivre dans nos Cours de Weſtminſter, nous avons cru qu'afin de prévenir les inconvéniens que les fauſſes préventions de quelques-uns de nos fidéles ſujets pourroient cauſer, il étoit à propos de conſulter ceux qui ſont établis Juges, & parfaitement informés des prérogatives de nôtre Souveraineté. C'eſt-pourquoi, nous vous envoions avec cette lettre le cas que nous vous propoſons. Une dé-*

décision nette & prompte préviendra de longs procès, abregera les poursuites, & éclaircira les doutes de ceux qui font difficulté d'obéir aux ordres publiés de nôtre part. 1636.

Le cas étoit conçu en ces termes: CHARLES Roi. *Lorsque le bien & la seureté du Roiaume en général le demandent, & que tout l'Etat est en danger, le Roi ne peut-il pas enjoindre à tous ses sujets par un ordre expedié sous le grand sceau d'Angleterre, de lui fournir un nombre de vaisseaux équippés, pour être emploiés à la défense du Roiaume, ainsi que Sa Majesté le jugera convenable? Ne peut-elle pas aussi contraindre par les voies de droit ceux de ses sujets qui refuseront de lui obéir en cette rencontre? Enfin, le Roi n'est-il pas seul juge du danger auquel l'Etat se trouve exposé, du temps & de la maniere propres à le prévenir, & à l'éviter?* La décision des Juges fut telle que Charles la souhaitoit. *Sire*, répondirent-ils, *après avoir selon l'ordre de Vôtre Majesté attentivement examiné, chacun en particulier, & tous ensemble, le cas & la question qu'il lui a plu nous envoier, nous sommes demeurés d'accord que s'il arrive que le bien & la seureté du Roiaume l'exigent, & que l'Etat soit menacé de quelque danger, vous pouvez ordonner sous le grand sceau d'Angleterre, que tous vos sujets aient à vous fournir le nombre de vaisseaux équippés, que vous jugerez à propos pour la conservation & la défense de ce Roiaume. En cas que quelques particuliers refusent d'obéir à Vôtre Majesté, nous croions qu'elle peut les y contraindre par les voies ordinaires de droit, & qu'il n'appartient qu'à vous seul de juger du danger, du temps & de la maniére de le prévenir.* La resolution du cas fut signée par les douze Juges

1636. d'Angleterre. Hutton & Cooke voulurent s'en défendre. Ils se rendirent pourtant à la fin. Mais ce fut en protestant que l'impôt ne leur paroissoit pas légitime, & que s'ils mettoient leur nom, c'étoit seulement à cause de la pluralité des voix qui l'emportoit sur leur sentiment particulier.

Quoique cette déférence de Hutton & de Cooke ne fût pas louable dans une affaire si importante à la liberté de la patrie, cela n'empêcha pas qu'on ne leur sût bon gré dans la suite de ce qu'ils avoient librement déclaré leur pensée. La basse & lâche flatterie du Chevalier Robert Berkeley l'un des douze Juges scandalisa tous les bons Anglois. Ce Magistrat interessé dit hautement dans les *Assizes* tenuës cette année à York, que le droit d'ordonner non seulement aux villes maritimes, mais encore à celles des provinces mediterranées, de fournir un certain nombre de vaisseaux pour la défense du Roiaume, étoit un *fleuron inseparable* de la Couronne d'Angleterre. *Je ne suis pas seul de cette opinion*, ajouta-t-il. *C'est le sentiment de tous mes confrères. On fait courir le bruit que quelques-uns d'eux ont signé la décision du cas contre leur sentiment. A Dieu ne plaise. La main d'un honnête homme ne doit jamais dementir son cœur.* Quelqu'un aiant objecté à Berkeley la protestation de Hutton & de Cooke ses confrères qui avoient déclaré que l'imposition de la taxe pour la marine, leur paroissoit contraire aux actes des Parlemens, *Que s'ensuit-il de là?* repartit le Magistrat insolent. *La décision des Juges d'Angleterre*

est

est en certaines rencontres superieure à un acte du Parlement. Paroles qui ne furent point pardonnées à Berkeley. La Chambre des Communes en fit un chef d'accusation contre lui dans le premier Parlement convoqué depuis. 1636.

Nonobstant la déclaration signée par les douze Juges, quelques Anglois zélés pour la liberté de la patrie s'assemblent & dressent une requete au Roi contre la taxe imposée. On empêcha qu'elle ne lui fut presentée. Mais elle courut bientôt dans le monde, & le nombre des malcontens augmenta considerablement. L'Auteur remontroit à Charles que l'impôt étoit contraire au serment prêté par Sa Majesté avant son couronnement, aux déclarations qu'elle fit ensuite dans le Parlement, aux statuts des Rois ses prédecesseurs, à ce qu'on nomme *la grande Chartre*, & à plusieurs actes du Parlement. Il ajoutoit que les exemples allegués en faveur de la Prétenton de Charles, ne prouvoient rien, & que les deniers provenans de l'impôt de la *Douane* * accordés aux Rois d'Angleterre, devoient selon l'intention des Parlemens, être emploiés à la seureté de la navigation & du commerce. Hambden ne se rendit point à la décision des Juges. Déterminé à soutenir la liberté de la patrie aux dépens de son bien & de sa vie, il refuse constamment de païer les vingt schellings auxquels on l'a taxé. Les gens du Roi l'ajournent à la Chambre de l'Echiquier. Il y comparoit hardiment. Olivier de S. Jean Avocat y fit un long

* *Tonnage & Poundage.*

1636. & savant plaidoié en faveur d'Hambden, & le Chevalier Bankes alors Procureur Général du Roi défendit le droit prétendu de Sa Majesté. Celui-ci soutint hautement dans son plaidoié, que la *grande Chartre* accordée par le Roi Jean, fut une concession que la violence des anciens Barons d'Angleterre extorqua, & qu'elle avoit été légitimement revoquée dans la suite. Littleton & Holbornes parlérent encore l'un pour le Roi, & l'autre pour Hambden, qui perdit enfin son procès. Mais *Sa Majesté*, dit le Comte de Clarendon, *tira peu d'avantage de l'arrêt rendu en sa faveur, & le Gentilhomme condamné acquit beaucoup de credit & de réputation.*

Puisqu'Hambden a rendu son nom immortel en Angleterre par sa courageuse resistance au Roi, on ne sera pas fâché de trouver ici le portrait que l'illustre Chancelier du Roïaume a tracé de ce Gentilhomme. *Hambden*, dit-il, *avoit l'esprit délié & peut-être plus pénétrant qu'aucun autre de son temps. Adroit & insinuant au dernier point, il savoit venir à bout de tout ce qu'il entreprenoit. Il étoit issu d'une famille distinguée, & possédoit un bien considerable. Après s'être abandonné quelque temps au plaisir & à la debauche, il se retira tout d'un coup, & mena une vie sobre & reguliére, sans rien perdre de ses maniéres honnêtes & obligeantes. La bonne opinion qu'il donna de sa prudence & de son équité, mais sur tout*

tout le courage qu'il témoigna en s'opposant à la levée de l'impôt de la marine, lui acquirent une grande réputation dans sa Province de Buckingham & dans toute l'Angleterre. Il ne parloit pas beaucoup, & rarement il entamoit le premir une affaire dans le Parlement. Mais après que la question avoit été quelque temps agitée, & qu'il s'étoit apperçu de quel côté la Chambre des Communes penchoit, il prenoit la parole, & disoit les choses avec tant de force & d'adresse qu'ordinairement il achevoit ce que les autres avoient seulement commencé. Que s'il ne trouvoit pas les esprits encore assez bien disposés à embrasser son sentiment, il détournoit finement la conclusion de l'affaire, & la faisoit remettre à un autre temps. Civil, modeste, & humble, il paroissoit se defier de lui-même, & estimer plus les raisons de ceux avec lesquels il conféroit. Puis prenant bien à propos son temps, il amenoit les gens à son opinion, & leur persuadoit adroitement qu'il se rendoit lui-même à leur sentiment. Le Comte de Clarendon ne donne pas un portrait si avantageux d'Olivier de S. Jean. Il dit seulement que cet Avocat acquit tant de réputation par son plaidoié pour Hambden, que depuis ce temps-là on lui porta toutes les causes, où il étoit question de se défendre contre quelqu'une des prérogatives que le Roi prétendoit. Il semble que S. Jean cherchoit à se venger de la Cour. On avoit voulu le poursuivre comme criminel d'Etat à l'occasion d'un certain papier communiqué à ses amis. La 1636.

1636. Cour n'aiant pas des preuves suffisantes contre lui, l'affaire fut assoupie. Mais l'Avocat irrité ne laissa échapper aucune occasion de témoigner son ressentiment.

HISTOIRE
DU REGNE
DE
LOUIS XIII.
Roi de France & de Navarre.

LIVRE XL.

J'Entre dans le récit d'une seconde campagne plus triste & plus desavantageuse à la France que la premiere. Richelieu en parle dans le livre adressé sous son nom au Roi, & déguise les mauvais succès le mieux qu'il lui est possible. *En* 1636, dit le Cardinal à Louis, *la lâcheté de trois Gouverneurs de vos places frontières aiant donné lieu aux Espagnols de pénetrer dans le Roiaume, & d'y acquerir à bon marché un avantage considérable, sans vous décourager lorsque chacun sembloit croire que tout étoit perdu, vous mîtes en six semaines une si puissante armée sur pied, qu'on se pouvoit promettre la défaite entiere de vos ennemis, si ceux à qui vous donnâtes le* 1636. Maniere dont le Cardinal de Richelieu represente les évenemens de la campagne de l'an 1636. & raisonne sur la guerre presente.

1636. *commandement de vos troupes, les avoient bien emploiées. Les fautes de ces gens-là vous obligerent à prendre vous-même le commandement de l'armée, & Dieu vous assista de telle sorte, que dans la même année, & à la vuë de ceux qui avoient emporté plusieurs de vos places, à la faveur de vôtre éloignement & de vôtre absence, vous reprites la plus importante à l'Etat. Vous surmontâtes alors plusieurs traverses suscitées par vos Officiers, qui prévenus d'ignorance ou de malice, condamnoient hautement un si noble dessein. Le siége de Dole ne vous réüssit pas. Mais la raison qui oblige les gens sages à courir au plus pressé, en fut la seule cause. Vôtre Majesté rapella ses troupes de la Franche-Comté avec d'autant plus de prudence, qu'il valloit beaucoup mieux reprendre Corbie, que prendre Dole. Au même temps Galas entra dans le Roiaume à la tête des principales forces de l'Empereur, & le Duc de Lorraine les joignit avec les siennes. Tous deux furent chassés de la Bourgogne, & eurent la honte de lever le siége de S. Jean de Laune mauvaise place. Ils perdirent une partie de leur canon, & un si grand nombre de leurs gens, que des trente mille hommes avec lesquels ils étoient entrés, il n'en resta pas dix mille. Le Tésin fut cette année témoin d'un évenement non moins heureux en Italie. Les vôtres y remporterent une illustre & sanglante victoire. Et vous eutes dans la Valteline des avantages d'autant plus considerables, que vos ennemis aiant resolu plusieurs fois d'en venir aux mains avec vos troupes pour les chasser du pais, ils ne purent tenter l'execution de leurs desseins sans perdre beaucoup. Combattre & être battus, ce fut la même chose pour eux.*

Ce

Ce recit abregé avec art, demande un bon & exact commentaire. Nous le donnerons après que nous aurons vu la situation des affaires des Etats-Généraux des Provinces-Unies, de la Couronne de Suéde, & des autres Alliés de Louïs en Allemagne. Outre que cela est néceſſaire pour bien éclaircir celles de France, dès que nous aurons commencé d'en parler, il ſera preſqu'impoſſible d'interrompre la narration à cauſe de la liaiſon des divers évenemens en Italie, en Franche-Comté, en Picardie & en Allemagne. Avant que d'en venir au détail de la guerre, raportons ce qu'on nous dit ſous le nom du même Richelieu touchant les raiſons que Louïs eut de rompre avec l'Eſpagne, du courage de ce Prince à ſoutenir la guerre, de ſes armées nombreuſes, & de ſes dépenſes extraordinaires. Tout cela eſt inſtructif, & mérite d'être lu avec réflexion. *Il y a pluſieurs choſes remarquables dans cette guerre*, dit le Cardinal, ou du moins lui fait-on dire. *La premiere, c'eſt que Vôtre Majeſté n'y eſt entrée que lors qu'elle n'a pu s'en diſpenſer. Cette remarque lui eſt d'autant plus glorieuſe, que ſes Alliés l'aiant pluſieurs fois conviée à prendre les armes, elle ne l'a point voulu faire: Et que durant la guerre, vos ennemis vous ont ſouvent propoſé une paix particuliére, ſans que vous les aiez écoutés, parce que Vôtre Majeſté ne ſe devoit pas ſéparer de l'interêt de ſes Alliés.* 1636.

Si cette réflexion étoit auſſi juſte que ſpecieuſe, nous devrions reconnoître une profonde ſageſſe, & une politique tout-à fait équitable dans la conduite de Louïs, ou

1636. plûtôt de son Ministre. Mais ce que j'ai raconté dans les livres précedens, prouve que Richelieu a évité la guerre ouverte tant qu'elle ne lui a point semblé nécessaire à l'établissement, ou à la conservation de sa fortune, & qu'il en a pressé la déclaration, dès qu'il a cru ne se pouvoir soutenir sans elle. Si le Roi a paru réduit à la nécessité de prendre les armes, c'est qu'il ne pouvoit plus se dispenser de prévenir les Espagnols déterminés enfin à opposer toutes leurs forces à un ennemi, qui sans rompre ouvertement avec eux, leur faisoit depuis long-temps une guerre cruelle. Le Cardinal inquiet de ce que les Suédois & les Etats-Généraux des Provinces-Unies sembloient disposés à conclure leur accommodement particulier avec la Maison d'Autriche, en cas que la France refusât encore de lui déclarer la guerre, y consentit à la fin. Et pourquoi? Louïs n'avoit alors que l'un de ces deux partis à prendre; de s'exposer au danger d'avoir sur les bras toutes les forces de l'Empereur & du Roi d'Espagne, ou d'entrer dans le traité que l'un offroit de faire avec la Couronne de Suéde, & l'autre avec les Provinces-Unies. Mais la Maison d'Autriche rejettoit tout accommodement avec la France sans la restitution de la Lorraine & de Pignerol, sans le rétablissement de Marie de Medicis, & sans la reconnoissance de la validité du mariage de Gaston Duc d'Orleans avec la Princesse Marguerite de Lorraine; conditions dont l'humeur ambitieuse & vindicative de Richelieu ne s'accommodoit point. Voilà quelle fut tout au plus la nécessité où Louïs se

trouva

trouva de rompre avec l'Espagne. Est-elle du nombre de celles qui rendent les armes justes? Laissons à chacun la liberté d'en juger; suivons le Cardinal, & tâchons de lever le masque dont il veut couvrir ses mauvais conseils. 1636.

Ceux, ajouta-t-il, *qui sauront que Vôtre Majesté a été abandonnée de divers Princes liés avec elle, sans en vouloir abandonner aucun, & qu'encore que quelques-uns qui sont demeurés fermes dans son parti, lui aient manqué en plusieurs choses importantes, ils ont toûjours reçu de Vôtre Majesté des effets conformes à ses promesses, ceux-là, dis-je, reconnoîtront que si le bonheur de Vôtre Majesté a paru dans le bon succès de ses affaires, sa vertu n'est pas moindre que son bonheur. Je sai bien qu'en manquant de parole, vous auriez beaucoup perdu de vôtre réputation, & que la moindre perte de ce genre, fait qu'un grand Prince n'a plus rien à perdre. Mais ce n'est pas peu que d'avoir satisfait à son devoir en des occasions, où la vengeance & le repos desiré après la guerre, donnoient lieu de faire le contraire. Il falloit autant de prudence que de force, & travailler encore plus de la tête que du bras, pour persister presque seul dans un dessein, qu'on n'avoit jamais espéré d'exécuter que par l'union de plusieurs. Cependant, il est vrai que la défection de divers Princes d'Allemagne, l'accommodement particulier du Duc de Parme à cause de la nécessité de ses affaires; la mort du Duc de Mantouë, & la legereté de la Douairière mere du jeune Duc, qui ne fut pas plûtôt la maîtresse, qu'oubliant les bienfaits de la France, elle se tourna ouvertement contre vous; enfin le decès*

1636. *du Duc de Savoie, & l'imprudence de sa veuve qui se perdit pour ne vouloir pas souffrir qu'on la sauvât; il est vrai, dis-je, que tous ces accidens n'ont point ébranlé la fermeté de Vôtre Majesté, & qu'encore qu'elles altérassent ses affaires, ils ne lui firent jamais changer ses desseins.*

Richelieu touche ici beaucoup de choses en passant. La défection des Princes d'Allemagne dont il se plaint, c'est la paix de Prague. J'ai rapporté ci-dessus leurs raisons. Le Cardinal excuse lui-même le Duc de Parme. Nous verrons bien-tôt qu'Edoüard ne put pas faire autrement. Pour ce qui est de la Princesse Douairiére de Mantouë, & de la Duchesse de Savoie, on examinera dans le temps, si elles sont aussi blâmables que Richelieu le suppose. Disons seulement ici que par la *fermeté* de Louïs tant exaltée par son Ministre, il faut entendre l'opiniâtreté de ce Cardinal à ne restituer rien de ce qui avoit été injustement usurpé, & à tenir pour jamais sa bienfaictrice éloignée d'un Roiaume, où elle avoit un droit si légitime de finir ses jours en paix. Richelieu avance ici une maxime qui mérite d'être bien pesée. *En manquant de parole*, dit-il, *on perd beaucoup de sa réputation, & la moindre perte de ce genre fait qu'un grand Prince n'a plus rien à perdre.* Que de bon sens & de vérité! Suivant cette maxime incontestable, quelle doit être la réputation de Louis XIV? Entierement *perdue*. Jamais Prince n'a si souvent manqué de parole, ni commis des infidélités plus criantes. Et que lui reste-t-il encore à perdre? *Rien*, si nous en croions l'habile Ministre de son Pere.

La

La seconde remarque digne de grande considération en ce sujet, dit encore le Cardinal, *c'est que pour se garantir du péril de la guerre, Vôtre Majesté n'a jamais voulu exposer la Chrétienté à celui des armes des Ottomans qui lui ont été souvent offertes. Elle n'ignoroit pas qu'elle accepteroit un tel secours avec justice. Et cependant cette connoissance n'a pas été assez forte pour lui faire prendre une résolution dangereuse à la religon; mais avantageuse à l'avancement de la paix. L'exemple de quelques-uns de vos prédecesseurs, & de divers Princes de la Maison d'Autriche, qui affecte de paroître aussi religieuse devant Dieu, qu'elle l'est en effet à ses propres interêts, s'est trouvé trop foible pour vous porter à ce que l'Histoire nous apprend avoir été plusieurs fois pratiqué par d'autres.* Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si Louïs XIII. pouvoit *avec justice* accepter les armes des Infidéles qu'on lui offroit. Richelieu le suppose. Mais il ne se fonde que sur l'exemple des Rois François I, & Henri II, & de quelques Princes de la Maison d'Autriche. Cela rend-il une chose juste & permise? Il n'y aura plus de crime & d'injustice dans le monde, si les exemples changent ainsi la nature des actions. Louïs XIII. est loüable de n'avoir pas écouté les propositions de la porte Ottomane. Son Fils n'a pas été si scrupuleux. Bien loin d'attendre qu'elle lui offrît ses armes, il les a sollicitées avec empressement. Ne les feroit-il pas venir maintenant à son secours, si à la honte de la posterité de S. Louïs, le Sultan des Turcs n'observoit plus religieusement ses traités, que le Roi qui se dit *Très-Chrétien*. 1635.

La

1636. *La troisiéme circonstance qui a causé de l'étonnement dans cette guerre,* poursuit le Cardinal, *c'est le grand nombre des armées, & les sommes d'argent avec lesquelles il a fallu la soutenir. Les plus puissans Princes de la terre aiant toûjours fait difficulté d'entreprendre deux guerres à la fois, la posterité aura de la peine à croire que ce Roïaume ait été capable d'entretenir à ses seuls dépens, trois armées de terre & deux navales, sans compter celles de ses alliés, à la subsistance desquelles il n'a pas peu contribué. Cependant, il est vrai qu'outre une armée de vingt mille hommes de pied & de six à sept mille chevaux que vous avez toûjours euë en Picardie pour attaquer vos ennemis, vous en aviez une dans la même province de dix mille hommes de pied & de quatre mille chevaux pour défendre cette frontiere. Il est vrai encore que vous en aviez quatre aussi nombreuses que la derniere, en Champagne, en Bourgogne, en Italie, & en Allemagne. Je ne compte pas celle qui a été quelque temps dans la Valteline. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est que vous les avez presque toutes plûtôt destinées à attaquer les ennemis qu'à vous défendre. Bien que vos prédecesseurs aient mépriſé la mer jusques à ce point que le feu Roi vôtre pere n'avoit pas un seul vaisseau, pendant le cours de cette guerre Vôtre Majesté a eu dans la Mer Méditerrannée vingt galéres & vingt vaisseaux ronds, & plus de soixante équippés dans l'Ocean. Cet armement n'a pas seulement detourné vos ennemis de plusieurs desseins formés sur vos côtes; mais il leur a fait autant de mal qu'ils projettoient de nous en faire.*

C'est une chose assez plaisante que de voir l'hom-

l'homme du monde le plus vain faire ici le modeſte. A entendre parler Richelieu, il ſe regardoit comme *un foible inſtrument dont la néceſſité contraignit ſon maître de ſe ſervir.* C'étoit le moindre des *outils, au défaut desquels l'habileté de Louïs avoit ſupplée.* Cependant chacun ſent fort bien que le bon Prélat prétend faire ici ſon panégyrique. Ne prenons point à la lettre tout ce qu'il nous dit des rares merveilles de la puiſſance de ſon Prince. Le ſavant Ambaſſadeur de Suéde a fort judicieuſement remarqué dans une de ſes lettres, qu'en jugeant des armées de Louïs par les diſcours de ſes Miniſtres, on les auroit cruës auſſi nombreuſes que celles dont quelques Auteurs hyperboliques ont dit que les ſoldats *ſéchoient une riviére quand ils vouloient tous boire à la fois*, mais qu'en liſant les liſtes exactes de tous les régimens François, on étoit ſurpris d'y trouver ſi peu d'hommes. Accordons que Louïs XIII. avoit véritablement, comme Richelieu l'avance, *cent cinquante mille hommes de pied, tant pour les armées que pour les garniſons, & plus de trente mille chevaux.* Bien loin de ſe laiſſer étourdir par la flatterie du Cardinal, qui lui dit que ces grandes armées *ſeront à la poſterité un argument immortel de ſa puiſſance*, le bon Prince devoit penſer au compte terrible qu'il rendroit un jour à Dieu de la vie de tant d'hommes ſacrifiés dans une guerre injuſte, & entrepriſe pour aſſurer la fortune de ſon Miniſtre. Mais c'eſt de quoi Louïs XIII, & ſon Fils encore moins, n'ont jamais cru ſe devoir occuper. 1636.

Voici ce que Richelieu dit des ſommes dé-

1636. dépensées. *Vous avez tous les ans secouru les Hollandois de douze cens mille livres, & quelquefois de plus, le Duc de Savoie d'un million & davantage, la Couronne de Suéde d'une pareille somme, le Landgrave de Hesse de deux cens mille richedalles, & plusieurs autres Princes de diverses autres sommes selon que les occasions l'ont requis. Ces charges si excessives ont fait que la dépense de chaque année durant la guerre a été de soixante millions & plus. Chose d'autant plus admirable, qu'elle a été soutenuë sans prendre les gages des Officiers, sans toucher au revenu des particuliers, & même sans demander aucune aliénation du fonds du Clergé : tous moiens extraordinaires, auxquels vos prédecesseurs ont été souvent obligés de recourir en de moindres guerres.* Si Louïs XIII. s'est paié de ce que ce Ministre lui dit en cet endroit, il étoit bien duppe. On ne lui conseilla pas de recourir à certains moiens extraordinaires emploiés par ses prédécesseurs; mais on lui en proposa de nouveaux qui ne furent pas moins onéreux au peuple. Le Clergé n'aliena pas ses fonds, mais il fournit des millions en argent. Les particuliers ne furent pas taxés à proportion de leur bien; mais on augmenta furieusement les impôts sur les marchandises & sur les denrées que les gens riches consument plus que les autres. Tout cela revient au même. Si j'achete plus cher des vivres & des habits, si j'afferme moins ma terre à cause de l'augmentation des impôts & de la taille que le laboureur, ou le fermier sont obligés de païer, ne donné-je pas une partie de mon revenu au Roi? De l'aveu du Car-

Cardinal, la dépense extraordinaire de la guerre montoit à soixante millions par an. Ce que les Rois de France ont acquis par les traités de Munster & des Pirénées, valoit-il tant d'argent dépensé, & tant de sang répandu? N'en est-il pas de même de ce qui a été cedé à Louïs XIV. par les traités d'Aix-la-Chapelle, de Nimégue, & de Ryswick? Et après la guerre qui désole maintenant une grande partie de l'Europe, sera-t-il bien dédommagé de ce que lui, ou son Petit-fils auront de la Monarchie d'Espagne? Il y a lieu d'espérer qu'il ne leur en restera pas grande chose. Venons maintenant au détail des actions militaires de l'an 1636. 1636.

Les Etats Généraux des Provinces-Unies se contentérent de reprendre le fort de Skenk. La Cour de Madrid s'étoit flattée, qu'inquiets de voir entre les mains de Philippe une place si importante à la conservation de leur païs, ils écouteroient desormais les propositions de trêve, ou de paix que le Cardinal-Infant leur devoit faire sous main de la part du Roi d'Espagne son frére. Louïs averti du dessein des Espagnols, fit remontrer aux Etats-Généraux par le Maréchal de Brezé qui passa l'hiver à la Haïe avec la qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, & par le Baron de Charnacé, que tous les Confédérés étoient également intéressés à n'entrer dans aucune négociation particuliére, & à n'accepter qu'une paix générale. Les Etats agréerent la proposition, & promirent de ne traiter que conjointement avec le Roi de France. Mais vivement

Les Etats Généraux des Provinces-Unies reprennent le fort de Skenk.

Mémoires de Pontis & de Puységur. Mercure François. 1636. Historie di Gualdo Priorato Part. II. L. I. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII Pag. 434. 438. 439. 440.

1636. ment sollicités pas les émissaires du Cardinal Infant, ils parurent oublier la parole donnée à Louis, & envoiérent des Plénipotentiaires à un bourg voisin de Breda dont les Espagnols étoient convenus. Sa Majesté Très-Chrétienne se crut alors doublement offensée. Les Etats recevoient les troupes de France sous prétexte qu'elles étoient nécessaires à la defense de leurs Provinces. Et cependant ils entamoient une négociation particuliere, & le lieu de l'assemblée étoit marqué sans la participation de Louïs.

Brezé & Charnacé eurent ordre de ne se trouver point aux conférences, à moins que les Plénipotentiaires d'Espagne ne montrassent une commission particuliere de traiter avec la France & ses Alliés. On remontra encore aux Etats, que le choix du lieu propre à s'assembler, n'appartenoit pas à eux seuls, mais qu'il se devoit faire de concert avec les Confédérés. Le Roi écrivit fortement aux Etats, & tâcha de leur faire sentir le danger auquel ils s'exposeroient en concluant sans sa garantie un accommodement particulier, que les Espagnols romproient à la premiére occasion favorable qu'ils trouveroient. Les Etats répondirent à Sa Majesté qu'ils ne pensoient nullement à traiter sans elle, & déclarérent la même chose aux Espagnols. Les Plénipotentiaires de Philippe aiant avoué que leur commission ne leur donnoit pas le pouvoir de négocier avec la France, & qu'ils écriroient à Madrid pour savoir les intentions du Roi leur maître, les Etats prirent cette occasion de rompre les conférences.

ces. Dans le dessein de donner à Louïs un témoignage de leur bonne disposition à continuër la guerre, ils lui proposerent d'attaquer puissamment l'Espagne par mer. On offroit de fournir le tiers des vaisseaux, & d'en louër trente à la France, moiennant deux mille livres par mois pour chaque vaisseau. Mais Louïs & son Cardinal presqu'uniquement occupés cet hiver de leurs ballets, de leurs comédies, & des autres divertissemens du Carnaval, sembloient oublier les affaires de la guerre. Richelieu emploioit un million à regaler le Duc de Parme d'un spectacle, & ne se mettoit pas en peine que les troupes fussent païées. Il envoioit assez d'Ordres en Lorraine, en Champagne, & ailleurs. Mais que pouvoit-on executer sans argent? L'unique ressource de la France, c'étoit le mauvais état auquel ses ennemis se trouvoient reduits de leur côté. Les belles & nombreuses armées de l'Empereur périssoient de faim & de miséres. 1636.

Fréderic Henri Prince d'Orange avoit tenté de reprendre le fort de Skenk dès l'automne de l'année précedente. Mais l'exécution du projet aiant paru trop incertaine, le siége fut changé en un blocus qui dura tout l'hiver. Si nous en croions Pontis, ou plûtôt l'Auteur qui lui à prêté sa plume, ce Gentilhomme cheri de tous les Grands dont il fut connu, & toûjours à la veille de faire une belle fortune sans jamais y parvenir, trouva moien de gagner l'estime & la confiance de Fréderic Henri. Puis qu'on à pris soin de mêler quelque chose d'instructif dans les avantures particuliéres & bizarres

1636. res de Pontis, nous continuerons de les rapporter. La lecture des diverses circonstances de la vie d'un Officier subalterne, d'un Courtisan, d'un Magistrat, & quelquefois même d'un homme renfermé dans son domestique, & dans le cercle étroit d'une ville de province, est souvent plus utile, que celle des actions d'un Prince, d'un Général d'armée, & d'un Ministre d'Etat. *Les Espagnols*, fait-on dire à Pontis, *aiant emporté le fort de Skenk situé dans une Ile du Rhin à quinze ou seize lieuës de Ruremonde, le Prince d'Orange resolut de le reprendre. Les deux armées de France & des Etats-Généraux marchérent pour cet effet vers le fort. Ce fut en cette occasion que je commençai d'avoir beaucoup d'accès auprès du Prince d'Orange, & si je l'ose dire, une union particulière avec Son Excellence. Voulant connoître tous les Officiers de l'armée Françoise, & savoir leurs noms, elle les fit venir les uns après les autres dans une salle où elle étoit. J'y allai donc à mon rang. Et comme le Prince avoit déja entendu parler de moi à nos Généraux, & qu'il me connoissoit par lui-même depuis que j'allai lui témoigner l'empressement qu'avoit nôtre armée de le recevoir comme son Généralissime, il s'entretint plus particuliérement avec moi qu'avec tous les autres. Son Excellence m'interrogea sur diverses choses qui regardent la guerre, & je tâchai de la satisfaire le mieux qu'il me fut possible.*

Le Prince m'aiant demandé à la fin, si dans le besoin je pourrois bien lui fournir soixante ou quatre-vingt braves mousquetaires qui eussent des armes bien nettes, je répondis sans grain-

crainte de m'engager trop, que s'il le vouloit 1636.
j'en donnerois cent, & même deux ou trois cens. J'ose bien vous assurer, Monseigneur, *ajoutai-je*, que de tous les régimens de nôtre armée, celui de M. le Maréchal de Brezé, où j'ai l'honneur de servir, est le plus rempli de braves soldats. Ils prennent tous un soin extraordinaire de tenir leurs armes bien nettes & luisantes. Et comment, *me dit le Prince*, les avez-vous accoutumés à cela durant la marche de l'armée? Lorsqu'il se trouve un armurier dans le vilage où nous arrivons, je ne manque pas, *lui repartis-je*, de faire bien frotter les armes de nos gens. *Dans cet entretien j'eus le bonheur de gagner tellement les bonnes graces du Prince, qu'il me témoigna une bonté extraordinaire: jusques-là que Son Excellence voulut que je lui donnasse la main, lorsque j'étois sur le point de prendre congé d'elle. Je le refusai d'abord par respect, & me mis en état de baiser celle du Prince. Mais il fallut absolument lui donner la mienne.* Je veux être vôtre ami, & j'espére que vous serez le mien, *me dit-il en me serrant la main avec une extréme familiarité*, je suis fort content de vous. Les autres ne font que bégaïer. Mais vous parlez franchement

Le siége, poursuit Pontis, *fut mis devant le fort de Skenk à l'entrée du mois de Septembre l'an 1635. Le Prince d'Orange voulut éprouver si j'etois homme de parole. Aiant formé une entreprise secrete sur la place, il me demanda tout d'un coup deux cens mousquetaires. Mais son dessein fut découvert & déconcerté. Il me sut aussi bon gré de ma prompte*

dif-

1636. *disposition à lui obéir, que si l'affaire avoit réüssi. Je ne me souviens point qu'il soit rien arrivé d'extraordinaire pendant que nous fûmes à ce siége. On repoussa seulement avec beaucoup de vigueur le Cardinal Infant qui se présentoit avec son armée pour secourir les assiégés. Nous nous étions accordés avec les Hollandois qu'ils continueroient le siége, & que nous aurions soin d'arrêter les ennemis. Cela fut si bravement exécuté, qu'ils furent contraints de se retirer. A l'entrée de l'hiver nôtre armée alla dans les quartiers qui lui furent marqués. Le Prince d'Orange laissa le Comte Guillaume de Nassau, afin de poursuivre le siége, & le fort fut pris à la fin d'Avril l'an 1636, c'est à dire au bout de huit mois.* Grobendonk qui défendit si bien Louvain contre les deux armées confédérés, avoit été mis à la place du premier Gouverneur pour les Espagnols, mort durant le siége. Mais il ne fut pas si heureux à Skenk qu'à Louvain. On serra le fort de si près que la garnison se vit bientôt reduite à peu de gens. Plusieurs tombérent encore malades, sans qu'on pût leur envoier ni remédes, ni Médecins. Dans cette extrêmité, Grobendonk capitule, & sort à la tête de neuf cens hommes avec toutes les marques d'honneur qui s'accordent en de pareilles occasions à de braves gens. Le récit de Pontis est plus exact que celui de Puységur qui se trouva pareillement au siége. Les Mémoires de celui-ci sont confus en cet endroit. Il met la prise du fort de Skenk au mois de novembre en 1635, ou 1636, & ne fait revenir l'armée Françoise qui servit à enlever aux Espagnols leur importante con-

conquête, qu'en 1637. Ceux qui racontent ce qu'ils ont vû sont sujets à se tromper, aussi-bien que les autres. On ne se souvient pas toujours bien des choses, & quelquefois on écrit avec trop de précipitation. 1636.

Achevons de rapporter certaines particularités qui regardent Pontis. *Toutes les fois*, poursuit-il, *que le Prince d'Orange me voioit, il m'appelloit, & pour me témoigner son affection devant tout le monde, il vouloit en certaines rencontres que je me promenasse avec lui. Tout cela tendoit à m'attirer à son service. Des maniéres si obligeantes, les Princes ne les prennent pas sans dessein. On me tenta plusieurs fois dans la suite, & quelqu'un m'assura de sa part, que si je voulois demeurer avec lui, il me traiteroit comme son ami. Mais je savois trop bien mon devoir, & m'y tenois trop attaché, pour manquer à la fidélité que je devois au Roi mon maître. Une assez longue expérience m'avoit encore appris quel fonds je pouvois faire sur l'amitié des Princes. Ainsi répondant toûjours avec toute sorte de reconnoissance & de soumission aux offres qu'on me faisoit, je déclarois ouvertement ma resolution de n'abandonner point le service de la France. Cette bonté particuliére que le Prince d'Orange me témoignoit, m'attira beaucoup d'envieux. Chacun en parloit à sa maniére, & plusieurs se trouvoient blessés de ce qu'en diverses rencontres, Son Excellence prenoit à tache de me relever au dessus des autres. J'avouë que je n'approuvois pas moi-même cette affectation dans un Prince, qui semble devoir ménager ceux qu'il honore particuliérement de son amitié, & ne les exposer pas à la haine de leur confreres par des louanges excessives*

1636. *sives. Mais c'est aussi une grande injustice que de s'en prendre à ceux qui sont innocens de cette faute. Car enfin, si un Prince par prévention, ou avec justice, aime quelqu'un plus que les autres, celui qu'il distingue de la sorte, ne faisant que son devoir, n'en est pas coupable. Et c'est fort injustement que ceux qui sont moins aimés que lui, en prennent sujet de le haïr.* Je ne sai ce que vous avez fait au Prince d'Orange, *me dit un jour le Maréchal de Brezé.* Mais il vous témoigne beaucoup d'amitié. Monsieur, *lui repartis-je, en ce peu de paroles qui renferment un assez grand sens*, je n'ai fait à son égard que ce que je fais tous les jours au vôtre. J'ai tâché de faire mon devoir pour le contenter aussi bien que vous. S'il me témoigne tant d'amitié, c'est qu'il sait aimer ceux qui le servent avec affection. Au moins, *reprit le Maréchal*, ne vous laissez pas débaucher. Je vous enleverois moi-même d'entre les bras du Prince d'Orange. *Je lui protestai alors que je n'étois pas capable de pécher d'une si grande ingratitude les obligations que je lui avois.*

Les Etats-Généraux des Provinces-Unies contens de pourvoir à la sureté de leurs Provinces, en chassant les Espagnols du fort de Skenk, voulurent que leur armée demeurât en repos le reste de cette année. Ce fut inutilement que Richelieu deconcerté par la prise de Corbie, les sollicita vivement à l'instigation du Capucin Joseph, d'attaquer les Païs-Bas Catholiques, & d'obliger par cette diversion le Cardinal Infant à retirer de la Picardie une partie considerable de

de son armée victorieuse. Fréderic Henri témoigna beaucoup de bonne volonté. Mais les Etats ou trop lents dans leurs délibérations, ou divisés entr'eux, laissérent couler le reste de l'Eté sans rien entreprendre. Ils promirent que si Feria que le Cardinal Infant avoit laissé dans les Païs Bas avec un corps de troupes, s'avançoit vers la frontiere de France, leur armée feroit irruption dans les terres du Roi d'Espagne. Ses Ministres attentifs à profiter de l'occasion, proposoient alors de nouvelles conditions d'accommodement aux Etats effraïés du progrès des armes de Ferdinand & de Philippe en France. Musch & quelques autres membres de la République, pressoient l'acceptation des offres de la Maison d'Autriche. Richelieu averti de ce qui se trame à la Haïe, envoia promptement trente mille écus à Charnacé Ambassadeur de France. On lui commandoit de les donner à Musch à condition qu'il en feroit part à Nortwick & à deux autres qu'il étoit important de gagner; & de ne se mettre pas en peine, si la somme feroit peut-être inutilement dépensée; parce qu'en certaines conjonctures, il vaut mieux risquer de perdre quelque chose, que de ne rien faire pour rompre une intrigue capable de causer un grand mal. Un Agent de l'Empereur l'avoit formée, & offroit aux Etats une trêve fort avantageuse à leur République avec le Roi d'Espagne, dont Ferdinand se rendroit garant. A la sollicitation du Prince d'Orange, les Etats firent dire à l'Agent de l'Empereur, qu'il se contentât de travailler aux 1635.

1636. affaires de son maître, & qu'il ne se mêlât en aucune maniere de ce qui regardoit celles de la République avec le Roi d'Espagne. La Cour de France fut si contente de ce bon office de Fréderic Henri, que depuis ce temps-là elle lui donna de l'*Alteſſe*, au lieu que son frere Maurice & lui avoient eu seulement de l'*Excellence*. Le 6 Septembre, Louïs fit un nouveau traité avec les Etats Généraux. On leur promettoit un million de livres paiable dans un an, à condition qu'il seroit uniquement emploié à lever & à entretenir un certain nombre de troupes.

Situation des affaires de la Couronne de Suéde.

Quelque déliés que fussent Richelieu & son Capucin, ils trouvoient en Hollande & ailleurs des négociateurs aussi fins, aussi pénétrans qu'eux. Telles gens que le Cardinal & Joseph regardoient peut-être comme des esprits grossiers & pesans, profitérent habilement des embaras que l'Empereur & le Roi d'Espagne causérent à Louïs dans les premiéres années de la guerre. Oxenstiern étoit celui qui appercevoit le mieux les piéges que Richelieu tâchoit de lui tendre. Il découvroit les projets formés avec le Capucin, & obtenoit à la fin ce que la Couronne de Suéde souhaitoit, sans la rendre trop dépendante de la France. Plus je fais réflexion sur les démarches du Chancelier & des Régens de Suéde, plus j'admire leur courage & leur prudence. Abandonnés de leurs Alliés depuis la malheureuse journée de Norlingue; attaqués par l'Electeur de Saxe & par plusieurs de ceux qu'ils avoient défendus auparavant; menacés d'une nouvelle guerre par le Roi de Pologne; obligés à se tenir

Puffendorf Commentar. Rerum Suecicarum. L. I Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII Pag. 467.

tenir sur leurs gardes contre celui de Dan- 1636.
nemark & contre les Ducs de Brunswick, de Holstein, & de Mekelbourg, qui dans le temps même qu'ils offrent de se rendre médiateurs de la paix, traitent avec la Maison d'Autriche contre les Suédois, en cas qu'ils refusent d'accepter les conditions qu'elle voudra leur imposer: reduits enfin à une disette presqu'égale d'hommes & d'argent; Oxenstiern & ses collégues évitent tous ces écueils & rétablissent glorieusement cette année les affaires de leur nation par une victoire qui ne lui fut guéres moins avantageuse, que celle des Imperiaux à Norlingue, lui fut funeste.

Quoiqu'Oxenstiern consterné à son arrivée en Saxe, semblât reprendre courage depuis la longue trêve concluë avec la Pologne, & les avantages remportés par le Général Banier sur l'Electeur de Saxe vers la fin de l'année precédente, on le vit au commencement de celle-ci presque replongé dans les mêmes difficultés. Les Suédois épuisés souhaitoient la paix; mais ils la vouloient honorable & sûre. La défection du Duc de Saxe, du Marquis de Brandebourg, & de plusieurs autres Princes d'Allemagne leurs alliés, rendoit la chose extrémement difficile. Cependant Oxenstiern & les autres venant à refléchir sur la situation des affaires de l'Empereur & des Princes de la Ligue Catholique, n'en désespérent pas absolument. Les troupes de Ferdinand fort diminuées, étoient en mauvais état. Il ne pouvoit presque plus attendre aucun renfort du côté de l'Espagne. Philippe assez occupé à se défen-

1636. dre lui-même, ou à porter la guerre en France, n'avoit guéres d'hommes & d'argent à donner. Ferdinand déja vieux & infirme devoit craindre que s'il venoit à mourir avant la fin de la guerre, ses ennemis ne fissent passer l'Empire dans une autre maison: chose tant de fois projettée, & jamais exécutée. Enfin, les Princes de la Ligue Catholique étrangément affoiblis par la désolation de leurs Etats devenus le théatre de la guerre, desiroient la paix aussi bien que l'Empereur. Ces considerations animoient les Suedois à n'abandonner point leurs conquêtes, & à les défendre jusques à ce que Ferdinand offrît des conditions raisonnables, ou qu'il fût du moins dans la disposition d'accepter celles qui lui seroient proposées.

La paix se présentoit par trois differens endroits. Le Roi de France recevoit la médiation du Pape qui en pressoit la conclusion. Mais la Couronne de Suéde ne s'accommodoit pas d'un médiateur si suspect à ceux qui refusent de l'adorer. Avaugour Resident de Louïs à Stokholm, avoit beau representer que les Confederés auroient de la peine à trouver un médiateur plus favorable qu'Urbain ami de la France, & secretement irrité contre la Maison d'Autriche, qui avoit formé le projet de le faire déposer; bien loin de se laisser éblouïr par cette mauvaise raison, les Régens de Suéde craignoient que Louïs bigot & dépendant du Pape n'appuiât pas assez les interêts de ses alliés Protestans dans le traité de paix, & ne favorisât secretement ceux qui vouloient enlever à la Couronne de Suéde ce qu'elle occupoit en Allemagne & particuliérement

les

les Prélatures. Quoique Christian Roi de Dannemark dût être fort mécontent de ce que depuis sa médiation offerte & acceptée, l'Electeur de Saxe s'étoit accommodé sans lui avec l'Empereur, il continuoit toujours, du moins en apparence, ses bons offices pour la paix à Vienne, à Stokholm, & à Dresde. Mais ils furent toujours suspects en Suéde. On se defioit d'un Prince que tant d'interêts divers rendoient jaloux de l'agrandissement d'une Couronne voisine & rivale. Les Régens étoient persuadés avec beaucoup de raison, que Christian feroit tous ses efforts afin d'empêcher que l'Empire ne cedât pas à la Suéde un pouce de terre en Allemagne, quand ce ne seroit même que par maniére d'engagement jusques à l'entier paiement de la somme qui seroit accordée comme un dédommagement des dépenses faites par Gustave pour secourir les Protestans d'Allemagne opprimés. L'empressement des Ministres de Dannemark à demander que la médiation de leur maître fût derechef acceptée, & les frequens couriers qu'ils envoioient à Vienne, ou qu'ils en recevoient, augmenterent la défiance & les soupçons de la Cour de Stokholm. Les Danois manquoient même de discretion. *La fierté des Suédois*, disoient-ils, *n'est plus de saison. Croient-ils être aussi redoutables que sous le Regne de Gustave? Il s'en faut beaucoup. Le Roi de Pologne a été bien duppe de conclure une longue paix avec eux. Trouvera-t-il jamais une occasion plus favorable de faire valoir ses droits & ses prétentions? L'Empereur & l'Electeur de Saxe superieurs desormais à leurs ennemis, ne daignent pas seulement traiter par eux-mê-* 1636.

1636. *mes avec la Suéde. On en laisse le soin au Duc de Mekelbourg.* Il se nommoit Adolphe Fréderic, & c'étoit le troisiéme de ceux qui s'entremettoient pour le rétablissement de la paix dans l'Empire.

Cleen Secretaire du Roi de Dannemark arrivé depuis peu à Stralsund, acheva de découvrir à Oxenstiern les véritables sentimens de Christian. *Le Roi mon maître*, dit-il au Chancelier, *voit avec un extrême deplaisir la rupture ouverte de M. l'Electeur de Saxe avec la Couronne de Suéde. Le Dannemark est si près du païs qui va devenir le théatre d'une guerre sanglante entre deux Puissances de la même religion, qu'il faudra bien que Sa Majesté s'interesse dans une affaire qui troublera presque également son propre repos & celui de ses voisins. Elle a dépêché des gens à Stokholm, & à Dresde. On y paroit bien intentionné pour la paix. Le Roi mon maître a une si grande opinion de vos lumieres & de vôtre pénétration, qu'il est persuadé, Monsieur, que vous voiez mieux qu'aucun autre, que dans l'heureuse situation des affaires de l'Empereur & de l'Empire, la Couronne de Suéde ne peut continuer la guerre sans s'exposer à un extrême danger. L'embrasement s'approche fort du Dannemark. Attendra-t-on tranquillement quelle en sera la fin? Je vous prie de la part de Sa Majesté de vouloir bien me déclarer franchement ce que vous pensez de la médiation qu'elle offre, & de me dire quelles sont les conditions que la Couronne de Suéde demande. A quoi tient-il que la paix ne se conclue, ou du moins qu'on ne fasse une tréve pour en faciliter la négociation?* Oxenstiern comprit fort bien que Christian moins effraié de la puissance des Suédois

dois, commençoit de menacer, & qu'on prétendoit les obliger à recevoir les conditions de paix que l'Empereur offriroit, à moins qu'ils ne vouluſſent augmenter le nombre de leurs ennemis & attirer contr'eux toutes les forces du Dannemark, comme la prudence demandoit qu'on ménageât Chriſtian, le Chancelier loüa les bonnes intentions de Sa Majeſté Danoiſe, dit que le feu de la guerre s'allumoit uniquement par la faute de l'Electeur de Saxe qui non content d'abandonner ſes Alliés & de faire un traité particulier avec l'Empereur, vouloit contraindre tous les autres à y entrer: proteſta qu'il ne tiendroit point à la Couronne de Suéde que la paix ne fût bientôt rêtablie en Allemagne, & tâcha d'amuſer le Roi de Dannemark par des paroles generales. 1636.

Chriſtian indique là-deſſus une aſſemblée à Lubeck. Etoit-il véritablement perſuadé, ou faiſoit-il ſemblant de croire, que toutes les parties intereſſées acceptoient de bon cœur ſa médiation, & ſouhaitoient également la paix? Quoiqu'il en ſoit, Sa Majeſté Danoiſe écrit à l'Empereur, à Jean George Electeur de Saxe, à Chriſtine Reine de Suéde & au Chancelier Oxenſtiern. Après deux mois de délai, Ferdinand fait expedier une procuration fort défectueuſe, & donne pouvoir à l'Electeur de Saxe d'entamer la négociation au nom de Sa Majeſté Imperiale & au ſien propre. Jean George en avertit Chriſtian & lui envoie copie de la procuration de l'Empereur. *Tous les Articles qui regardent l'honneur & la ſeureté de la Couronne paſſeront ſans difficulté*, dit-on au Roi de

1617. Dannemark de la part de l'Electeur de Saxe. *Mais Sa Majesté Impériale croit ne devoir prendre aucune part au dédommagement que les Suédois demandent. Cette affaire se doit terminer entr'eux & les Protestans qui ont appellé le feu Roi de Suède, & qui ont pris des engagemens avec lui. Quant à l'amnistie demandée pour les Princes & pour les autres qui se sont declarés contre l'Empereur, il n'est point nécessaire d'en parler dans le traité de paix. Les uns acceptent l'accord fait à Prague, & ceux qui n'y sont pas encore entrés, ont des intercesseurs ou des agens auprès de l'Empereur. Les Ministres du Roi d'Angleterre sont chargés de ce qui concerne la Maison Palatine. Le Duc de Wirtemberg & le Landgrave de Hesse ont des Ministres à Vienne. Voici à quoi se reduit toute la difficulté, au jugement de Sa Majesté Imperiale. Les Suédois refusent d'évacuer les places qu'ils occupent, à moins qu'on ne leur accorde un certain dédommagement. Ils demandent une somme d'argent comptant, ou la cession de quelques villes, & ne veulent accepter ni promesse par écrit, ni gages. Les Protestants épuisés ne sont pas en état de donner de l'argent. D'un autre côté, l'alienation des villes du corps de l'Empire, est manifestement contraire à ses loix fondamentales. On prie le Roi de Dannemark de savoir si M. le Chancelier de Suéde veut retirer les troupes Suédoises des villes prises, & se contenter d'une somme d'argent paiable dans un certain temps. S'il persiste à rejetter cette proposition, il sera inutile de s'assembler. Cependant M. l'Electeur de Saxe veut bien envoier des Ministres à Lubeck.* Ferdinand & Jean George parloient avec tant de

IEAN BANNIER
GENERAL SUEDOIS.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-14023/fragment/page=0259

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-14023/fragment/page=0260

de hauteur & de fierté, parce qu'ils avoient formé le projet de prendre Magdebourg au plûtôt, de chasser les Suédois de la haute Saxe, & de les repousser jusques sur les bords de la Mer Baltique. 1636.

Mais quelqu'embarassés que fussent les Régens de Suéde, ils ne se contenterent point de la procuration défectueuse de l'Empereur. *D'où vient*, dit-on, *que la Cour de Vienne donne commission à l'Electeur de Saxe d'agir pour elle? Sa Majesté Imperiale craint-elle de s'abaisser trop en traitant par ses Ministres avec nous? Le Roi de Dannemark a souffert autrefois à Lubeck une pareille indignité. Mais nous ne sommes pas de cette humeur. A Dieu ne plaise encore que sur des promesses fort incertaines, nous abandonnions ce que nous avons entre nos mains.* Cependant les affaires des Suédois deviennent plus mauvaises par la perte de Magdebourg, & le Général Bannier est contraint à repasser l'Elbe. Le Roi de Dannemark revient à la charge pour la paix, & écrit à Stokholm, que l'Empereur n'accordera jamais de meilleures conditions. Qu'il voit avec plaisir la Couronne de Suéde & l'Electeur de Saxe déterminés à se ruïner l'un l'autre par une longue guerre. Que les Suédois ont tort d'insister si fortement sur le rétablissement des Princes de l'Union Protestante chassés de leurs Etats. Que la Maison Palatine rentrera tôt ou tard dans les siens. Que chacun des Confédérés travaille pour soi en particulier. Que la Suéde se flatteroit en vain d'obtenir un dédommagement présent. Que les Protestans ruïnés n'ont point d'argent, & que l'Empereur ne

1636. consentira jamais à l'aliénation de la moindre partie des terres de l'Empire. Qu'il ne veut pas même entendre parler de laisser aux Suédois une seule bourgade par maniére d'engagement, jusques à ce que la somme dont les Protestans conviendront avec eux, soit paiée. Que d'esperer que l'Empereur sera enfin reduit à demander la paix, c'est la plus grande de toutes les chimére s. Que les Suédois acheveront de se perdre, & embaraſſeront extrémement leurs voiſins. Que la France attaquée vivement par les plus grandes forces de la Maiſon d'Autriche & occupée à ſe défendre elle-même, n'eſt pas en état de ſecourir ſes alliés. Que ces remontrances ſont un effet des bonnes intentions de Chriſtian pour la Reine de Suéde. Qu'il eſt obligé de veiller à la ſeureté de ſa propre Couronne. Que ſi l'Empereur vient à bout de ſon deſſein de faire confirmer par la Diéte convoquée à Ratisbonne, la paix concluë entre lui & l'Electeur de Saxe à Prague, la Couronne de Suéde eſt en danger d'avoir ſur les bras toutes les forces de l'Empereur & de l'Empire. Qu'en cette occaſion, Sa Majeſté Danoiſe ne ſe pourra diſpenſer de fournir ſa quote-part en qualité de Duc de Holſtein. Qu'il ſera toûjours fort glorieux à Chriſtine de s'être tirée d'une ſi grande guerre ſans aucune perte.

Oxenſtiern & ſes collégues s'appercurent bien que le Roi de Dannemark faiſoit de nouvelles menaces, & que ſes lettres étoient une ſuite de l'intrigue des Eſpagnols, qui travailloient à former un tiers parti dans l'Em-

l'Empire, afin que les Suédois obligés à faire la paix, laissassent à Ferdinand la liberté d'emploier toutes ses forces contre la France. Le Roi de Dannemark & les Ducs de Brunswick, de Holstein, & de Mekelbourg ne paroissoient pas éloignés d'entrer dans ce parti. On dit même que Christian gagné par l'espérance d'obtenir l'Ile de Rugen, une espéce d'Amirauté dans la Mer Baltique dont Ferdinand le leurroit, & l'Archevêché de Bréme pour un de ses fils, promettoit de se joindre à l'Empereur & à l'Electeur de Saxe contre la Suéde, en cas qu'elle refusât d'accepter les conditions que Sa Majesté Imperiale lui offroit. Les Régens de Suéde toûjours attentifs à n'irriter pas trop le Roi de Dannemark, répondirent honnêtement à sa lettre, rejetterent toute la faute de la guerre sur l'imprudence & l'infidelité de l'Electeur de Saxe, & ne donnerent que des paroles générales à un Prince dont les offres leur étoient encore plus suspectes qu'auparavant. Mais voici la face des affaires subitement changée par la bataille de Wilstock gagnée par le Général Bannier. Christian ne presse plus alors si vivement la conclusion de la paix, le prend sur un autre ton, se propose le mariage de Christine avec un Prince de Dannemark, & tâche d'engager le Chancelier à favoriser ce dessein. 1636.

Adolphe Frederic Duc de Mekelbourg qui offroit encore sa médiation entre les Suédois & l'Electeur de Saxe, avoit indiqué une assemblée de tous les Princes Protestans d'Allemagne à Lunebourg. On n'y devoit pas traiter de la paix de l'Empereur avec la Cou-

1636. Couronne de Suéde. Cela étoit reservé à la médiation du Roi de Dannemark. Mais on vouloit régler un préliminaire qui auroit fort avancé la conclusion de la paix générale, en convenant de ce qui regardoit le dédommagement demandé par la Couronne de Suéde, & le rétablissement des Princes Protestans dépouillés de leurs biens. Ce projet fut assez bien reçu à Stokholm: mais il s'évanouït encore par l'opinâtreté de l'Electeur de Saxe à ne consentir jamais au moindre démembrement de l'Empire. Comme les enfans de feu Fréderic Roi de Bohéme étoient les plus interessés au rétablissement général de tous les Princes Protestans, Charles Roi d'Angleterre voulut que son Résident à Hambourg se trouvât à l'assemblée de Lunebourg. Il lui ordonna même d'aller conférer avec Oxenstiern, de lui faire confidence de ce que le Comte d'Arondel Ambassadeur de Sa Majesté Brittannique négocioit à Vienne en faveur de la Maison Palatine, & de déclarer au Chancelier que si l'Empereur refusoit encore de la rétablir, Charles emploieroit toutes ses forces en faveur de ses neveux. *Le Roi mon maître*, ajouta le Résident Anglois, *a résolu de se joindre au Roi de Dannemark, afin d'obtenir une paix plus avantageuse que celle de Prague à la Réligion Protestante. Il voudroit bien savoir de vous, s'il y a lieu d'esperer qu'on entrera bientôt en négociation, & si la Couronne de Suéde agréera qu'il joigne son entremise à celle du Roi de Dannemark.* *La médiation de Sa Majesté Britannique*, repartit Oxenstiern avec beaucoup de bon sens & d'honnêteté, *sera*

tou-

toûjours fort agréable à la Reine ma maîtresse. Mais si le Roi d'Angleterre veut travailler serieusement au bien de la Maison Palatine, & à l'avantage de la Religion Protestante, il doit employer des moiens plus efficaces que celui des Ambassadeurs. Le jeune Prince Palatin joüiroit maintenant des Etats & de la dignité de ses ancêtres, si le Roi d'Angleterre eût voulu s'unir à la Couronne de Suéde. Une bonne armée obtient plus que les harangues étudiées des Ambassadeurs. C'est à Sa Majesté Britannique de prendre garde que l'accommodement général ne se conclue par la médiation du Roi de Dannemark & du Duc de Mekelbourg, comme celui de Prague; sans qu'il soit fait aucune mention de la Maison Palatine. 1636.

Négociation du Chancelier Oxenstiern avec le Marquis de S. Chaumont Ambassadeur de France.

Oxenstiern & les autres Régens de Suéde persuadés qu'ils ne devoient pas attendre si-tôt une paix honorable & avantageuse, résolurent d'écouter les propositions que le Marquis de S. Chaumont faisoit de la part du Roi de France, & de se tenir en état de continuer la guerre avec les secours, quoiqu'assez modiques, de ce Monarque. Deux choses embarassoient le Chancelier & ses collégues. Louïs n'offroit que deux cens mille écus par an, & demandoit que Christine promît de ne faire aucun accommodement particulier avec l'Empereur. C'étoit risquer beaucoup que de se lier ainsi les mains pour une somme médiocre d'argent. Mais Oxenstiern en avoit si grand besoin, & le seul bruit d'une nouvelle ligue entre les deux Couronnes, paroissoit capable d'animer tellement les Officiers & les soldats Suédois, d'intimider leurs ennemis, d'affermir ceux d'en-

Puffendorf Comment. Rerum Suecicarum. L. VIII. & Nani Historiæ Venetæ. L. X. 1636. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII Pag. 464. 465.

1636. d'entre les Confédérés d'Allemagne qui n'avoient pas souscrit au traité de Prague, & de tenter même ceux qui l'aiant accepté malgré eux, demeuroient encore incertains & chancelans, de rentrer dans l'union, que le Chancelier se détermine enfin à négocier avec S Chaumont. Il espéroit d'obtenir à la fin de meilleures conditions, de gagner du moins un peu de temps avant que d'engager irrévocablement la Couronne de Suéde, & de toucher en attendant un peu d'argent pour continuër la guerre durant la campagne prochaine.

S. Chaumont se rend donc de Hambourg à Wismar, où Oxenstiern lui avoit donné *rendez-vous*. Le Ministre de France aiant proposé d'abord un traité de ligue offensive & défensive entre les deux Couronnes, *je ne voi pas, Monsieur*, répondit le Chancelier attentif à éviter tout engagement pour longtemps, *que cela soit nécessaire. L'année dernière chacun a fait de son mieux contre l'ennemi commun. Vous l'avez attaqué de vôtre côté & nous du nôtre. Il suffit de prendre des mésures pour agir de même celle-ci. Nos differens avec l'Empereur ne sont pas si difficiles à terminer que les vôtres. Nous ne demandons qu'un dédommagement raisonnable des dépenses faites & du sang répandu pour le secours de nos Confédérés. Quand il arriveroit même que nous n'obtinssions rien, la Suéde sera-t-elle moins en seureté qu'auparavant contre la Maison d'Autriche? Nous pouvons bien nous passer de ce que nous occupons des terres de l'Empire. Au lieu que la Lorraine redemandée par l'Empereur, est d'une autre importance au Roi Très-Chré-*

Chrétien. C'eſt un boulevart dont il veut couvrir ſon Roiaume contre les entrepriſes de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne. Quand la guerre finira-t-elle pour vous & pour nous, s'il faut terminer auparavant tous les differens des deux Couronnes avec la Maiſon d'Autriche? Je n'oſerois me rendre l'auteur d'une entrepriſe auſſi perilleuſe, auſſi difficile que celle dont il s'agit. En verité nous ſommes las de nous battre pour des Allemans ingrats. Cette nation hait tous les étrangers, & même ceux qui lui font le plus de bien. Elle ne mérite pas qu'on ſe mette en peine de lui rendre ſes privileges & ſa liberté. La baſſe Saxe eſt fort éloignée de la France. On ne peut nous y ſecourir que foiblement. Enfin, à quoi bon parler d'un nouveau traité? Il y en a eu pluſieurs entre les deux Couronnes. Aucun d'eux a-t-il été obſervé? 1636.

L'Ambaſſadeur de France prétendoit au contraire que l'union des deux Couronnes par une nouvelle alliance, étoit abſolument néceſſaire. *Sans cela*, diſoit-il, *l'une pourra s'accommoder & laiſſer à l'autre tout le poids de la guerre commencée à ſoutenir. La France eſt la plus capable de réſiſter ſeule, & la Maiſon d'Autriche viendra plûtôt à bout d'opprimer la Suéde. Quelque grands, quelque difficiles à terminer, que vous paroiſſent les differens du Roi mon maître avec l'Empereur, Sa Majeſté obtiendra de bonnes conditions, quand elle voudra. Et comment vous tirerez-vous d'intrigue, ſi toutes les forces de l'Empire viennent à fondre ſur vous? Une liaiſon étroite entre les deux Couronnes, c'eſt le ſeul moien de parvenir à une paix ſolide & durable. Si les traités pré-*

cedens

1636. *cedens n'ont pas produit le bien qu'on en attendoit, il faut mieux prendre ses mesures. Les mêmes inconvéniens ne seront plus à craindre. La Saxe est fort éloignée de la France, je l'avouë. Et c'est pour cela même, Monsieur, que la ligue proposée sera plus effective & plus durable. La jalousie se met facilement entre des Princes voisins qui se lient contr'un ennemi commun. La prospérité de celui qui peut nous attaquer un jour, cause de l'ombrage. Y-a-t-il rien de pareil à craindre entre la France & la Suéde? Vos conquêtes ne nous allarmeront point, & celles du Roi mon maître ne vous inquiéteront pas. L'ingratitude & la brutalité des Allemands vous feront-elles abandonner une entreprise si bien commencée par le feu Roi de Suéde? Vous savez mieux que moi, Monsieur, que ce grand Monarque ne pensoit point tant à secourir les Allemands, qu'à se mettre lui-même à couvert des entreprises de l'Empereur, qui vouloit se rendre maître de la Mer Baltique, & y établir un Admiral. Ce projet n'est pas encore tout-à-fait déconcerté. Et le sera-t-il jamais, autrement que par un traité, dont les deux Couronnes se promettront reciproquement la garantie?*

On contesta ensuite sur l'inexécution des traités precédens. Oxenstiern se plaignit du Roi de France, & S. Chaumont de la Reine de Suéde. Mais cette dispute n'étant propre qu'à causer de l'aigreur, on parle d'autre chose, & chacun propose des conditions. Oxenstiern donne d'abord les siennes, & les conçoit de telle maniére que la Couronne de Suéde puisse trouver un prétexte de rompre le traité, si les Regens le croient trop con-

contraire aux intérêts de leur païs. S. Chaumont rejette le projet du Chancelier & en 1636.
préſente un autre. Celui ci en reçoit qu'elques articles, rebute les autres, & demande que certains ſoient plus diſtinctement expliqués. Il apporte enſuite un nouveau plan du traité, & promet la ratification de Chriſtine, ſi Louïs s'en veut contenter. L'Ambaſſadeur de celui-ci trouve encore quelque choſe à redire, dreſſe des articles à ſon gré, s'engage à fournir la ratification du Roi ſon maître, ſi Oxenſtiern les accepte, & promet que Chriſtine y conſentira. Voici la plus grande difficulté. Le Chancelier demandoit que le Roi de France déclarât la guerre à l'Empereur. *Car enfin*, diſoit-il avec beaucoup de raiſon, *eſt-il juſte que vous nous engagiez à faire la guerre à des gens que vous ne voulez point avoir pour ennemis, & que cependant vous nous ôtiez la liberté de nous accommoder avec eux?* S. Chaumont ne pouvant rien alléguer au contraire, ſe retranche ſur ce que ſa commiſſion ne lui permet pas de conſentir à une choſe de cette importance. *Vous demandez*, ajoute-t-il, *une condition tout-à-fait nouvelle. On n'a rien ſtipulé de ſemblable dans les traités précedens. Le Roi mon maître n'exige pas que la Reine de Suéde déclare la guerre au Roi d'Eſpagne. Cependant, il veut bien promettre de ne conclure point la paix avec les Eſpagnols, ſans le conſentement de la Reine de Suéde. Si vous voulez que nous déclarions la guerre à l'Empereur, déclarez-la donc auſſi au Roi d'Eſpagne.* Embaraſſé à ſon tour de la réplique de l'Ambaſſadeur de France, le Chancelier reprit

1636. prit que les traités changeoient selon les temps, & que dans les précedens, la Couronne de Suéde avoit la liberté de s'accommoder avec l'Empereur quand elle le jugeroit convenable à ses intérêts. *Voila pourquoi*, continua-t-il, *nous n'avons pas stipulé que la France déclarât la guerre à nôtre ennemi, avec lequel vous n'aviez rien à démêler pour lors. On laissa même au Roi Très-Chrétien la liberté de se rendre médiateur entre l'Empereur & la Couronne de Suéde. Les choses ne sont plus sur le même pied Le Roi de France a maintenant de grands différens avec l'Empereur, & vous exigez que nous ne puissions faire la paix à moins qu'ils ne soient terminés. Pourquoi nous battrons-nous seuls afin d'obliger l'Empereur à vous accorder vos prétentions? Quant à ce qui regarde la déclaration de la guerre d'Espagne, je n'ai aucun ordre là-dessus. Je vous dirai seulement que nous vous laisserons volontiers la liberté de vous accommoder avec elle, dès que vous le jugerez à propos. Nous n'avons rien à lui demander. Pourquoi lui déclarerions-nous la guerre?*

Cependant Oxenstiern étoit pressé de toucher l'argent que S. Chaumont lui offroit, & celui-ci ne vouloit point promettre que le Roi son maître romproit ouvertement avec l'Empereur. Dans cet embaras le Chancelier & l'Ambassadeur conviennent de signer un traité, dont chacun d'eux ne sera obligé de fournir la ratification de son maître que dans quatre mois. Mais voici une nouvelle difficulté sur la maniére dont la Suéde & la France en useront avec Ferdinand dans cet intervalle. Oxenstiern propose que les

deux

deux Couronnes poursuivent la guerre durant ces quatre mois, & que si l'une trouve quelqu'ouverture pour s'accommoder indépendamment de l'autre, elle en ait la liberté. S. Chaumont dont le dessein principal, c'est de prévenir toute paix particuliére de la Suéde avec l'Empereur, répréſente si vivement que cette clause est capable d'arrêter les entrepriſes des uns & des autres, & qu'elle donne moien à l'ennemi commun de les amuſer par de feintes propoſitions de paix, que le Chancelier preſſé par ſon extrême diſette d'argent, n'oſe inſiſter davantage. Après quelque conteſtation, ils conviennent de dire tout publiquement que la ligue eſt ſignée, qu'en attendant la ratification de leurs maîtres, on agira de concert; qu'on ne conclura de part & d'autre ni paix, ni trêve; que ſi le Roi de Dannemark continuë d'offrir ſa médiation, ſes propoſitions ſeront écoutées avec toutes les apparences d'un grand déſir de voir la paix rétablie dans l'Empire, & qu'il ſera ſupplié de s'entremettre pour l'accommodement des deux Couronnes dont l'une ne peut plus rien faire ſans l'autre. 1636.

Les quatre mois étant expirés, Avaugour Réſident de France à Stokholm apporte la ratification de ſon maître, & demande celle de Chriſtine. Les Régens de Suéde s'aſſemblent, & ſe trouvent partagés dans leurs déliberations. *Refuſer la ratification du traité*, dirent quelques uns, *& renoncer à l'alliance de la France, lorſque nous ſommes toûjours engagés dans une guerre, dont nous ne voions pas encore bien comment on s'en pourra*

1636. *ra tirer, c'eſt s'expoſer à un fort grand danger. Que ſavons-nous ſi le Roi de France irrité de ce que nous l'aurons amuſé, ne prendra point la réſolution de s'accommoder avec l'Empereur, & de nous abandonner entierement? Quelle ſera nôtre reſſource? Comment réſiſterons-nous à toutes les forces de l'Empereur & de la Ligue Catholique? Faudra-t il perdre tout ce que la France nous doit en vertu des traités précedens? Peut-on ſe flatter que dans une paix particuliére, l'Empereur accordera de meilleures, & même d'auſſi bonnes conditions, que dans un traité général? Et quelle garantie aurons-nous qui oblige l'Empereur à exécuter tout ce qu'il aura promis indépendamment de la France?* Quelque fortes que paruſſent ces raiſons, d'autres ſoutenoient qu'elles ne devoient pas l'emporter ſur celles qu'ils alléguoient. Que par la ratification du traité, la Couronne de Suéde ſe lioit les mains, & s'engageoit pour long-temps dans une guerre, dont les plus clairvoians ne pouvoient pas dire quelle ſeroit la fin. Qu'il falloit rejetter la médiation du Roi de Dannemark acceptée, du moins en apparence, ou lui déclarer qu'il devoit deſormais prendre d'autres meſures pour négocier la paix. Que Louïs ne cherchoit qu'à tenir la Suéde embaraſſée dans une guerre commune, juſques à ce qu'il pût s'en tirer avec avantage; choſe qu'il ne pouvoit pas eſpérer ſi ſes alliés acceptoient un traité particulier.

Le deſſein principal du feu Roi dans cette guerre, ajoûtoit-on, *c'étoit d'aſſurer la Religion Proteſtante, & la liberté des Princes d'Allemagne. La France ne prend ces deux articles*

ticles à cœur, qu'autant que ſes interêts le demandent. Que peut-on eſperer de ſon alliance par rapport à ces deux fins que le Grand Guſtave a euës, & que nous nous propoſons encore? N'eſt-il point à craindre que le petit nombre de Princes d'Allemagne qui demeurent attachés à l'Union Proteſtante, ne ſe degoûtent, quand ils ſe verront plongés dans une guerre, dont ils ne pourront ſortir de long-temps, à cauſe des grands demêlés de la Maiſon d'Autriche avec la France? Nous voila deſormais dépendans d'une Couronne éloignée, dont nous épouſons la querelle pour une ſomme modique d'argent. Ne doutez point que la France ne prenne la ſuperiorité quand il faudra traiter conjointement. Si elle penſe à nos interêts, ce ne ſera qu'après avoir premiérement pourvû aux ſiens. Les affaires du Roi Très-Chrétien ſeront regardées comme le ſujet principal de la négociation, & celles de la Reine n'y entreront que comme un acceſſoire. Pourquoi s'allarmer ſans raiſon? La France eſt tellement engagée dans la guerre, qu'elle ne peut faire ſi-tôt, ni ſi facilement une paix particuliére. La néceſſité d'obtenir des conditions avantageuſes ne l'attachera pas moins à nous qu'un traité. On nous ménagera davantage, on nous accordera chaque année un plus grand ſubſide, quand nous n'aurons pas les mains liées. Mais, dit-on, en refuſant de ratifier le traité de Wiſmar, la Reine manque de parole au Roi de France. A-t il obſervé fort religieuſement ceux que nous avons faits juſques à preſent avec lui? Peut-on ſe repoſer ſur ſes promeſſes les plus ſolemnelles? Il ſemblera qu'on aura voulu l'amuſer. Et combien de fois le Cardinal de Richelieu nous a-t-il amuſés? Ce Miniſtre penſe-t-il à autre choſe 1636.

1636. *qu'à ne rien donner, ou du moins fort peu de chose & à tenir les autres Princes dans la dépendance du Roi son maître ? Avec des caresses & des promesses magnifiques il prétend acheter le sang des autres Nations, & pourvoir ainsi à la conservation de sa fortune & à l'agrandissement de son Prince. En un mot, nous sommes maîtres de nôtre sort; nous pouvons faire la paix, ou continuer la guerre. Et après la ratification du traité, il faudra s'accommoder aux interêts, peut-être aux caprices de la Cour de France.* Les raisons aiant été meurement pesées de part & d'autre, les Régens de Suéde resolurent qu'on signeroit le traité de Wismar: mais que sous divers prétextes on differeroit l'échange des ratifications jusques à ce que Louïs eût déclaré la guerre à Ferdinand. Comme Sa Majesté Très-Chrétienne évitoit cette démarche autant qu'elle pouvoit, l'accord conclu entr'Oxenstiern & S. Chaumont le 20. Mars de l'an 1636. à Wismar, n'eut son effet qu'en 1638. après une nouvelle négociation du Comte d'Avaux Ambassadeur de France avec Salvius Ambassadeur de Suéde. Ils ajoutérent quelques articles par maniére d'éclaircissement.

Puisque le traité de Wismar fut comme le fondement de la guerre commune de Louïs & de Christine contre la Maison d'Autriche; & par conséquent le sujet de la paix concluë dix ou douze ans après en Westphalie, j'en rapporterai les principaux articles. Qu'il y aura une alliance entre les deux Couronnes de France & Suéde, qui feront la guerre de toutes leurs forces à la

Mai-

Maison d'Autriche, & particuliérement à l'Empereur & à ses adhérens. Que le sujet de cette guerre, c'est la défense de l'une & de l'autre Couronne, & de leurs Alliés communs; la conservation de la liberté Germanique; la seureté de la Mer Baltique, la nécessité d'obliger l'Empereur à recevoir des conditions de paix justes & honorables aux deux Couronnes. Que la Reine de Suéde attaquera les païs héréditaires de la Maison d'Autriche, & que le Roi de France fera marcher ses troupes vers le Rhin qu'elles passeront, afin de porter la guerre sur les terres de l'Empereur, ou de ses adhérens. Que Louïs & Christine défendront les Princes d'Allemagne qui demeurent fermes dans l'union jurée à Heilbron; qu'on travaillera au retablissement de ceux qui sont chassés de leurs Etats; qu'on tâchera de persuader à ceux qui se sont accommodés avec l'Empereur de rentrer dans l'union, & qu'on y contraindra par force ceux qui le refuseront, parce que c'est le seul moien d'obtenir une paix convenable à la liberté de l'Empire, aussi-bien qu'à l'honneur & à la seureté des deux Couronnes. Que toute l'Europe aiant interêt que la Nation Germanique soit remise dans l'heureux état où elle se trouvoit avant le commencement des troubles qui l'ont agitée depuis l'an 1618. le but principal de la guerre, ce sera le retablissement des Princes & des Etats de l'Empire dans leur ancienne liberté, tant en ce qui regarde la religion, qu'en ce qui concerne le gouvernement civil. Que pour cet effet, les villes ou les provinces de la Com- 1636.

1636. munion de Rome, qui tomberont desormais sous la puissance de la Suéde, seront conservées dans le libre exercice de leur Religion, & les Ecclésiastiques maintenus dans la jouïssance de leurs biens. Que si le Roi de France occupe de même des villes, ou des Provinces Protestantes, il n'y changera rien dans la Religion, ni dans le gouvernement civil. Que Louïs ne posera les armes qu'après une juste satisfaction accordée à la Reine de Suéde, & que Christine en usera de même jusques à ce que Louïs ait sujet d'être content. Qu'aucune des deux Couronnes ne fera la paix sans le consentement de l'autre. Qu'après la ratification du traité, le Roi de France paiera cinq cens mille livres de vieux arrérages dûs à la Couronne de Suéde, & lui donnera desormais un million par an, paiable en deux termes, à Paris ou à Amsterdam, selon que Christine le demandera. Que la présente ligue durera trois ans, à moins que la paix ne soit concluë avant qu'ils soient expirés. Que si on ne s'accommode point durant cet intervalle, chacune des deux Couronnes aura la liberté de renouveller la ligue, ou de s'en desister au bout des trois ans. On auroit tort de prendre à la lettre tout ce que les Princes disent dans leurs traités. Le but de la ligue conclue à Wismar, n'étoit pas à proprement parler le retablissement des Princes & des Etats de l'Empire dans leurs priviléges & dans leur liberté. La France & la Suéde ne s'en mettoient en peine, qu'autant que cela pouvoit contribuer à la diminution de la puissance de l'Empereur. Mais l'une

vou-

vouloit enlever l'Asace à la Maison d'Autriche & garder la Lorraine s'il étoit possible. L'autre prétendoit obtenir la Pomeranie, du moins une bonne partie, & quelques places importantes sur la Mer Baltique. 1636.

Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg sur le point d'entrer dans une guerre ouverte avec la Couronne de Suéde, écrivirent l'un & l'autre à la Reine Christine de longues lettres, en forme d'apologie & de manifeste. George Guillaume Marquis de Brandebourg garda plus de mesures. Après avoir representé ses raisons de conserver ses droits sur la Poméranie, dont il devoit hériter après la mort du Duc Bogislas, il prioit honnêtement Christine de se vouloir bien contenter de la gloire d'avoir maintenu la Religion, les privileges & la liberté des Princes & des Etats Protestans d'Allemagne, & d'accepter deux millions cinq cens mille florins pour les frais de la guerre entreprise par le feu Roi son pere en faveur des alliés de la Couronne de Suéde. La réponse de Jean George Duc de Saxe à la lettre que Christine lui écrivit pour se plaindre de ce qu'il avoit fait sa paix particuliére avec l'Empereur, ne fut pas si honnête. L'Electeur s'en justifioit sur ce que sa ligue avec la Couronne de Suéde, étoit finie par la mort de Gustave. Il se plaignoit ensuite fort amérement de ce que le Chancelier Oxenstiern & le Général Bannier prétendoient donner la loi aux Electeurs & aux Princes de l'Empire, prenoient plaisir à porter la guerre & la désolation dans toute l'Allemagne, & ne pensoient qu'à faire durer ces maux autant qu'il leur

Les Suédois persuadent Magdebourg, & retablissent leurs affaires par une victoire considerable.

Mercure François. 1636. Pufendorf Commen. rar. Rerum Germanicarum. Pars II. Lib. XXV. XXVI. &c. seqq. passim. Nani Historia Veneta. L. X. 1636. Historie di Gualdo Priorato. Part. II. Lib. I. II.

1636. feroit poſſible. Il faut rendre juſtice à tout le monde. Quoique la conduite de Jean George ne ſoit pas ſoutenable en pluſieurs rencontres, il ne paroit pas auſſi tout-à-fait blâmable, quand on réflechit ſur les anciennes loix de l'Empire, & ſur l'état déplorable auquel l'Allemagne ſe trouvoit alors reduite par la guerre & par la famine. Les Suédois & les François ſongeoient chacun de leur côté à démembrer quelques Provinces de l'Empire, & à ſe les approprier. Pour prévenir ce malheur, Jean George eut-il ſi grand tort de conclure la paix de Prague & d'en preſſer l'acceptation par tous les autres Princes confédérés ? La diſette fut telle en certains endroits de l'Allemagne, où les terres demeurérent incultes à cauſe de la guerre, que pour appaiſer la faim qui les devoroit, les hommes & les femmes en vinrent à des extrémités que les Hiſtoriens du païs ne peuvent rapporter ſans horreur. Si nous les en croions, tout ce qu'on raconte des Juifs affamés durant le ſiége de Jeruſalem par les Romains, eſt peu de choſe en comparaiſon de ce qu'on vit alors en Allemagne. L'Electeur de Saxe pouvoit-il mieux faire que d'obtenir pour un temps des conditions aſſez ſupportables, en promettant de ſe joindre à l'Empereur pour repouſſer au delà du Rhin & de la Mer Baltique les armées étrangeres qui déſoloient l'Allemagne?

Hiſtoria di Ferdinando. III. del medeſimo. Part. I. L. X. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 498.

Jean George cricit d'autant plus fort contre Bannier, que ce Général s'étoit avancé juſques ſur la Sale dans le païs de l'Electeur, & y faiſoit des progrès conſidérables.

Mais

Mais le Comte d'Hatzfeld aiant joint les troupes Saxones avec un renfort de plusieurs regimens Imperiaux, Bannier plus foible que l'ennemi, fut obligé de repasser l'Elbe & de se retrancher avantageusement. Jean George & Hatzfeld investissent alors Magdebourg, & l'assiégent dans les formes. Bannier tenta inutilement de secourir la place fort importante aux Suedois. Elle leur servoit de retraite, lors qu'après avoir fait des courses dans l'Electorat de Saxe, ils n'y trouvoient pas de quoi subsister. Les assiégés, faute de courage, ou de poudre, comme ils le disoient, se rendirent à des conditions honorables au commencement du mois de Juin. Bannier ne se déconcerte point. Après avoir renforcé son armée des troupes que Lessé lui amène, & que Wrangel lui envoie, il marche droit aux ennemis avec neuf mille chevaux & sept mille hommes d'infanterie. On se rencontre près de Witstock dans le Brandebourg. Les Imperiaux & les Saxons étoient forts d'environ vingt cinq mille hommes. Nonobstant cette superiorité, il se présente à eux en ordre de bataille. Bannier commandoit l'aile droite, Leonard Tortenson la gauche, & Lessé le corps de bataille. L'Electeur de Saxe qui étoit à la tête de l'armée ennemie, se tint quelque temps renfermé dans son camp, soit qu'il craignît la valeur des soldats Suédois, & l'experience de leurs Généraux formés sous le Grand Gustave; soit qu'il crût ne devoir rien hazarder contre des gens déterminés à mourir plûtôt qu'à repasser honteusement la mer, après avoir porté la terreur de leurs armes victo- 1636.

1636. rieuſes juſques à la ſource de l'Elbe, du Danube, & du Rhin. Mais il fallut ſe battre à la fin. Je ne ſai pas bien la diſpoſition de l'armée Imperiale & Saxone. On trouve ſeulement que Jean George la commandoit en chef, & qu'il avoit ſous lui Harztfeld & Maracini Officiers de Ferdinand.

Le combat ſe donna le 25. Septembre, & fut ſanglant. Quatre ou cinq mille Imperiaux ou Saxons demeurérent ſur la place, ſans ceux qui furent tués dans la pourſuite des fuiards. Les Suédois prirent trente-trois piéces de canon, tout le bagage des ennemis, la vaiſſelle d'argent de l'Electeur qui ſe ſauva fort promptement, & près de cent cinquante drappeaux, ou cornettes. Une ſi belle victoire ne coûta pas plus de quinze ou ſeize cens hommes aux Suedois, & rétablit admirablement bien leurs affaires en Allemagne. Bannier s'avança depuis vers la Thuringe, & alla délivrer la Heſſe preſqu'entierement occupée par les troupes de l'Empereur, ou de la Ligue Catholique. Ferdinand qui travailloit alors à faire élire ſon fils Roi des Romains dans la Diéte de Ratisbonne, & qui depuis la paix concluë à Prague, ne déſeſperoit pas de regner encore avec une ſplendeur preſqu'égale à celle qu'il perdit par la défaite de Tilli à Lipſick: Ferdinand, dis-je, fut ſi touché de cette nouvelle diſgrace, que ſa ſanté déja un peu altérée, devint tout-à-fait languiſſante. Ni la Couronne Imperiale aſſurée au Roi de Hongrie, ni le progrès de ſes armes en Bourgogne, & de celles du Roi d'Eſpagne en Picardie, ne furent pas capables de conſoler

soler Ferdinand. La perte de la bataille de Witstock déconcertoit ses projets d'une trop étrange maniere. 1636.

Rempli de vastes espérances depuis la victoire de Norlingue, il se flattoit de voir bien-tôt les Suédois repoussés dans leur païs, & de mettre au ban de l'Empire Guillaume Landgrave de Hesse, & Bernard Duc de Saxe Weymar, les deux seuls Princes de l'Union Protestante qui avoient encore le courage de lui résister. Et voilà tout d'un coup la face des affaires changée. Le Landgrave constant dans ses engagemens pris avec la Suéde, & assisté de l'argent que la France fournit, ramasse de bonnes troupes, oblige celles de la Ligue Catholique à lever le siége mis devant Osnabruck, prend Minden, délivre la ville d'Hanau pressée par Lamboi, & voit son païs entiérement nettoié après l'avantage remporté à Witstock. Bernard Duc de Weymar donna de son côté beaucoup d'occupation aux Impériaux vers le Rhin. De maniére que si les François eussent aussi bien fait dans la Franche-Comté, sur la frontiére des Païs-Bas, & en Italie, que les Suédois & les Hessiens dans la haute & basse Saxe, dans la Westphalie, & ailleurs, Ferdinand étoit en danger de se voir réduit à la nécessité de penser desormais à la seureté de ses païs héréditaires. Entrons maintenant dans le détail des affaires de France.

Mauvais état des affaires du Duc de Parme à son retour de la Cour de France.

Edoüard Farnése, dit fort bien Grotius dans ses Lettres des premiers mois de cette année, „ *prend ici tous les divertissemens du Carnaval, pendant que son Duché de Plaisance est éga-*

1636. *également desolé par ses ennemis & par ses alliés. On se repose en Italie, & les forces des Espagnols y augmentent considérablement. Le Pape favorisoit auparavant la France qui devenoit superieure. Il se tourne maintenant du côté des plus forts. C'est la grande maxime de la Cour de Rome. Non content d'avoir jetté par terre avec dédain & mépris, les lettres que le Duc de Parme lui a écrites depuis peu, le Pontife fournit des vivres aux Espagnols. C'est ainsi qu'une Cour dont le Cardinal de Richelieu ménage la bienveillance aux dépens des meilleurs alliés du Roi son maître, en use avec la France. Le Grand Duc de Toscane n'envoie point encore le secours qu'il est obligé de fournir aux Espagnols, en vertu du traité par lequel ils lui ont cedé la ville de Sienne. Les Genois demeurent neutres, & les Venitiens continuent de dire qu'ils en useront de même. Le Duc de Parme semble avoir voulu dédommager le Roi de France des dépenses faites pour régaler & pour divertir Edoüard à Paris. Celui-ci consent à recevoir des troupes Françoises dans Plaisance. Les Officiers du Duc auront par honneur les clefs de la ville, & les soldats de Sa Majesté garderont les portes. Les François ne sont pas encore contens. On veut & l'honneur & la réalité de la puissance. Edoüard a déja perdu des places importantes. Les Italiens qui sont ici, ne doutent point qu'il ne se repente bien-tôt d'avoir suivi les conseils du Comte Schotti son confident, gagné par l'argent de France.*

Grotii Epistolæ passim. 1636. Nani Historia Veneta L. X. 1636. Historie di Gualdo Priorato. Part. II. L. I. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII Pag. 395. 396. &c.

Eclaircissons un peu ces nouvelles que l'Ambassadeur de Suéde envoioit au Chancelier & à quelques Ministres de la même Cou-

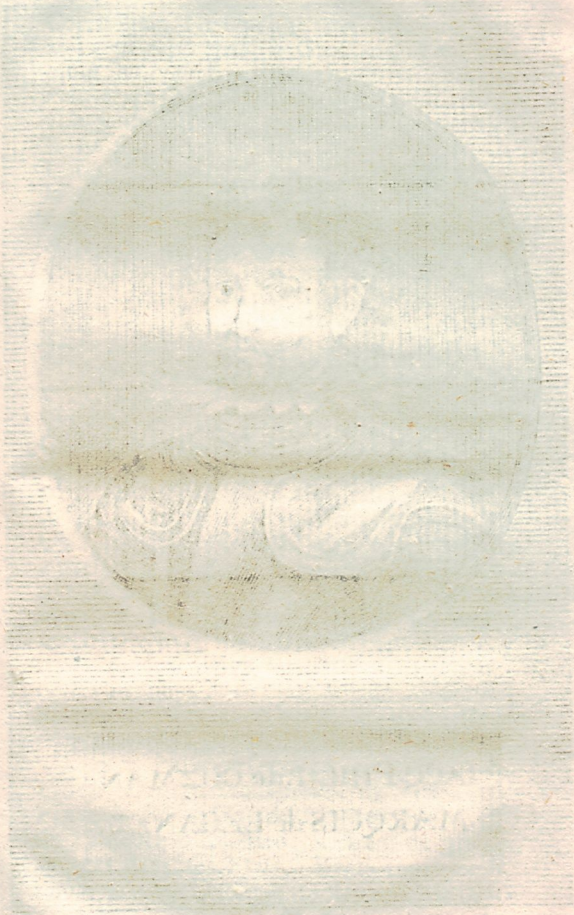

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-14023/fragment/page=0283

IACQ. PHILIP. de GUZMAN
MARQUIS de LEGANEZ.

Couronne. Quelqu'un crut dire un bon mot, en reprochant à Grotius d'avoir emploié son *beau Latin* à écrire des *nouvelles du Pont-neuf* à Oxenstiern. Mais ce railleur n'avoit jamais lu les lettres de Grotius, ou bien il ne savoit rien de l'histoire du régne de Louïs XIII, depuis l'arrivée de ce savant homme à Paris. On ne nie pas, qu'il n'ait quelquefois mis des nouvelles communes, & même fausses, dans ses lettres. Y a-t-il un Ambassadeur, ou un Résident qui ne tombe pas dans un pareil inconvénient? Ces Messieurs sont chargés de prendre garde à tout ce qui se dit, & se passe dans la Cour, où ils sont, & d'en donner avis à leurs maîtres. Ils ne peuvent donc pas se dispenser de ramasser & d'écrire indifféremment le bon & le mauvais, le sûr & l'incertain. Un bruit sourd & mal fondé en apparence, donne souvent de grandes lumiéres à un Ministre d'Etat judicieux & pénétrant. Cela lui sert à découvrir par conjecture, ou autrement, ce qui se projette dans le cabinet où les ministres étrangers ne sont pas appellés. De plus ceux qui liront les lettres de Grotius avec un peu de discernement, y trouveront toûjours les affaires les plus sécretes du temps de son Ambassade, touchées en peu de mots avec beaucoup de finesse & de pénétration. 1636.

Jacques Philippe Guzman Marquis de Léganez nouveau Gouverneur de Milan, & François d'Este Duc de Modéne profitérent de l'absence d'Edoüard, & firent de grands ravages dans ses Etats. Voici comment la chose arriva. Quoique les Espagnols se trou-

1636. vassent assez forts durant l'hiver en Italie, & que les François au contraire fussent beaucoup affoiblis par la ruine de leur armée devant Valence & par la désertion de leurs soldats, cependant ceux-là mêmes qui devoient plûtôt se rafraichir dans leurs quartiers, jusques à ce qu'il leur vint un puissant renfort, se mirent en tête d'agir. Afin d'en avoir occasion, ils engagent le Marquis de Ville Officier Général de Victor Amedée, Duc de Savoie, à faire irruption dans le Duché de Modéne. Il se trouvoit logé dans le Plaisantin, avec les troupes qui lui servirent à reconduire celles d'Edoüard Duc de Parme dans leur païs, après la levée du siége de Valence. Le Maréchal de Créqui & les Officiers de Louïs prétendoient chagriner François Duc de Modéne qui s'étoit déclaré en faveur des Espagnols, & leur envoioit des troupes. Mais il falloit chercher un prétexte. Car enfin, il n'y avoit point de guerre ouverte entre le Duc de Modéne, & aucun des Confederés. On ne manque jamais de trouver quelque raison bonne, ou mauvaise, quand le dessein de faire quérelle à son voisin est formé. Ville envoie dire à François que les quartiers des troupes confedérées dans le Plaisantin sont extrêmement serrés, & le prie de trouver bon qu'elles s'élargissent un peu sur ses terres. La proposition fut mal reçuë. On s'y attendoit bien. Que dis-je? On le souhaitoit de tout son cœur. Ville content du refus, entre dans le Modénois à la tête de mille chevaux & d'un pareil nombre de gens de pied.

Quelle fut la perplexité de François, quand

quand il se vit inopinément attaqué par les gens du Duc de Savoie son oncle, & reduit à la nécessité de se venger du Duc de Parme son beau frére & son voisin! Le Duché de Modéne étoit dégarni, & le Souverain ne savoit comment le défendre. Il pouvoit à la vérité demander du secours au Gouverneur de Milan fort disposé à lui en accorder. Mais on rédoutoit autant les troupes auxiliaires des Espagnols, que les hostilités des François & des Savoiards. Le Duc de Modéne s'adresse d'abord aux Venitiens? Et ceux-ci constans dans leur resolution de garder une parfaite neutralité, s'excusent le mieux qu'ils peuvent. Le voilà donc réduit à implorer malgré lui l'assistance des Espagnols. Léganez ravi d'avoir une si belle occasion d'entrer sur les terres du Duc de Parme, détache environ trois mille hommes sous la conduite de Vincent de Gonzague, du Baron de Batteville, & du Comte d'Aréze, qui se joignent aux milices du Modénois commandées par Dom Louïs d'Este oncle du Duc François. Ville se retire promptement sur les terres de Parme, Este & Gonzague l'y poursuivent. Mais le Savoiard les attaque si à propos & avec tant de vigueur, qu'il les met en fuite après quelque résistance, ou Gonzague, Batteville & Aréze sont blessés: accident qui contribua beaucoup à la déroute des Espagnols. Le Pape & Ferdinand Grand Duc de Toscane s'allarmérent extrémement de ce que la guerre s'allumoit non seulement entre les deux Couronnes, mais encore entre les Princes d'Italie. L'un & l'autre craignirent 1636.

les

1636. les suites des hostilitez commencées dans le Modénois, & portées ensuite dans le Plaisantin & le Parmesan. A la solicitation du Grand Duc, Urbain dépêche Mellini Evêque d'Imola & lui ordonne de travailler à l'accommodement d'Edoüard & de François. Comme ces deux Princes n'avoient aucune animosité l'un contre l'autre, ils consentirent assez volontiers à ne pousser pas les choses plus loin. Mais ils refusérent hautement de renoncer à leurs alliances. Edoüard persista dans son attachement à Louïs, & François dans ses liaisons avec Philippe.

Le Gouverneur de Milan, renforcé des troupes nouvellement arrivées d'Espagne & de Naples, ne s'étonne pas autrement de l'avantage remporté par les Savoiards. Il entre dans le Plaisantin, & y prend une place considérable. Tout le Duché se trouvoit en danger d'être enlevé, si le Maréchal de Créqui n'eût promptement ramassé un corps d'armée pour faire irruption dans le Milanois entre Novare & Mortare. Ce mouvement obligea Léganez à quitter le Plaisantin, & à venir repousser les François qui pénétroient assez avant dans son gouvernement. Les deux armées se rencontrent près de Vespola, & se battent le 27. Février. Créqui aiant donné mal à propos dans une embuscade, fut obligé de se retirer avec perte entre Sartirana & Breme. Il rejetta la faute de cette disgrace sur la cavalerie du Duc de Savoie qui l'avoit abandonné par lâcheté, ou par un ordre secret de Victor Amédée toûjours attentif à traverser

le

le progrès des armes de France dans le Milanois : reproche qui renouvella l'ancienne mesintelligence entre le Duc & le Maréchal. Cependant les Espagnols maîtres de la campagne retournent dans le Plaisantin, & continuent de le désoler. Telle étoit la triste situation des affaires d'Edoüard à son retour de Paris. Il crie incontinent au secours, & presse vivement le Duc de Savoie & le Maréchal de Créqui de lui envoier des troupes. Les Espagnols passoient déja du Duché de Plaisance dans celui de Parme, dont la capitale épouvantée nonobstant sa force & sa grandeur, croioit être perduë sans ressource. Un bref du Pape à Léganez la rassura. Urbain ordonnoit aux Espagnols par le ministere de son Nonce Mellini, de sortir d'un Etat feudataire du Siége de Rome. On obéït: mais ce ne fut pas tant par deférence aux ordres du Pontife, que pour se mettre à couvert du Duc de Rohan, qui s'avançoit de la Valteline dans le Milanois, où il avoit déja pris quelques forts. Si le Parmesan fut sauvé par ce moien, il n'en fut pas de même du Plaisantin. Le Pape ne pouvoit rien commander au regard d'un fief de l'Empire. Edoüard rempli de ses espérances chimeriques de la conquête du Milanois, laissa les places de son Duché de Plaisance tellement dépourvuës, que les Espagnols lui enlevérent sans peine les meilleures. 1636.

Cependant les Généraux & les Ministres du Roi de France en Italie, bien informés qu'il avoit extrémement à cœur de sauver les Etats du Duc de Parme, ne savoient com-

1636. comment s'y prendre pour les secourir, en attendant que les renforts promis par Sa Majesté, eussent passé les Alpes. Victor Amedée proposoit que le Duc de Rohan fît irruption dans le Milanois avec toutes les troupes qu'il pourroit ramasser chez les Grisons & dans la Valteline. *Le Marquis de Léganez jaloux de fermer l'entrée de son gouvernement aux François*, disoit le dissimulé Prince, *ne manquera jamais d'abandonner ses prétenduës conquêtes, & de venir s'opposer au Duc de Rohan.* Le véritable motif du Savoiard, c'étoit d'éloigner tout ce qui pourroit l'obliger à quitter ses Etats. Il ne craignoit rien tant. Après de longues consultations, les Généraux & les Ministres de France convinrent que le Duc de Rohan, dont l'armée se trouvoit forte de treize mille hommes & de six cens chevaux effectifs, en laisseroit le tiers pour la défense des forts occupés; que s'avançant vers la riviere d'Adda, il obligeât le Gouverneur de Milan à détacher une partie de ses troupes contre lui, & que cependant le Duc de Savoie entreroit avec trois mille cinq cens chevaux & vingt mille hommes de pied dans le Plaisantin, & y combattroit l'ennemi plus foible. Soit que Victor Amédée ne perdît point de vuë son dessein d'empêcher que les François ne devinssent trop puissans en Italie; soit qu'il craignît véritablement de laisser son païs trop exposé aux Espagnols, il rejetta la proposition du Maréchal de Créqui & des autres Officiers de Louïs. *Cela n'est pas praticable*, disoit-il. *Si on veut me laisser douze mille hommes de pied & douze cens chevaux*

vaux pour la seureté du Piémont, alors je pourrai marcher au secours du Plaisantin. Le Duc voioit fort bien qu'on ne pouvoit lui fournir un si grand nombre de troupes dans son païs, à moins que Louïs & ses alliés n'eussent cinquante mille hommes effectifs en Italie. On lui represente que Cazal, Breme, Verceil & d'autres places bien garnies mettent le Piémont suffisamment à couvert. Pressé par cette instance à laquelle il n'a point de réponse, Victor Amedée fait semblant de se rendre; mais il demande en même temps que les troupes de France ne logent plus dans ses Etats, & s'en aillent toutes dans le Montferrat. Par là, il déconcertoit le projet qu'il venoit d'accepter. Car enfin, le Monferrat déja fort épuisé, ne pouvoit plus fournir à la subsistance des François. La cavalerie se ruïnoit & se dissipoit tous les jours. On a beau remontrer ces inconveniens, Victor Amedée refuse constamment une chose, à laquelle on ne peut le forcer de consentir. Créqui fut ainsi réduit à renvoier vers le Dauphiné une partie des troupes du Roi jusques au quinziéme Mai. Rien ne pouvoit chagriner davantage le Maréchal, incertain si les Etats du Duc de Parme ne seroient pas envahis avant ce temps-là. 1636.

Les nouvelles qu'on eut de l'état de l'armée Espagnole, servirent beaucoup à rassurer Edoüard inquiet de ce qu'on ne le secouroit pas. Outre que la division se mettoit entre le Marquis de Léganez, le Duc d'Alcala, & Spinola, les troupes de Philippe étoient tellement diminuées par leurs longgues

1636. gues marches durant l'hiver, que le Gouverneur de Milan content de laiſſer une modique garniſon dans deux places du Plaiſantin, en retira ſon armée & ſe rétrancha ſeulement pour empêcher les François de le ſecourir. Mais il ne fut pas ſi facile de guérir les ſoupçons du Duc de Parme qui ſe déficit de tout le monde. Il craignoit que Charles Duc de Mantouë ne penſât à s'emparer de Sabionette ſur laquelle il avoit des prétentions, ſous prétexte d'y mettre garniſon pour la défendre. *Que ſai-je*, diſoit Edoüard en lui-même, *ſi le Roi de France ne veut point faire tomber cette place au Duc de Mantouë, pour le dédommager de Cazal ?* Dom Louïs d'Eſte donnoit encore de l'ombrage. On s'imaginoit que ce Prince d'accord avec les Venitiens qui lui avoient permis de quitter leur ſervice pour un temps, & d'aller au ſecours du Duc de Modène ſon neveu, ne penſât à s'approprier avec l'appui du Sénat, quelque morceau des débris des Etats de la Maiſon Farnéſe. Les troupes de Victor Amédée logées dans les Duchés de Parme & de Plaiſance, inquiétoient Edoüard plus que toute autre choſe. Il apprehendoit que le Savoiard tenté d'obtenir une partie de ſes dépouilles, ne ſe déclarât à la fin contre lui & la France. Telles étoient l'inquiétude & l'agitation de ce Prince imprudent. Ses alliés étoient obligés de l'aider malgré lui, & ſans aucun égard à ſes ſoupçons. Après s'être rempli la tête de mille chimères, il avoit perdu en ſe déclarant mal à propos pour la France, de grands re-

revenus dans le Roïaume de Naples. Reduit maintenant à ſes Etats de Lombardie, dont le peuple accoutumé à une longue paix, ne peut ſe défendre, ni ſupporter la guerre, il ne ſait comment réſiſter aux Eſpagnols qui l'environnent de tous côtés. Il tremble au ſeul nom du Pape. Il craint qu'Urbain d'intelligence avec la Cour de Madrid n'aît formé le projet de le dépouiller du Duché de Parme, & d'en inveſtir Dom Thadée Barberin ſon neveu. 1636.

Renfort envoié de France en Italie pour le ſecours du Duc de Parme.

Je trouve dans les mémoires du temps, qu'avant ſon départ de la Cour de France, Edoüard obtint que Caniſi Officier fort eſtimé parmi les gens de guerre, conduiroit au plûtôt en Italie un renfort de ſix mille hommes, & qu'après avoir ſecouru le Plaiſantin, on prendroit Oleggio, place importante au deſſein formé de pénétrer dans le Milanois, & de s'avancer vers la capitale du Duché. Louïs dépêcha en même temps un Gentilhomme à Victor Amédée, afin de le preſſer de marcher lui-même inceſſamment au ſecours du Duc de Parme; l'honneur du Roi & du Duc de Savoie étant engagé à maintenir Farnéſe, de peur que les Princes d'Italie le voiant comme abandonné, ne ſe confirmaſſent dans leur ancien préjugé, que l'alliance de la Couronne d'Eſpagne leur étoit plus utile que celle du Roi de France. Toûjours éloigné de quitter ſon païs, & encore plus de ſe rencontrer avec le Maréchal de Créqui, dont les maniéres ne lui plaiſoient point, Victor Amedée reçut aſſez mal la propoſition d'aller prendre le commandement de l'armée. Il s'en ſeroit excuſé, ſi

Vie du Cardinal de Richelieu, par Aubery. L. V. Chap. 25. & 26. Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire du même. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII Pag. 402e 403. &c.

Louïs

1636. Louïs ne l'y avoit comme forcé par un réglement fait pour le commandement de l'armée confederée, entre les Maréchaux de Créqui & de Toiras. *Le Duc de Savoie*, dit un Historien du Cardinal de Richelieu, *déclara le Maréchal de Toiras son Lieutenant Général, autant pour chagriner le Maréchal de Créqui, que pour ne laisser pas sans emploi un brave & excellent Officier. Cela fit naître de la jalousie entre les deux Maréchaux, & donna lieu à une contestation capable de diviser les troupes & de causer un extrême préjudice aux affaires du Roi* Victor Amedée put bien rechercher cet incident par chagrin contre Richelieu & contre Créqui. Mais le Cardinal fut plus fin que lui. En persuadant au Roi de régler le commandement d'une maniére desavantageuse à Toiras, il mit le Duc dans la nécessité de se trouver à l'armée, pour épargner à son ami le déplaisir d'obéïr à un collégue.

Quant au different mû entre vous & M. de Toiras, dit Des-Noiers Sécretaire d'Etat au Maréchal de Créqui, *l'intention de Sa Majesté, c'est que comme vous devez en qualité de Lieutenant Général de l'armée du Roi, reconnoître M. le Duc de Savoie son Capitaine Général, aussi M. de Toiras qui n'est que Lieutenant de Son Altesse, vous doit reconnoître. De maniére que si dans l'absence de M. le Duc de Savoie, vous vous trouvez ensemble, le commandement vous demeurera, & M. de Toiras aura le second lieu d'honneur dans l'armée. Que si par une nécessité invincible, il la faut diviser en deux corps, vous choisirez celui qu'il vous plaira, & M. de Toiras aura l'autre*

l'autre. Mais cela ne se doit faire que dans une occasion indispensable. Je mande tout ceci à M. l'Ambassadeur. Nous avons la lettre du Sécretaire d'Etat à Emeri. Le réglement du Roi y est expliqué plus au long. *Si M. de Créqui*, ajoûte-t-on, *veut commander l'avant-garde, ou la bataille, il donnera la conduite de l'arrière-garde à M. de Toiras, se reservant toûjours le lieu d'honneur. Quand Son Alteſſe ſera dans l'armée, tous lui obéiront. Pour le bien des affaires, & pour prévenir les differends, il ſeroit à ſouhaiter qu'elle y demeurât conſtamment. Le Roi lui mande ſon ſentiment là-deſſus, & s'aſſure que vous ne manquerez pas de la porter à le ſuivre. Ce dernier article*, remarque un Hiſtorien du Cardinal de Richelieu, *peut ſervir à confirmer l'opinion de ceux qui prétendent que dans la déciſion de ce differend, le Maréchal de Toiras ne reçut pas la ſatisfaction qu'il pouvoit eſperer, non ſeulement à cauſe de ſon peu de credit & de faveur à la Cour, mais encore parce que le Roi prétendoit par là obliger le Duc de Savoie à commander lui-même l'armée confédérée dans l'expédition du Parméſan. Son Alteſſe auroit pû autrement s'en diſpenſer, à cauſe de l'indifférence qu'elle témoignoit dans les affaires du Duc de Parme, & du demêlé qu'elle eut l'année precédente avec lui & le Maréchal de Créqui.* 1635.

Au reſte, pourſuit cet Auteur, *la Cour ne fut pas d'abord contente du peu de progrès que faiſoit cette armée. On trouvoit étrange que le Roi aiant envoié près de trente-cinq mille hommes, & plus de deux millions en Italie, ſes Généraux fiſſent ſi peu parler d'eux, &*

n'o-

1636. *n'oſâſſent preſque paroître en campagne, ni hazarder un combat. Les plaintes qu'on en fit reveillerent enfin leur courage.* Le deſſein de la Cour de France, c'étoit que les Eſpagnols fuſſent prémierement chaſſés du Plaiſantin: que l'armée du Roi prît enſuite Oleggio, que de là elle s'avançât vers le Teſin, qu'elle ouvrit un paſſage au détachement des troupes du Duc de Rohan, qui la devoit joindre, & qu'elle marchât enfin droit à Milan. Grand & beau projet! Mais pour l'exécuter, il falloit que le renfort conduit par Caniſi partit plûtôt, & qu'il y eût plus de concert entre les Chefs de l'armée confédérée. Une lettre du Sécretaire d'Etat me fournit de quoi confirmer ce que j'ai dit des ſoupçons d'Edoüard Duc de Parme, & de la difficulté de ménager cet eſprit inquiet & défiant. *Quant aux humeurs du Seigneur dont vous me parlez*, dit Des-Noiers à Emeri, *je ſuis entierement de vôtre avis. Il faut lui faire du bien & à ſes Etats; mais par nos voïes. Elles ſont les meilleures & les plus raiſonnables. Du reſte, on ne s'en doit pas inquiéter. Je croi qu'à vôtre prémiére depêche, nous apprendrons le ſecours du Parméſan, puiſque vous mandez qu'on eſt diſpoſé à le tenter le* 10. *de ce mois.* La lettre eſt du ſixiéme Mai. Victor Amedée n'avoit pas envie que les choſes allaſſent ſi vîte. On commença tout au plus d'agir vers le milieu de Juin.

Vous avez ſans doute tant de déplaiſir de ce qui s'eſt paſſé, ou plûtôt de ce qui ne ſe paſſe point encore, diſoit Des-Noïers à Emeri, que

que je fais scrupule de l'augmenter en vous disant que la Cour est dans un profond étonnement & qu'elle ne s'en releveroit jamais, si l'espérance de quelque chose de bon ne la consoloit. Je vous plains quand je reflêchis sur l'état où vous êtes. Faire ce que vous faites, & en voir si peu de fruit: cela est capable de desespérer. Je me suis autrefois trouvé dans les mêmes peines, & elles me paroissoient insupportables. M. de Toiras m'assure que l'avenir recompensera le passé: Je le souhaite. Il est important pour lui que ses promesses soient effectives. Lorsque vous tiendrez le passage du Tésin, & que vous serez bien retranchés au bout du pont de conjonction que vous prétendez dresser, vous aurez le champ libre. Je vois déja le dégât fait dans le Milanois, les canaux qui portent des vivres à Milan rompus, cette grande ville affamée, les armes du Roi en réputation, M. le Duc de Parme rétabli dans ses Etats, & notre argent bien emploié. Sans cela je ne sai comment vous pourrez nous remettre en bonne humeur. 1635.

Les Ministres d'Etat sont sujets comme les autres à se former de belles & agréables chimères. Nous raporterons bien-tôt comment ces grands desseins furent exécutés. Ajoutons cependant un témoignage avantageux que le Secretaire d'Etat rend au Duc de Rohan, qui avoit passé de la Valteline dans le Milanois. *C'est une chose étrange*, poursuit Des-Noïers, *que M. de Rohan avec une poignée de soldats, sans canon, ni munitions, fasse tous les jours quelqu'action signalée, qu'au premier mot que vous lui mandez, il batte les ennemis, qu'il prenne le Comasque & le Lequois, en un mot, qu'il por-*

1636. *te par tout la terreur, & que nôtre armée, si florissante, si bien nourrie, si bien païée, ne puisse montrer une seule bonne action un sixiéme mois de l'année.*

D'où venoit cela ? De ce qui a toûjours retardé, ou ruïné les meilleures entreprises, je veux dire de la division des Chefs. Des-Noiers prétend que l'armée du Roi en Italie étoit de trente-cinq mille hommes; il y comprend donc les troupes que commandoit le Duc de Rohan dans la Valteline. Car enfin, les autres ne donnent au Duc de Savoie & au Maréchal de Créqui que vingt-cinq mille hommes en tout; quinze ou seize mille hommes de pied & treize cens chevaux François, que Victor Amedée joignit vers la fin de Mai avec six mille hommes de pied, treize cens chevaux, sept cens carabiniers, trois cens mousquetaires à cheval, dix piéces de canon & de biscuit pour un mois. Le Marquis de Léganez ne pouvoit opposer à ce nouvel effort que seize mille hommes de pied & trois mille chevaux. Il y eut d'abord une contestation entre les Ducs de Savoie & de Parme. Celui-ci demandoit que dès le premier jour de la marche, on lui donnât six mille hommes de pied & mille chevaux. Il prétendoit les conduire lui-même au secours de ses Etats. Victor Amedée rejetta la proposition comme contraire à son autorité, & à la charge de Capitaine Général que le Roi lui avoit donnée. *L'armée*, disoit-il, *ne se doit séparer qu'après le rétablissement de M. le Duc de Parme. Quand on l'aura remis dans son païs, nous lui laisserons un corps de troupes avec le-*

quel

quel il agira comme il lui plaira. L'armée n'eſt point encore réünie, & quand même tous les renforts qu'on attend, ſeroient arrivés, on ne pourroit faire un détachement ſi conſidérable ſans l'affoiblir trop. Edoüard ſe rendit, ou du moins fit ſemblant de ſe rendre à ces raiſons. Il avoit ſi grand beſoin du Duc du Savoie qu'il n'oſoit le choquer. Cependant l'inquiet & défiant Farnéſe étoit rongé de chagrin. On lui rapportoit que les Eſpagnols ſe fortifioient dans le Plaiſantin, qu'ils y faiſoient une place d'armes où ils mettroient une garniſon nombreuſe, que le Duc de Modene entreroit en campagne dès qu'un renfort de douze cens Neapolitains lui ſeroit arrivé, que Dom François de Melo diſoit hautement que ce Prince l'avoit ſolennellement promis. Edoüard renouvelle ſes inſtances & demande un corps de troupes pour aller défendre ſes Etats. On le pria d'attendre juſques à ce qu'on eût reçu les régimens qui venoient, parce qu'après les détachement qu'il demandoit, l'armée des Confédérés ſeroit trop inferieure en cavalerie à celle des ennemis. 1636.

Mécontent de ce refus, le Duc de Parme part le 18. Mai avec Victor Amedée, & le Maréchal de Créqui s'avance le 20. à Felizzano, & jette un pont ſur le Tanaro. On apprit là que les Eſpagnols s'étoient ſeparés en trois corps. Le premier ſe poſta près de Novare, l'autre à Pavie, & le troiſiéme à Alexandrie, Tortone, & Vigevano. Ils pouvoient ſe réünir facilement par le moien d'un pont jetté ſur le Pô à la Girola. Tous les Officiers croioient aller droit

1636. aux retranchemens des ennemis. Mais ce n'étoit nullement le dessein du Duc de Savoie. Il confére avec Edoüard & Créqui, & leur demande ce qu'ils pensent de la maniére la plus propre à secourir efficacement le Plaisantin. *C'est de forcer vigoureusement les retranchemens des ennemis*, répondirent ils l'un & l'autre. Chacun marque ensuite l'endroit où l'attaque lui paroit plus facile. Victor Amedée écoute tout & ne détermine rien. *Je suis d'un sentiment contraire à celui de Mrs. les Ducs de Parme & de Créqui*, dit-il quelque temps après à Emeri Ambassadeur de France. *Durant six semaines, les ennemis ont eu le loisir de se poster si avantageusement, que nous ne pouvons les contraindre à se battre, s'ils n'en ont pas envie. Les attaquer dans leurs retranchemens, c'est l'entreprise du monde la plus incertaine, la plus dangereuse. Si les Généraux Espagnols entendent un peu la guerre, il y aura infiniment plus à craindre pour nous, qu'à espérer. Supposons même que les retranchemens seront forcés; Que fera-t-on ensuite? Nous traverserons jusques à Plaisance, nous y laisserons trois ou quatre mille hommes, & nous reviendrons sur nos pas. Mais s'il nous arrive quelque échec en passant, ou en repassant, les affaires du Roi ne sont-elles pas perduës en Italie? Affoiblis par le detachement laissé dans le Plaisantin, nous serons en grand danger à nôtre retour. Et quelle nécessité y a-t-il de le secourir si-tôt? Nos gens y sont maîtres de la campagne. Ils ont déja repris une place considérable. Celles que les Espagnols occupent encore nous reviendront malgré eux: la chose est infaillible. Emploier*

ploier une campagne à secourir Plaisance, est, à mon avis, une véritable extravagance. La place n'est ni assiégée, ni investie. Elle ne manque ni d'hommes, ni de munitions. 1636.

Nous n'avons que trois chemins pour aller aux ennemis retranchés, poursuivit Victor Amedée. L'un est impraticable aux charrois & à l'artillerie. Le second, je le trouve trop étroit & trop avantageux à ceux qui voudront le disputer. Le troisiéme, il faut se l'ouvrir l'épée à la main. Et c'est hazarder l'armée sans nécessité. Je juge donc plus à propos de nous loger à Felizzano. Les ennemis croiant que nous marchons à leurs retranchemens, viendront en deçà du Pô. Nous le passerons alors à Breme, & nous nous avancerons vers le Tésin, où nous jetterons un pont. De maniére que l'ennemi n'étant plus au delà du Pô, ni en deçà du Tésin, M. de Parme pourra passer avec son corps de troupes en toute seureté jusques vis à vis de Plaisance, où Ville viendra au-devant de lui. Après avoir gardé deux ou trois jours nôtre pont sur le Tésin, nous tournerons vers Oleggio. Le Roi le souhaite, & croit que c'est la chose la plus avantageuse à son service, & la plus propre à faire tomber le Duché de Milan. J'ai donné les ordres nécessaires pour l'exécution de ce dessein. Les bateaux destinés à la construction du pont, seront prêts. M. le Maréchal de Créqui passera en même temps que moi avec sept mille hommes, & ira rompre celui des Espagnols à la Girola. Le corps de bataille & l'arriére-garde viendront derriére nous, & jetteront un pont sur le Tésin. Cependant M. le Duc de Parme ira vers les retranchemens des ennemis avec quatre mille hommes de

1636. *pied & cinq cens chevaux. Si les Espagnols en sortent pour venir à nous, rien n'empêchera M. le Duc de Parme d'aller chez lui; & s'ils ne se remuent point, nous passerons le Tésin à nôtre aise.*

Emeri fut extrémement surpris d'un projet auquel il ne s'attendoit point. Le Duc de Rohan avoit proposé quelque chose de semblable dès le mois de Janvier, & la chose paroissoit beaucoup plus facile à exécuter. Mais Victor Amédée la fit échouër par ses difficultés à loger les troupes du Roi chez lui. *Ce que vous dites, Monseigneur,* répondit Emeri au Duc, *devroit être reçu sans contradiction, si la guerre commençoit maintenant. Le secours de Plaisance ne presse pas, je l'avouë: Et selon vôtre plan, la ville & le païs seront infailliblement sauvés. Mais aujourd'hui que nous avons publié nous-mêmes par tout que l'intention du Roi, c'est de retablir premiérement M. le Duc de Parme dans ses Etats, & d'en chasser les Espagnols à force ouverte, je ne sai s'il est à propos de changer les mesures déja prises. Ne croira-t-on point que l'armée du Roi n'a osé attaquer les ennemis retranchés pour l'empêcher de conduire M. le Duc de Parme chez lui? Vôtre Alteſſe a parlé d'attirer les Espagnols à un combat. Ne paroîtra-t-elle pas l'éviter, au lieu de le chercher? Je prétends être le maître des entreprises,* repartit Victor Amédée, choqué de se voir contredit par l'Ambassadeur. *Si on ne veut pas suivre mes ordres, je m'en retournerai chez moi.* Le Duc de Savoie va le 23. Mai s'aboucher avec le Maréchal de Créqui à Felizzano, & le 25. on tient un grand conseil

de

de guerre. Edoüard y approuva le projet de Victor Amedée. Fut-ce par complaisance ou autrement? Quoi qu'il en soit, celui-ci donne incontinent les ordres pour la marche de l'armée. Chagrin de ce qu'on témoigne n'approuver pas ses desseins, il se met sur le pied de ne les découvrir au Maréchal & à l'Ambassadeur qu'au moment de l'exécution. La nouveauté leur fut suspecte. On disoit hautement que par ses délais affectés, le Duc de Savoie rendoit inutile une belle armée de vingt-cinq mille hommes, dont la levée & l'entretien coûtoient des sommes immenses au Roi. 1636.

Créqui étant parti de Felizzano le 27. Mai à la tête de six mille hommes de pied & de mille chevaux, s'avança jusques à la riviére du Pô. Mais à peine fut-il arrivé sur le bord, qu'enflée par une pluie extraordinaire, elle renverse les ponts des François, & oblige le Maréchal à demeurer trois jours, jusques à ce que les eaux répanduës par l'inondation se soient écoulées. *Je roule un autre projet dans ma tête*, dit alors le Duc de Savoie à Emeri. *En cas que les Espagnols s'apperçoivent de nôtre dessein & nous empêchent de jetter un pont sur le Tésin, je prendrai les bateaux destinés pour cela, & j'y mettrai quatre mille hommes qui s'en iront droit à Plaisance. Nous tournerons ensuite du côté de Vigévano. Il sera pris en trois ou quatre jours, & nous y laisserons deux mille hommes de garnison. Par le moien de cette place & de Breme, nous voilà maîtres de tout le païs entre le Pô & le Tésin, & rien ne nous peut plus empêcher d'aller à Oleggio.* L'Ambassadeur de France

Le Maréchal de Toiras est malheureusement tué.

Histoire du Maréchal de Toiras.

L. III. Mercure François 16 *Epistolæ* [illegible] *sim* 1636. *Nanè Historia Veneta. L. X.* 1636. *Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII Pag.* 406. 407.

1636. France mécontent de ce nouveau dessein, tâcha d'en faire sentir les inconveniens. *Prendre Vigevano, & y laisser une garnison, c'est*, dit-il, *affoiblir l'armée & la fatiguer sans nécessité. Quel besoin a-t-on de deux passages sur le Tésin ? Oleggio suffit. Cette seule place ouvre une communication avec M. le Duc de Rohan, & nous met en état d'empêcher que les Allemands ne viennent au secours du Milanois, où nous prétendons entrer.* Cependant le Maréchal de Créqui maître de la Girola, pouvoit passer librement le Pô. Mais Victor Amedée & le Maréchal de Toiras avoient oublié d'ordonner un nombre suffisant de bateaux pour conduire les troupes au-delà de l'eau. Cette négligence ne fut elle point affectée ? Quoiqu'il en soit, on attend encore quatre jours. L'armée se trouvoit en danger d'être perdue sans ressource. Mais heureusement on avoit pris la précaution de donner aux soldats, du biscuit & d'autres provisions pour quelque temps. L'Ambassadeur de France craignit alors tout de bon que le Duc de Savoie, dont il se défioit étrangement, n'eût conçû le dessein de faire périr l'armée. Emeri remontre à Victor Amedée que les mesures de Son Alteſſe ne paroissent pas propres à reconduire avec honneur le Duc de Parme dans ses Etats. *Vous me faites rire avec vôtre honneur*, reprit le Savoiard. *Est-il question de faire ici une fanfaronade ? Ne suffit-il pas de mettre à couvert les Duchés de Parme & de Plaisance, & d'obliger les Espagnols à en sortir ? Quant à la personne de M. le Duc de Parme, il peut demeurer ici avec nous, jusques à ce que les ennemis*

nemis soient hors de son païs. Que s'il a une si grande impatience d'y retourner, rien ne l'empêche d'aller dans la Valteline. De là il se rendra chez lui par les Etats de Venise, avec autant de seureté que s'il marchoit au milieu de Paris. 1636.
Le Duc de Savoie commande incontinent qu'on jette des barques sur le Pô : mais il ne s'en trouve pas assez. Le dissimulé Prince ne l'ignoroit pas. Voilà quatre jours perdus, & les Espagnols s'apperçoivent du prétendu dessein des Confederés.

Quelqu'un étant venu donner avis que les ennemis filoient le long du Tésin, & qu'ils se préparoient à jetter un pont sur la riviere, Emeri effraié envoie dire à Victor Amedée, que jusques à l'heure présente il a tout laissé faire comme Son Alteſſe l'a jugé à propos, parce que le Roi l'ordonnoit : mais qu'après vingt jours de marche, les affaires étant aussi peu avancées qu'au premier, les vivres presque consumés, l'armée inutilement fatiguée, & les troupes qu'on prétend embarquer sur le Pô, en danger d'être défaites, ou prises par les ennemis, il se croit obligé de remontrer que si on continuë de la sorte, les armes du Roi perdront leur réputation, & le Duc de Parme ses Etats. Qu'à la vérité Plaisance & Parme ne sont ni investies, ni assiégées : mais que si les troupes laissées pour les defendre, viennent à être battuës, Edoüard sera bien-tôt dépouillé. Victor Amedée n'a point d'égard à ces remontrances. Mais voiant qu'il manque de bateaux, de bateliers, de rames, & de toutes les autres choses nécessaires pour le passage d'une riviére,

1636. il est enfin contraint à en revenir à ce qui lui fut proposé d'abord. Etoit-ce faute d'attention & de prévoiance? On aura de la peine à le croire d'un Prince habile & guerrier, qui suivoit les conseils du Maréchal de Toiras Officier expérimenté. Vouloit-il traverser sourdement le progrès des armes de Louïs dans le Milanois? Tout le monde en fut persuadé; & ce qui arriva dans la suite prouve que le soupçon n'étoit pas mal fondé. Soit que le Duc & Toiras eussent véritablement perdu la tramontane; soit qu'ils feignissent d'être déconcertés de ce que leurs ordres étoient mal exécutés, ils declarérent à Emeri que le sentiment de faire un pont à la Girola étoit le meilleur, & qu'ils y revenoient. *Cela se pouvoit*, repartit le Maréchal de Créqui, *lorsque nous sommes arrivés ici. Mais les choses ne sont plus sur le même pied. L'ennemi a penétre nos desseins. Les troupes qu'il a de l'autre côté de la riviére s'opposeront à la construction du pont. Une seule espérance me console. C'est d'en faire un sur le Tésin au-dessous de Pavie. Ne comptez pas là-dessus*, reprit Victor Amedée, *Outre que la riviére est trop large en cet endroit, les ennemis actifs & vigilans se trouveront de l'autre côté, & vous empêcheront d'exécuter vôtre projet.*

Durant deux jours entiers, il y eut une si grande diversité de sentimens, & tant de confusion entre les Chefs de l'armée des Confédérés, que ceux qui virent les choses de près, la crurent en danger. *Tout est perdu*, crioit Emeri, *à moins qu'on ne prenne promptement une resolution.* Victor Amedée pro-

propose là-dessus d'aller à Vigevano & de l'emporter. Créqui & Emeri se récrient, que le Roi recommande expressément deux choses, de secourir Plaisance, & d'aller à Oleggio. Que Vigevano n'est pas fort commode pour le passage du Tésin. Que la place soutiendra quelque temps un siége. Qu'il la faudra fortifier. Que le reste de l'été s'y emploiera, & que l'armée s'affoiblira. Qu'il est plus à propos de former un bon corps de troupes pour forcer les retranchemens des ennemis, & d'aller en même temps à Oleggio chercher un passage sur le Tésin. Qu'on joindra ensuite le Duc de Rohan déja fort avancé. Qu'avec ses troupes, on favorisera l'entrée du Duc de Parme dans le Plaisantin. Que si on est une fois posté au delà du Tésin, on rappellera une partie de l'armée laissée à Nice de la Paille, & qu'après avoir mis à Oleggio un nombre suffisant d'hommes pour garder le passage, on traversera tout le Milanois. Suivant ce nouveau plan que Victor Amedée n'ose rejetter, de peur de se rendre entiérement suspect, on propose au Duc de Parme d'envoier six mille hommes de pied & six cens chevaux vers les retranchemens des ennemis, & de les attaquer pendant que le reste de l'armée marchera droit à Oleggio. Edoüard fatigué de tous les délais precédens, accepte la chose, & demande le commandement de ce détachement. Toiras s'offrit à servir sous le Duc de Parme, & à lui obéïr. *Je reponds*, dit le Maréchal, *que nous irons infailliblement à Plaisance, pourvû qu'on s'avance en même temps à Oleggio.* Edoüard prévenu 1636.

1636. que Victor Amedée ne veut pas secourir Plaisance, & que Toiras en éloigne l'entreprise autant qu'il peut, s'approche d'Emeri & lui dit à l'oreille: *j'ai des raisons particulières de n'accepter pas l'honnêteté que M. de Toiras semble me faire.* Content d'avoir enfin obtenu le corps de troupes qu'il a si longtemps demandé, le Duc de Parme court à Nice de la Paille, & reçoit le détachement qui lui est destiné. L'armée marche en même temps à Oleggio, & se prépare à passer le Tésin, à joindre le Duc de Rohan, & à secourir Plaisance. Tout cela paroissoit infaillible & bien concerté.

Le Duc de Savoye aiant ordonné à Créqui de se rendre maître d'Oleggio, & de se poster au delà du Tésin, le Maréchal envoie le 13. Juin trois cens chevaux vers Novare, & autant vers le Tésin. A huit heures du matin il arrive à Oleggio avec le reste de ses troupes. La place se rend, & Créqui poursuit son chemin jusques au Tésin, & trouve ses trois cens chevaux postés dans un fort sur la riviére. Ils dévoient prendre tous les bateaux qu'ils rencontreroient, passer le Tésin dedans, se loger au-delà, & rompre le canal qui va de Bufaloro à Milan. Les François autrefois maitres du Duché l'avoient fait pour faciliter le transport des vivres dans la capitale. Les trois cens cavaliers trouvérent à leur arrivée tous les bateaux de l'autre côté de l'eau. Leur Commandant s'avisa de donner des écharpes rouges a quelques Monferrins qui marchoient devant. On leur dit de feindre qu'ils étoient au service du Roi d'Espagne. Le stratagê-

me

me réüssit. Les Monferrins crient qu'on leur envoie promptement les bateaux, parce qu'ils ne se peuvent sauver autrement des ennemis qui les poursuivent. Les bateaux arrivent & les François s'en saisissent. Douze barques pleines de soldats envoiées par le Duc de Savoie, viennent encore à propos. Sept ou huit cens hommes passent ainsi la riviere, mettent en fuite quelques milices Milanoises accouruës pour les repousser, & se retranchent si bien qu'on ne peut plus les déloger sans canon. Créqui a le loisir de jetter son pont, & passe le Tésin avec toutes ses troupes. Le Comte de Sault son fils à la tête des cavaliers envoiés du côté de Novare, avoit défait trois cens Allemands qu'il poursuivit l'épée dans les reins jusques dans la ville. 1636.

En ce même temps Victor Amédée marchoit vers Fontanete qu'il vouloit prendre. Romagnano s'étoit rendu sans attendre le canon; place qui assuroit les vivres qui venoient de Gatinara. On avoit creusé là deux canaux, l'un pour Mortare, & l'autre pour Novare. Ils furent rompus, & par là les habitans de Milan perdirent, dit-on, plus de trois cens mille écus. Toiras chargé d'emporter Fontanete, y trouva plus de résistance qu'il ne croioit. On dresse une batterie de quatre piéces de canon, par l'ordre du Maréchal, & au retour un coup de mousquet lui perce la poitrine. Il tomba sur ses genoux en invoquant le nom de Dieu & regardant le Ciel jusques au dernier soupir; il rendit à son Créateur le 14. Juin dans la 51. année de son âge, la belle ame

1636. qu'il avoit reçuë. Tous les Hiſtoriens François & étrangers louent unanimement ce grand homme. *L'Italie*, dit le ſavant Grotius, *a volontiers exalté les rares vertus de Toiras. La France ne les a pas ignorées: Mais elle à fait ſemblant de ne les connoitre pas.* Le Roi en parut touché, & l'affection qu'il temoigna durant quelque temps à un de ſes meilleurs Officiers, donna de l'ombrage à Richelieu, l'implacable ennemi de tous ceux qui ſe mettoient bien auprès de Sa Majeſté independamment de lui. Non content de dépouiller le Maréchal de ſes charges & de ſes penſions, de l'obliger à mettre ſa vie en ſeureté par un exil volontaire, & de le reduire à une extrême pauvreté, le Cardinal eut la malice de flétrir l'honneur & la réputation d'un fidéle ſujet du Roi, de le peindre des couleurs les plus noires, & de le rendre ſuſpect & odieux à Louïs.

Jean de Saint Bonnet, c'étoit le nom du Maréchal, fut élevé dans la Réligion Réformée. Il la quitta, ſoit qu'elle lui parût un obſtacle à ſa fortune, ſoit que n'aiant *aucune connoiſſance des lettres*, ni vraiſemblablement de ce qui concerne les diſferens des Proteſtans avec les Papiſtes, il ſe fût laiſſé ſéduire par le Duc de Monpenſier, & par le Prince de Condé qu'il ſervit ſucceſſivement. D'autres vertus que les militaires lui acquirent de la réputation dans le monde. On louë fort ſa prudence, ſon affabilité, ſa conſtance dans l'amitié, ſon desintereſſement, ſa dexterité dans les intrigues de Cour, ſa capacité preſqu'égale dans les affaires du cabinet & dans celles de

la

la guerre, sa liberalité peu inferieure à celle du Duc de Montmorenci, & du Maréchal de Bassompierre, quoi qu'il fût beaucoup moins riche que celui-ci. Certaines promptitudes qu'il ne sut jamais modérer, sont le seul défaut qu'on lui réproche. Le Cardinal de Richelieu lui en parle dans une lettre que je me souviens d'avoir rapportée. Elles donnerent occasion au Roi de dire quelquefois en riant, *que la calotte de Toiras n'étoit pas toûjours dans une bonne assiette.* Quelqu'un aiant parlé malignement des boutades du Maréchal devant Victor Amedée. *il a tant d'exellentes qualités*, dit ce Prince, *qu'on peut bien lui pardonner une chaleur de sang qui n'est pas souvent volontaire.* Le corps de Toiras fut porté à Turin, & enterré dans l'Eglise des Capucins, ou Christine de France Duchesse de Savoie lui fit faire des obseques magnifiques. 1636.

Combat. du Tésin

Il semble que le Comte du Plessy Maréchal de Camp dans l'armée de France en Italie, fut celui qui commanda au prémier passage du Tésin que je viens de raconter. Ses Mémoires l'insinuënt, & l'évenement y est raconté de une maniére différente de celle que j'ai tirée d'un Auteur Italien, dont le récit fort circonstancié, donne à penser qu'il a eu entre les mains des rélations particulié-res de la campagne de cette année en Italie. *M. de Savoie & le Maréchal de Créqui commandant l'armée du Roi*, dit le Comte du Plessy, *entrérent dans le Milanois. Comme ils marchérent vers le Tésin avec intention de le passer, le Comte du Plessy en trouva heureusement le moien. Aiant été détaché avec un petit*

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Ch. 26. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Testamens Politique du même Mémoires du Maréchal du

1636. *petit corps de cavalerie, il s'avança jusques au bord de la rivière, vit quelques bateaux, fit croire à ceux qui les conduisoient, qu'il étoit de l'armée d'Espagne, quoi qu'elle fût à quatre ou cinq lieues de l'autre côté du Tésin, se saisit des bateaux, & profita si bien de l'occasion, que l'infanterie qu'il envoia demander au Maréchal de Crèqui, passa. Le Comte du Plessy ait incontinent travailler avec diligence à la construction du pont, & à toutes les choses nécessaires pour le couvrir. De maniére que les ennemis qui devoient s'opposer à nôtre passage, furent bien surpris, quand ils virent que nôtre armée étoit si près de la leur.* Telle est l'incertitude du détail de l'Histoire. Les témoins oculaires d'un fait rapportent les choses tout autrement que les Historiens. Souvent même ceux qui se sont trouvés à la même action, en donnent des rélations différentes.

Plessy. Grotii Epistolæ passim. 1636. Nani Historia Veneta. L. X. 1636. Historie di Gualdo Priorato. Part. II. L. I. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII Pag. 411. 412. 413.

Quoi qu'il en soit des circonstances de ce fameux passage d'une riviére, que les habitans du Duché de Milan, regardoient comme leur plus fort rempart, dès que le Marquis de Léganez en apprend la nouvelle, il abandonne ses retranchemens, laisse quelques milices dans Tortone, & réünit toutes ses troupes afin d'empêcher que les ennemis ne pénétrent dans son gouvernement. Le progrès inopiné des armes de France surprenoit tout le monde. Malgré les irrésolutions affectées, ou véritables du Duc de Savoie, les postes avancés qu'on avoit négligé d'emporter par force, furent pris en peu de temps par adresse. Les Chefs de l'armée Espagnole persuadés que les François prétendent passer le Tanaro & le Pô ensuite, quit-

tent

tent les bords du Tésin, & facilitent ainsi une des plus dangéreuses entrepriſes, que les ennemis de la Maiſon d'Autriche euſſent jamais formée contre le Duché de Milan. Victor Amedée & Créqui envoiérent alors dire au Duc de Parme que rien ne l'empêchoit deſormais de paſſer au travers des rétranchemens des ennemis, abandonnés; que s'il y trouvoit la moindre difficulté, il pouvoit venir promptement lui ſeul; que leur armée aſſez forte pour battre les Eſpagnols, ſi l'occaſion s'en préſentoit, le conduiroit par une autre chemin dans ſes Etats, & qu'on lui laiſſoit la liberté de choiſir ce qu'il croiroit le meilleur & le plus ſûr. 1636.

Edoüard prend d'abord le ſecond expédient, change enſuite de ſentiment, & prie le Duc de Savoie de trouver bon qu'il en revienne au premier. On lui répond qu'il peut faire tout ce qu'il lui plaira. Une ſi grande complaiſance lui cauſe de nouveaux ſoupçons. Il craint qu'on ne lui tende un piége. Dans cette perplexité, il ſe détermine à s'en aller *incognito* dans ſes Etats par le païs de la République de Genes, prend ſeulement trois ou quatre perſonnes à ſa ſuite, & renvoie les troupes qu'on lui a données. On rit de la terreur panique du Duc de Parme. Tel eſt le malheur ordinaire des Princes foibles & incapables de réſiſter par eux-mêmes à un puiſſant ennemi. Ils ſe défient de tout & craignent ſans ceſſe d'être écraſés. Les ſujets d'Edoüard accoutumés à la paix, & effraiés du bruit des armes, le ſollicitoient de revenir inceſſamment. On eſpéroit

1636. péroit que devenu sage à ses dépens, il renonceroit à la guerre, & se racommoderoit avec les Espagnols. Schotti son confident apprehendoit encore qu'on ne le rendit responsable des conseils donnés mal à propos à un jeune Prince. Cet homme qui se representoit il y a peu de temps, la conquête du Milanois comme la chose du monde la plus infaillible, étoit consterné de voir que les Etats de son maître devenoient le théatre de la guerre, & de ce qu'au lieu des victoires & des triomphes dont Edoüard & lui se flattérent d'abord, il falloit penser à defendre Parme & Plaisance.

Le Marquis de Léganez, le Duc d'Alcala, Philippe Spinola, les autres Officiers du Roi d'Espagne, & les habitans de Milan, n'étoient gueres moins épouvantés que le Duc de Parme & son peuple. Au prémier bruit du progrès des ennemis, Léganez rappelle ses troupes du Plaisantin & d'ailleurs, en laisse quelques unes à Serbellon pour faire tête au Duc de Rohan le mieux qu'il sera possible, & pour secourir en cas de besoin le Fort de Fuentes par le Lac de Come, vient se poster à Abbiagrasso, dans le dessein de couvrir Milan & le beau païs qui l'environne. On croioit qu'après la prise d'Oleggio, le Duc de Savoie & le Maréchal de Créqui penseroient à s'emparer d'Arona sur le Lac Majeur; château qui leur ouvroit l'entrée des vallées voisines, fertiles & abondantes. Les Confederés y auroient pu prendre de bons quartiers d'hiver, & se poster de telle maniére qu'ils auroient arrêté les Allemands, en cas qu'ils accourussent au se-

secours du Milanois. Mais soit que Victor Amédée voulût par ses délais détourner ce coup important; soit que le Duc & le Maréchal de Créqui pensassent uniquement à leur passage du Tésin, le Comte Jules César Borromée Seigneur du Fief d'Arona, eut le temps d'y jetter une bonne garnison, & de mettre des gens pour défendre l'entrée des chemins étroits entre des montagnes qui conduisent à son château. Les Chefs des Confédérés s'aviserent trop tard d'envoier là le Comte du Plessy avec un détachement. Tout étoit si bien gardé que cet Officier n'osa tenter le passage, & s'en revint sur ses pas. Créqui logé d'abord au-delà du Tésin dans une ferme nommée *Tornavento*, s'y fortifia par le moien de certains fossés que les gens du païs appellent *Panperduto*. Le Maréchal fait incontinent rompre le canal qui va du Tésin à Milan. Les habitans aussi effraiés que si l'ennemi étoit à leurs portes, pensent à s'enfuir, empaquetent ce qu'ils ont de plus précieux, & se disposent à l'emporter avec eux dans les Etats de la République de Venise. L'émotion fut si grande à Milan, que les Officiers du Roi d'Espagne n'oserent se montrer de peur d'irriter la populace. Le Cardinal Trivulce Archevêque de la ville monte alors à cheval, va dans toutes les ruës, encourage les uns, console les autres, distribue des armes, pose des sentinelles, & donne de si bons ordres, que l'épouvante & le bruit cessent. 1636.

On crioit sur tout contre le Marquis de Léganez. *Non content*, disoit-on, *de ne s'être pas opposé avec une armée assez forte, au pas-*

1636. *passage des François, il demeure les bras croisés & regarde tranquillement les maux que les ennemis nous font.* Ils ne furent pas tout-à-fait si grands que les Milanois effraiés se l'imaginoient. *Des deux côtés*, dit fort bien l'Historien de la République de Venise, *on s'occupoit plus des sujets de crainte qu'on avoit, que des moiens de se défendre, ou d'attaquer. Si on trembloit à Milan, on étoit embaraſſé dans le camp des Conféderés. Leurs troupes ne ſuffiſoient pas pour aller à Milan, pour pénétrer bien avant dans le Duché, & pour y faire des conquêtes. Le projet de la jonction du Duc de Rohan s'évanouiſſoit. Arrivé trop-tôt dans le Milanois, il n'y trouva pas de quoi ſubſiſter, & Créqui venu trop-tard ne put avancer. De manière que les Conféderés firent plus de peur que de mal aux Eſpagnols.* D'un autre côté, Léganez se trouvoit dans une grande perplexité. La peur d'affamer Milan, l'empêchoit d'en approcher afin de raſſurer les habitans. Aller combattre l'ennemi, cela lui paroiſſoit trop périlleux. La perte entiére de ſon gouvernement auroit été ſuivie de celle d'une bataille. S'appercevant enfin que l'armée des Conféderés étoit ſéparée, une partie en deçà du Téſin ſous le Maréchal de Créqui, & l'autre au-delà ſous le Duc de Savoie, il prend la réſolution de marcher vers le premier & de l'attaquer avec avantage. Voici comment le Comte du Pleſſy raconte l'exécution de ce projet.

Le Duc de Savoie qui n'avoit pas envie dit-il, *que nous pénétraſſions plus avant dans le Milanois, témoigna au Maréchal de Créqui qu'il déſiroit que nous remontaſſions le Téſin*

pour

pour aller attaquer une petite place qui en étoit fort proche; mais à seize ou dix-huit milles du lieu où nous étions. Nous marchâmes de cette maniére pour lui obeïr, le Duc & la plus grande partie de l'armée n'aiant point passé la riviére, mais seulement le Maréchal de Créqui & le Comte du Plessy avec le reste. Il est vrai qu'en arrivant à mi-chemin où l'armée devoit camper, le Maréchal de Créqui eut avis que les ennemis venoient à nous. Le Duc de Savoie en aiant été bien-tôt informé, parce qu'il n'y avoit que la riviére entre lui & nous, Son Alteſſe consentit à retourner d'où nous venions pour y jetter le pont. Cette marche se fit à l'heure même. Et comme nous fumes à l'endroit où l'on avoit résolu de passer la riviére pour nous joindre, le Duc de Savoie passa lui seul, & trouva le Maréchal de Créqui & le Comte du Plessy postés pour attendre les ennemis qui venoient à eux. Cela obligea ce Prince à repasser le Tésin, & à faire travailler avec diligence à la construction du pont, par le moien duquel ses troupes joignirent celles du Maréchal qui étoient déja aux mains avec les ennemis. Le Comte agit beaucoup dans cette grande journée, & le Maréchal qui l'avoit chargé de ce qu'il y eut de principal dans le combat, lui en donna aussi tout le mérite en public & dans les rélations envoiées à la Cour. L'action dura dix-huit heures sans aucune interruption, & le Comte du Plessy mena jusques à trois fois chaque troupe de cavalerie & d'infanterie, où elles devoient charger les ennemis. Le succès en fut toûjours heureux. C'est une chose extraordinaire que les Espagnols étant beaucoup plus forts que nous, & aiant souvent battu 1636.

quel-

1636. *quelques-uns de nos escadrons & de nos bataillons, ils ne se purent prévaloir de ces desordres. La conduite du Comte du Plessy fut telle qu'il empêcha les Espagnols de pousser assez vigoureusement nos troupes rompuës, & d'effraier entiérement nôtre armée. La vigueur & l'application du comte du Plessy causerent cette bonne fortune, & la victoire de cette extraordinaire journée, qui fut sans aucun fruit que celui de la gloire que les armes du Roi y acquirent. Le Maréchal de Créqui voulut que le Comte du Plessy fît les depêches, afin d'informer Sa Majesté des belles actions de ses troupes qui n'avoient agi que sous ses ordres. Il obéit au Maréchal qui le traitoit comme son enfant. Le Comte n'oublia pas de parler de lui comme il le devoit, & selon que le rare mérite du Général, & la sincere reconnoissance d'un Officier le demandoient. Palluau Capitaine de cavalerie, & qu'on a vû depuis le Maréchal de Clerembaut, fut chargé de cette dépêche.*

Plus attentif à se donner des louanges, qu'à marquer les particularités du combat, du Plessy en rapporte si peu de choses, qu'il faut nécessairement recourir aux Historiens. *Léganez*, dit le Procurateur Nani, *aiant chargé une partie de la cavalerie Françoise, repanduë hors du camp, la contraignit à se retirer. Il attaqua ensuite les rétranchemens & les forts élevés par les ennemis. Le combat fut rude & opiniâtre pendant un des chauds & longs jours du mois de Juin. Les deux armées se separérent également fatiguées; les François ne pouvant plus resister, & les Espagnols manquant de forces pour attaquer. Ceux-ci parurent avoir de l'avantage dans le fort de l'action.*

Mais

Mais le Duc de Savoie aiant passé le Tésin secourut les autres si à propos, que la victoire devint douteuse. Il y eut trois mille morts des deux côtés. Les Espagnols regrettérent beaucoup la perte de Gambacorta Général de la cavalerie Neapolitaine, brave & habile Officier. 1636.
L'Historien de Venise desintéressé dans cette affaire, ne demeure pas d'accord des avantages que le Comte du Plessy attribuë aux Confédérés. Voici ce que raconte un autre Italien plus favorable aux François.

L'armée Espagnole mise en bataille dès le point du jour, dit-il, *auroit surpris les François sans la diligence du Maréchal de Créqui & des Comtes de Sault & du Plessy. Le premier donna promptement tous les ordres nécessaires, & les autres les firent executer avec une activité merveilleuse. Le régiment Lionnois commandé par le Chevalier d'Alincourt, soutint le premier choc des ennemis qui vouloient aller au bord de la riviére afin de rompre le pont. Mais les François attentifs à le conserver, deconcertérent le projet des Espagnols. Trois mille hommes d'infanterie & quatre mille cinq-cens chevaux de l'armée de Léganez, s'avancérent d'abord en fort bel ordre avec six piéces de canon. Le combat commença environ sept heures du matin. L'escarmouche fut grande, & le canon des Espagnols fouettoit les François d'une si terrible maniére, que ceux-ci pliérent un peu. Le Duc de Savoie averti de l'engagement, envoie premiérement au secours de Créqui les régimens des Cevennes & de Senantes. Puis passant la riviére avec ses troupes, il repousse les ennemis jusques sur le haut de la montagne. La droite de l'infanterie Françoise chargée par quelques esca-*

1636. *escadrons Allemands soutenus du reste de la cavalerie des ennemis, ceda enfin après une longue résistance Mais le Comte du Plessy rallia les siens & poussa si vivement les Espagnols, qu'ils ne revinrent plus à la charge. On se battit quinze heures sans relâche, & la nuit sépara les deux armées, sans que l'une cédât un pouce de terre à l'autre. Environ deux mille fantassins, trois cens chevaux & plus de cinquante Officiers Espagnols demeurérent sur la place. Deux ou trois cens furent pris prisonniers, & il y eut un grand nombre de blessés. Six cens hommes de pied perdirent la vie du côté des François, & plus de trois cens cavaliers furent tués, ou blessés. Le Maréchal de Créqui s'exposa dans toutes les occasions, & le Duc de Savoie signala sa bravoure, & son habileté dans le commandement d'une armée.*

Quoique cet Auteur donne l'avantage aux François aussi bien que le Comte du Plessy, on découvre au travers de son recit que la victoire fut douteuse. Ce que je rapporterai des suites du combat, en sera la confirmation. Ainsi Richelieu fait le fanfaron, quand il dit en parlant à son maître des expéditions de cette année; *le Tésin fut témoin d'une action heureuse. Vôtre armée y gagna une fameuse & celébre bataille.* Il falloit bien parler de la sorte à Louïs. On lui avoit fait accroire que ses troupes remportérent une victoire compléte. *Mon Frére le Duc de Savoie, & mon Cousin le Maréchal de Créqui,* dit-il dans une lettre au Cardinal de la Valette, *ont défait en bataille rangée un grand nombre d'ennemis sur le bord du Tésin.* Ceci n'est que peu de chose en comparaison de la ma-

maniére, dont Des-Noïers Secretaire d'Etat chantoit victoire. *La prise d'Oleggio, de Romagnano, & de quelques autres places sur le Tésin*, marque-t-il dans une lettre à Charnacé Ambassadeur de France à la Haïe, *la rupture du canal qui portoit des vivres à Milan, & la rédoute de Don Martin d'Aragon près de Buffaloro, où deux mille Espagnols sont demeurés sur la place, font voir que M. de Savoie & M. de Créqui avancent en Italie.* Et dans une autre lettre à Emeri. *Tout le monde se réjouit ici de la grande & glorieuse victoire que les armes du Roi ont remportée sur les Espagnols. Chacun a chanté vos louanges, aussi bien que celles de Mrs. les Ducs de Savoie & de Créqui.* 1636.

Je ne sai pourquoi Des-Noïers dit que la bataille fut gagnée sur Dom Martin d'Aragon fils naturel du Duc de Villa-Hermosa, qui servoit en Italie sous le Marquis de Léganez. Peut-être que le Général Espagnol ne crut pas se devoir exposer dans cette action, & qu'il en laissa la conduite à un où deux de ses Lieutenans. Les lettres de Grotius insinuent que Dom Martin & Gambacorta commandoient au combat du Tésin. Le même Ambassadeur ajoute que le bruit se repandit à Paris d'une entiére victoire, & que ces deux Officiers avoient été tués. Mais les Historiens marquent seulement le dernier. Le Ministre de Victor Amedée à la Cour de France parloit plus sobrement. Il faisoit la perte égale des deux côtés. Pour ce qui est des Espagnols, bien loin de se confesser battus, ils prétendoient avoir perdu six fois moins de monde que les François. *Pour*

1636. *bien déterminer qui a eu de l'avantage dans un combat, après lequel on crie victoire de part & d'autre*, dit l'Historien de la République de Venise, *il faut considérer les suites de l'action. Celui qui est entré dans le païs ennemi, paroit vaincu, quand après la bataille il n'y fait plus de progrès. Les François aiant demeuré peu de jours dans leurs postes, repassèrent le Tésin. On conclut de là que les Espagnols avoient été supérieurs.* La réflexion est judicieuse. Cependant elle ne sera pas tout-à-fait juste en cette rencontre, s'il est vrai, comme les François le soutiennent avec beaucoup de fondement, que le Duc de Savoie traversa sous main leurs conquêtes dans le Milanois. Ce que je vas raconter met la chose presqu'hors de doute.

Les Confédérés se retirent du Milanois au mois d'Août, & vont prendre des quartiers d'hyver.

Je l'ai tiré des Mémoires du Seigneur qui eut si grande part à tout ce qui se passa cette année en Italie. *Le combat*, dit-il, *paroissant fini vers le milieu de la nuit, le Duc de Savoie & le Maréchal de Créqui envoièrent dire au Comte du Plessy, de venir au conseil qu'on tenoit sur ce qui se devoit faire, pour profiter de cette grande journée. Il s'y rend, & trouve le Duc de Savoie qui propose de se retirer, & de repasser le Tésin sur nôtre pont, ou d'attaquer de nouveau les ennemis. Le Comte du Plessy dit qu'il ne pouvoit être ni de l'un ni de l'autre de ces deux sentimens. Que se retirer devant les ennemis, & passer un pont à leur vuë, c'étoit s'exposer à la perte de l'armée; resolution qu'on croiroit fort étrange. Que les attaquer de nouveau, sans savoir l'état où se trouvoit l'armée, ce seroit faire une chose fort mal à propos. Que si nous repassions le Té-*

Mémoires du Comte du Plessy-Grotii Epis-

Tésin avant que d'être bien assurés que les ennemis avoient été battus, on ne jugeroit pas que nous eussions remporté un avantage considérable, & qu'en les attaquant, sans examiner si nous étions en état de l'entreprendre, on pourroit bien y mal réüssir. L'opinion du Comte du Plessy fut donc de se retrancher; parce qu'en se rendant par là maitres de cette petite hauteur, où l'on avoit tant combattu, il y auroit lieu d'espérer que bien-tôt après, on apprendroit des nouvelles certaines de l'etat des ennemis & qu'on pourroit facilement soutenir leurs efforts, s'ils venoient à nous, ou aller fondre sur eux, en cas que nos forces fussent telles qu'on jugeât à propos de poursuivre la victoire. Le conseil du Comte du Plessy est bien reçu, & à l'instant il s'en retourne à la tête des troupes, & les fait travailler. 1636.

Comme il visitoit les postes où il les avoit placées, on lui vint dire que les ennemis se retiroient en grand desordre. A la vérité, ils avoient caché leur perte par la feinte d'une nouvelle attaque, & par une grande salve. Outre que pensant avoir trouvé le moien de nous tromper, ils plantérent quantité de piques dans l'endroit où ils s'étoient retirés après le dernier combat, & y attachérent des méches allumées pour nous faire croire qu'ils y étoient toûjours en bataille. Après quoi, ils cessérent de tirer. Dès que le Comte du Plessy est informé de la fuite des ennemis, il envoie demander au Duc de Savoie mille chevaux pour les suivre. Son Altesse rejette la proposition. Chacun le trouva fort étrange. Car enfin, il n'y avoit aucun lieu de douter que les ennemis n'eussent été entiérement défaits, si nous les eussions poursuivis; quand même

tola pas-sim. 1936. Nani Historia Veneta. L. X. 1636. Historie di Gualdo Priorato. Part. II. L. I. Vittorio Siri Mémorie Recondite. Tom VIII. Pag. 414. 415.

1636. me ce n'auroit été qu'avec peu de forces d'abord; nôtre armée aiant dû marcher pour tout achever. Les Espagnols furent séparés plus de quatre jours. La chose étoit assez vérifiée par nos gens, qui allant après eux sans ordre, ramenérent plus de deux mille prisonniers. Ils avoient abandonné leur artillerie. Mais nos soldats qui couroient à l'avanture, n'aiant pas de quoi l'emmener, ne s'en purent prévaloir. Le Duc de Savoie n'oublia pas l'article de son traité conclu l'année precédente. Il s'y obligeoit à recevoir du Roi les terres qui se pourroient conquerir, dans le Milanois, & à en rendre l'équivalent à Sa Majesté près de Pignerol. Le Comte du Plessy qui négocia cette affaire, écrivit au Cardinal de Richelieu, qu'une pareille condition empêcheroit le Duc de Savoie de consentir que nous fissions aucune conquête. Cela parut au commencement de la guerre, & dans la suite. Son Altesse ne vouloit point que nous eussions de l'étenduë autour de Pignerol.

Ce que le même Officier ajoute, est tout-à fait remarquable. *Le second jour après la bataille, le Comte du Plessy faisant le tour du camp, rencontra deux Capucins qu'on avoit arrêtés à la garde. Ces Religieux lui déclarérent qu'ils venoient supplier le Duc de Savoie, de ne point conduire l'armée à Milan, & qu'ils avoient ordre de promettre que pour racheter le pillage de cette grande ville, on donneroit cinq cens mille écus à Son Altesse. Les deux Capucins lui furent menés, & le Comte du Plessy n'a jamais su la réponse qu'elle leur fit. Mais pour la suite, chacun la vit. L'armée marcha peu de jours après, & le Duc feignit de vouloir attaquer une petite place voisine du lieu,*

lieu, où l'on avoit donné la bataille, & de nulle importance. On se retire, & les troupes sont mises en quartier d'hiver au quinziéme Août : marque infaillible que le Duc ne vouloit point que les armes du Roi fissent aucune conquête. Nous ne crûmes pas qu'il eût pris les cinq cens mille écus. Mais d'autres remarquérent comme moi, qu'il ne pouvoit se resoudre à donner au Roi des terres près de Pignerol ; tant pour n'avoir pas un si puissant voisin bien établi, que parce qu'il n'espéroit pas de conserver celles qui lui seroient cedées en échange dans le Milanois. Son Alteſſe étoit persuadée, que tout ce que perdroit le Roi d'Espagne, seroit infailliblement restitué dans une paix, & que nous garderions ce que nous aurions eu de lui par quelque traité forcé, auquel il ne pourroit pas facilement contrédire. 1636.

Voici comment les Confédérés se retirerent du Milanois sans rien faire. La division augmentoit tous les jours entre Victor Amedée & Créqui. Celui-là reprochoit au Maréchal de l'avoir sauvé au combat du Tésin, & celui-ci crioit hautement contre les délais du Savoiard, qui perdoit à plaisir toutes les occasions favorables de penétrer dans le païs ennemi. Soit que ce fut de concert avec le Duc de Savoie ; soit que les Espagnols pensassent seulement à sauver leurs villes par une diversion, qui obligeât Victor Amedée à venir défendre ses propres Etats, Dom Philippe de Silva Général de la Cavalerie fit irruption dans le Piémont, prit quelques places, & porta la fraieur & la désolation par tout où il passa. Le prétexte de s'en retourner chez soi,

1636. fut d'autant plus plausible au Duc de Savoie, que l'armée Françoise s'affoiblissoit étrangement par les maladies, ou par la désertion, & que l'Espagnole se renforçoit de cinq mille Neapolitains debarqués à Gênes, & des troupes nouvellement levées dans le Milanois. *Tout se perd en Italie par la division des Chefs*, dit Grotius à Oxenstiern dans une lettre du 14. Août. *Cette armée qui menaçoit Milan, va déja prendre des quartiers d'hiver. Le Savoiard attentif à profiter des disgraces de la France, demande Pignerol, & donne à entendre qu'il pourra bien renoncer à la ligue, en cas que cette place ne lui soit pas restituée. Le Grand Duc de Toscane presse Farnése de penser à soi, & de se racommoder avec les Espagnols. Enfin le Duc de Rohan ne peut plus rien faire. Outre que les Confederés se retirent, on craint que les Allemands ne viennent par le Tirol dans la Valteline.* Après une seconde campagne dans le Milanois, il ne resta aux François que deux petites places occupées dans la premiére, & fortifiées ensuite.

Grande Flotte inutilement équippée.

Dans le récit que Richelieu, ou quelqu'autre sous son nom, fait au Roi des divers événemens de la guerre commencée en 1635, on a sagement évité de parler du grand armement de cette année par mer. La France n'avoit point encore équippé une flotte si nombreuse, & jamais elle ne fit une dépense plus inutile. Cependant le Cardinal attendoit beaucoup de cet effort extraordinaire. Son dessein, c'étoit d'appuier certains mécontens du Roiaume de Naples, disposés, disoit-on, à se soulever, pourvû qu'ils se vissent soutenus;

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I.

&

& en cas que le projet échoüât, de chaſſer les Eſpagnols qui ſe fortifioient dans les Iles de Ste. Marguerite & de St. Honorat, & incommodoient fort la Provence. *M le Comte d'Harcourt va commander l'armée navale*, dit Des-Noïers dans une lettre à Chavigni Secretaire d'Etat, *& M. l'Archevêque de Bourdeaux l'y acompagne, pour avoir ſoin que les vaiſſeaux & que tout cet armement aille ſelon l'intention de Son Eminence. M. l'Evêque de Nantes s'en va faire le même à l'armement du Levant. Chacun donne beaucoup d'eſpérance de ce qu'il a en partage.* Les perſonnes de bon ſens rioient & ſecouoient la tête, quand on leur parloit d'une flotte commandée par un Officier qui n'avoit point encore ſervi ſur mer, auquel on donnoit pour principaux Conſeillers deux Prélats qui en ſavoient encore moins que lui. La flotte du Ponent compoſée de trente-huit gros vaiſſeaux, & diviſée en trois eſcadres, de Brétagne, de Normandie, & de Guienne, s'aſſembla près de l'Ile de Rhé. Le 24. Juillet elle paſſa le Détroit de Gibraltar ſans que celle d'Eſpagne oſât paroitre. Cela n'eſt pas ſurprenant. Philippe n'avoit que douze vaiſſeaux de guerre. Ses plus grandes forces de mer conſiſtoient en galéres, parce qu'elles ſont d'un plus grand uſage dans la Mediterranée, où le calme eſt plus fréquent. Je ne trouve pas un ſi grand détail de l'armement du Levant. On dit que Louïs fit ſeulement équipper douze galéres, au lieu que les Eſpagnols en avoient plus de trente. Rien ne branlant dans le Roiaume de Naples, on s'approcha des Iles de Sainte

1636. *Mercure François.* 1636. *Grotii Epiſtolæ paſſim.* 1636. *Vittorio Siri Mémorie Recondite Tom. VIII Pag. 432. 433.*

1636. Marguérite & de St. Honorat. La division se mit là entre le Comte d'Harcourt, & le Maréchal de Vitri Gouverneur de Provence. Celui-ci jaloux de ce que le commandement d'une expedition dans son gouvernement, étoit donné à un autre, & bien aise, ajoute-t-on; que les Iles ne fussent pas si tôt reprises, parce que l'entretien des troupes nécessaires à la seureté de la Provence, apportoit quelque revenu au Gouverneur, refusa d'obéïr au Comte d'Harcourt cadet de la Maison d'Elbeuf, quand il seroit question d'attaquer les Iles après le debarquement. Le Roi aiant envoié ordre à Vitri de servir sous Harcourt, le Maréchal ne voulut pas se trouver à l'armée, & y envoya seulement les troupes qu'il avoit dans son gouvernement.

Après un mois emploié en contestations & en deliberations inutiles, les vivres manquerent. Quelques-uns en rejettoient la faute sur Beauvau Evêque de Nantes envoié pour préparer les choses nécessaires au debarquement de la flotte & à l'entretien des troupes. *On a tort de crier tant contre ce pauvre homme*, disoient les railleurs. *Un Evêque est-il obligé de savoir autre chose que ce qui regarde sa profession?* La railleric étoit d'autant plus piquante que jamais Ecclésiastique ne fut plus ignorant que lui. Sourdis Archevêque de Bourdeaux essuia quelque chose de plus dur & de plus sensible que la raillerie. Chagrin de voir les vivres presque consumés, & l'argent du Roi inutilement dépensé, à cause de la mesintelligence de Vitri avec Harcourt, le Prélat fit des reproches au Maréchal dans un conseil où se trou-

trouva le premier Président du Parlement de Provence. Vitri homme prompt & peu endurant donne alors vingt coups de canne à Sourdis. On se souvint de l'avanture que l'Archevêque avoit déja euë avec le Duc d'Epernon. Chacun se moquoit de ce qu'il avoit pris la peine de quitter son Diocése, & de passer le Détroit pour venir chercher des coups de canne en Provence, où il ne pouvoit pas fulminer les interdits & les excommunications si facilement qu'à Bourdeaux. Chavigni ne manqua pas d'écrire au Cardinal de la Valette, que le Maréchal de Vitri avoit vangé le Duc d'Epernon. Rien ne pouvoit être plus agréable au Cardinal, irrité de ce que l'Archevêque avoit fait contre son pere. *Je croi*, lui dit assez plaisamment Chavigni, *que M. de Bourdeaux à entrepris de se faire donner des coups de bâton par tout, afin de remplir le Roiaume de gens excommuniés.* Pendant que les Chefs de l'armée navale de France s'amusent à conteſter, les galéres d'Espagne viennent aux Iles de Sainte Marguerite & de St. Honorat. On y jette trois mille hommes & quantité de munitions. De maniere que la belle flotte de France ne peut rien entreprendre, & s'en retourne dans ses ports. 1636.

Les Espagnols retournent dans les Etats du Duc de Parme, & le Pape publie un monitoire contre lui.

Edoüard Duc de Parme s'apperçut bientôt que Dom Martin d'Aragon n'avoit pas été tué au combat du Tésin comme le bruit en courut à Paris. Avant la fin du mois d'Août, cet Officier entre dans le Plaisantin à la tête de quarante compagnies de cavalerie & de quatre mille cinq cens hommes de pied, ravage, brûle tous les endroits où il passe, & commet mille inhumanités dans

1636. l'Etat qu'on nomme *Palavicin*, entre Parme & Plaisance. Edoüard reconnut alors, mais trop tard, qu'il avoit eu tort de renvoier la cavalerie Piémontoise que commandoit le Marquis de Ville Officier du Duc de Savoie, & de refuser les troupes qu'Emeri lui avoit offertes pour la défense de son païs. Il depêcha inutilement couriers sur couriers au Maréchal de Créqui & à l'Ambassadeur de France. On ne savoit comment le secourir, pendant que les Espagnols seroient maîtres de la campagne. Pour dernier comble de disgrace, le Pape s'avise de publier un monitoire par lequel il ordonne à Edoüard, de retirer les troupes des Etats d'autrui, le cite à Rome, & lui enjoint d'envoier dans un mois une promesse par écrit, d'obeïr au commandement d'Urbain; faute de quoi les Duchés de Parme & de Plaisance seront abandonnés *au premier occupant*. Le monde ne comprenoit rien à la procedure du Pontife. Car enfin, Edoüard n'avoit pas un soldat hors de son païs & les Espagnols desoloient le sien, & tenoient la ville de Plaisance presqu'entiérement bloquée. Cela fit penser à bien des gens qu'il y avoit un accord secret entre le Roi d'Espagne & les Barberins; que ceux-ci avoient promis de persuader à leur oncle de fulminer contre Edoüard, & que Philippe s'étoit engagé à les aider dans leur dessein d'obtenir la confiscation des Duchés de Parme & de Plaisance en faveur de Dom Thadée Barberin Préfect de Rome.

Grotii Epistola passim. 1636. Nani Historia Veneta L. X. 1636. &c. 1637. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 415. & 16.

Le Maréchal d'Etrées Ambassadeur Extraordinaire de France, se va plaindre amérement

rement à Urbain; lui remontre que son mo- 1636.
nitoire donne à penser que bien loin de vouloir être médiateur entre les deux Couronnes, il veut devenir partie intereſſée dans la guerre, & declare nettement que ſi les choſes ſont pouſſées plus loin, le Roi de France n'enverra point ſes Plénipotentiaires à Cologne. *Si Vôtre Sainteté*, diſoit Etrées, *avoit fulminé contre les Eſpagnols qui entrent à main armée dans un fief de l'Egliſe, on n'y trouveroit rien à redire. Mais traiter M. le Duc de Parme avec la dernière rigueur, laiſſer en repos ceux qui l'oppriment, c'eſt marquer viſiblement qu'il y a quelque deſſein formé de le dépouiller, & de partager enſuite ſes Etats. Si vous ne voulez pas, Très Saint Pere, empêcher qu'on ne croie dans le monde, que les Eſpagnols ne font rien ſans vôtre aveu, du moins tacite, le Roi mon maître pourra bien témoigner de ſon côté qu'il ne craint ni vos menaces, ni vos procedures contre ſes alliés.* Une déclaration ſi préciſe arrêta la vivacité du Pontife, ſujet à faire beaucoup de fracas dans ſon premier feu, & à ſe calmer auſſi promptement qu'il s'étoit échauffé.

Louïs penſa d'abord à envoier par mer du ſecours à Edoüard. Mais la République de Génes aiant refuſé paſſage aux troupes de France, & celles des Confédérés diminuant tous les jours en Italie, le Duc de Parme ſe vit terriblement preſſé. Créqui ſouhaitoit ardement de le délivrer, & ne pouvoit rien entreprendre durant les pluies ordinaires de l'automne. Tenter de paſſer au travers du Milanois avec des gens haraſſés & découragés, c'étoit expoſer la répu-

1636. tation & les troupes de son maître à une perte presqu'inévitable. Schotti dépêché par Edoüard à Paris afin d'y solliciter un prompt secours, ne rapporta que des promesses, sur lesquelles un Prince habile & prévoiant n'auroit pas voulu se reposer. Le progrès des armes du Roi d'Espagne en Picardie, effraioit plus Paris, que le passage du Tésin par les Confederés n'avoit épouvanté Milan. Le Pape & le Grand Duc de Toscane espérent que dans une pareille conjoncture, Edoüard seroit plus traitable qu'auparavant. Ils s'entremettent afin de sauver ses Etats presqu'envahis. Les Espagnols contens de l'avoir mortifié, & en même temps intimidé les autres Princes d'Italie, qui pourroient être desormais tentés de se déclarer contr'eux en faveur de la France, vouloient bien accorder des conditions honnêtes à Edoüard. Ce n'est pas que Philippe n'eût bonne envie de s'emparer des Duchés de Parme & de Plaisance. Rien n'étoit plus à la bienséance qu'une si belle adjonction à celui de Milan. Mais on craignoit de soulever tous les Princes d'Italie, & de les porter à se liguer avec Louïs. Quand Carpegna & Pandolfini Agens du Pape & du Grand Duc parlent à Edoüard de s'accommoder avec l'Espagne, bien loin de témoigner de la crainte, & de vouloir demander grace, il se met à braver Philippe, à user de menaces, & à se déclarer plus attaché que jamais à la France. Le Cardinal Trivulce envoie faire des offres assez avantageuses. On y répond sechement. Enfin Dom Francisco de Melo parent d'Edoüard par la

Mai-

Maison de Bragance, n'est guéres mieux écouté. 1636.

Vous ne connoissez pas la puissance du Roi de France, disoit le Duc à Pandolfini qui lui remontroit que les Espagnols avancés dans la Picardie faisoient trembler Paris. *Trois ou quatre de ses villes peuvent fournir aux frais de la guerre. Les Espagnols seront bien-tôt chassés de la Picardie, & poursuivis jusques aux portes de Bruxelles. Le Roi de France trouve plus de soldats qu'il n'en veut.* Les offres du Cardinal François Barberin furent reçuës avec beaucoup de civilité au dehors. Mais on s'en défioit autant, qu'on craignoit les menaces de son oncle. Quelqu'un avoit insinué à Edoüard que les Barberins l'aideroient volontiers à se tirer d'intrigue, & lui enverroient même des troupes Ecclésiastiques, sous prétexte de mettre le Duché de Parme à couvert des insultes des Espagnols, pourvû qu'il voulut bien s'accommoder avec la Maison Barberine du Duché de Castro dans l'Etat Ecclésiastique. Mais Edoüard étoit si éloigné d'accepter cette proposition, que regardant les civilités des Barberins comme des piéges qu'on lui tendoit, il évita depuis avec soin d'avoir la moindre obligation au Pape & ses neveux. Le Roi de France & le Cardinal de Richelieu étoient sa grande & unique ressource. *Croit-on*, disoit-il, *que je m'inquiéte fort de ce que mes Etats sont voisins de ceux du Roi d'Espagne? Il ne lui resteroit plus rien en Lombardie, si on eût poursuivi la victoire remportée sur le bord du Tésin. Le Roi de France pourra bien envoier l'année prochaine une ar-*

1636. *mée aussi nombreuse en Italie.* Telle fut la disposition du Duc de Parme tout le reste de cette année,

Siége de Dole par le Prince de Condé.

Le Prince de Condé fit beaucoup plus mal en Franche-Comté que le Maréchal de Créqui en Italie. Si celui-ci ne réüssit pas, la faute en doit être imputée à la politique raffinée du Duc de Savoie; au lieu que Condé voulant faire l'habile preneur de villes, & suivre la méthode des Princes d'Orange, convainquit encore plus le monde qu'il entendoit mieux les moiens de s'enrichir, que le métier de la guerre. On fut surpris que Richelieu qui connoissoit la capacité du Prince, lui confiât une belle armée de quinze ou vingt mille hommes de pied, & d'environ six mille chevaux. *Il est difficile*, dit l'Historien du Maréchal de Gassion, *de marquer au juste les raisons de ce choix. Nous ne trouvons que celle de la bienséance. Un Prince Gouverneur du Duché de Bourgogne, eût mal-aisement souffert qu'on envoiât dans sa Province des troupes, dont il n'auroit pas eu le commandement. La même raison qui obligeoit le Roi d'attaquer le Comté de Bourgogne, sembloit l'obliger conséquemment de mettre à leur tête le Gouverneur du Duché, contigu au païs où la guerre se portoit.* Dans les demêlés precedens de l'Empereur Charles-Quint & de ses successeurs à la Monarchie d'Espagne avec les Rois de France, la neutralité fut toûjours accordée à la Franche-Comté, en considération des Suisses interessés à empêcher que la France ne s'agrandit davantage de leur côté. L'an 1610, Louïs XIII. & Philippe III. Roi d'Espagne convinrent dans

Vie du Cardinal de Richelieu, par Aubery. L. V. Chap. 27. 28. 29. & 30. Mémoires pour servir à l'histoire du même. Tom. I. Histoire du Maréchal de Gassion. Tom. II. Grotii Epistolæ passim. 1636. Nani Historia Veneta. L. X. 1636. Historie di Gualdo Priorato. Part. II. Lib. I. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII Pag. 457. 458.

un

un traité, que le Duché de Bourgogne, le Vicomté d'Auxonne, le Bassigni, le Comté de Bourgogne, la Ville de Bezançon & les terres enclavées demeureroient neutres, en cas de rupture entre les deux Couronnes. Soit que les Comtois eussent véritablement commis depuis peu quelques infractions; soit qu'on voulut leur faire une querelle sur certaines déférences renduës aux ordres du Roi Catholique leur Souverain, Louïs publia le 7. Mai de cette année une déclaration, dans laquelle il témoigne que s'il porte ses armes dans la Franche-Comté, ce n'est point dans le dessein de la conquerir, & d'en augmenter ses Etats; mais d'obliger les habitans à réparer leurs infractions, & à ne lui refuser pas les mêmes assistances qu'ils donnoient à ses ennemis. Cela se disoit de l'aveu d'un Historien de Richelieu, *en considération des Suisses alliés communs, qui s'interessoient fort dans cette nouvelle guerre, & sembloient même être engagés à la defense du Comté de Bourgogne.* 1636.

N'est-il point plus vraisemblable que Condé & Richelieu cherchoient à se venger de ce que les Comtois ne répondoient pas aux avances qu'ils avoient faites eux-mêmes, ou que le Prince & le Cardinal se flattoient de trouver de grandes intelligences dans le païs, qui leur en faciliteroient la conquête en peu de temps? L'an 1631. dit-on, sous prétexte d'envoier faire des complimens à Condé pourvû depuis peu du gouvernement de Bourgogne, les Comtois, ou du moins quelques personnes distinguées parmi eux, lui insinuerent que tout le païs se soumettroit

1636. troit volontiers au Roi de France, pourvû qu'on leur donnât un Gouverneur aussi zelé que Condé pour la Réligion Catholique. Empressé d'obtenir une si belle adjonction à son gouvernement, le Prince dépêche incontinent Perrault son Sécrétaire à la Cour, & donne avis de la proposition au Roi & à son Ministre. Mais Richelieu embaraſſé pour lors par la retraite de Marie de Medicis & du Duc d'Orleans à Bruxelles, n'osa s'engager dans une affaire qui devoit-être infailliblement suivie de la rupture entre les deux Couronnes. Le progrès des armes de France en Lorraine rendit le Cardinal plus hardi. Durant le siége de Nanci, il dépêche Campremi en Franche-Comté avec une lettre de créance. Louïs y traitoit les habitans comme un peuple libre, & usoit à peu près du même stile qu'il employoit en écrivant aux Cantons Suisses & aux Etats-Généraux des Provinces-Unies. Cette tentative n'aïant pas réüssi, l'Abbé de Coursan l'un des grands espions de Richelieu, fut envoïé en Franche-Comté peu de jours avant la rupture ouverte avec l'Espagne, sous prétexte de se plaindre de la part du Roi de la retraite donnée au Duc Charles de Lorraine & à ses troupes. Mais le véritable dessein du voiage de Coursan, c'étoit de sonder la disposition du peuple, d'observer les endroits foibles du païs, & d'examiner avec soin le véritable état des places. On le surprit en effet visitant les fortifications de Dole.

Soit donc que Condé & Richelieu vouluſſent se venger de ce que les Comtois les avoient joüés, après avoit fait eux mêmes le premiéres

res avances pour se donner à Louïs; soit qu'ils eussent des intelligences dans le païs, & que Coursan eût assuré que le peuple n'étoit pas mal disposé & que les meilleures places s'emporteroient facilement, Condé fait publier le 26. Mai de cette année au Parlement de Dijon la déclaration du Roi contre les Comtois, part le même jour, & marche vers Auxonne *rendez-vous* général de l'armée, accompagné de la Meilleraïe Grand-Maître de l'artillerie son Lieutenant Général, du Marquis de Villeroi, du Colonel Rantzau, & de Lambert Maréchaux de Camp, du Colonel Gassion que le Prince avoit particulierement demandé, & d'un grand nombre de volontaires. Avant que d'entrer dans le païs ennemi, Condé publie un placart datté de son camp d'Auxonne, par lequel il mettoit sous la sauvegarde du Roi & sous la sienne, les Couvens, les personnes Ecclésiastiques du Comté, leurs serviteurs & leurs biens. Son Alteſſe défendoit sous peine de la vie, d'offenser de paroles, ou par voies de fait, les gens d'Eglise & ceux qui leur appartenoient, d'entrer dans leurs maisons; ou dans les Eglises pour y prendre quelque chose; de retenir prisonniers & de maltraiter en leurs personnes, ou en leurs biens, ceux qui ne seroient point armés, ou qui n'auroient pas dessein de faire la guerre, d'enlever leurs bestiaux, de piller, ou de brûler aucune maison dans les villes, ou à la campagne. 1636.

Le 28. Mai Condé envoie de son camp de S. Helie à Dole un autre placart, par lequel il prend sous la protection du Roi & sous la

1636. la ſienne, les perſonnes & les biens des Comtois, qui à l'exemple des habitans de quelques places foibles renduës à la premiére ſommation, ouvriroient les portes des chateaux & des villes aux troupes de Sa Majeſté, & ſe ſoumettroient à elle dans trois jours. *Nous déclarons*, ajoutoit le Prince, *que comme nous entendons que la volonté du Roi pour la conſervation du païs, ſoit fidélement exécutée, auſſi ferons-nous punir exemplairement ceux qui par leur opiniâtreté, nous obligeront à emploier la rigueur des armes, & que nous ferons irremiſſiblement razer leurs chateaux & leurs places, ſans néantmoins ſouffrir que l'on faſſe aucun tort aux Egliſes, ni aucun attentat à la pudicité des femmes.* Les gens de Dole ne paroiſſant pas autrement diſpoſés à ſe laiſſer ſurprendre par les belles paroles de Condé, l'armée Françoiſe s'approche de la Ville, & ſe ſaiſit de quelques bourgs & de quelques endroits aux environs. La réponſe de Laverne Gouverneur & des habitans de Dole à la ſommation du Prince, *fut gaillarde*, dit l'Hiſtorien de Gaſſion. *Rien ne nous preſſe*, repartirent-ils au trompette. *Après un an de ſiége, nous delibérerons ſur ce que nous avons à répondre.* Condé diſtribuë incontinent les quartiers à l'armée Françoiſe. Son Alteſſe & la Meilleraïe ſe logent au premier, Villeroi commande au ſecond, Lambert au troiſiéme, & Gaſſion au quatriéme.

Perſuadé que les Suiſſes s'allarmeront de ſon entrepriſe dans leur voiſinage, le Prince leur dépéche un exprès, auquel il enjoint *de travailler de concert avec M. Melliand Ambaſſadeur*

bassadeur du Roi à décrier la conduite des Comtois, dit un Historien de Richelieu, *& de n'exaggérer pas seulement les infractions marquées dans la déclaration du Roi, dont il portoit diverses copies, mais d'y en ajouter encore plusieurs autres. Le même Agent fut aussi chargé, selon que nôtre Ambassadeur & lui le jugeroient à propos, de representer aux Suisses, que les Comtois se trouvoient alors dans une extrême nécessité. Que leur païs étoit épuisé d'hommes par le moien des troupes fournies à nos ennemis. Qu'ils manquoient si fort d'argent, qu'à peine avoit-on pû lever chez eux depuis peu une somme de trois cens mille livres. Qu'ils n'étoient point en état de bien reconnoître ceux qui les assisteroient de gens de guerre. Que s'ils prétendoient faire des emprunts sur leurs salines, l'hypothéque en seroit mal assurée, parce que différant davantage de réparer les dommages faits au Roi & à ses sujets, on travailleroit incessamment à gâter les sources de leurs eaux salées, & à les faire tarir en peu de temps. Les Suisses n'aiant pu consentir d'abord à ne secourir point les Comtois, on députa vers M. le Prince pour lui faire part de la résolution, & pour proposer à son Altesse une suspension d'armes dans la Franche-Comté.* 1636.

Je trouve ailleurs que Sauveberg Capitaine Suisse fut dépêché à Louïs de la part de tous les Cantons, qui prioient Sa Majesté de retirer ses armes de la Franche-Comté, & s'engageoient à lui faire faire satisfaction sur les infractions de la neutralité. Soit que cet exprès en eût un ordre secret; soit qu'il fût gagné par ceux de ses superieurs qui étoient dans les interêts de la France, il s'expliqua de

1636. de telle maniére que Richelieu comprit fort bien, que si le Roi vouloit répandre quelqu'argent en Suisse, on abandonneroit la barriére entre les Cantons & la France. *Vos maîtres*, répondit-on à Sauveberg, *s'en doivent prendre aux Comtois qui ont tant de fois contrevenu aux articles de la neutralité. Cependant si les Cantons veulent envoier ici quelques Députés pour négocier un accommodement, Sa Majesté verra ce qu'elle peut accorder.* On tâchoit d'amuser ainsi les Suisses jusques à la prise de Dole. Condé & la Meilleraïe promettoient d'emporter bien tôt la place. *La Cour*, poursuit l'Historien de Richelieu, *dépêcha incontinent un courier à M. Melliand nôtre Ambassadeur, pour l'assurer qu'au premier jour, on lui feroit tenir deux cens mille livres, & que cependant on lui envoioit trois mille pistoles, qui l'aideroient à empêcher absolument le secours que ceux de Fribourg avoient promis aux habitans de Salins, ou du moins à faire ensorte que les autres Cantons n'accordassent point passage aux troupes de Fribourg, en cas que celui-ci persistât dans sa résolution. M. le Prince reçut ordre en même temps de ne rien conclure avec les Députés des Cantons qui l'alloient trouver, de tirer l'affaire en longueur & en négociation, & de leur demander s'ils avoient pouvoir de la part des Comtois, de donner au Roi la satisfaction qu'il avoit droit d'exiger pour l'infraction de la neutralité; quelle réparation ils offroient pour le passé, & quelle seureté pour l'avenir; enfin, de remettre tout au bon plaisir de Sa Majesté, qui ne lui avoit pas permis de régler une affaire de cette importance. Ces précautions eurent le succès qu'on en pouvoit es-*

espérer. Comme on traitoit avec des gens sur qui l'argent exerce un empire plus souverain que la raison, la Cour apprit bien tôt après que les Suisses vaincus par les liberalités du Roi n'enverroient point de secours aux Comtois. 1636.

La Meilleraïe Grand-Maître de l'artillerie, & seul Lieutenant-Général dans l'armée du Prince de Condé, se flattoit d'avoir du moins la plus grande partie de l'honneur & du mérite de la prise de Dole, & qu'après une si belle conquête, il seroit infailliblement recompensé d'un bâton de Maréchal de France. C'est-pourquoi non content de presser les attaques, & d'avoir soin que l'artillerie mieux servie que jamais, fît des effets extraordinaires par le canon & par les bombes; *invention*, dit fort bien un Conseiller de Dole qui a écrit l'Histoire de ce siége, *ajoutée de nos jours aux autres que l'Enfer a vomies pour l'extirpation du genre humain*; le grand Maître exposoit encore si librement sa vie, que Richelieu son proche parent, ordonna qu'un Sécretaire d'État lui écrivit la lettre suivante. *L'excès de vôtre bravoure cause de l'inquiétude à Son Eminence. On lui dit hier qu'il a fallu envoier quatre Gentilshommes pour vous retirer du combat par violence: Et vous lui proposez aujourd'hui une troisiéme attaque en un lieu, où les deux précedentes ont trouvé des obstacles insurmontables, & fait perdre beaucoup de monde. Vous savez combien vous êtes cher à Monseigneur le Cardinal, & que vous lui causez de mauvaises heures. Ce n'est pas qu'il ait des pensées foibles: vous le connoissez. Mais il les veut raisonnables. Son Eminence craint que vous n'at-*

1636. *n'attirez sur vous la haine de toute l'armée, & la mauvaise volonté des gens de guerre, en les exposant trop souvent à des perils évidens & certains. Elle sait que ceux qui font des ouvertures dangereuses & douteuses, ne manquent pas de s'y trouver pour les autoriser, & pour animer ceux qu'ils y emploient. Ainsi, Monsieur, que peut-elle ne pas craindre de vous & pour vous?*

Ce n'est pas assez que d'acquerir la réputation d'une valeur infinie, ajoûte Des-Noïers, *il faut avoir encore celle de bien ménager les occasions, & de ne hazarder pas legérement les armées. On demande cette qualité dans un grand Général & dans un Maréchal de France. A la campagne, il ne faut pas craindre de faire donner & de pousser nos François. Il n'en est pas de même contre des pierres; on doit craindre de les rebutter. M. le Prince mande bien nettement que lui & tout le Conseil de guerre ne sont pas d'avis qu'on tente cette troisiéme attaque. Si elle ne réüssissoit pas, on en feroit retomber tout le blâme sur vous. Je vois bien ce qui vous fait de la peine. Mais la nécessité veut que nous nous accommodions à ses loix, quand nous ne pouvons faire autrement. Si un peu de temps rend le siége plus sûr, & la prise de Dole certaine, il se faut modérer, & assurer le succès sans rien négliger des voies ordinaires.* La lettre est du 19 Juin. Elle nous apprend que les assiégeans n'avoient pas beaucoup avancé en trois semaines, ou environ. Cependant le Prince espéroit que Dole seroit prise à la S. Jean. Nesmond Intendant de l'armée écrivit à Des-Noïers que Son Alteſſe s'en vantoit hautement. Elle

le eut si grande honte au commencement de Juillet d'en avoir tant dit, qu'elle donna le démenti à Nesmond, & se mit en colére contre lui. Pour appaiser Condé, il fallut que Des Noïers lui fît des soumissions, & protestât que jamais l'Intendant de l'armée n'avoit rien écrit de semblable. 1636.

La Cour, dit un Historien de Richelieu, *persuadée que la prise de Dole seroit suivie de la réduction de tout le Comté de Bourgogne, prit extrémement à cœur d'emporter la place. On n'épargna rien pour cet effet. Le Cardinal Duc promit solemnellement d'acquitter de ses propres deniers les avances qui se feroient, plutôt que de les laisser demander deux fois, & le Roi déclara tout publiquement qu'il n'abandonneroit jamais ce siége, & qu'il y mettroit le tout pour le tout. Aussi n'oublia-t-on rien de ce qui pouvoit empêcher que les assiégés ne fussent secourus. Le Comte de Soissons qui commandoit l'armée de Champagne, eut un ordre particulier d'observer la marche des troupes Espagnoles, de s'opposer avec la plus grande partie des siennes à l'entrée des ennemis dans la Franche Comté, & de laisser quinze cens hommes de pied & quatre ou cinq cens chevaux au Comte de Charrost, pour garder la frontiére depuis Rocroi jusques à Stenai. On pourvût aussi du côté des Impériaux. Le Cardinal de la Valette s'étant chargé d'aller une seconde fois en personne jetter des vivres dans Haguenau, le Comte de Guiche qui commandoit une partie de l'armée de Lorraine, & le Duc de Weymar eurent ordre d'assembler toutes leurs troupes à Sarbourg près de Fenestranges, afin d'être en état de suivre le Cardinal de la Valette en corps, & de*

Mesures prises pour empêcher que la Franche-Comté ne fût secouruë.

Vie du Cardinal de Richelieu, par Aubery. L. V. Chap. 31. Memoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Journal. de Bassompiere. Tom. II.

1636. *se joindre ensemble pour s'opposer à Galas. La Franche-Comté demeuroit ainsi à couvert, & le secours que ceux de Dole pouvoient attendre de ce côté là, étoit arrêté par l'opposition d'une armée de plus de seize mille hommes, & de sept mille chevaux.*

Cet Auteur omet dans son récit une ou deux circonstances fort remarquables, qui durent contribuer beaucoup à l'extrême chagrin que le Comte de Soissons conçut cette année contre le Cardinal de Richelieu. *M. le Prince de Condé Général de l'armée du Roi*, dit le Maréchal de Bassompierre, *entra dans le Comté de Bourgogne, & alla mettre le siége devant Dole. Il trouva la place mieux fournie d'hommes, & plus en état de défense qu'il ne se l'étoit imaginé. Un grand nombre de Gentilshommes du pais s'y étoient jetté, & faisoient de continuelles sorties sur les nôtres qui reçurent tous les jours quelqu'échec. Le Duc de Weymar & le Cardinal de la Valette marchérent avec une grande partie de l'armée que M. le Comte de Soissons avoit en Champagne, vers la frontière d'Allemagne, dans le dessein de faire quelque progrès dans l'Alsace.* Le Comte de Soissons voulant se signaler par un exploit, demanda la permission d'assiéger Ivoi. Richelieu non content de la lui faire refuser, sous prétexte que la prise de cette place peu importante, obligeroit à y laisser une bonne garnison qui affoibliroit trop l'armée de Champagne, persuade au Roi de commander au Comte d'observer seulement la marche des ennemis, d'envoier une partie de ses troupes à la Valette, & de l'aller joindre en cas de besoin avec le reste, afin

de

de repouſſer Galas au delà du Rhin & de l'empêcher de ſecourir la Franche-Comté. Soiſſons conſentit à joindre la Valette. Mais il prétendoit qu'un Prince du ſang devoit commander un Cardinal à l'armée. La choſe parut deraiſonnable à Richelieu; ſoit qu'il voulût favoriſer ſon ami & ſon confrere; ſoit qu'il craignit de donner atteinte à la ſuperiorité des Cardinaux qu'il tâchoit d'établir à la Cour & à l'armée au-deſſus de tous les Princes, excepté les Fils de France. 1636.

Monſeigneur le Cardinal, dit Chavigni Secretaire d'Etat dans une lettre à la Valette *n'avoit pas voulu juſques à preſent par modeſtie, que je vous écriviſſe ce qui s'eſt paſſé entre lui & Madame la Comteſſe. Il me l'a commandé aujourd'hui pour vous témoigner la véritable affection qu'il a pour vous. De maniere que vous pouvez l'en remercier bien particulierement. Vous lui avez une autre obligation qui n'eſt pas moindre. M. le Comte aiant envoié ici Pragues dire au Roi & à Son Eminence, qu'en cas que ſes troupes joigniſſent les vôtres, il prétendoit vous commander, Monſeigneur le Cardinal a répondu honnêtement. Mais ç'a été en faiſant connoitre que M. le Comte demandoit une choſe deraiſonnable. Là deſſus, on a pris la reſolution de le laiſſer en Champagne pour garder la frontiere, & de détacher un corps de mille chevaux qui s'avancera vers vous. Je croi que vous aimerez mieux cet expedient, que d'avoir à ſervir avec M. le Comte qui ſe plaint toûjours de vous ſans aucune raiſon.* Je ne ſai quel étoit le ſujet de la mesintelligence entre Soiſſons & la Va-

1636. lettre. On trouve seulement dans une autre lettre de Chavigni à ce Cardinal soldat, que la Princesse mere du Comte parla un jour contre la Valette à Richelieu, & que celui-ci se déclara en faveur de son confrere contre le Prince du Sang. *Je ne vous puis exprimer*, dit le Secretaire d'Etat, *combien Monseigneur le Cardinal vous aime & vous estime. Il en donna une marque assez essentielle dans une conversation qu'il eut avec Madame le Comtesse, qui lui vouloit parler de vôtre different avec M. le Comte. Son Eminence témoigna qu'elle ne se séparoit point de vous, & que vos interêts lui étoient aussi chers que les siens.* Quoi qu'il en soit de cette affaire, je suis persuadé que le mécontentement que Richelieu donna cette année à Soissons, augmenta le dépit & le chagrin du Prince contre le Cardinal. Si le Duc d'Orleans avoit eu plus de resolution; disons mieux, si un assassinat ne lui eût pas tant fait d'horreur, il en auroit coûté la vie à Richelieu.

Prise de Saverne par le Duc Bernard de Weymar & par le Cardinal de la Valette.

Le Cardinal de la Valette à la tête de trois mille chevaux & d'un nombre égal des gens de pied, aiant jetté des vivres dans Haguenau, & le Colonel Hébron défait quatre régimens de Croates, Galas repassa le Rhin. Bernard Duc de Saxe Weymar va pour lors mettre le siége devant Saverne. Toutes les troupes du Duc & du Cardinal y furent emploiées, afin que l'entrepriſe fût & plûtôt & plus surement achevée. Mais la resistance ne fut pas moins vigoureuse que l'attaque. Deux mille hommes des meilleures troupes de l'Empereur mis dans la place, s'y défendirent avec beaucoup de bravoure & d'opiniâ-

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery L.

niâtreté. La Valette ne manqua pas d'être applaudi à son ordinaire par Richelieu, par le Pere Joseph, par les autres confidens du Ministre, & par le Roi même. Tous les exploits de la Valette étoient incomparables chez son ami Richelieu; c'étoit *le Général des Généraux*; le Roi lui fut uniquement redevable de tous les bons succès de ses armes. *On ne peut mieux faire*, disoit le Capucin à la Valette, *ni apporter un meilleur ordre que celui que Vôtre Eminence a mis pour la jonction des troupes en cas de besoin. Nous attendons le succès avec impatience, & nous espérons qu'il sera heureux.* Quand on apprit la déroute des Croates, les vivres jettés dans Haguenau, & le retour de Galas au delà du Rhin, quelles acclamations n'y eut il pas au Palais Cardinal? *L'arrivée du Sieur Ferrier*, dit le P. Joseph à son Héros, dans une lettre du 20. Juin, *a rempli la Cour de joie, particulierement ceux que vous aimez & qui vous aiment. Ce que vous avez fait est grand, & ouvre le chemin à de plus grandes choses. Cela sert principalement pour le siége de Dole & contente fort Constantin.* C'est Richelieu dans le jargon établi entre la Valette & le Capucin. *On attend la prise de cette place à la fin du mois au plus tard. Il n'y a pas d'apparence que Galas passe dans ce temps-là, & je ne croi pas même qu'il passe du tout.* Les conjectures & les espérances du bon Pere Joseph furent souvent trompées. 1636.

V. Chap. 32. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Journal de Bassompierre. Tom. II. Grotii Epistola passim. 1636. Pufendorf Commentar. Rerum Suecicarum. lib. VIII. Vittorio Siri Memorie. Recondite. Tom VIII. Pag. 457.

Richelieu ne fit pas des complimens moins outrés à son ami. *Il m'est impossible*, lui dit-il, *de vous exprimer la joie que nous avons de l'heureux succès de vôtre voiage, & de la gloire*

1636. *que vous y avez acquise. Je me promets que vous l'augmenterez à mesure que les occasions s'en presenteront, & qu'elle arrivera enfin au comble que vous & moi pouvons souhaiter.* Esperoit-on que ce Cardinal encore novice dans le mêtier de la guerre, égaleroit, ou surpasseroit bien-tôt les plus fameux Capitaines des siécles précedens? Louïs pensoit & écrivoit comme il plaisoit à Richelieu. Voici la Lettre de Sa Majesté à la Valette. *Mon Cousin, j'ai appris avec une fort grande joie toutes les particularités du progrès de mes armes en Alsace sous vôtre conduite, & je n'ai pas voulu différer davantage de vous témoigner la parfaite satisfaction que j'ai de vôtre diligence, de vôtre valeur & de vôtre prudence, tant au secours de Haguenau, qu'en la défaite des troupes ennemies dont vous avez taillé une bonne partie en piéces, & contraint les autres à fuir jusques au delà du Rhin, & dans tout ce qui s'est passé à la gloire de mes armes. De si heureux commencemens me donnent sujet d'attendre une suite encore plus avantageuse. Il n'est pas nécessaire que je vous exhorte à terminer promptement le siége de Saverne, & à vous porter avec mes forces, où celles des ennemis pourront paroître. Vous savez mes intentions. Je vous assurerai seulement que je conserverai toûjours le souvenir des signalés services que vous me rendez dans le commandement de mes armées, & que je les reconnoitrai de fort bon cœur en tout ce qui pourra contribuer à vôtre contentement & à vôtre avantage. Je desire que vous témoigniez particuliérement de ma part à mon Cousin le Duc de Weymar que je suis fort satis-*

tisfait de ce qu'il a fait pour favoriser ces bons succès. 1636.

Il faut avouër une chose de bonne foi. Le siége de Saverne aiant été plus long qu'on ne l'avoit pensé, soit à cause de la brave resistance des assiégés, soit parce que Bernard agit en certaines rencontres avec plus de chaleur que de prudence, comme Grotius le reconnoit, on eut sujet de croire qu'une grande partie du succès étoit duë à la presence du Cardinal de la Valette qui se rendit devant Saverne après l'affaire de Haguenau. Voici ce que le Maréchal de Bassompierre rapporte du siége de cette place. *Il commença*, dit-il, *au mois de Juin. La ville se voulut d'abord rendre à composition. Mais le Duc de Weymar outré contre le Gouverneur, qui avoit quitté son service pour passer à celui de l'Empereur en livrant le château de Lanquetel, ne les y voulut point recevoir. Il s'en repentit bien-tôt. Les assiégés se voiant sans espérance d'obtenir quelque grace, tâcherent de vendre chérement leurs vies, & incommodérent fort les troupes du Duc en diverses sorties. Il fut aussi bien battu en plusieurs assauts donnés à la ville qu'il fit attaquer sans canon. Une mousquetade lui emporta un doigt. Le Colonel Hébron brave & habile Officier; son Maréchal de Camp, fut tué, & le Vicomte de Turenne blessé d'un coup de mousquet dans le bras.* Bernard n'auroit-il pas beaucoup mieux fait d'accorder la composition demandée d'abord, que d'attendre l'arrivée de la Valette, & de signer ridiculement après un Cardinal celle dont il fallut enfin convenir le 14 Juillet? *Articles accordés*, mit on à

1636. la tête, *par Son Eminence Monseigneur le Cardinal de la Valette Lieutenant Général de l'armée du Roi, & par Son Alteſſe Monſeigneur Bernard par la grace de Dieu Duc de Saxe &c. au Sieur Frederic de Milhaim Colonel & Commandant pour Sa Majeſté Imperiale en la baſſe Alſace, ſur la reddition de la ville de Saverne.* Piéce qui ne fera jamais honneur, je ne dis pas à un Général Proteſtant; mais à un Prince d'une des meilleures maiſons de l'Empire, qui devoit être plus jaloux de ſoûtenir le rang dû à ſa naiſſance.

Les mauvaiſes meſures que Bernard prit pour le ſiége de Saverne, comme Baſſompierre le témoigne, furent cauſe qu'on en donna preſque toute la gloire à la Valette. Mais il ne meritoit pas les magnifiques éloges dont il fut comblé chez le Cardinal de Richelieu. *Vous êtes le Général des Généraux: je dis dans l'eſprit de Son Eminence & de ſes ſerviteurs particuliers.* Des-Noïers a ſagement ajoûté ce correctif. Ailleurs les honnêtes gens n'avoient pas tout à-fait ſi bonne opinion de l'habileté de la Valette. *On ne reçoit jamais de vous aucune dépêche penible*, pourſuit le Secretaire d'Etat, *point de propoſitions fâcheuſes. Vous prevenez les difficultés, & vous les aplaniſſez ſelon vôtre pouvoir. Cela charme Son Eminence.* Quoi qu'elle fût bien aiſe de la conquête de Saverne; cependant la dépenſe faite au ſiége, & la perte de pluſieurs braves gens tués, la chagrinoient. *Saverne nous coûte bien cher*, diſoit Richelieu à la Valette. *Mais il faut vouloir ce qui plaît à Dieu*, ajoûtoit-il en bon Chrétien. On regrettoit ſur tout le brave

Ecoſ-

Ecossois Hébron, à qui Chavigni Secrétaire d'Etat rend ce témoignage glorieux. *Je vous assure, Monseigneur*, dit-il à la Valette, *que cette perte a été plus sensible que celle de la Capelle. On donneroit encore volontiers une autre place semblable pour ravoir un si excellent Officier. Il avoit quelques défauts. Il les lui faut pardonner, puis qu'ils ne regardoient ni la fidelité, ni le courage.* 1635.

On ne sera pas fâché de voir encore ici ce que le Roi écrivit au Cardinal de la Valette après cette nouvelle conquête. *Mon Cousin, les nouvelles de la prise de Saverne m'ont été fort agréables, & je témoigne à mon Cousin le Duc de Weymar le contentement que j'ai de la vigueur qu'il a fait paroitre. Comme je sai que vous y avez eu grande part, soit par l'assistance que vous lui avez donnée des troupes de mon armée, & des autres choses dont il a eu besoin pour venir à bout de ce siége; soit par vôtre présence & par vos prudens avis, je veux vous témoigner le gré que je vous en sai, aussi bien que de vôtre affection & de vôtre courage en tout ce qui regarde mon service. Maintenant que vous avez heureusement fini cette entrepriſe, & rendu mes armées libres pour les emploier où il sera plus avantageux à la cause commune, je croi qu'il est nécessaire qu'à la faveur de mes troupes, vous fassiez achever la recolte dans l'Alsace, & qu'observant la contenance du Roi d'Hongrie & de Galas qui marchent avec toutes les leurs vers Haguenau comme je l'apprens, vous vous opposiez avec mon Cousin le Duc de Weymar à tout ce qu'ils pourront faire, & que vous preniez sur eux les avantages que les occasions vous*

1636. *presenteront. Ensuite de quoi si vous n'êtes pas obligés à vous tenir près d'eux, il sera fort à propos que vous nettoyiez toute la Saar, & que vous ne laissiez point d'ennemis en ces quartiers là, s'il est possible. Persuadé que vous ne perdrez point de temps, & que vous ne laisserez échapper aucune occasion avantageuse à mon service, je me remets à ce que vous jugerez meilleur. Sur quoi je serai bien-aise d'apprendre vos sentimens, & ceux de mon Cousin le Duc de Weymar, afin que selon ce que vous pourrez faire de ce côté-là, on puisse ailleurs prendre ses mesures & profiter de la saison où nous sommes.*

Bernard souhaitoit qu'en conséquence de la cession que le Roi lui avoit faite de l'Alsace, on lui remît Saverne & tout ce qu'il venoit de conquerir. Louïs y consentit d'abord: & trois jours après Richelieu le fait changer de résolution. *Le Roi*, dit-il à la Valette, *trouve bon que Saverne soit mis entre les mains de M. le Duc de Weymar, pourvû qu'il promette par écrit de laisser dans la place l'exercice de la Réligion Catholique tel qu'il l'y trouvera sans aucun changement.* Trois jours après le Ministre écrit tout le contraire à son ami. *On mettroit volontiers Saverne entre les mains de M. le Duc de Weymar*, dit-il, *tant pour lui témoigner la confiance qu'on a en lui, que pour se décharger de la garde. Mais il est à craindre que les Catholiques n'en prennent occasion de faire un grand bruit contre nous. Cette place est le siége de l'Evêché de Strasbourg; & les Catholiques s'y retirent. Déja le Nonce du Pape s'enquiert fort particulièrement de ce que nous en faisons: Et Sa Sainteté*

tété que les Espagnols animent contre la France autant qu'ils peuvent, pourroit prendre ce prétexte de nous vouloir du mal. Vous le ferez entendre s'il vous plait à M. le Duc de Weymar. Pour lui témoigner que nulle autre raison n'empêche le Roi de lui remettre Saverne, Sa Majesté veut bien que vous le laissiez en possession du château d'Hobark, s'il le desire ainsi. On ne le cedoit même, ce château, qu'en cas qu'on ne pût le refuser sans mécontenter Bernard. *Si vous pouvez*, ajoûte Richelieu à la fin de sa lettre, *vous exempter de mettre le château d'Hobark entre les mains des Huguenots, ce sera encore le meilleur. Je ne voi point que cela soit nécessaire à M. le Duc de Weymar. Saverne est compris dans l'Alsace que Sa Majesté lui a cedée selon les conditions du traité fait avec lui. En cette consideration, l'Officier que vous établirez dans la place, aura ordre de reconnoitre M. le Duc de Weymar, & de lui rendre toute la déférence qu'il peut souhaiter. Vous êtes si prudent que vous saurez bien le porter à tout ce que vous jugerez plus avantageux au service du Roi.* Voilà comme les deux Cardinaux agissoient de concert pour tromper Bernard. Sa basse complaisance pour des gens revêtus d'une dignité ridicule & imaginaire, méritoit bien qu'il fût le jouët de ceux auxquels il prostituoit sa naissance, son rang, & sa religion. 1636.

L'impétuosité de la Meilleraïe au siége de Dole faisant plus de mal que de bien, le Prince de Condé change de méthode, & le continuë *à la mode de Hollande*, en avançant pied à pied avec la sappe. Cette lenteur donna le temps à Lamboi Officier de l'Empereur

Le Prince de Condé léve le siege de Dole par ordre du Roi.

1636. reur & au Duc Charles de Lorraine de venir au secours de la place. Le Duc de Weymar & le Cardinal de la Valette n'avoient pû les empêcher de passer dans la Franche-Comté. *J'avois toûjours espéré*, dit Condé dans une lettre à celui-ci du 9. Août, *que vôtre armée jointe à celle de M. de Weymar, s'opposeroit au passage des ennemis qui viendroient à nous. Cependant nous avons déja sur les bras le Général Lamboi, & nous sommes à la veille d'y avoir encore le Duc Charles avec des forces considérables. Dole est fort pressée. Mais si tant de gens viennent au secours, sans que personne s'y oppose, je ne sai plus qu'espérer.* La Meilleraïe s'explique davantage au même Cardinal. *Lamboi est arrivé près de Grai avec deux mille chevaux. D'autres lui sont venus encore du côté de la Lorraine. De maniére qu'ils peuvent être maintenant six mille chevaux, & cinq à six mille hommes de pied. Je ne sai si le Duc Charles ne mandera point les troupes qu'il a du côté de S. Michel. Tout cela joint fera un corps considérable. Nôtre circonvallation & nos forces sont en état. Nous avons des vivres & des munitions pour quinze jours. J'espére que dans ce temps-là nous verrons l'évenement de la place. On est attaché au bastion depuis quinze jours, & le roc se mine. Cela est plus long. Deux ou trois jours acheveront l'ouvrage. Nous allons encore à un autre endroit qu'on nomme le Redan; il est fort avantageux. Les assiéges se défendent à coups de mousquet, de pierres & de grenades. Ils souffrent beaucoup de la peste, & n'ont plus de chair. Toutes les lettres que nous interceptons, témoignent qu'ils sont à l'extrémité. Cepen-*

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery. L. V. Chap. 33. & 34. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Journal de Bassompierre. Tom. II. Grotii Epistola passim. 1636. Nani Historia Veneta. L. X. 1636. Historie de Gualdo Priorato. Part. II. L. I. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom VIII. Pag. 458.

dans

dant, nous ne voions encore aucun fruit de cela. 1636.

Non contens de répondre fiérement à toutes les sommations du Prince, ils lui insultoient. On le somma lui-même dans les formes de lever incessamment le siége. Un trompette vint de leur part déclarer à Condé que s'il vouloit se retirer, les habitans de Dole lui accorderoient six jours francs, afin qu'il pût s'en aller en seureté avec son armée. *Que si Vôtre Altesse rejette cette offre honnête*, ajouta le trompette, *elle pourra bien s'en trouver mal. Et moi*, répondit le Prince en colére, *je ne recevrai point ceux de Dole à composition; à moins qu'ils ne me la viennent demander la corde au cou.* Les assiégés poussérent l'insulte encore plus loin, dit-on. Des lettres furent jettées dans le camp des assiégeans, où ceux de Dole menaçoient d'arrêter aussi long-temps Condé devant leur ville, qu'il avoit demeuré dans le ventre de sa mere, c'est-à dire, onze mois selon certains bruits populaires, & de l'obliger ensuite à lever le siége. Impatient de sauver son honneur fort engagé; peut-être encore plus, de se venger de ces insolens, le Prince faisoit de son mieux, & exposoit librement sa vie pour encourager les travailleurs & les soldats quand il falloit attaquer. Richelieu averti de la bravoure de Condé, où il entroit apparemment un peu de désespoir, donna ordre à Des-Noïers de prier Son Altesse de se ménager davantage. *On a fait entendre à Son Eminence*, dit le Secrétaire d'Etat à Condé, *le péril auquel vous exposez vôtre personne pour avancer la prise de vôtre ville. En vérité Son Eminence n'a pû être contente.*

2636. *Elle vous en mandera ses sentimens. Il n'est point raisonnable qu'un premier Prince du sang s'expose de la sorte. Dieu vous conserve, s'il lui plaît, pour la gloire & pour le bien de la Religion.* Dans le langage de ce Ministre bigot, *la Religion* ne signifieroit-elle point la Société des Jésuites? Il lui étoit entiérement devoué. Des Noïers fit élever pour les bons Peres un des plus beaux morceaux d'Architecture qui soit à Paris: & ce fut à la sollicitation du même Secretaire d'Etat, que Nicolas Poussin le *Raphaël* de la France, fit pour la chapelle du Noviciat des Jésuïtes dont je parle, un de ses plus excellens tableaux. L'affection que Des-Noïers avoit pour la Societé, redoubloit son attachement à Condé l'intime ami & le grand patron des bons Peres. Dans quelques lettres le Secrétaire d'Etat semble prendre plaisir à lui parler *des Enfans de S. Ignace.*

Puisqu'un Historien de Richelieu donne un recit assez bon du siége de Dole, je me contenterai d'en faire ici l'extrait. *La prise de Saverne*, dit-il, *pourroit bien avoir causé la perte de Dole: le siége de la premiére de ces deux places aiant plus duré qu'il ne falloit, & entiérement occupé deux de nos meilleurs corps d'armée, qui eussent bien aidé à dompter la fierté des Comtois, & à reduire promptement ceux de Dole qui se défendoient en gens de cœur, & faisoient tout une autre résistance qu'on n'avoit cru. La place étoit bonne. Il y avoit sept bastions réguliers avec des fossés bien faits & une contrescarpe fort haute. De maniére que plusieurs de nôtres y aiant été tués, on fut contraint de l'attaquer à la Hollandoise, pied*

pied à pied par mines, sappes, & fourneaux. 1636.
Un banc de roc que nos mineurs rencontrerent, retarda de plus de quinze jours la mine du bastion auquel ils étoient attachés. Cela donna le temps aux assiégés de se retrancher au dedans, & de se fortifier par avance contre nos attaques. D'ailleurs, on leur avoit bien insinué, qu'ils ne pouvoient maintenir leur religion & leur liberté, que par la conservation de leur ville. Ce préjugé les anima extrémement à une défense vigoureuse. Déterminés à périr mille fois plûtôt que de se rendre, ils ne se souciérent ni des sommations, ni des promesses de M. le Prince, qui espéroit toûjours de voir quelqu'effet de l'inclination que ces peuples lui avoient autrefois témoignée pour la France. Cependant les Espagnols firent une puissante diversion dans la Picardie, & allarmérent étrangement cette frontiére. L'impatience du Roi augmentant alors, Maiola fut dépêché à M. le Prince pour lui faire entendre que l'ennemi étant entré dans le Roïaume, & assiégeant la Capelle, il étoit plus nécessaire que jamais d'avancer extraordinairement son entrepriſe. Et afin qu'il le fit avec plus de succès, quelques régimens & les milices de la Bresse eurent ordre de le joindre.

Louïs presqu'uniquement occupé du siége de Dole, se plaignoit souvent de ce qu'on ne faisoit pas toute la diligence possible. *On avance tant de pas chaque nuit*, disoit-il. *On devroit donc avoir fait tant de chemin depuis la résolution prise de travailler pied à pied à la mode de Hollande.* Pour contenter le Roi, on pria Condé d'envoier dans chacune de ses dépêches un plan du travail, & de marquer exactement combien les

1636. travailleurs avançoient. Sa Majesté fut sur le point d'entrer dans une furieuse colere sur un autre accident. Des-Noiers le raconte ainsi à la Meilleraïe. *Perrigni aiant répandu ici le bruit que l'Ingenieur de Serres dit que la mine ne sera prête que dans quinze jours, j'ai fait avertir Perrigni qu'il est mal informé du véritable sentiment de Serres, & que la chose ira plus vite. Tout nôtre monde se desespereroit, si je n'avois pas pris cette précaution. Maiola aiant rapporté au Roi que dans cinq jours l'affaire seroit terminée, Sa Majesté comptoit les heures & les momens. Par malheur le bruit semé par Perrigni est venu aux oreilles du Roi. On le vit alors changer de couleur, & prêt à se mettre en colere. Je l'arrêtai en lui disant que vous avez si bien fait, que l'Ingenieur vous a promis que le bastion croulera dans huit jours.*

Richelieu de l'aveu de son Historien se trouvoit fort embaraſſé. L'inquiétude du Roi chagrinoit le Cardinal qui ne savoit si Sa Majesté ne rejetteroit pas la perte du temps & de l'argent au siége sur la malhabileté de la Meilleraïe. En répondant si positivement du succès de l'entrepriſe, il avoit porté le Roi à s'y opiniâtrer. Richelieu ne savoit encore quel parti prendre dans une conjoncture si délicate pour lui. *D'un côté*, dit l'Auteur de son hiſtoire, *il voioit l'importance de la prise de Dole, & la honte qu'il y auroit à lever un siége après tant d'efforts & une si grande dépense. Il considéroit d'ailleurs le préjudice que cette longueur apportoit aux affaires du Roi, & l'avantage que les ennemis en tiroient pour l'avancement de leur irruption*

dans

dans la Picardie. Cependant il falloit se déterminer. La résolution fut enfin prise sur une dépêche de M. le Prince. Il y assuroit la prise de la place dans le quinzième Août, la mine étant prête à jouër le dixiéme ou l'onziéme. De maniére que Sa Majesté aiant eu avis que le Prince Thomas, Picolomini, & Jean de Wert avec leurs troupes avoient penetré jusques à Roie, elle fit écrire le neuviéme Août à M. le Prince de faire jouër la mine, & en cas qu'elle ne fit pas un effet capable de contraindre ceux de Dole à capituler, de lever le siége & de lui envoier au plûtôt le Grand-Maître de l'artillerie avec une partie de l'armée. Cela est tiré d'une dépêche de Louïs à la Valette. La mine n'aiant pas réüssi, Condé leva le siége selon l'ordre qu'il en avoit reçû. *Nos mines & tous nos efforts,* dit la Meilleraïe dans une lettre au même Cardinal, *n'ont pû vaincre l'obstination des Comtois. Je croi que nous aurions certainement pris Dole. Car enfin, la peste & toutes les autres incommodités qui ont acoutumé de suivre un long siége, les accabloient. Si nôtre mine eût été plus avant sous le bastion, elle auroit eu sans doute un meilleur succès. Mais le commandement du Roi est intervenu pour la faire jouër en l'état où elle étoit. Nous avons levé le siége à la vuë des ennemis qui étoient en bataille d'un côté de la ville devant nous. Ils nous ont inutilement suivis une lieuë & demie. Ce n'a pas été sans quelques escarmouches. Nôtre arriére-garde chargea deux de leurs escadrons, & les défit. Je croi qu'ils y ont perdu 70. ou 80. chevaux. Un Lieutenant & deux cavaliers ont été tués de nôtre côté.* 1636.

Pen-

1636. Jean de Wert fait mine de vouloir assieger la ville de Liége.

Pendant que Louïs emploioit ses meilleures troupes au siége de Dole & de Saverne, les Impériaux & les Espagnols sembloient vouloir seulement profiter de l'occasion pour s'assurer de la ville de Liége. Jean de Wert Général des troupes du Duc de Baviére & de la Ligue Catholique, tint cette place comme bloquée, & la vint assiéger ensuite dans les formes; soit que ce fût une feinte afin de mieux couvrir le projet d'une irruption dans la Picardie; soit que sous prétexte de maintenir les droits de l'Empereur à Liége, & les prétentions de l'Electeur de Cologne Evêque de la ville qui avoit quelques differends avec les habitans touchant leurs priviléges & leurs libertés, le Cardinal Infant eût véritablement conçu le dessein d'obliger les Liégeois à se déclarer contre la France, qui leur avoit accordé la neutralité. Je trouve que ce Prince envoia un de ses Officiers à Liége avec une lettre de créance, comme pour se rendre médiateur des contestations des habitans avec l'Empereur, & avec leur Evêque. L'Envoié du Cardinal Infant avoit des ordres secrets de travailler conjointement avec le Comte Louïs de Nassau Commissaire Imperial à soulever les Liégeois partisans de la Maison d'Autriche, & à engager les Magistrats & les principaux de la ville à se déclarer en faveur de l'Empereur & du Roi d'Espagne. A l'occasion des menaces que faisoit Jean de Wert, d'assiéger Liége, en cas que les habitans refusassent de se soûmettre aux ordres de l'Empereur, & de s'accommoder avec l'Electeur de Cologne leur Evêque, la Ruelle

Vie du Cardinal de Richelieu, par Aubery. L. V. Chap. 35. Memoires pour servir à l'Histoire du même. Tom. I. Mercure François. 1636. Grotii Epistolæ 605. Lotichius Rerum Germanicarum Part. II. L. XXX. Cap. 3.

le Bourguemestre & quelques autres gens gagnés par la Cour de France, s'enferment dans l'hôtel de ville & s'y défendent contre ceux de la faction Espagnole. *L'Abbé de Mouzon est venu de Liége*, dit le Capucin Joseph dans une lettre du 10. Juin au Cardinal de la Valette. *Les bourgeois ont résolu de tenir bon: ils ne manquent point de vivres. Un homme qui en est parti depuis huit jours, rapporte que les ennemis se sont retirés à quatre lieuës, & qu'ils bloquent la place seulement de loin. Je croi que vôtre armée & celle de Bourgogne leur donnent de la jalousie* 1636.

L'Historien du Cardinal de Richelieu éclaircit un peu ce fait. *Les Espagnols*, dit-il, *aiant dessein de signaler le commencement de cette campagne par quelque grand exploit, essaiérent de réduire à leur parti la ville de Liége, qui se prétendoit libre & neutre. Ils y travaillerent d'abord avec tant de succès, qu'ils en fussent venus infailliblement à bout, sans le zéle & le courage du Bourguemêstre la Ruelle, & de ceux qui tenoient pour la neutralité. Les factieux les assiégerent dans la maison de ville. Mais la Ruelle aiant eu bien-tôt le dessus le parti Espagnol fut exterminé par le massacre des uns, & par le banniſſement des autres. Jean de Wert commençant d'assiéger la ville dans les formes, la Cour de France ne manqua pas de prendre le parti des assiégés, & de les animer à se bien défendre. On envoia d'abord à la Ruelle une somme de dix mille livres; & le reste du blé que nos munitionnaires avoient dans un magazin à Liége, depuis que l'armée du Roi passa dans les Pais Bas Espagnols, lui fut abandonné. On proposa encore suivant l'avis*

1636. *vis de l'Abbé de Mouzon, de lever quelque cavalerie dans le païs. Il avoit mandé à la Cour que les gens de Liége bien intentionnés, étoient déterminés à tenir jusques à la derniere extrémité, & que s'ils avoient dans leur ville deux cens chevaux commandés par un Capitaine François pour faire des sorties, cette marque de la protection du Roi leur relèveroit infiniment le courage. En un mot, il fut résolu de les assister en tout ce que l'on pourroit, soit par diversion, soit autrement. Nous reconnumes depuis l'interêt que nous avions de rendre aux ennemis cette entreprise plus longue & plus difficile. Dès qu'ils en furent dehors par le moien de la composition que les Liégeois firent de donner une somme d'argent pour se délivrer de ces harpies, les ennemis se debordérent dans la Picardie, & après avoir rassemblé toutes leurs forces sous le Prince Thomas, sous Picolomini, & sous Jean de Wert, ils attaquérent puissamment le Roiaume.*

Cet Auteur laisse encore d'assez grandes obscurités dans son récit. Voici ce que j'ai pû recueillir ailleurs. Le differend des Liégeois avec leur Evêque regardoit principalement la liberté d'élire leurs Magistrats, l'exemption de recevoir garnison, & une certaine somme d'argent qu'il prétendoit que la ville lui devoit païer. L'Empereur d'un autre côté, demandoit qu'à l'exemple des autres villes Impériales, Liége contribuât aux affaires de l'Empire. Les Liégeois soutenoient qu'en vertu de certains priviléges accordés par les Empereurs précedens, leur ville étoit exempte des taxes & des impôts ordinaires de l'Empire. Et quant à la somme

me que l'Evêque vouloit exiger, ils répondoient que le dommage fait dans leur païs par les troupes de Jean de Wert, excédoit de beaucoup tout ce que l'Electeur de Cologne pouvoit prétendre. L'affaire fut enfin accommodée par le Comte Louïs de Naſſau, & par l'Envoié du Cardinal Infant, à condition que les Liégeois reconnoîtroient l'Empereur comme leur Souverain, qu'ils contribueroient aux affaires communes de l'Empire, qu'ils n'inſiſteroient plus ſur le dédommagement du degât fait chez eux, & qu'ils païeroient la ſomme d'argent exigée par l'Evêque. La promptitude avec laquelle cet accord ſe conclut un peu après que Jean de Wert ſe fut approché de Liége, fit penſer à la Cour de France que cette entrepriſe ne s'étoit formée qu'en attendant la maturité des blés dans la Picardie, & l'arrivée de toutes les troupes Impériales deſtinées à renforcer celles du Cardinal Infant. 1636.

Monſieur, dit le Secrétaire d'Etat Des-Noïers dans une lettre du 20. Juin au Maréchal Duc de Chaulnes Gouverneur de Picardie, *c'eſt fort à propos que vous avez avancé l'aſſemblée de vos troupes. Nous venons de recevoir avis que les ennemis ont deſſein d'attaquer la Capelle au premier jour, & que le rendez-vous général de leur armée eſt marqué pour cet effet entre Mons & Valenciennes. Ils ont juſques à 40. piéces de canon. Avec cela, ils prétendent emporter la place en peu de temps. On m'a ordonné de vous dépêcher ce courier, afin de vous en avertir, & de vous dire que l'intention du Roi, c'eſt que vous travailliez en diligence à la ſeureté de la Capelle; que vous lien pay-*

Mauvais état de la frontiere de Picardie au commencement de la campagne.

Vie du Cardinal de Riche-

en

1636. *en renforciez tellement la garnison, que les ennemis ne puissent prendre aucun avantage sur la place, & que pour exécuter plus seurement cet ordre, vous y fassiez un petit voiage, après que vous aurez commandé aux troupes qui doivent former vôtre armée, de s'assembler au plûtôt. Il est important de tailler en piéces les prémiers qui se presenteront, avant que les ennemis aient un corps capable d'entrer en France, & d'entreprendre sur nos places. Il y a des réparations fort pressées dans le païs: on y doit travailler en diligence. Depuis trois mois, je poursuis inutilement le fonds des fortifications. Des villes peuvent être perduës avant qu'on ait envoié de l'argent. Jugez, Monsieur, quel interét nous en païerions. Il y a beaucoup aussi à penser pour Corbie. C'est une des plus dangereuses places de vôtre frontiére, des plus aisées à surprendre, & même à emporter par force. Le Roi commande qu'on y veille, & que par vôtre attention, & par un puissant renfort de la garnison; vous fassiez ensorte de la garantir des ennemis. Il ne sera pas mauvais d'envoier au Catelet, & sans donner l'alarme, d'avertir les Gouverneurs de se tenir sur leurs gardes. De vôtre côté, Monsieur, vous ne manquez pas de recevoir de bons avis. En les comparant avec ceux-ci, vous pouvez facilement découvrir quelque chose. Ce qu'on nous a écrit, nous ne le regardons pas comme indubitable. Mais nous y voions assez d'apparence, pour ne le mépriser pas tout-à fait.*

Aubery L. V. Chap. 36. & 39. Mémoires pour servir à l'Hiſtoire du même. Teſtament Politique du même. Part. I. Sect. I. Mémoires de Montreſor.

Tel étoit de l'aveu d'une des créatures de Richelieu, le mauvais état des places frontiéres de Picardie, lors que les Espagnols penétrérent si avant dans cette Province l'an 1636,

1636. que Paris en fut allarmé au dernier point, comme je le raconterai incontinent. L'Historien flatteur du Cardinal qui nous a conservé la lettre que je viens de rapporter, & plusieurs autres dont je me suis utilement servi, recherchant la cause véritable du progrès extraordinaire des armes Espagnoles, s'explique de la sorte. *Quelques-uns*, dit il, *ne concevant pas les raisons apparentes d'un si grand desordre, ont crû qu'il y avoit de la collusion entre le Comte de Soissons Général de nos troupes sur cette frontière, & le Cardinal Infant. Ces gens jugent des intentions du Comte par ce qui éclatta depuis, & s'imaginent que pour mieux ruïner la réputation & la fortune du premier Ministre, il favorisa sous main les dessins de l'Infant; soit en négligeant de donner avis à la Cour du nombre des forces ennemies; soit en ne s'y opposant pas avec toute la vigueur possible. On prétend que M. le Cardinal se défiant lui-même de Soissons, fit depêcher la Houdinière Capitaine des Gardes de Son Eminence, afin de s'informer au vrai de l'état de l'armée du Comte, & de l'exciter par toutes sortes de moiens à mieux faire. D'autres attribuent ce malheur à la disgrace de M. Servien, celui des Sécretaires d'Etat qui avoit la commission de la guerre. Il fut éloigné dans le mois de Février, & M. Des-Noïers son successeur n'eut pas le temps nécessaire pour bien hâter les préparatifs de la campagne, & mettre les troupes en état de gagner des batailles au mois de Mai, comme nous avions fait l'année précédente.* 1636.

D'ailleurs nôtre armée de Hollande qui montoit avec les recrûes à douze mille hommes de pied

1636. *pied & à quatre mille chevaux, nous eût été d'un grand secours, si elle eût pû arriver avant l'ouverture de la campagne. Mais l'ordre & la police des Hollandois nous en privérent. Nos gens furent contraints à paier exactement toute leur dépense de bouche, & ne purent sortir du païs jusques à ce que leurs hôtes fussent satisfaits. De plus la lenteur du siége de Dole ruïnasans contredit les affaires du Roi. Nos meilleures troupes y furent occupées près de trois mois. Six semaines au delà du terme qu'on s'étoit figuré, rompirent toutes les mesures & troublérent l'economie & l'exécution des projets formés. Le peu d'action des Hollandois nous causa un extrême préjudice. Contens d'avoir heureusement achevé le siége du fort de Skenk investi dès l'Eté précedent, ils ne parlérent point de se mettre en campagne avant la fin du mois d'Août. Après cela, doit-on être surpris de l'irruption & du progrès des Espagnols en Picardie? Ils ne trouvérent pas la résistance qui eût été à désirer, quoique les troupes n'y manquassent pas. Nôtre infanterie qu'on faisoit monter à dix-huit mille hommes, étoit beaucoup plus forte que la leur qui ne passoit pas douze mille hommes. A la vérité nous étions sans comparaison plus foibles en cavalerie. L'ennemi avoit du moins treize mille chevaux, & le Roi quatre ou cinq mille tout au plus. Or il est certain que le plus fort en cavalerie est toûjours maître de la campagne; l'infanterie n'étant principalement nécessaire que pour les siéges.*

A quoi bon rejetter la perte de plusieurs places importantes sur le Comte de Soissons, sur la disgrace d'un Secrétaire d'Etat,

tât, sur le long séjour des troupes Françoises dans les Provinces-Unies, sur la lenteur du siége de Dole, & sur l'inaction du Prince d'Orange? Il falloit avouër de bonne foi que Richelieu fut fort imprudent d'engager la France dans une guerre difficile, comme Montresor le lui reproche, *lorsque les villes frontiéres n'étoient pas en état de se défendre, qu'il n'y avoit point d'argent dans les coffres du Roi, & que les poudres & les autres munitions manquoient.* La Lettre que je viens de rapporter, est une preuve incontestable de la vérité de ce que dit Montresor. L'Historien du Cardinal en convient lui-même. *Quelques-uns*, dit-il, *veulent excuser la reddition précipitée de plusieurs places, & osent avancer que ce fut par maxime d'Etat & pour l'exemple seulement qu'on proceda contre les Gouverneurs qui se laissérent condamner par contumace. On ajoûte que ces Officiers n'avoient point tout le tort qu'on pourroit bien s'imaginer, que les places étoient presque toutes depourvuës, & que le défaut des munitions nécessaires pour soutenir un siége, & le peu d'apparence de pouvoir être secourus contre l'armée nombreuse des Espagnols maîtres de la campagne, obligérent les garnisons à capituler de bonne heure, & à reserver leur courage & leur vie pour des occasions où il y auroit plus à espérer. Sur quoi, on ne sauroit nier qu'il n'y eût quelques places de Picardie en assez mauvais état. M. Des-Noïers s'en plaint dans sa dépêche du 20 Juin.* Richelieu, ou quelqu'autre sous son nom, en a donc voulu imposer & au Roi & au public dans ces paroles adressées à Sa Majesté. *La lâcheté de trois Gouverneurs de vos* 1636.

places

1636. *places frontiéres donna lieu aux Espagnols de prendre pied dans le Roiaume, & d'y acquerir à bon marché un avantage considerable.*

Quoi qu'on dise pour la justification du Cardinal, son imprudence sera toûjours inexcusable. Si le Comte de Soissons tant de fois chagriné par un Ministre arrogant, a laissé faire les Espagnols, & ne les a point assez vigoureusement repoussés; cela disculpe-t-il Richelieu? Un Politique moins habile n'auroit pas donné occasion à son ennemi secret de profiter de sa négligence & de ses fautes. Servien étoit nécessaire: je le veux. Pourquoi le Cardinal le fait-il disgracier? Pourquoi n'a-t-il pas la prévoiance de mettre Des-Noïers en état d'empêcher le mal que l'éloignement de son prédecesseur pouvoit causer? Les troupes de France demeurérent long-temps dans les Provinces-Unies sans en pouvoir sortir. Il falloit envoier plûtôt l'argent dont elles avoient besoin pour païer leur dépense. La lenteur du siége de Dole ruïna les affaires du Roi. Ce fut la faute de son Ministre. Ou bien, il ne devoit pas conseiller une entreprise trop difficile; ou voiant les Comtois déterminés à se défendre jusques à la derniére extrémité, il eut tort de s'opiniâtrer au siége d'une place qui pouvoit être secouruë & par une puissante diversion, & par une bonne armée. Richelieu & son P. Joseph se vont mettre dans la tête, que la résistance des Liégeois & le siége de Saverne arrêteront le Roi de Hongrie & le Cardinal Infant; de maniére que l'un ne pourra envoier du se-

secours dans la Franche-Comté, ni l'autre entrer dans la Picardie. Deux jeunes Princes parurent plus fins que le grand Cardinal, & l'habile Capucin, qui *desarma*, dit-on, *avec son chapelet l'Empereur à la Diéte de Ratisbonne, & qui fit entrer six bonnets Electoraux dans son capuchon étroit.* L'armée des Etats Généraux des Provinces-Unies se reposa immediatement après la prise du fort de Skenk C'étoit à Richelieu de prévenir ce fâcheux inconvenient, avant que de former de si vastes projets. Enfin, les Espagnols superieurs en cavalerie furent maîtres de la campagne. Belle raison ! Un Cardinal si versé dans le métier de la guerre, ne devoit-il pas avoir un puissant corps de cavalerie, afin de s'opposer à l'irruption des ennemis, & pour entrer même dans leur païs si l'occasion s'en presentoit ? 1636.

Irruption du Cardinal Infant dans la Picardie.

Les Etats-Généraux des Provinces-Unies, dit le Maréchal de Bassompierre, *contens d'avoir repris le fort de Skenk, & de voir, comme ils l'avoient toûjours desiré, les deux Couronnes engagées dans une grande guerre l'une contre l'autre, les laissérent se battre, & mirent leur armée en garnison pour tout l'Eté. Cela encouragea le Cardinal Infant à faire irruption en France. Aiant donc joint ses forces à celles du Duc Charles, du Prince François de Lorraine Evêque de Verdun, & de Jean de Wert, il entre à la fin du mois de Juin en Picardie avec une armée de vingt mille chevaux & de dix mille hommes de pied, assiége la Capelle, prend la place le septiéme jour, & se vient poser devant Guise.* Avant son départ de Mons en Hainaut, le Prince Es-

1636. pagnol publia un manifeste spécieux, qu'on eut soin de répandre dans les places frontiéres de France & ailleurs. Il y disoit que depuis quelques années, Louïs avoit contre toutes les régles de la justice & du droit des gens, porté la guerre dans l'Empire, & dans les Païs héréditaires du Roi d'Espagne; secouru d'hommes & d'argent les sujets rebelles de Ferdinand & de Philippe; aidé le Roi de Suéde à envahir l'Allemagne; acheté des Suédois plusieurs villes usurpées dans l'Alsace, & occupé d'autres à force ouverte. Qu'encore que l'Empire & le Roi d'Espagne eussent un droit légitime de déclarer la guerre à Louïs après tant d'hostilités commises de sa part, la considération du sang innocent qui se devoit répandre dans une querelle, dont la décision seroit difficile & lente, les avoit longtemps retenus. Que nonobstant une si grande modération, le Roi de France aiant depuis peu attaqué les Païs-Bas Espagnols, le Milanois, & le Comté de Bourgogne, tous les bons Catholiques devoient demeurer convaincus qu'une plus longue patience ne serviroit qu'à rendre Louïs & ses alliés plus audacieux & plus entreprenans. Que Leurs Majestés Impériale & Catholique avoient ainsi resolu d'envoier leurs troupes en France, non pour usurper le bien d'autrui; mais afin de reduire leur ennemi commun à la nécessité de rappeller les siennes de l'Italie & de l'Allemagne, de rendre des Provinces & des villes injustement prises, & d'accepter les conditions de paix raisonnables qu'elles offroient. Que pour témoigner les égards qu'ils

Vie du Cardinal de Richelieu, par Aubery. L. V. Chap. 39.
Mémoires pour servir à l'histoire du même. Tom. I.
Journal de Basompierre. Tom. II.
Mercure François. 1636.
Grotii Epist. Hôlæ pass. 1636.
Istichius Rerum Germanicarum. Part. II. L. XXVII Cap. I.
Nani Historia Veneta. L. X. 1636.
Historie di Gualdo Priorato. Part. II. Lib. I.
Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII Pag. 437. 438.

qu'ils avoient aux instantes priéres de la Reine mere du Roi Très-Chrétien, Ferdinand & Philippe promettoient de recevoir sous leur protection tous les François & toutes les villes qui voudroient ne s'opposer point, & contribuer même à l'exécution d'un si juste dessein. Que l'Empereur & le Roi d'Espagne s'engageoient à ne conclure aucun traité avec Louïs, à moins qu'il ne satisfit aux demandes raisonnables de Marie de Medicis; que les Princes & les grands Seigneurs dépouillés de leurs biens, n'y fussent entiérement rétablis; & que le traité conclu à Ratisbonne ne fut solemnellement confirmé & exécuté. Enfin, que s'il plaisoit à Dieu de bénir les intentions & les efforts de Ferdinand & de Philippe, ils n'en tireroient aucun autre avantage, que la seureté de la Religion Catholique, & l'établissement d'une paix solide & durable dans l'Europe. Le Roi de France tenoit à peu près le même langage dans ses déclarations, & dans ses manifestes. Laissons au Dieu scrutateur des cœurs le jugement de la sincerité des uns, ou des autres. 1636.

Il semble que le manifeste du Cardinal Infant fit quelque impression sur l'esprit des Picards fort mécontens des nouveaux impôts dont ils se voioient accablés, & particuliérement sur celui des habitans d'Amiens capitale de la Province. Du moins cette lettre d'un Secretaire d'Etat le donne à penser. *Monsieur*, dit Des Noïers au Marechal de Chaulnes, *le Roi aiant eu avis que le peuple d'Amiens mecontent de l'établissement du sou pour livre, & de quelques autres nouveaux im-*

1636. *pôts qu'on leur demande, du changement de la garde, & de l'affoiblissement de la garnison de la citadelle, seme des bruits seditieux, & que les plus mutins osent crier qu'il ne leur importe quel maître ils servent, puis qu'ils sont reduits à la derniére misére; j'ai eu charge de vous dépêcher ce courier exprès, pour vous dire que l'intention de Sa Majesté est que vous envoiez quelque Gentilhomme de vos amis, qui reconnoisse sous main la vérité de ces bruits, & qui tâche d'adoucir ces gens, & de guerir les esprits malades.* Une chose augmentoit le mecontentement de ceux d'Amiens. Le Maréchal avoit tiré de leur citadelle la plus grande partie des armes, des munitions, & de la garnison pour mettre son château de Chaulnes à couvert des insultes des ennemis. De maniére que ces pauvres gens crioient, que si on ne vouloit pas avoir plus de soin de leur conservation, ils chercheroient quelqu'un qui les traîtât mieux. Des-Noïers écrivit encore peu de temps après au Maréchal sur le même sujet. *Nous recevons tous les jours de nouveaux avis de la peste des corps mais encore plus de celle des esprits, dans Amiens. En verité, Monsieur, il y faudroit pourvoir autrement. Cela vous regarde si fort que vous ne devez rien négliger, ni épargner afin de prévenir le mal. Je voudrois envoier pour trois mois cinq cens hommes dans la citadelle, & y mettre toutes les autres choses nécessaires pour la défendre & contre l'ennemi, & contre la canaille de la ville qui est mal affectionnée. Vous me permettrez, Monsieur, de vous dire que vous faites beaucoup d'autres dépenses qui ne sont pas si nécessaires.*

Trois

Trois jours de vôtre table éloigneroient mille petits inconveniens qu'on plaint, sans y remedier. 1636.
La lettre est un peu sèche. Richelieu se défioit-il autant du Maréchal de Chaulnes, que du Comte de Soissons?

Le Baron ou Marquis du Bec-Crespin, autrement Vardes, Gouverneur de la Capelle aiant capitulé avec les ennemis au commencement du mois de Juillet, l'allarme fut grande à la Cour de France. *Le Roi qui prenoit des eaux à Fontainebleau*, dit Bassompierre, *vint à Paris aussi bien que M. le Cardinal. Le Mardi 15. Juillet il y eut conseil au Louvre, & le lendemain encore. L'un & l'autre partent ensuite; Sa Majesté pour Versailles, & M. le Cardinal retourne dans sa maison de Charronne. Il n'y demeura pas sans affaires. Vingt mille chevaux & dix mille hommes de pied ennemis ravageoient la Picardie. Les Espagnols se séparerent après la prise de la Capelle. Leur grosse cavalerie alla vers Guise avec l'Infanterie. Le Duc Charles & le Duc François de Lorraine tirérent du côté de Vitri. Jean de Wert faisoit des courses en Picardie, dans l'Ile de France, & en Champagne.* Le commandement général de l'armée Françoise qui se devoit opposer aux progrès du Cardinal Infant fut donné au Comte de Soissons, & les Maréchaux de Chaulnes & de Brezé servoient sous lui en qualité de Lieutenans Généraux. Richelieu dissimuloit sa crainte autant qu'il pouvoit, & affectoit de ne paroitre aucunement allarmé de ce premier avantage des ennemis. *La Capelle a été prise*, dit-il à son confrere la Valette, *parce qu'elle ne s'est point défendue.*

1636. *Nous entendrons ce que le Gouverneur voudra dire pour sa justification. Il n'a pas répondu à ce qu'on attendoit de lui. Comme la place est petite & peu importante, la perte n'est pas considérable. N'en soiez point, s'il vous plaît, en peine, & croiez que nous avons ici des forces plus que suffisantes, non seulement pour empêcher que les ennemis ne nous fassent plus de mal; mais encore pour prendre nôtre revanche si l'occasion s'en présente. Le Roi ne changera rien dans ses desseins. L'armée de la Franche-Comté, la vôtre, & celle de M. de Weymar continueront d'agir selon les premiers projets.* Dans peu de temps, on rabattra quelque chose de cette fierté. Le bon Des-Noïers parle un peu plus sincerement dans une de ses lettres aux Maréchaux de Chaulnes & de Brezé. *Je ne vous dirai point combien la Cour a été étonnée, non de la prise, mais de la reddition de la Capelle. Puisque la chose est faite, il est question maintenant de prévoir & d'empêcher les suites. Hors l'opinion qui souvent blesse autant que la réalité, la perte n'est pas grande.* Cela pouvoit bien être vrai. On s'en seroit moins allarmé, si les autres places de Picardie avoient été mieux pourvuës. *Les gens de Calais*, ajoûte le Secretaire d'Etat, *pressent extrémement que leur garnison soit renforcée. Dourlens & Corbie n'en ont pas moins besoin.*

Le Comte de Guebriant sauve Guise.

Les ennemis, dit le Maréchal de Bassompierre, *firent semblant d'assiéger Guise. Mais ils y trouvérent six mille hommes composés de seize compagnies des gardes, du regiment de Champagne, & de ceux de S. Luc, de Vervins & de Langeron. Une si bonne garnison fit*

une

une vigoureuse sortie dès que les ennemis s'approchérent; de manière qu'ils ne s'oppiniâtrerent pas à cette place. Le Comte de Guébriant envoié pour y commander, se signala beaucoup. Voici ce que l'Auteur de son histoire, ou plûtôt son Panégyriste, raconte. *L'importance de Guise, place jusques alors extrémement négligée, fit que le Roi jetta les yeux sur plusieurs personnes capables de la bien defendre. Le Comte de Guébriant l'emporta dans l'estime de Sa Majesté. Le 6. Juillet, on lui expédie une commission pour s'y aller jetter avec six mille hommes. Quelques Capitaines des seize compagnies des gardes comprises dans ce puissant renfort, étoient & plus agés, & plus anciens dans le service que Guébriant. Mais contens de lui obéir, ils le regardérent plûtôt comme leur Général, que comme leur compagnon. Jamais ville ne fut en plus mauvais état dans le repos d'une pleine paix, que Guise au milieu des dangers & des allarmes de cette furieuse guerre. Ses défenses étoient ruinées, ses murailles ouvertes en plusieurs endroits, les citernes rompuës, & le canon presque tout demonté. Le Sieur de l'Echéle qui commandoit auparavant dans la place, étoit malade, & n'avoit que fort peu de gens. Les habitans effraiés se préparoient à la fuite avec ce qu'ils possedoient de plus précieux, & de plus facile à emporter.* 1636.

Journal de Basompierre. Tom. II. Histoire du Maréchal de Guébriant. L. I. Chap. 12. & 13. Mercure François. 1636. Historie di Gualdo Priorato. Part. II. L. I. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 437. 438.

Le Comte de Guébriant commence par les rassurer, les anime par des exhortations vehémentes, & les accompagne de protestations si vives de mourir pour leur défense, qu'il leur inspire une resolution toute Lacedémonienne, de faire de la poitrine, partie de la muraille. Après

1636. *près avoir ainsi fortifié le dedans il emploie ses soins aux réparations du dehors, ordonne de grands retranchemens, & sans qu'il en coûte rien au Roi met Guise en état d'attendre sans crainte l'attaque des ennemis.* Je ne sai si cet Auteur avoit bien pensé à tout ce qu'il nous dit ici à la gloire de son Héros. Ces travaux merveilleux & extraordinaires ont dû être achevés en quatre ou cinq jours. Guébriant reçoit sa commission le sixiéme Juillet, les Espagnols paroissent devant Guise le treiziéme. Laissons aux autres le soin de rendre ces circonstances plus vraisemblables, & suivons le recit de cet Historien un peu trop entêté de louer Guébriant. *Les habitans*, poursuit-il, *le voiant travailler lui-même aux fortifications avec ses soldats, y mirent tous la main, & contribuérent à tout ce qui fut nécessaire. Sa Majesté croioit la place en meilleur état quand elle y envoia le Comte. Informée depuis de la puissance des ennemis, & craignant de perdre un si bon Officier & ses troupes, s'il s'opiniâtroit à se défendre, elle lui permit par une lettre de cachet de brûler la ville, s'il ne croioit pas qu'elle se pût garder. Cela ne servit qu'à l'animer davantage à faire pour le Service de son Prince plus qu'on ne pouvoit attendre de lui dans une si fâcheuse conjoncture. Assuré qu'il étoit de la resolution de sa garnison, & de la bonne volonté des gens de la ville, il ne souhaita rien tant que d'être assiégé, afin d'arrêter le progrès des ennemis, jusques à ce que le Roi pût achever la levée de ses forces. La bonne fortune des Espagnols priva Guébriant de la gloire de les chasser après un*

siége

siége formé. Ils se contentérent de sa parole, & ne crurent pas qu'il se dût rendre, après avoir si courageusement rejetté leurs propositions, & comme envoié le défi de le venir attaquer. Pour l'honneur du Comte, son Historien nous permettra de douter un peu de l'exactitude d'un pareil recit. En sage & brave homme, Guébriant put bien répondre fierement à la premiére sommation. Mais il dut être bien aise de ce qu'on prenoit le parti de le laisser en repos dans une si mauvaise place. 1636.

Les ennemis parurent le 13. Juillet aux environs de Guise. Ne voulant pas entreprendre un siége sans être assurés du succès, de peur de perdre quelque chose de la réputation qu'ils croioient avoir acquise, ils resolurent de reconnoître auparavant la place & la contenance du Gouverneur. Deux jours furent emploiés à ce dessein. Leurs corps avancés n'approchérent que de loin, & aiant été battus & repoussés dans toutes leurs escarmouches, ils ne purent que faire un rapport avantageux de la brave resolution du Comte de Guébriant. Le 16. leur armée descendit dans la plaine de Rucoi avec vingt cinq pieces d'artillerie, & le Prince Thomas s'avança au château de l'Estang. Toutes ces approches n'étonnérent point tant le Comte, que la sommation du Prince qui lui envoia offrir composition par un trompette. Telle fut la réponse de Guébriant. Je ferai abattre trente brasses de muraille, si M. le Prince Thomas croit abréger le dessein de son siége par un assaut. *Les Espagnols qui projettoient d'emporter des places plus voisines de Paris, où ils se vantoient de prendre leurs quartiers d'hiver, délogérent le jour même, & allerent camper entre*

1636. *Ribemont & l'Abbaïe d'Origni.* A ce que je voi, Guébriant faisoit des rodomontades aussi bien qu'un Espagnol. Je ne prétens pas rien diminuer de la réputation de cet excellent Officier. Il avoit certainement beaucoup de mérite. Mais est-ce une si rare merveille qu'avec une bonne garnison de six mille hommes, il ait refusé de se rendre à la premiere sommation? Son Historien n'exaggére-t-il point un peu trop quand il nous dit qu'en cette occasion, *le Roi admira la conduite & le courage de Guébriant, que la France louasa fidélité, & que le bruit en courut chez tous les étrangers?*

Le Comte de Soissons étoit alors à la Fére avec trois mille chevaux, & dix mille hommes de pied. C'est tout ce qu'il avoit pû ramasser des troupes de Picardie & de Champagne. Mais il en recevoit tous les jours de nouvelles, afin de faire tête aux ennemis. On tint là un grand Conseil de guerre sur la maniére dont il s'y falloit prendre pour arrêter un torrent prêt à inonder toute la Picardie. La pluralité des voix alla d'abord à défendre le passage de la riviére de Ham, parce que les ennemis étoient de l'autre côté. Soissons fut d'un avis contraire, & proposa de marcher droit vers Guise. *Monsieur*, lui dit le Maréchal de Brezé, *le païs par où il faudra passer, est entiérement ravagé par les Espagnols. Il n'y a pas assez de moulins pour moudre le blé nécessaire à la subsistance des habitans; encore moins celui dont nous avons besoin pour nourrir un corps de troupes, assez nombreux, & qui grossit tous les jours. En marchant vers Guise, vous vous mettez derriére l'en-*

l'ennemi, au lieu de lui faire tête. S'il vient une fois dans le païs entre les rivières de Somme & d'Oise, il nous coupe la communication avec la France, & nous jette dans la nécessité d'aller chercher de quoi vivre en Champagne. Abandonnerons-nous à sa discretion un païs ouvert, & plusieurs villes déja fort épouvantées, où il n'y a que des garnisons modiques? Si les Espagnols tournent vers le Catelet, je croi qu'il faut côtoier la Somme, afin de couvrir la Province, d'assurer les places, & d'empêcher le passage de la Rivière. Que s'ils retournent vers la Capelle, nous reprendrons nôtre poste de la Fére, toûjours à la tête, & jamais à la queuë des ennemis. Tant qu'ils seront les plus forts, & dans le Roiaume, le plus sûr, c'est de mettre une riviére entr'eux & nous, de se poster à propos, & de se retrancher avantageusement. Vous avez dit vôtre sentiment, Monsieur, reprit fiérement le Comte, *c'est à moi d'ordonner ce que je croi plus utile au service du Roi.* Soissons commande sur le champ à Descures Maréchal des Logis, de pourvoir aux choses nécessaires à l'armée qui doit aller à Guise. *Je ne croi pas*, dit alors Brezé, *que l'intention de Sa Majesté soit que l'avis de ceux qui ont leur voix au Conseil de guerre, soit comptée pour rien.* Le Comte se retire, & les autres font de même. Saint Ibal confident de Soissons, lui remontre les conséquences de sa fierté mal-entenduë, le raméne doucement, & obtient sa permission d'aller faire quelques civilités de la part du Comte, au Maréchal de Brezé, & de l'assurer que le nouveau Général de l'armée aura desormais plus d'égard aux sentimens de ses Officiers subalternes. 1636.

1636. Puységur usa-t-il alors de la liberté que Soissons lui avoit donnée dans la même ville de la Fére, comme nous le lisons dans les Mémoires de cet Officier? *M'étant trouvé au coucher de M. le Comte*, dit-il, *qui m'avoit fait dire par M. de Saint Ibal, qu'il vouloit m'entretenir dès que chacun se seroit retiré de sa chambre, il me parla en ces termes obligeans en présence de M. de S. Ibal.* Puységur, je sai que vous êtes un honnête homme, un brave Officier, &. que vous entendez parfaitement vôtre métier. Voici une grande guerre allumée, & je me trouve à la tête des armées du Roi. S'il ne m'arrive aucun accident fâcheux, pendant que j'aurai l'honneur de les commander, je serai le plus content du monde. Il faut pour cela que je prenne mes précautions, & que je suive l'avis des habiles gens. J'ai jetté les yeux sur vous. Si vous voiez que je fasse quelque chose qui ne vous paroisse pas bien; soit dans les ordres que je puis donner; soit dans les différends qui arrivent ordinairement parmi les troupes, ou dans ma conduite au regard des Officiers, dites le moi librement. Je vous demande vôtre amitié, & je veux que vous soiez mon ami. *Je répondis à M. le Comte que j'étois son très-humble serviteur; qu'il n'avoit pas besoin de mes avis, & qu'il en savoit plus que moi.* Je veux, *reprit-il*, que vous m'accordiez ce que je vous demande. *Là-dessus, je lui promis de le faire jusques à ce que je reconnusse qu'il ne le trouvoit pas bon.* Il est certain que Soissons eut besoin que ses confidens l'avertissent qu'il en usoit fort mal avec Brezé. Son

juste

juste ressentiment contre Richelieu le rendoit trop fier & trop imperieux au regard du beaufrere de son ennemi. La disposition que ce Prince découvrit à Puységur, étoit raisonnable & honnête. Mais quoique les personnes du premier rang donnent une pareille liberté, on en use bien rarement. Chacun craint de leur déplaire. Une confiance si particuliére ne fut-elle point un artifice, afin de gagner un bon Officier par rapport au projet formé entre le Duc d'Orleans & le Comte de Soissons? J'en parlerai bien-tôt. 1636.

Les ennemis, après avoir pris la Capelle, dit Chavigni dans une lettre du 23. Juillet au Cardinal de la Valette, *n'ont rien fait. Ils ont demeuré dix jours entre Guise & la Fére. A cette heure, ils tournent vers S. Quentin. On croit qu'ils en veulent au Catelet, ou à Dourlens. Leur armée monte à dix ou douze mille hommes de pied, & à treize mille chevaux, ou environ, tant bons que mauvais. La nôtre est de dix-huit mille hommes de pied & de quatre à cinq mille chevaux. Il en vient encore quinze cens de la Noblesse de Normandie, & mille, ou douze cens du Bolonois & d'ailleurs, prêts à joindre l'armée. De maniere qu'il y a de l'apparence que les ennemis ne feront plus rien.* Si les choses étoient véritablement sur ce pied-là, on doit être fort étonné de voir le Catelet pris en deux jours, & S. Léger Gouverneur rendre la place, sans attendre qu'il y eût une bréche faite. *Tout le monde*, dit Des Noïers dans une de ses lettres, *trouve cette subite reddition fort étrange. Si les places tiennent si peu, il n'en faut plus*

1636. *avoir en France. On fera mieux d'en laisser l'usage aux Allemands. Ils se sont défendus deux mois dans Saverne, sans bastions, ni remparts.* Voions encore ce que Chavigni dit là-dessus au Cardinal de la Valette le 26. Juillet. *Nous eûmes hier nouvelle que le Catelet a été pris après deux jours de résistance. Le Gouverneur se disculpe sur ce que les soldats & les habitans se sont révoltés contre lui. Mais ce qu'il y a de mal, c'est qu'aucun n'a été châtié. Nôtre armée considére à cette heure la contenance des ennemis pour s'opposer au progrès qu'ils pourroient faire. Nous craignons qu'ils n'aillent à Dourlens. Si nous en sommes quittes pour la Capelle & le Catelet, il y aura de quoi se consoler. Mais si nous venons à perdre une grande place, cela sera bien fâcheux.*

Quoique le Duc de Saint Simon dît hautement que S. Léger Gouverneur du Catelet, son oncle, ne capituleroit point, on avoit si mauvaise opinion de lui à la Cour & à l'armée, que le Roi & le Comte de Soissons penserent chacun de leur côté à envoier un bon Officier au Catelet pour veiller sur la conduite du Gouverneur. Pontis fut celui sur lequel Soissons jetta les yeux. Mais le Maréchal de Brezé qui consideroit Pontis, détourna le coup. Il voioit bien qu'il n'y auroit ni honneur, ni profit, à défendre une méchante place depourvuë de tout, & qu'un brave homme y hazarderoit inutilement sa réputation & sa vie. Circonstance qui sert beaucoup à disculper S. Léger. *Le Comte de Soissons pensa*, dit Pontis, *à m'envoier au Catelet, & ordonna qu'on me*

me cherchât de tous côtés. M. de Brezé qui savoit bien où j'étois, me fit un tour d'ami. 1636.
Persuadé que me mettre dans une place incapable de tenir contre une si puissante armée, ce seroit m'exposer trop visiblement, il ne témoigna jamais avoir la moindre connoissance du lieu où l'on me pourroit trouver. Il est certain que je serois péri en cette occasion. N'étant pas d'humeur à me rendre sans me bien battre, j'aurois exposé la place à être emportée d'assaut. Par malheur pour un autre Officier nommé Nargonne, il fut celui auquel le Roi pensa pour ce desagreable emploi. *Sa Majesté*, dit Puysegur, *envoia une dépêche à Nargonne pour lui commander d'aller trouver M. le Comte qui lui donneroit escorte, & lui faciliteroit l'entrée au Catelet. Son ordre portoit, que s'il voioit le Gouverneur en disposition de se rendre, sans y être forcé par les ennemis, il le fit arrêter & le tuât mêmes; se servant de ceux de la garnison qui n'étoient point de la morte-paie afin de tenir bon dans la place. Nargonne fut assez heureux pour y entrer, & assez malheureux le lendemain pour servir d'ôtage à la capitulation que le Gouverneur fit avec les ennemis. Le Catelet étant rendu, il revint à l'armée, & fut mis entre les mains du Chevalier du Guet qui le fit conduire en prison. Il y demeura quatre ou cinq ans.*

Cependant tout le monde crioit contre Richelieu, qui avoit laissé les places frontières de la Picardie dans un si mauvais état. Pour couvrir sa négligence, il persuade au Roi d'ordonner qu'on fit le procès au Baron du Bec, & à S. Léger Gouverneurs de la

Ca-

1636. Capelle & du Catelet. Mais ils trouvérent moien de s'echapper; soit que ce fut un bon office de leurs amis; soit que le Cardinal favorisât lui-même sous main leur évasion, & voulût seulement les faire condamner par contumace; de peur qu'en les mettant dans la nécessité de parler à leurs Juges, & de se justifier, ils ne montrassent que la perte de leurs places lui devoit être uniquement imputée. Richelieu & ses créatures faisoient grand bruit à la Cour. On tâchoit de prévenir & d'irriter le Roi contre la prétenduë lâcheté de deux Gentilshommes qui ne manquoient pas de courage. *N'épargnez ni Gouverneurs, ni Lieutenans, ni Capitaines, ni Officiers, ni soldats*, disoit Des-Noïers à Belle Jambe, & à Choisi nommés Commissaires pour l'instruction du procès. Le Cardinal & ses gens étoient d'autant plus animés, que les soldats des deux garnisons de la Capelle & du Catelet mécontens de ce qu'ils n'avoient rien reçu de leur solde depuis long-tems, dirent sans façon, au rapport du savant Grotius, qu'ils ne vouloient pas donner leur vie pour soûtenir une querelle, où le Roi n'avoit aucune part, & qu'il étoit seulement question de maintenir la fortune du premier Ministre. Ne croioit-on pas encore que le Baron du Bec & S. Léger secretement attachés à Marie de Medicis pensoient comme leurs soldats?

Grotius Epist. 625.

Les Espagnols passent la riviére de Somme, & prennent Corbie.

Le mois d'Août arriva, dit Bassompierre. *Les Espagnols assiegérent & prirent le Catelet en deux jours. Ils vinrent ensuite sur le bord de la riviére de Somme, dans le dessein de la passer,*

ſer. *M. le Comte parut ſur l'autre rive pour s'y oppoſer: mais en vain. Les ennemis paſſérent & taillérent en piéces le régiment de Piémont. De maniére que M. le Comte ſe retira en diligence à Noion.* D'autres diſent, à Compiegne. Soiſſons put bien aller à l'une & l'autre ville. Elles ſont aſſez voiſines. Ce nouvel avantage du Cardinal Infant fut remporté vis à-vis de Ceriſi, une ou deux lieuës au deſſus de Brai. Quelle fut la conſternation du peuple quand il vit l'armée Françoiſe fuir honteuſement devant huit ou dix mille hommes commandés par Picolomini & Jean de Wert qui la pourſuivoient! Mais la néceſſité de couvrir Paris extraordinairement allarmé l'emporta ſur toutes les conſidérations d'honneur. Si nous en croions Montreſor, il s'en falloit beaucoup que les troupes du Comte de Soiſſons ne fuſſent auſſi nombreuſes, & celles du Cardinal Infant auſſi peu conſidérables, que Des-Noïers, Chavigni, & les autres créatures de Richelieu le ſuppoſent. *M. le Comte*, dit Montreſor, *fut obligé de ſe retirer devant les ennemis, parce que ſon armée n'étoit compoſée que de ſix mille hommes de pied. Après avoir pris la Capelle, ils vinrent droit à la riviére de Somme. Leurs forces étoient pourvuës de tout. Elles montoient à vingt mille chevaux & à dix mille hommes de pied, avec trente piéces de canon & toutes les autres choſes néceſſaires à faire de grands progrès. Le paſſage fut défendu à Brai autant que la foibleſſe de l'armée de M. le Comte le put permettre. Mais il fallut enfin ſe retirer & ſe jetter dans Compiegne, pendant que les ennemis demeuroient maîtres de* 1636.

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery L. V. Chap. 37. Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du même. Tom. I. Journal de Baſſompierre. Tom. II. Mémoires de Montreſor. Bernard Hiſtoire de Louïs XIII. L. XVII. Mercure François 1636. Grotii Epiſtolæ paſſim. 1636. Vittorio Siri Memorie. Recondite. Tom VIII. Pag. 437. 438. Hiſtorie di Gualdo Priorato. Part. II. Lib. II.

la

1636. *la campagne. Corbie fut prise, & la France exposée à toutes les incursions que les Espagnols y voulurent faire.*

De peur qu'on ne nous accuse de préférer le témoignage de Bassompierre & de Montresor ennemis de Richelieu à celui des autres, rapportons ce que le Roi lui-même & deux Secrétaires d'Etat disent de cette étrange disgrace. *Vous avez su*, dit Louïs au Cardinal de la Valette dans une lettre du 9. Août, *que les ennemis qui sont en Picardie, aiant pris la Capelle & le Catelet, ont forcé le passage de Brai sur Somme. Ils se préparent à attaquer quelque ville sur la même rivière, ou à tourner vers celles d'Oise. Bien que j'aie fait munir toutes mes places qui sont de ce côté-là, de bon nombre d'hommes, & des autres choses nécessaires à une vigoureuse défense, je trouve si peu de cœur dans ceux qui en ont la garde, que je ne croi pas me devoir fier à eux. Il vaut mieux former un puissant corps d'armée pour combattre les ennemis à la campagne. C'est à quoi je travaille incessamment. Dans peu de jours, j'aurai aux environs de ma bonne ville de Paris douze ou quinze mille hommes, & un nombre considérable de cavalerie. Quand le tout aura joint les troupes que commande mon Cousin le Comte de Soissons, je m'avancerai en personne vers mes ennemis, & leur donnerai bataille, si l'occasion s'en présente. Je fais lever aussi une armée de douze mille hommes de pied & trois mille chevaux dans ma Province de Normandie, sous la conduite de mon Cousin le Duc de Longueville. En cas de besoin elle fortifiera celle que je vas commander moi-même. . . . . Depuis cette dépêche écrite, j'ai ap-*

appris que les ennemis se sont avancés jusques à Roïe. Le Prince Thomas, Picolomini, & Jean de Wert sont à leur tête. 1636.

Dans une lettre au même la Valette du 5. Août, Des-Noïers raconte une circonstance du passage de la Somme, si glorieuse à un Officier, que les règles de l'Histoire qui doit rendre justice au mérite & à la valeur, sans aucune distinction de rang, ne me permettent pas de la supprimer ici. *Les ennemis de Picardie*, dit le Secrétaire d'Etat, *ont pris la Capelle & le Catelet par la lâcheté, ou par la trahison de leurs Gouverneurs. Ils sont tous deux en fuite. On fait leur procès par contumace. Vous entendrez parler d'un jugement qui servira d'exemple à la posterité.* Ces deux Officiers furent en effet condamnés à être écartelés: supplice qui ne s'ordonne que contre les criminels de léze majesté au premier chef. Mais il n'y avoit point de peine trop attroce, quand il étoit question de maintenir la fortune & d'intimider les ennémis secrets d'un Ministre vindicatif & cruel. Ce que Des-Noïers dit lui-même du mauvais état des places frontiéres de Picardie, disculpe assez le Baron du Bec & S. Léger dans nôtre esprit, & nous fait mieux connoître la scelerateſſe d'un Prêtre. *Les Espanols*, poursuit le Secrétaire d'Etat, *s'imaginant de trouver la même facilité par tout, vinrent le premier jour d'Août prendre le passage de Brai sur la Somme, où il n'y avoit qu'un moulin capable de tenir trente mousquetaires. L'ennemi descendit d'abord de la montagne, & dressa une batterie à cent pas du moulin. Le Chevalier de Monteclair du régiment de la*

Ma-

1636. *Marine, sortit alors comme de terre, alla droit aux Espagnols avec ses mousquetaires, & tua un si grand nombre de ceux qui gardoient le canon, qu'à peine resta-t-il assés de gens pour le retirer au milieu de la montagne. Ils ont tiré de là dix-huit cens coups de canon sur le moulin, sans avoir pû chasser les nôtres avant que cette pauvre cabane fût entiérement détruite. Les munitions consumées & cette conquête, auroient plus que suffi à prendre une bonne ville. Le Chevalier & ses mousquetaires se sont retirés au gros de nôtre armée campée de l'autre côté de la riviére, afin de combattre l'ennemi, s'il entreprend de la passer. Elle est moindre en cavalerie que la leur. Mais ce que nous y avons, vaut beaucoup, & chacun est en disposition de bien faire.* Dans ces dépêches, les choses mises en apostile sont ordinairement plus fâcheuses que celles du corps de la lettre : tant une mauvaise nouvelle suivoit l'autre de près. Voici celle que Des-Noiers ajoûte. *Nous recevons avis de la défaite de quelques troupes en Picardie, qui gardoient le passage de Sailli sur la riviére de Somme. Les ennemis s'en sont rendus maîtres. Mais il est vrai de toute certitude qu'ils ont perdu deux fois plus de monde que nous.* Le bon Secrétaire d'Etat se console des disgraces de son maître le mieux qu'il peut.

L'attaque du moulin où Monteclair se signala, n'étoit qu'une feinte des Espagnols pour amuser les François. Chavigni le marque positivement dans sa lettre au Cardinal de la Valette du 7. Août. *Les ennemis ont passé la riviére de Somme*, dit-il, *& nôtre armée a été obligée de se retirer à Noion. Ils*

avoient

avoient fait semblant de vouloir passer à Brai, & M. le Comte de Guiche s'étoit retranché devant eux. Mais ils ont trouvé un passage à une lieuë au dessus. Dès que M. le Maréchal de Brezé en fut averti, il y alla avec quatre cens chevaux & le régiment de Piémont. Une bonne partie des Espagnols étoit déja passée. Il y eut pourtant quelque combat, où les deux Mausolens ont été tués. Les ennemis sont maîtres de la campagne entre les rivières de Somme & d'Oise. On léve en diligence vingt mille hommes de pied à Paris & aux environs. Pour ce qui est de la cavalerie, nous en aurons le plus qu'il sera possible, afin de faire un corps pour garder la rivière d'Oise, & un autre pour fortifier nôtre armée. Le Roi prétend s'avancer dans trois jours à Senlis. Monseigneur le Cardinal suivra sa Majesté. Voila le véritable état où sont ici les choses. Tous les ponts sur l'Oise furent promptement rompus. Mais les Espagnols trouvent un gué, & portent la désolation & le feu jusques aux portes de Compiegne. La ville de Roie leur ouvre les siennes, & celle de Corbie est incontinent assiégée. Soyecour beau-frére du Président de Mémes & du Comte d'Avaux, Gouverneur de la place & Lieutenant Général de la Province, ne se défendit pas plus que les autres, quoiqu'il eût seize cens hommes de garnison. Quelqu'un prétend que les habitans chagrins contre le Gouverneur, l'obligérent à capituler. Soit que cet Officier fût suspect à la Cour; soit qu'on n'y eût pas bonne opinion de sa prudence & de sa bravoure, S. Preuil eut ordre de passer à Corbie. Il y entre hardiment à la nage. 1636.

1636. nage. Mais il a le déplaisir d'avoir inutilement exposé sa vie. Soyecour se rendit le 15. Août. Triste nouvelle pour le Comte d'Avaux étroitement lié au Cardinal de Richelieu & au P. Joseph. Il étoit revenu depuis peu de son Ambassade du Nord à Paris.

Les Espagnols, dit un Historien de Louïs XIII. *s'approcherent de Roie & sommérent les habitans de se rendre. Comme ils étoient en fort petit nombre, la plûpart prennent la fuite, & n'ont pas le courage de résister. L'ennemi entre incontinent dans la ville. Mais il méditoit d'en avoir une plus importante. Le voila donc devant Corbie. Il n'eut pas grande peine à l'assieger. Elle étoit déja investie des deux côtés de la riviére. Soyecour Gouverneur fit croire quelque temps qu'il vouloit conserver la place. Mais on tient qu'il fut corrompu par les promesses des Espagnols. Du moins, plusieurs Officiers de la garnison, & les principaux habitans furent gagnés. Car enfin, S. Preuil aiant passé à la nage pour les encourager, & pour les assurer d'un prompt secours, s'ils vouloient se défendre quelque temps, on n'écouta ni ses remontrances, ni ses promesses. La capitulation étoit déja signée, & la ville fut renduë. Soyecour se retire dans Amiens. Mais s'appercevant qu'il n'y faisoit pas bon pour lui, il n'y demeure pas long-temps, & se refugie chez les étrangers pendant qu'on instruit son procès.* Je trouve ailleurs que cet Officier & son Lieutenant furent arrêtés par ordre du Roi. Se seroient-ils échappés par le moien de leurs parens & de leurs amis? Richelieu a bien pû encore com-

commander sous main qu'on favorisât leur évasion. Peut-être aussi que Grotius qui rapporte cette circonstance, a pris l'ordre du Roi, pour l'empriſonnement même. 1636.

Il rapporte dans une autre lettre que Soyecour s'étoit enfui, & que le Maréchal de Chaulnes étoit soupçonné de l'avoir aidé. Quoi qu'il en soit, les créatures de Richelieu & les Historiens flatteurs, ont leur dictionnaire particulier. Des troupes Espagnoles *tant bonnes que mauvaises*; cela signifie dans le jargon de ces Messieurs, une armée nombreuse, aguerrie, & pourvuë de toutes les choses nécessaires à de grands progrès. *Dix-huit mille hommes de pied & quatre mille chevaux* pour repousser l'ennemi; c'est-à-dire, six ou huit mille hommes tout au plus. Par *quelque combat*, où peu de gens ont été tuez, il faut entendre un vieux & bon régiment d'infanterie taillé en piéces. Des gens *corrompus ou gagnés par l'ennemi*, ce sont des personnes mécontentes du Ministre, indignées des injustices faites à une Reine par son ingrat domestique, & bien aises de voir Richelieu reduit à la nécessité de faire cesser l'effusion du sang innocent qu'il sacrifia à la conservation de sa fortune, & même éloigné de la Cour. Si ceux ci étoient plus lâches, ou moins bons François que les autres qui exposoient librement leur vie pour soutenir un ambitieux & un scelerat; laissons-en la décision à ceux qui jugent des choses par les règles du bon sens.

Détail de la maniére dont les Espagnols passerent la Somme.

Puisque deux Officiers dont les Mémoires me sont d'une grande utilité dans le cours de cette Histoire, racontent le fameux passage

1636. ge de la Somme qui allarme si fort la ville de Paris, il est d'autant plus juste de rapporter ici leurs rélations, que ces Gentilshommes furent préſens à l'évenement. Commençons par celle de Pontis: elle est plus courte. Puységur nous donnera ensuite un plus grand détail. *De la Fére*, dit le premier, *nôtre armée s'avança vers Brai pour disputer aux ennemis le passage de la riviére. Dès qu'on y est arrivé, chacun travaille à se cantonner le mieux qu'il peut. Pour moi, mettant pourpoint bas avec tous les Officiers & tous les soldats de nôtre régiment, nous nous rétranchons si bien en quatre heures de temps dans une prairie en deçà de la montagne par où les ennemis devoient descendre, que nous fumes parfaitement à couvert de leur canon. J'avois fait aussi planter dans la riviére quantité de pieux afin d'empêcher le passage de la cavalerie. Aiant ensuite apperçu de loin un homme qui sondoit le gué, j'allai incontinent avertir celui qui commandoit le regiment de Champagne de se préparer, & de s'attendre à être bien battu dans quelque temps, parce que leur poste se trouvoit moins avantageux & plus exposé. Je cours en même temps donner avis de toutes choses à M. le Maréchal de Brezé, & recevoir ses ordres. Extrémement embaraſſé, il n'en eut point à me donner. Quelle fut ma surprise, quand je l'entendis parler de la sorte!* Défendez vous comme vous pourrez. Nous ne savons tous où nous en sommes.

Mémoires de Pontis & de Puységur.

*Les ennemis paroissent bien-tôt après. Aiant pointé quartorze piéces de canon au haut de la montagne, ils commencérent de saluer nôtre *régiment avec grand bruit; mais avec peu d'effet.*

*C'étoit celui du Maréchal de Brezé.

fet. Comme nous étions retranchés au pied de cette montagne, & presqu'enfouis sous terre, les boulets de leurs canons passoient par dessus nos têtes, sans nous faire aucun mal: au lieu que nous avions toute liberté de tirer sur eux sans nous montrer; & de les incommoder merveilleusement. Incapables de forcer ce quartier-là, ils transporterent leur canon, & vont foudroier le regiment de Champagne, qui étoit beaucoup plus à découvert. Nos Généraux forcés par ce dernier endroit, font marcher l'armée pour se retirer à Nesse. On ne voioit aucune apparence de resister. Les ennemis avoient trop d'ascendant sur nous par je ne sai quelle fraieur répanduë dans les esprits. La resolution étoit prise que l'armée se rafraichiroit à ce bourg. Mais j'avertis M. le Comte de Soissons qu'il y avoit au delà un fort grand marais; & que si nous étions poursuivis par les ennemis, nous pourrions bien à cause du long defilé, y perdre toutes nos troupes. Ainsi quoi qu'on eût déja planté le piquet pour le retranchement, il fut resolu que l'armée passeroit tout ce grand marais sans s'arrêter. Lors que M. le Comte étoit à table, où il m'avoit fait l'honneur de m'ordonner de m'asseoir aussi, on lui vint dire subitement que les ennemis s'étoient avancés, que nôtre premier corps de garde avoit été déja poussé; & que les enfans perdus couroient risque d'etre taillés en pièces. Il étoit environ deux mille chevaux détachés de leur armée qui tâchoient de donner en queuë sur la nôtre. Chacun monte à cheval avec précipitation, & court au lieu de l'attaque. Mais nos gens avoient été déja rompus. Nous voilà donc contraints à battre en retraite, & à chercher la 1636.

1636. *seureté de nôtre armée dans la ville de Noion. Tant d'heureux succès donnoient grand cœur aux ennemis, & causoient une étrange consternation parmi les François, qui sembloient n'avoir plus de forces que pour s'enfuir.*

Les Mémoires de Puysegur sont plus circonstanciés comme je l'ai remarqué, & nous fournissent des choses fort considerables. Ne les omettons pas. *Les ennemis*, dit-il, *descendirent le long de la Somme & vinrent camper à Brai. Nous y arrivames aussi-tôt qu'eux. Ils firent une attaque à Capi. M le Comte de Soissons y envoia le regiment de Champagne pour défendre le passage. L'attaque ne dura qu'une heure. Les troupes qui l'avoient faite, étoient de l'avantgarde des ennemis. Elles se retirérent vers leur arriéregarde. L'armée Espagnole campa six jours entiers sur la hauteur du côté de Brai, & la nôtre vis à vis sur celle de deça la Somme. Nous gardions le moulin, où ils faisoient semblant de vouloir passer, & les battions avec six piéces de canon. Nous avions fait un retranchement derriere & aux deux côtés. Tous les regimens entroient tour à tour en garde à ce moulin.* Pour en imposer mieux à son crédule maître, le Cardinal de Richelieu prenoit-il soin qu'on envoiât de l'armée des rélations fausses à la Cour? Des-Noïers Secretaire d'Etat forgeoit il lui-même des nouvelles chimériques afin de tromper le Cardinal de la Valette & les Officiers de son armée? Il faut supposer l'une de ces deux choses. J'ai rapporté une lettre où Des-Noïers dit que ce moulin fut seulement gardé par le Chevalier de Monteclair avec trente mousquetaires,

&

& qu'ils s'y défendirent si bien que les ennemis tirérent plus de dixhuit cens coups de canon pour l'abbattre. Et voici un Officier temoin oculaire, qui rapporte qu'on fit de bons retranchemens auprès du moulin, & que tous les regimens y entroient en garde tour à tour. Faut-il s'étonner après cela que les Espagnols aient tant tiré contr'un moulin? Fiez-vous encore aux nouvelles écrites par un Secretaire d'Etat. Au reste, je ne prétens rien diminuer de la réputation que Monteclair put acquerir en cette occasion. Il n'est pas impossible que le Chevalier & ses trente mousquetaires aient défendu d'abord le moulin avec une extrême bravoure, & qu'ils se soient signalés. Mais tout ce que Des-Noïers dit au delà, est à mon avis une rodomontade impertinente. Puysegur est plus croiable que lui. Suivons le recit de cet Officier sincere. 1636.

Le septiéme jour, les ennemis décampérent sans battre, ni sans faire aucun bruit, & marchérent droit à Cerisi. Ils firent une fausse attaque à Sailli. Celle de Cerisi étoit la véritable. M. le Comte m'envoia chercher une heure avant le jour, & m'ordonna de faire prendre les armes au regiment de Piémont, & de dire qu'il marchât en diligence. J'y cours incontinent, & en attendant les Officiers, je fais quatre détachemens du régiment. Je commençai par un sergent avec vingt mousquetaires, soutenu d'un Lieutenant, d'un Enseigne, & de quarante soldats. Tout cela étoit soutenu de deux Capitaines, deux Lieutenans & deux Enseignes avec six-vingt hommes. Puis un autre corps detaché de deux cens hommes, quatre Capitaines, quatre Lieutenans, quatre En-

1636. *seignes. Le reſte fut partagé en deux corps qui ſuivoient ceux-là. Nous rencontrâmes le regiment de Saintonge qui s'en revenoit.* Où allez-vous? *dirent-ils,* Vous n'y demeurerez pas long temps. *Les ennemis avoient mis le feu au village, où étoit le grand chemin qui conduiſoit au pont qu'ils faiſoient. Cela nous obligea de quitter cette route & de prendre à main gauche. Je marchois à la tête des enfans perdus. Nous eſpérions de paſſer fort à nôtre aiſe. Mais nous trouvâmes un grand foſſé large de douze à quinze pieds. Lors que le reſte des hommes eſt arrivé, & qu'ils ſe trouvent près l'un de l'autre, les ennemis nous tirent d'une batterie de huit piéces de canon qu'ils avoient à mi-côte, & nous tuent vingt-cinq ou trente ſoldats. Je fis marcher la Rodole Capitaine de Piémont qui commandoit les enfans perdus à une ferme ſur la main droite. Il y avoit un pont ſur ce canal. Je ne retins auprès de moi que les hommes commandés avec le Sergent.* Savez-vous nager, *leur dis-je?* Dix-ſept m'aiant répondu qu'ils le ſavoient, jettez de l'autre côté vos mouſquets & vos bandoliéres, *ajoutai-je, & incontinent je les ſuis à la nage tout habillé. Après que nous fumes paſſés, quatre cavaliers vinrent à nous avec leurs mouſquetons. Je fais appeller ſix de mes gens qui feignent de les coucher en joue, & les obligent à ſe retirer. J'avance un peu plus avant, & j'apperçois que les ennemis ont jetté leurs bateaux dans l'eau, & qu'ils mettent les doubleames par deſſus. Je retourne à la maiſon où étoient ces hommes détachés. Le regiment commençoit d'y arriver. Elle fut razée & miſe par terre en*

moins d'une demie heure. Nous en sortons & cherchons quelques endroits pour nous mettre en bataille. Nous n'en trouvâmes point d'autre qu'une chenevière par derrière. En moins de rien, elle fut abattuë à coups de mousquet. 1636.

L'armée ennemie étoit composée de vingt-sept mille hommes de pied. Si cela est, on l'avoit considérablement renforcée. Car enfin, on ne la croioit communément que d'environ trente mille hommes en tout. Cependant quelques-uns la font monter jusques à quarante mille. Quoi qu'il en soit, *seize ou dix-huit mille mousquetaires*, continue Puységur, *tiroient tant sur ceux qui étoient à gauche & à droite du pont, que sur les gens postés le long de la côte. Nous avançons dans le chemin qui méne au pont, & nous y trouvons un fossé creux de trois pieds. Nous y plaçâmes une partie de nos soldats qui tirérent incessamment sur ceux qui faisoient le pont. Dès qu'il y avoit un homme tué, nous le mettions sur le haut du fossé pour nous couvrir. On demeura en ce lieu-là depuis huit heures du matin jusques à huit heures du soir. Treize Capitaines, quatorze Lieutenans, seize Enseignes, & sept à huit cens soldats furent tués, ou blessés. Sur les six heures du soir, M. le Comte de Fiesque vint de la part de M. le Comte de Soissons savoir en quel état nous étions, & si les ennemis achevoient leur pont.* Ils n'y ont point travaillé depuis neuf heures du matin, *lui répondis-je.* Et combien avez-vous encore de gens? *ajouta-t-il.* Je ne croi pas qu'il m'en reste plus de deux cens, *repartis-je.* Et peut-être qu'il n'y en aura pas un dans deux heures. *Pendant qu'il me par-*

1636. *parloit, huit furent tués, ou blessés. Il reçut lui-même un coup de mousquet dans une de ses poches qui lui fit entrer deux doubles pistoles dans la cuisse. Cela empêcha qu'elle ne fût cassée.*

Barrière du régiment de Champagne, vint encore me dire de la part de M. le Comte, que je me retirasse, si je le jugeois à propos. Monsieur, *lui repliquai-je*, un homme commandé dans une action périlleuse comme est celle-ci, n'a point d'avis à donner. Je suis venu par ordre de M. le Comte, je n'en sortirai pas à moins qu'il ne me l'envoie commander. *Barrière va faire son rapport, & M. le Comte m'envoie aussi-tôt M. de Fontenai-Mareuil Maréchal de Camp, qui me demanda encore en quel état nous étions, & si le pont pour le passage des ennemis étoit achevé.* Toute la cavalerie dispersée à trois ou quatre lieuës de nous, *ajouta-t-il*, est reünie dans le champ de bataille. M. le Comte souhaite que vous lui disiez s'il faut se retirer, ou non. Monsieur, *repartis-je*, on a déja porté ma réponse à M. le Comte, que je n'ai point d'avis à lui donner. Je me retirerai quand il lui plaira. *On me demanda encore combien j'avois des gens*; pas six-vingt, *repris-je*, & presque plus d'Officiers. *M. de Fontenaime commande alors de me retirer. J'obéis, & nous joignons l'armée après avoir perdu plus de vingt-quatre hommes dans cette retraite. Nous marchâmes toute la nuit droit au grand & petit Drouï. Cependant les ennemis achevent leur pont, & passent tous le lendemain. Nous fumes poursuivis, & Picolomini donna sur nôtre retraite. On se défendit fort bien,*

&

& M. le Duc de Beaufort fit des merveilles. Le Roi écrivit à M. le Comte d'aller à Compiegne, & de jetter seulement quelques troupes dans Noion. Corbie fut assiégée. Le Prince Thomas avoit fait reconnoître la place par ce stratagême. Sous prétexte d'y envoier un Capitaine de Piémont blessé qu'on n'avoit pû emporter, on le met dans un carosse. Deux Ingenieurs servent de cocher & de postillon. L'équipage arriva de grand matin, lorsque la porte est encore fermée. En attendant qu'elle s'ouvrit, les deux Ingenieurs avançoient tour à tour vers les dehors. Ils les reconnurent ainsi. Le lendemain après le retour du carosse, les ennemis investissent la place. On dit que nos gens la défendirent mal. 1636.

Richelieu déconcerté de toutes ces disgraces, rejettoit la perte des places sur la lâcheté de *trois coquins*. C'est ainsi qu'il appelloit les Gouverneurs de la Capelle, du Catelet, & de Corbie. Pour ce qui est du passage de la Somme, le Cardinal insinuoit au Roi, que le Comte de Soissons avoit laissé faire les ennemis, quoi qu'il eût d'assez nombreuses troupes, pourvuës de toutes sortes d'outils nécessaires à se retrancher avantageusement, & d'une grande abondance du munitions. Brezé mécontent de la fierté de Soissons, lui rendoit-il de mauvais offices à la Cour? Si cela est, le Maréchal étoit bon Comédien. Dans les occasions, il affectoit d'obliger le Comte, & de faire ce que celui-ci souhaitoit. Peut-être que Brezé n'y entendoit pas finesse. Les gens d'épée ont ordinairement plus de droiture & de sincérité. Mais Richelieu, suivant le genie de

Le Cardinal de Richelieu rejette sur le Comte de Soissons le passage des ennemis.

Mémoires pour servir à l'histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. Mémoires de Puysegur

1636. ceux de sa profession, qui ne font gueres scrupule d'être fourbes & dissimulés, se disculpoit auprès du Roi aux dépens de Soissons; protestoit d'ailleurs qu'il étoit bien fâché de voir Sa Majesté prévenuë contre le Comte, promettoit de la desabuser. Ce manége se découvre admirablement bien dans les Mémoires de Puységur. *Quand nous fumes à Drouï*, dit cet Officier, *il y eut une grande dispute entre les Capitaines des chevaux-legers des anciennes compagnies d'ordonnance, & M. de Canillac qui se trouvoit à la tête d'un régiment de cavalerie. Celui ci prétendoit commander les autres. Là dessus, on mit la main à l'épée. M. le Comte fâché de cette contestation, voulut y apporter remède, & me demanda ce qu'il y avoit à faire en cette rencontre.* Monsieur, *lui répondis-je*, vous ne préviendrez jamais de pareils inconveniens, à moins que le Roi ne donne le commandement général de la cavalerie à quelqu'un. Je voudrois bien, *me dit-il*, que la chose dépendît de moi. M le Duc de Beaufort auroit cet emploi. Mais je n'ai point de crédit auprès de M. le Cardinal. Et vous savez qu'il fait tout. Monsieur, *repris-je*, vous en pouvez parler à M. le Maréchal de Brezé. Il écrit presentement à M. le Cardinal. Je n'en ferai rien, *repliqua M. le Comte* on me refuseroit, & j'en serois fâché. Touchez lui en quelque chose comme de vous-même, *ajouta-t-il.* Je vous obeïrai volontiers, Monsieur, *repartis-je. Nous nous promenions devant la porte du logis de M. de Brezé.*

J'entre dans sa chambre & je le trouve seul

Je

Je voi bien, *me dit-il* que tu viens savoir 1636.
si j'ai achevé d'écrire, & m'avertir que les troupes sont prêtes à marcher. Ouï, Monsieur, je viens pour cela, & pour autre chose encore. Hé quoi? je croi vous devoir prier d'écrire à M. le Cardinal qu'on donne le commandement général de la cavalerie à quelque personne de qualité. C'est le seul moien de prévenir les querelles qui arrivent tous les jours entre les Mestres de Camp & les Capitaines. Et où prendras-tu cet homme là? Ma foi, Monsieur, nous avons assez de gens à choisir dans l'armée. Qui encore? M. le Duc de Beaufort. En vérité, il est bien jeune, Monsieur, il sauroit consulter des gens plus vieux & plus expérimentés. Quand ce ne seroit qu'au voiage de Flandres, il a mieux aimé être dans vôtre brigade que dans celle de M. de Châtillon, vous devriez le préferer. J'aime bien, *reprit M. de Brezé*, les Capitaines qui parlent en faveur des soldats. Monsieur, *repliquai-je*, il étoit soldat, parce que j'avois l'honneur de servir dans vôtre brigade. Enfin, tu serois bien content de moi, si je faisois cette affaire-là? Monsieur, vous obligeriez encore une personne beaucoup plus considerable que moi. Qui donc? *me dit-il en souriant.* M. le Comte le veut-il? C'est une des choses qu'il desire le plus. Il n'a qu'à écrire, *repartit le Maréchal.* Mais, Monsieur, il sait que cela ne servira de rien. Je vas donc le faire. *Je partis pour aller tout raconter à M. le Comte. Je le trouvai avec M. de Beaufort.* Puysegur ne savoit pas pourquoi Soissons prenoit si fort à cœur d'obte-

1636. nir un emploi considerable au second fils du Duc de Vendôme. Le Pere & les enfans haïssoient mortellement Richelieu. On vouloit en attirer du moins un, & peut-être les deux dans le complot formé contre le Cardinal entre le Duc d'Orleans & Soissons. Suivons le recit de Puységur. *M. le Comte content de ma négociation*, ajoute-t-il, *entre chez M. de Brezé qui lui parle de la sorte*: Monsieur, vous voulez que je demande une chose, qui vous auroit été accordée sans difficulté. Monsieur, *répondit M. le Comte*, nous vous sommes fort obligés, M. de Beaufort & moi, de ce que vous en voulez prendre la peine. *Le Roi informé de la bonne conduite de M. de Beaufort, lui envoia la commission de commander la cavalerie, & fit mettre dans les lettres, qu'encore que M. de Beaufort à son âge, ne fût pas esperer cet emploi, Sa Majesté le lui accordoit en considération de la valeur qu'il avoit témoignée à la retraite de l'armée poursuivie par les ennemis.*

On voit tant de franchise dans ce procedé du Maréchal de Brezé, que je ne puis le soupçonner d'avoir rendu sous main de mauvais offices au Comte de Soissons. Attribuons plûtôt la prévention du Roi contre ce Prince aux insinuations des créatures de Richelieu. Tel étoit l'artifice ordinaire du Cardinal. Il parloit bien, ou tout au plus il ne disoit rien au desavantage de ceux qu'il vouloit perdre dans l'esprit de son maître. Mais il faisoit agir ses émissaires. Puis feignant malignement d'ouvrir lui-même les yeux sur ce que le Roi lui disoit, il appuïoit les faux rapports, ou bien tâchoit de desabuser Sa

Ma-

Majesté, quand il jugeoit à propos de se faire un mérite auprès des Princes, ou des grands Seigneurs, contre lesquels il n'osoit pas encore se déclarer ouvertement. Puységur nous fournit une preuve de la justesse de ma remarque. *Lors que nôtre armée fut à Compiegne*, dit-il, *le Roi en leva une autre à Paris que les habitans soudoiérent. Le commandement en fut donné à M. le Duc d'Orleans, qui eut M. le Maréchal de la Force pour son Lieutenant Général. Sa Majesté s'avança jusques à Senlis, & M. le Cardinal vint à Roiaumont. Je reçus ordre de M le Comte d'aller trouver le Roi de sa part, & d'exposer à Sa Majesté l'état de l'armée. Je la trouvai fort en colére contre lui.* M. le Comte me sert fort mal, *dit-elle nettement.* Sire, *lui repondis-je*, la chose est bien cachée, si je ne sai pas comment M. le Comte vous sert. Je trouve Vôtre Majesté irritée contre lui: cependant, je vous puis protester qu'il fait son devoir. Il y paroit, *reprit le Roi.* Avec une si puissante armée, avec les outils & les munitions qu'il a, ne devoit-il pas mieux défendre le passage de la Somme? Sire, si Vôtre Majesté me le veut bien permettre, je l'informerai mieux qu'aucun autre du passage de la Somme, & de la force de l'armée. Nous avons soutenu tout le choc du passage. Le seul régiment de Piémont l'a défendu douze heures durant. 1636.

Je sai, Puységur, que vôtre regiment a bien fait. Mais Vôtre Majesté connoit-elle le cours de la Somme? Tout le côté de Flandres n'est rempli que de hauteurs qui

1636. regnent le long de la riviere, & celui de France n'eſt qu'une plaine. Nous n'avons jamais eu d'autres outils, que ceux qu'on a pû ramaſſer parmi les vivandiers. Avec cela le moulin de Brai a été défendu. Il n'y avoit pas ſix piéces d'artillerie, de quatre à ſix livres de balles. On ne vouloit point qu'il y eût dans un bataillon plus de trente ſoldats qui portaſſent la méche allumée, quinze dans une diviſion de mouſquets, & quinze dans l'autre, afin de les allumer en cas de beſoin. Il n'y avoit pas aſſez de boulets pour tirer vingt coups de canon, & quand il y en auroit eu, la poudre manquoit. Il eſt vrai qu'on nous faiſoit eſperer de jour en jour qu'il en viendroit. La force de l'armée, elle n'a jamais été à dix mille hommes, tant de cavalerie, que d'infanterie. Préſentement, il y en a davantage. Deux régimens d'environ mille hommes chacun, arrivérent hier. Tout ce que vous me dites là, *reprit le Roi en me regardant fixement*, eſt-il bien vrai? Sire, je n'ai jamais rien déguiſé à Vôtre Majeſté. Je me garderois bien de commencer dans une affaire de cette importance. Mon rapport eſt ſincére. Je n'ai aucun attachement à M. le Comte. Si je dis du bien de lui, c'eſt que je ſuis témoin qu'il vous ſert bien. S'il faiſoit autrement, je le découvrirois à Vôtre Majeſté.

Après quelques autres diſcours le Roi m'ordonna d'aller trouver M. le Cardinal à Roiaumont, & me promit qu'à mon retour, je trouverois la réponſe à la lettre que j'avois apportée. J'obéis, & je vis Son Eminence.

Puy-

Puyſégur, *me dit-elle d'abord*, vous avez trouvé Sa Majeſté en colére contre M. le Comte. Aſſurez-le que j'appaiſerai le Roi. On a fait de faux rapports. Mais je racommoderai tout. Avec le temps, M. le Comte connoîtra que je ſuis plus de ſes amis qu'il ne penſe. *Je pris congé de M. le Cardinal, & allai chercher la réponſe du Roi.* Et qui les avoit faits, ces faux rapports? Quelque créature de Richelieu; peut être lui-même. On n'en peut pas douter. Et pourquoi Louïs envoioit-il Puyſégur au Cardinal? *Sa Majeſté*, conclut l'Officier, *me donna une lettre pour M. le Comte, & m'enjoignit de dire qu'elle avouoit s'être trop emportée contre lui en parlant à M. du Hallier. Mais que les choſes étant comme je les rapportois, elle confeſſoit avoir eu tort, & qu'elle prioit M. le Comte de continuer à la bien ſervir. Lors que j'arrivai à Compiegne, M. le Comte tenoit conſeil avec Mrs. de Brezé, de Châtillon, de la Valette, & du Hallier. Tous les Maréchaux de Camp y étoient encore. Dès que je parus dans la ſalle, M. le Comte outré de ce que M. du Hallier lui avoit dit, vint à moi la larme à l'œil, & me parla de la ſorte tout haut.* Hé bien, Puyſégur? Je ne ſuis plus bon qu'à jetter aux chiens. Le Roi a dit cent choſes contre moi à M. du Hallier. Vous ſavez la vérité de tout ce qui s'eſt paſſé depuis que vôtre régiment eſt arrivé. *Je répondis que je le ſavois fort bien: que j'avois tout rapporté ſincérement au Roi, & qu'il croioit le contraire de ce qu'on lui avoit premierement raconté.* 1636.

Outre que ces particularités ſont agréa-

1636. bles & instructives, ne prouvent-elles pas évidement que la négligence de Richelieu, ou de ceux qu'il emploioit, fut la seule cause du progrés des Espagnols? On laisse les places sans fortifications, & dépourvuës de tout. Le Comte de Soissons est envoié pour arrêter une armée de trente mille hommes, du moins. On ne lui en donne pas dix mille. Il n'a ni artillerie, ni poudre, ni mêche, ni les choses nécessaires à se retrancher avantageusement. Le Cardinal a-t-il ignoré tout cela? Supposons-le, j'y consens. Une pareille négligence est-elle excusable dans un premier Ministre d'Etat? Si les Parisiens allarmés n'eussent ouvert libéralement leur bourse pour sauver leurs maisons & leurs biens, les Espagnols entroient sans aucune résistance dans la capitale du Roïaume. Certaines gens se plaignent de ce que cette Histoire est trop longue. On la pourroit faire plus courte, je l'avouë. Mais si je me contentois de marquer ce qui me semble plus certain & plus véritable, après avoir comparé ce qui se dit de part & d'autre, m'en croiroit-on sur ma parole? Combien de gens me reprocheroient, que j'en veux au Cardinal de Richelieu, & que je me déclare ennemi de la gloire de ma patrie? On m'objecteroit les lettres des Secrétaires d'Etat & quelques autres piéces. Pour prévenir ces injustes reproches, puis-je mieux faire que de rapporter tout, & laisser à chacun la liberté de juger si mes réflexions sont justes, ou non? L'ouvrage en est plus long: mais il est aussi plus instructif.

La

La fidelité que je dois à l'Hiſtoire, dit un Pariſien Auteur de la vie du Maréchal de Guébriant, *ne me permet pas de diſſimuler que jamais la France ne fût dans une plus grande conſternation que l'an 1636, qu'on appelle encore vulgairement* l'année de Corbie, *à cauſe de la fraieur déja commencée par la perte de deux châteaux, que la priſe de cette ville acheva de répandre par tout le Roiaume. C'étoit la ſeconde campagne d'une guerre, dont nous avions cueilli les premiers fruits, & ſans autre profit que l'honneur d'une bataille gagnée, avantage qui put bien donner à nos ennemis quelqu'eſtime de nôtre courage. Mais ils eurent juſte ſujet de douter de nôtre prudence. Je rougis de dire qu'après une victoire qui nous ouvroit tous les Païs-Bas, où devoit être le théatre du reſte de la guerre, nous vîmes les Eſpagnols dans le Roiaume; & l'effroi d'un grand nombre de Pariſiens qui ne connoiſſant pas les forces de leur ville, méditoient une lâche fuite, me fait encore plus de honte. L'épouvante ne fut pas plus grande à Rome, lors que Céſar paſſa le Rubicon, & prit les villes de Rimini & de Corſinium. On faiſoit courir dans Paris les mêmes faux bruits de pluſieurs autres places conquiſes. L'armée ennemie fut d'abord de quarante mille hommes. Mais quand on commença de s'épouvanter, elle augmentoit chimériquement ſelon la fraïeur de chacun. On croioit plus aux rodomontades des Eſpagnols, qu'on n'avoit de confiance aux forces effectives & naturelles de la France.* Je trouve ailleurs qu'un grand nombre de gens deménagérent. Celui-ci faiſoit du moins emporter ſes plus précieux meubles;

1636. Le progrès des Eſpagnols en Picardie jette l'épouvante dans Paris. *Vie du Cardinal de Richelieu, par Aubery. L. V. Chap. 38. Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du même. Tom. I. Hiſtoire du Maréchal de Guebriant L. I. Chap. 12. Bernard Hiſtoire de Louis XIII. L. XVIII. Journal de Baſſompierre. Vie du P. Joſeph. Tom. 2. Chap. 18. La Vie du veritable. P. Joſeph. Part. Mercure François. 1636. Groſii Epiſtol.*

celui

1636. celui-la méditoit de se retirer à Orleans; d'autres encore plus timides penserent à mettre la Loire entr'eux & les ennemis, en se refugiant à Tours.

parsim. 1636. Nani Historia Veneta. L. X. 1636. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII Pag. 438. 439.

Le grand nombre d'ordonnances politiques & militaires publiées chaque jour, & tous les autres préparatifs de guerre qui se faisoient avec une extrême diligence, augmentérent beaucoup la fraïeur. Il sembloit que Paris fût menacé d'un siége inévitable, & qu'on se défiât de pouvoir résister aux forces des ennemis, ailleurs que dans l'enceinte de ses murailles. Les auvents des boutiques furent abattus, & les soupiraux des caves fermés. Les atteliers cessérent; on enrolla les serviteurs & les apprentifs, & il ne resta qu'un de ceux-ci en chaque boutique. *Quelques-uns*, dit l'Historien de Richelieu, *s'imaginérent qu'une grande partie de cette peur fut artificielle, & que la Cour étoit bien aise d'allarmer extraordinairement le peuple de Paris, afin d'en tirer promptement le grand secours d'argent & d'hommes auquel la crainte du danger le fit consentir. Mais quand on réfléchira sur les mauvais effets que cette épouvante produisit, & sur la licence que les moindres artisans se donnérent de blâmer le gouvernement, & de déclamer contre le premier Ministre, on aura de la peine à se persuader que la Cour ait pris plaisir à effraier les Parisiens. Quelques-uns l'accusoient même de trahison, & se plaignoient hautement de ce que sous prétexte d'agrandir Paris du côté du faux bourg S. Honoré, il en avoit fait abbattre les remparts & les murs, afin d'exposer la ville qui restoit sans défenses & sans munitions, au pillage & à la merci*

des

des Espagnols. L'Auteur indique visiblement la harangue du Président de Mesmes, dont je parlerai incontinent. Mais il donne malignement une interpretation ridicule au reproche que le Magistrat fit à Richelieu. On ne prétendoit pas accuser le Cardinal d'intelligence avec les Espagnols : la calomnie auroit été grossiére & impertinente. De Mesmes insinua seulement que si Richelieu qui prévoioit fort bien la rupture prochaine entre les deux Couronnes, n'eût pas abattu les murailles & les remparts de Paris pour faire des jardins, & pour bâtir des monastéres, on n'auroit pas dans cette triste conjoncture si grand sujet de craindre pour la capitale du Roïaume. Quoiqu'il en soit du sens véritable de ce reproche fait au Cardinal, le déchainement étoit encore si grand contre lui plus d'un mois après la prise de Corbie, qu'il avouë de bonne foi à son ami la Valette, qu'il sembloit alors qu'il *y eût bénédiction à crier contre le gouvernement. Mais j'espere qu'il n'en sera pas ainsi dans deux mois*, ajoûte le Ministre un peu revenu de sa premiere fraieur. 1636.

On croit communément que si immédiatement après leur conquête de Corbie, les Espagnols eussent marché droit à Paris, ils y seroient entrés. Le Cardinal autant & plus consterné que les autres, pensa d'abord à conduire Louïs & sa Cour à Orleans, ou à Blois. Le sejour d'une capitale souvent suspecte aux Rois, & toûjours ennemie des Ministres, ne paroissoit pas sûr à un homme qui n'ignoroit pas combien il étoit universellement haï. *Mais*, dit fort bien un sage Venitien

1636. tien, *les armées victorieuses trouvent ordinairement des difficultés, & des sujets de défiance, dont les vaincus mieux informés de la mauvaise situation de leurs affaires, ne s'apperçoivent pas.* Pendant que les Espagnols s'amusent à ravager la Picardie, afin de donner occasion au peuple de crier contre l'auteur de la guerre, Richelieu a le temps de se reconnoître, & de prendre des mesures pour arrêter leurs progrès. Le voila maintenant tout un autre homme. Il ne parle plus que de diminuer les impôts. On exhorte le peuple à prendre les armes, on lui en fournit même : on conseille au Roi de donner le commandement des armées au Duc d'Orleans & aux Princes du sang, on fait revenir les Seigneurs chassés de la Cour. *A l'allarme du passage de la Somme*, dit le Maréchal de Bassompierre, *Mrs. d'Angoulême, de la Rochefoucaut, de Valançai, & les autres exilés, furent rapellés. Mais la haine & la colére contre moi continua de telle sorte, que bien loin d'avoir pitié de mes longues misères, on voulut les accroître par les insultes & les railleries que j'essuiai, lorsque le peuple de Paris demandoit hautement ma liberté.* Le vieux Maréchal de la Force qui las d'obéir au Cardinal de la Valette, s'étoit retiré du service depuis quelques mois sous prétexte d'aller prendre du repos dans un âge fort avancé, fut celui que les Parisiens souhaiterent plus ardemment de voir rentrer dans l'emploi. Ils se rassurent dès qu'on promet de lui donner le commandement des troupes qui se levent à leurs dépens.

Tous les Corps de la capitale, ou intimi-

dés,

dés, ou empressés de donner au Roi des preuves effectives de leur attachement, & de leur fidélité, se taxérent chacun à l'entretien d'un certain nombre de soldats. Le Parlement promit pour deux mille cinq ou six cens hommes de pied; la Chambre des Comptes pour sept cens; la Cour des Aydes pour quatre cens, les Secrétaires du Roi pour un pareil nombre; le Chancelier, les deux Sur-Intendans des finances, & leurs Commis pour cinq cens chevaux. La ville de Paris offrit de bonne grace, ou autrement, six mille cinq cens hommes; les gros bourgs & les petites villes du voisinage quatre mille cinq cens; les villes entre Paris & Blois dix mille cinq cens. Dans le grand nombre des riches monastéres fondés en France, ceux des Celestins & des Chartreux, furent les seuls qui signalérent d'abord leur zéle. Chacun de ces deux Ordres offrit de l'argent pour la levée & la subsistance de quatre cens hommes. L'Université de Paris en promit autant. *Le Lundi onziéme Août*, dit Bassompierre, *le Parlement qui avoit le jour precedent promis au Roi d'entretenir à ses dépens deux mille six cens hommes de pied, s'étant assemblé pour aviser aux moiens de trouver l'argent nécessaire, on proposa d'envoier douze Conseillers à l'Hôtel de ville, afin de donner ordre à la garde de Paris, & d'avoir l'œil à ce que les sommes fournies au Roi fussent bien emploiées. A quoi le Premier Président Le Jai s'opposa, & dit que la Compagnie n'étoit pas assemblée pour cela. Mais le Président de Mesmes obtint par une longue harangue qu'on en parleroit. Le Premier Président sortit alors. Le Président de* 1636.

Bel-

1636. *Bellièvre qui le vouloit suivre, est arrêté pour tenir le Parlement comme second Président. On lui permet enfin de sortir sur la parole qu'il donne de ramener le Premier Président. Ils reviennent l'un & l'autre. Mais l'heure à laquelle la seance devoit finir, étant sonnée, les déliberations sont remises au lendemain. Dès le jour même, le Roi envoia querir les Présidens au Mortier, un Président & le Doien de chaque Chambre des Enquêtes. C'étoit pour défendre au Parlement de déliberer sur l'affaire proposée, & de se mêler d'autre chose que du jugement des procès.*

Grotius rapporte dans une de ses lettres au Chancelier Oxenstieru, que le Président de Mesmes parla fortement contre Richelieu, qui élevoit ses parens aux premiers emplois dont ils n'étoient pas capables; qui ne prenoit aucun soin de la bonne administration des finances; qui pour faire de spacieux jardins, & pour la construction de quelques nouveaux monasteres, avoit abattu les murailles & les ramparts de la capitale, de maniére qu'elle demeuroit, sans défenses, & ouverte aux ennemis déja fort avancés dans la Picardie; & qui transportoit à sa citadelle du Havre de Grace des sommes immenses d'argent, & une quantité prodigieuse de munitions & d'artillerie. De Mesmes reprocha encore à Le Jai Premier Président de sacrifier le bien public à sa fortune & à ses interêts particuliers. *Mêlez-vous uniquement des choses de vôtre ressort*, dit Louïs en présence de son Ministre aux gens du Parlement mandés au Louvre; *je saurai bien gouverner mon Roïaume. Que si vous avez quelques avis à me*

à me donner, je les écouterai volontiers. Vous pouvez aussi vous adresser à M. le Cardinal, il les recevra fort bien. Mais je vous défens de parler tumultuairement & d'une manière seditieuse des affaires d'Etat dans vos assemblées. Si on a envoié quelque chose au Havre de Grace, ç'a été par mon ordre. Richelieu prit alors la parole, & dit que si Sa Majesté ne l'avoit suffisamment justifié, il rendroit si bon compte de toutes ses actions, qu'aucune personne équitable n'y trouveroit rien à redire. Les Magistrats intimidés répondent de la maniére du monde la plus soumise, se retirent en tremblant, & le Président de Mesmes qui se souvient d'avoir été autrefois relegué, rampe comme les autres. Dans une tempête, où chacun se faisoit un mérite de déclamer contre le Ministére, le Cardinal trouvoit encore des sots qui lui donnoient publiquement de l'encens. Je ne sai quel miserable Sorboniste avança qu'un homme si extraordinaire étoit une espece *de Divinité à laquelle il falloit sacrifier.* Un autre de la meme Société plus impertinent, & non moins impie, dit qu'on ne devoit pas le nommer, *Richelieu*, mais *Riche-Dieu*, parce qu'il n'y avoit qu'*un Dieu qui pût donner de si sages conseils au Roi.* Pour dernier comble de l'extravagance dans un autre genre que celui de la flatterie, le Pape Urbain aussi sottement crédule à l'Astrologie Judiciaire que le Cardinal, fait avertir celui-ci qu'un homme fort habile dans un art qui a toûjours trouvé des duppes parmi les Grands, aiant tiré la nativité de Richelieu, assure qu'il ne vivra pas encore un an, & que la 1636.

paix

1636. paix sera concluë dans trois. Ce savant Astrologue auroit bien rencontré, si le Duc d'Orleans eût été moins scrupuleux. Ne savoit-on rien à Rome de ce qui se tramoit alors en France contre le Cardinal? Grotius qui raconte ce fait, insinuë que le dessein du Pontife, c'étoit de porter Richelieu à écouter les propositions de paix qui s'offriroient.

Chagrin de sa disgrace, Louïs regarda quelque temps son Ministre de si mauvais œil, que celui-ci entierement découragé, voulut renoncer à son emploi. Son cher Capucin lui rendit alors le même bon office que le Cardinal de la Valette lui avoit rendu à la fameuse journée *des Duppes*. Cela se voit, dit-on, dans les Mémoires manuscrits du P. Joseph. L'Historien par les mains duquel ils ont passé, n'en dit pas davantage. Les Auteurs, ou plûtôt le seul & même Auteur des deux Vies de cet intime confident de Richelieu, ajoûte des circonstances remarquables. Nous les donnerons sur sa bonne foi. *Le Cardinal*, dit-il, *sentit plus qu'aucun autre les conséquences de la perte de Corbie. Mais les ennemis n'en surent pas profiter. Paris eût été pris, s'ils eussent pousse leur pointe, comme Jean de Wert le conseilloit. La consternation y fut si grande, que le Cardinal n'osa paroître. Abattu de corps & d'esprit, si le P. Joseph auquel il ouvrit son cœur, ne l'eût soutenu, il auroit abandonné le Ministére. Son confident l'arrêta; c'étoit un homme d'expédiens. Le P. Joseph va parler au Sur-Intendant de Bullion, le prie de marcher par les ruës de Paris, d'écouter tranquillement les injures de la canaille, de saluër*

luër tout le monde avec un air assuré, & de dire aux Parisiens que s'ils vouloient secourir promptement le Roi d'hommes & d'argent, Sa Majesté chasseroit les Espagnols, entreroit dans les Païs-Bas, & y mettroit tout à feu & à sang. 1636.

Bullion ne balança point là-dessus. Sans envisager le danger auquel il s'expose, il monte à cheval, & marche par toute la ville aiant seulement deux laquais à ses côtés. D'abord il n'entendit que des injures, & des imprécations contre lui & contre le Cardinal. On s'y étoit bien attendu. Mais les civilités que le Sur-Intendant rendoit à ceux-là mêmes qui l'appelloient en face, voleur & bourreau, calmérent si bien les esprits & les rendirent si souples, que les menaces & les malédictions retomberent sur les Espagnols & sur les Allemands. Le Cardinal en fait autant le lendemain. Il se proméne par tout en carosse, sans gardes & sans estaffiers; s'arrête dans toutes les places, & dans les endroits où il voit accourir le peuple. Aucun n'eut l'audace de lui perdre le respect. On est si content de le voir, & si édifié de sa constance & de ses bonnes promesses, que les personnes les plus envenimées qui se déchainoient auparavant contre son administration, sont les premiéres à lui donner des benédictions, & à faire des vœux pour sa prosperité & pour l'accomplissement de ses desseins. Hé bien, dit le P. Joseph quand le Cardinal fut de retour, ne vous l'avois-je pas bien dit que vous n'êtes qu'une *poulle mouillée*; qu'avec un peu de courage vous rassureriez le peuple de Paris, & que vous rétabliriez les affaires? Il n'y a pas de temps à perdre. Profitez des offres que les Pari-

1636. Parisiens vous font. *Le P. Joseph*, ajoute-t-on dans une note à la marge, *se servoit du mot de* poule mouillée, *quand dans un entretien particulier, il voyoit le Cardinal irrésolu.*

Galas va joindre le Duc de Lorraine dans la Franche-Comté.

L'effroi redoubla dans Paris, quand on apprit les ravages du Duc de Lorraine en Bourgogne, & la marche de Galas pour le joindre, & pour penétrer plus avant dans la même Province avec une armée de trente mille hommes; projet formé par le Comte-Duc d'Olivarés dès le commencement de la campagne. *Selon ce que nous pouvons juger des desseins des Espagnols*, dit Richelieu dans une lettre du 23. Juillet à son ami la Valette, *& particuliérement par une dépêche d'assez fraiche date que M. de Grammont a interceptée, ils projettent de porter le Roi de Hongrie & Galas à entrer en France au mois d'Août. C'est à vous & à M. le Duc de Weymar de vous y opposer, & de rendre ce dessein inutile.* Comme dans un si grand desordre du Roiaume, Bernard n'étoit pas fort bien paié de ce que Louïs lui devoit donner par an en vertu de leur traité, on craignit que le Prince Saxon ne fut tenté de s'accommoder avec l'Empereur. *Nos affaires sont si mauvaises ici*, dit le P. Joseph au même la Valette dans leur jargon ordinaire, *que nous n'avons pas besoin qu'il en soit de même des vôtres. Albert* (la Valette) *fera un grand effort, & emploiera toute sa prudence & toute sa patience pour conserver Jonas* (Weymar) *Il n'en faut pas avoir moins que Salomon*, (la Valette) *pour cela. C'est un grand service qu'il rend à Honoré* (le Roi) *L'orage n'est pas petit. Nous avons besoin que chacun imite l'affection & le cou-*

Vie du Cardinal de Richelieu, par Aubery. L. V. Chap. 45. Mémoires pour servir à l'Histoire du même. Latichius Rerum Germanicarum. Part. II. L. XXVII Cap. I.

courage d'Albert (la Valette) Et dans une autre au même Cardinal. *Défendez-nous des Allemands, & nous essaierons de nous parer de la Flandre.* 1636.

Le Roi de Hongrie & Galas demeurérent presque toûjours au dela du Rhin, jusques à ce que le temps leur parut propre à une irruption dans le Duché de Bourgogne. Quand ils virent les armées du Prince de Condé, du Duc Lutherien & du Cardinal son collégue, reduites à fort peu de gens par les pertes faites aux siéges de Dole & de Saverne, & par les détachemens envoiés au secours de la Picardie, ils resolurent que Galas iroit en Franche-Comté, joindre le Duc de Lorraine, & que de là ils entreroient l'un & l'autre dans le Duché de Bourgogne. Le Roi de Hongrie tourna du côté de Ratisbonne. Sa présence étoit nécessaire à la Diéte que l'Empereur son pere avoit convoquée pour lui procurer la dignité de Roi des Romains. Avant son départ il publia un manifeste à peu près semblable à celui du Cardinal Infant dont j'ai parlé. Voici l'extrait qu'un Historien Allemand nous en donne. Que depuis son avenement à la Couronne Impériale, Ferdinand avoit tâché de vivre en paix & en bonne intelligence avec toutes les Puissances voisines de l'Allemagne, & particulierement avec le Roi de France. Que la succession aux Etats de la Maison de Mantouë aiant causé quelque differend, l'Empereur avoit mieux aimé le terminer à l'amiable par un traité conclu à Ratisbonne, que de poursuire les avantages déja remportés par ses armes victorieu-

1636. ſes. Que bien loin de répondre aux avances faites par Sa Majeſté Impériale, Louïs a tâché d'allumer une guerre civile dans l'Allemagne. Qu'il a continuellement aſſiſté le feu Roi de Suéde d'argent, d'hommes, & de toutes les autres choſes néceſſaires à l'éxécution des vaſtes deſſeins de ce dangereux ennemi de la Maiſon d'Autriche. Que depuis la mort de Guſtave, le Roi de France a uſurpé à force ouverte, ou acheté des Suédois pluſieurs places du domaine de l'Empereur. Que contre les régles de la juſtice, il a dépouillé le Duc de Lorraine de l'ancien patrimoine de ſes Ancêtres. Que Louïs ſacrifie les interêts de ſa Religion & le bien de ſes propres ſujets à ſes injuſtes projets. Qu'après tant de choſes commiſes contre les règles du droit divin & humain, l'Empereur & le Roi de Hongrie ſon fils ne peuvent ſe diſpenſer plus long-tems de prendre les armes, afin d'arrêter le cours des violens conſeils donnés à Louïs. Qu'ils eſpérent l'un & l'autre que tous les François équitables approuveront leur reſolution, & que bien loin d'appuier le Miniſtre ſanguinaire, auteur de la guerre préſente, ils aideront Leurs Majeſtés Impériale & Hongroiſe dans leur bon deſſein, d'établir une paix ſolide & durable dans toute l'Europe. Que pour donner une preuve certaine de la ſincerité de leurs intentions, l'Empereur & ſon Fils prennent ſous leur protection tous les François qui ne feront aucune réſiſtance, & déclarant que ceux-là ſeulement ſentiront les effets de l'indignation & de la colére de leurs Majeſtés,

qui

qui s'opiniâtreront à soutenir le Ministre de Louïs, qui par ses mauvais conseils allume une guerre injuste & sanglante dans la Chrétienté. 1636.

Dès que Richelieu s'apperçoit que les divers mouvemens de Galas tendent à joindre le Duc de Lorraine, le Cardinal à promptement recours à son confrere la Valette, & au Duc de Bernard de Saxe Weymar. C'étoit sa seule ressource pour sauver la Bourgogne. Le Prince de Condé avoit si mal réüssi au siége de Dole, que Richelieu qui n'eut jamais grande opinion de son Alteſſe, n'osoit se fier à elle. *Nous avons à craindre d'un autre côté*, dit-il à la Valette. *M. de Lorraine veut entrer par la Bourgogne avec ses troupes, & avec celles qui étoient dans le Comté. Galas, à mon avis, pourroit bien avoir passé le Rhin pour le repasser à Brisac, & s'aller joindre à lui. C'eſt, Monseigneur, ce qu'on vous donne en partage & à M. le Duc de Weymar. Nous avons laissé à M. le Prince mille chevaux & trois mille hommes de pied. Il pourra lever encore trois mille hommes & cinq cens chevaux, avec lesquels il s'opposera d'un côté, pendant que vous ferez puissamment tête de l'autre. Dès que vous approcherez des troupes de M. le Prince, on donnera ordre aux compétences. Nous ferons ensorte qu'il soit en un lieu, & qu'il vous laisse les troupes qu'il aura. Je sai bien qu'on ne vous sauroit proposer une condition plus fâcheuse, que d'aller en un endroit où* ce personnage *a du pouvoir. Mais la néceſſité nous y oblige. Vous & M. le Duc de Weymar êtes les seuls qui pouvez mettre ordre de ces côtés-là. Quoique nos affaires*

1636. *soient en fort mauvaise situation, j'ai encore de bonnes esperances.* Y eut-il jamais une arrogance pareille à celle de ces Cardinaux soldats? Ils ne veulent pas obéïr au premier Prince du sang. Avec quel mépris Richelieu parle-t-il de Condé? *Ce personnage*, dit-il. Quelle insolence! *Je croi*, ajoute le Cardinal dans la lettre à son confrère, *que le plûtôt que vous pourrez vous avancer vers la Bourgogne, ce sera le meilleur. Car enfin, je ne doute pas que Galas n'aille passer à Brisac pour joindre M. de Lorraine. Il est important que vous y arriviez avant lui.*

Le Roi explique plus au long ses intentions à la Valette dans une dépêche du 23. Août. *Mon Cousin, je suis fort content d'aprendre que la marche de mes armées d'Alsace, s'accommode entiérement avec l'état de mes affaires de ce côté-ci. Il est non seulement nécessaire que vous avanciez vers la Lorraine, comme vous avez déja prudemment fait, mais il faut encore que vous alliez droit en Bourgogne, afin d'aider mon Cousin, le Prince de Condé, à chasser les ennemis. Depuis la levée du siége de Dole ils y ont pris quelques avantages. Mais ils ne pourront les garder lorsque mes armées seront jointes. Je desire donc que vous & mon Cousin le Duc de Weymar, y fassiez marcher mes troupes le plus proptement qu'il sera possible, en prenant vôtre chemin par la Franche-Comté, droit à Verdun sur le Doux près de la Saone. C'est un bourg non fortifié; mais il le peut être aisement. Les ennemis s'en sont emparés. Je vous indique cette route, non pour vous obliger à la suivre. C'est seulement pour vous marquer le lieu où étoient les ennemis le*

20, *de ce mois. Je laisse à vôtre prudence de* 1636.
prendre tel autre poste que vous jugerez à propos, selon leur marche, afin d'empêcher que si Galas se trouve dans le même chemin, il ne puisse incommoder, ou surprendre vos troupes. Je me remets entiérement à vôtre bonne conduite & à celle de mon Cousin le Duc de Weymar. Faites ce que vous croirez meilleur selon la connoissance que vous aurez des mouvemens des ennemis, tant par les espions & par les messages que vous devez envoier de toutes parts, que par les avis de mon Cousin le Prince de Condé, vers lequel vous dépêcherez à tous momens; comme je lui mande de faire vers vous. Pour ce qui est des différends que vous pourriez avoir sur le commandement, lorsque vous aurez joint mon Cousin le Prince de Condé, je m'assure que vous n'y trouverez aucune difficulté. J'y ai pourvû par un reglement dont je lui ai donné avis. C'est que chacun commandera dans ses troupes. J'espére qu'agissant tous de concert, & n'aiant point d'autre pensée que de battre les ennemis, vous leur ferez connoitre bien-tôt, qu'ils ne sont puissans que lors qu'ils ne trouvent personne qui s'oppose à leurs efforts.

Le Duc de Weymar & le Cardinal de la Valette furent assez embaraſſés au commencement de la marche. Ils se trouvoient entre Galas & le Duc de Lorraine. Bernard paroissoit même incertain & chancelant; soit que ce fût une feinte pour se faire païer plus exactement; soit que le mauvais état de la France le dégoutât du service de cette Couronne. La Valette avoit besoin de toute son adresse pour le retenir. *Une chose me*

1636. *déplait*, dit le P. Joseph à ce Cardinal dans leur jargon; *c'est de voir Albert* (la Valette) *entre Renaut* (Galas) *& le Prat*, (le Duc de Lorraine) *qui a, dit-on, beaucoup de monde en Franche-Comté. Si Albert pouvoit charger à part le Brun* (le Duc de Lorraine) *ou Renaut, ce seroit une bonne action. Je crains seulement qu'il ne se trouve enfermé. Il fera bien d'étendre sa prévoiance sur ces quartiers-là. Plusieurs choses y manquent. On fait de grandes levées par tout. Elles pourront servir à renforcer Salomon* (la Valette) *le mieux qu'il sera possible. Mais entre-ci & trois semaines il doit prendre garde à lui. On fera toucher assurément de l'argent à du Moulin* (Weymar) *Salomon rend un signalé service en toutes façons. Je le puis assurer en vérité qu'il est toute la consolation, & tout l'espoir de Constantin* (Richelieu). *On ne peut exprimer combien ses soins à conserver Jonas* (Weymar) *méritent.* Le Capucin avoit si bonne opinion de son habileté dans l'Art militaire, qu'il se croioit capable de donner des avis à celui qu'il estimoit le plus grand Capitaine du temps, *à ce Général des Généraux*, dont la prudence & la valeur étoient la seule *ressource* du premier Ministre.

Tout le bien, ou tout le mal des affaires, à mon avis, écrit le P. Joseph dans une autre lettre à la Valette, *sera du côté d'Albert* (la Valette) *Il le faut fortifier le plus qu'on pourra; car enfin, il doit porter le principal effort. Ce seroit un grand bonheur à Salomon*, (la Valette) *de pouvoir charger quelque partie des ennemis avant qu'ils se joignent, & qu'ils avancent davantage. Le Pré* (Richelieu) *espere qu'Al-*

qu'Albert soutiendra la foiblesse du Cormier, (le Prince de Condé) & que les mauvaises humeurs de celui ci n'empêcheront pas 65. (la Valette) de bien agir. Ils sont reglés dans leurs commandemens. Louis (le P. Joseph) craint toûjours que Jonas (Weymar) connoissant le besoin qu'on a de lui, ne se rende trop difficile. Je desespérerois de lui, si je ne connoissois l'adresse de Salomon, & les soins qu'il se donne. Je le supplie encore de les redoubler & de faire savoir à Cosme (le P. Joseph) tout ce qu'il croit nécessaire à bien conserver du Moulin, (le Duc de Weymar) Je vous assure que Cosme n'oubliera rien de sa part. 1636.

Enfin dans une troisiéme lettre, où nous voions qu'on avoit permis à la Valette de donner bataille aux ennemis, s'il en trouvoit une occasion favorable & avantageuse, le Capucin toûjours rempli de ses idées guerriéres, dit au même Cardinal. La seule action peut conserver nos gens en vigueur. Plus vous attendrez, & plus il viendra de renfort à Galas. Il faut encore emploier M. le Duc de Weymar, avant que la pensée d'une paix prochaine, ou quelqu'autre réflexion le porte à des résolutions qui ne seroient utiles ni à nous, ni à lui. Six cens mille livres ont été fournies effectivement à son Agent. Il témoigna prétendre davantage. Mais nous ne pouvons, ni ne devons l'accorder. Cependant il ne faut pas rompre. On doit même le ménager de la part d'Albert (la Valette) & de Constantin, (Richelieu) le mieux qu'il sera possible. Je trouve que le Colonel Rantzau qui secourut si à propos S Jean de Losne assiégé, comme je le rapporterai, fut aussi tenté de quitter le service de France. Ne deman-

1636. doit-il point un rang supérieur à celui de Maréchal de Camp? *Constantin* (Richelieu) *écrit à George* (Rantzau) *pour le retenir*, ajoûte le P. Joseph dans la même lettre, & *lui envoie deux mille écus de sa pension. Albert* (la Valette) *fera ce qu'il pourra pour remettre George en bonne humeur. Celui-ci ne trouvera de long-temps une si belle occasion d'aquerir de la gloire, que le poste où il est.*

Irruption des Impériaux dans le Duché de Bourgogne.

Le foible Cormier, puis qu'il plait à ces Messieurs de désigner ainsi le Prince de Condé, témoigna une extrême lâcheté. Il fut la dupe des deux Cardinaux *Constantin & Albert*, dans une conjoncture où il pouvoit se faire craindre, & obliger le Ministre à le menager du moins autant que le Comte de Soissons. Mais il essuioit tranquillement les plus sensibles affronts, dès qu'on le leurroit de la moindre espérance d'obtenir de quoi contenter son avarice. Il s'étoit flatté que le Duc Bernard & la Valette viendroient le joindre, & qu'à la tête de leurs troupes & de celles qu'on lui avoit laissées, il repousseroit le Duc de Lorraine. *Nous avons été si malheureux*, dit-il dans une lettre du 25. Août au Cardinal de la Valette datée de Dijon, *qu'il a fallu lever le siége de Dole, & les besoins du Roi sont tels, qu'il mande presque toute mon armée. Le Duc Charles est dans cette Province, qui brûle tout, & je ne puis tenir la campagne. Il se faut contenter de garder les villes, & la lâcheté du peuple lui donne occasion d'en attrapper tous les jours de petites. J'ai dépêché vers le Roi pour le supplier très-humblement de vous commander de venir au moins pour quinze jours avec*

Vie du Cardinal de Richelieu par Aubery L. V. Chap. 43 & 44. Tom. I. Journal de Bassompiere. Tom. II. Mercure François. 1636. Grotii Epistola passim. 1636. Nani historia. Veneta. 7. X. 1636.

avec M. le Duc de Weymar & vôtre armée. En ce temps-là, je puis reprendre tout ce que les ennemis ont occupé, entrer dans le Comté vers Saint-Amour, piller le païs, repousser le Duc Charles, ou le combattre, garantir cette province, & empêcher que les ennemis n'y prennent des quartiers d'hiver. Si le Roi vous l'ordonne, je vous prie d'user de diligence, & de venir avec M. de Weymar, droit entre Langres & Dijon à Fontaine-Françoise. J'irai vous y joindre avec ce qui me reste de troupes. Bernard & la Valette eurent ordre d'aller en Bourgogne. Mais Condé n'eut pas le commandement général de l'armée, dans son propre gouvernement. Un autre que lui auroit-il jamais souffert un pareil affront? Sa patience, ou plûtôt sa bassesse, étoit à l'épreuve de tout. 1636.

Historie de Gualdo Priorato. Part. II. L. I. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom. VIII. Pag. 459.

Le Roi me mande, écrit il au Cardinal de la Valette, *qu'il veut que vous veniez avec M. de Weymar, & que nous nous joignions avec les forces que j'ai pour reprendre Verdun sur le Doux, & pour chasser le Duc Charles de nôtre frontière. Je mets toutes choses à part pour le bien du service du Roi. Chacun commandera son corps d'armée, puisque Sa Majesté l'ordonne ainsi. Nous tiendrons pourtant nos conseils ensemble, & nous conviendrons de ce que chacun devra faire avec ses gens.* Le Prince n'obtint pas même ce qu'on avoit fait semblant de lui accorder. Richelieu trouva moien d'exécuter le projet, de lui ôter ses troupes, & de le faire consentir à demeurer dans Dijon. Si Des-Noïers avoit eu plus d'esprit, je croirois qu'il se mocque de Condé, & qu'il lui insulte mêmes dans une lettre du

1636. du 30. Août. *Je n'ai pas manqué*, dit le Secrétaire d'Etat à Son Alteſſe, *de rapporter fidelement au Roi l'article de vôtre lettre, qui regarde vôtre accommodement, en conſidération de l'état des affaires. Il l'a bien pris, & dans le ſens qu'il vous a plu me marquer. Son Eminence n'y a pas fait moins de réflexion. Elle a loué au Roi en ma préſence cette réſolution & vôtre affection.* Condé ſeroit peut-être excuſable, s'il avoit ſeulement cedé quelque choſe de l'honneur dû à ſa naiſſance & à ſon rang, par déference à la volonté du Roi. Mais il prétendoit faire encore ſa cour à Richelieu, en proſtituant les plus beaux droits de ſa qualité de prémier Prince du ſang, à la ridicule & chimérique dignité de Cardinal. *Pour les commandemens*, dit-il à la Valette, *j'obéirai aux ordres du Roi. Je préfére le bien de l'Etat, & le contentement de M. le Cardinal, à toutes choſes en ce temps-ci.* Cela n'eſt preſque rien en comparaiſon de ce qui ſe lit dans deux autres lettres au même la Valette. *Mes troupes ſeront demain au ſoir 17. Septembre à Fontaine-Françoiſe. Elles y recevront vos ordres. Le Sieur Des-Coutures ira vous trouver pour cet effet.* Et ailleurs. *Vous & M. de Weymar ſerez obéis en Bourgogne, comme dans vôtre propre logis. Ordonnez ce qu'il vous plaira. Si vous entrez dans la province, j'aurai l'honneur de vous y voir, & de vous ſervir en tout ce que vous déſirerez, & en tout ce que je pourrai. Mes troupes ſont à vous auſſi bien que les autres, commandez ce que vous jugerez à propos. Elles demeureront en corps, ou non, comme il vous ſemblera bon.* Telle étoit la baſſe complaiſance

sance de Condé pour deux Cardinaux qui le mépriſoient dans le fond de leur cœur. N'en eut-il point honte dans la ſuite? Je ne ſai quelle maladie dont il parle dans ſa lettre du 21. Septembre à la Valette, put bien être une maladie *de commande* pour couvrir ſon honneur en quelque maniére. 1636.

Le Prince vit à Langres Weymar & le Cardinal. Dans une conférence, ils prirent du moins par bienſéance avec lui quelques meſures afin de ſauver la Bourgogne. Soit que l'armée Françoiſe fût trop foible pour en repouſſer une de trente mille hommes & plus; ſoit que le Duc de Lorraine & Galas euſſent trop bien concerté leur projet, Weymar & la Valette ne purent empêcher la jonction des troupes Imperiales & Lorraines. Les voilà qui s'avancent vers Dijon à la fin d'Octobre. *Les ennemis marchent*, écrivit le Prince à la Valette le 29. du même mois. *Ils vont droit à Ciſteaux. Cela regarde Beaune, ou S. Jean de Loſne.* Après avoir pillé ce riche & grand monaſtere, le Général de l'Empereur s'approche de Dijon. Si nous en croions Des-Noïers la Cour ne s'allarma point pour la capitale du Duché de Bourgogne. *Nous craindrions Galas ſi près de Dijon*, dit le Secrétaire d'Etat au Cardinal de la Valette, *ſi nous ne ſavions que Vôtre Eminence côtoie ſon armée & la tient en échec.* Il parloit ſelon les ſentimens de Richelieu. *M. le Prince*, dit celui-ci à ſon confrére, *écrit ici des lettres fort obligeantes & fort avantageuſes pour vous. Je croi que ſes troupes & celles que Vaubecour amene de Champagne, vous auront joint maintenant. Vous ſerez ainſi*

1636. *en état de réſiſter aux deſſeins de Galas. Quoique que vous n'aiez que des forces médiocres, j'ai plus d'eſpérance en vôtre conduite, & en celle de M. le Duc Bernard, qu'en toutes les grandes armées que nous avons ici. Elles paſſent trente-cinq mille hommes de pied & douze mille chevaux.* Le premier Miniſtre parloit de la ſorte, parce qu'il ſe défioit étrangement du Duc d'Orleans & du Comte de Soiſſons. Par une politique dont il penſa être la duppe, & qui le mit en grand danger de perdre la vie, il avoit confié le commandement de l'armée de Picardie, à deux Princes qui jurérent ſa perte. Les eſpérances de Richelieu ne furent point trompées au regard de Weymar & de la Valette. Les Imperiaux n'aiant oſé attaquer Dijon, ſe contentérent de prendre Mirebeau, & le Duc de Lorraine alla mettre le ſiége devant S. Jean de Loſne. *Le Pré*, (Richelieu) *dans ſes ennuis*, dit le Capucin Joſeph au Cardinal de la Valette, *ſe conſole quand il penſe à la fermeté, au courage & à la bonne conduite de Salomon* (la Valette.) *Nous ſommes certains qu'il fera tout ce qui eſt poſſible.*

Le Duc d'Epernon s'applique à maintenir la Guienne, & à la défendre contre les efforts des Eſpagnols

Ils redoubloient chaque jour, ces *ennuis* du premier Miniſtre. Peut-être qu'il y auroit ſuccombé à la fin, ſi le Comte Duc d'Olivarez eût été mieux ſervi dans l'exécution des projets qu'il forma cette année. Non content de faire attaquer la France par la Picardie & par la Bourgogne, il envoia l'Amirante de Caſtille & le Marquis de Valparaiſo Vice-Roi de Navarre avec un corps de troupes ſur la frontiére de Guienne, du

côté

côté de Baïonne. Les places de France y étoient encore moins bien pourvuës que dans les autres Provinces, & il y avoit dans la Guienne un plus grand nombre de mécontens qu'ailleurs. Le Duc d'Epernon Gouverneur n'appaisa point si bien les séditions émues l'année précedente à Bourdeaux, & en d'autres villes; qu'il n'y restât encore un fort méchant levain, qui se répandit celle-ci dans le Poitou, dans la Saintonge, & dans l'Angoumois. Le Marquis d'Issoudun frére de l'infortuné Chalais, se mit à la tête des païsans soulevés à cause de l'augmentation des impôts, & donna de l'inquiétude à la Cour. *Chacun loue vos soins & la peine que vous prenez*, dit Des-Noïers écrivant au Comte de Jonsac. *Dans une fâcheuse conjoncture, vous empêchez par vôtre bonne conduite le progrès des mécontentemens, qui produiroient de mauvais effets, si on n'y pourvoioit de bonne heure. Le Vice-Seneschal d'Angoumois s'en va dans vos quartiers, afin de reconnoître la maladie qui travaille ces esprits, & de tâcher conjointement avec ceux qui commandent, d'y apporter les remédes convenables. Il arrive souvent qu'après de grandes agitations, les gens se calment d'eux-mêmes, quand ils ne trouvent plus d'opposition. Semblables aux flots de la mer, ils ne laissent que du bruit & de l'écume pour marque de leur colére.* Il n'en fut pas tout-à-fait de même. Ceux ci qu'on appelloit *Croquans*, aussi bien que les mécontens de Guienne qui donnérent l'année derniére tant de peine au Duc d'Epernon, s'avancérent jusques à Blanc en Berri. Ils seroient allés plus loin, si le même Seigneur

1636.

Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Richelieu. Tom. I. Vie du Duc d'Epernon. L. XI. Journal de Bassompierre. Tom. II. Nani Historia Veneta. L. X. 1636.

1636. qui avoit des grands biens & beaucoup de crédit en Saintonge & en Angoumois, ne s'étoit emploié pour arrêter ces désordres. Tels furent les travers ordinaires d'Epernon. En se piquant de fidélité au regard du Souverain, ou plûtôt en ne pouvant souffrir qu'un autre que lui se soulevât contre le Gouvernement & le Miniſtére, il travailla fortement à mettre son irréconciliable ennemi en état de l'abaiſſer, & de ruïner même sa puiſſante maiſon.

Le Duc fut si dangereuſement malade à la fin de l'année précédente, qu'on déſeſpera de sa santé. Il en réchappa pourtant. Quelques-uns ſurpris de la force de son temperament dans une veilleſſe si avancée, dirent aſſez plaiſamment *qu'il avoit paſſé l'âge de mourir.* Si nous en croions son Hiſtorien, ou plûtôt son Panégyriſte, *les étrangers remplis depuis ſoixante-huit ou dix ans du grand nom d'Epernon, le voiant tantôt à la priſe des villes, tantôt au commandement des armées, tantôt triomphant, tantôt abattu, mais toûjours dans quelqu'occaſion illuſtre & éclatante, s'imaginoient qu'il étoit le petit-fils de celui que la faveur d'Henri III. avoit élevé. On ne pouvoit croire que la vie de deux hommes pût fournir tant d'actions importantes.* Quelque temps après sa convaleſcence, il en fit une qui mérite d'être louée autant & plus que toutes les autres de sa vie; si pourtant la vanité & l'envie de se diſtinguer même des perſonnes d'un rang ſupérieur au ſien, n'y a pas eu plus de part que l'amour de la juſtice & du bien public. L'Auteur de l'Hiſtoire d'Epernon la raconte avec beaucoup de

de dignité. *Pour subvenir aux dépenses nécessaires dans un temps difficile*, dit-il, *les seuls moiens ordinaires, ou extraordinaires, se trouvant trop foibles, le Roi fut obligé de fermer son* * *Epargne à toutes les autres dépenses qui ne regardoient pas directement la guerre. De maniére que les grands Seigneurs ne purent être paiés de leurs pensions, ou des apointemens attribués à leurs charges. Une partie de ces dépenses fut rejettée sur le peuple. Du moins on commença d'y imposer les apointemens des Gouverneurs, & de les faire lever par les Commissaires de la taille. Bullion, Sur-Intendant des finances, ami particulier du Duc lui offrit une pareille imposition pour ses apointemens. On vouloit même lui faire toucher sur cette nature de fonds plusieurs arrérages qui lui étoient dus. Mais le Duc rejetta la proposition avec une générosité qui ne sauroit être assez louée.* 1636.

* On appelloit ainsi le Thrésor Roial.

Il y a plus de soixante ans, *dit-il*, que je sers les Rois sans toucher les apointemens dont-ils m'ont jugé digne, d'ailleurs que des deniers de leur Epargne. A Dieu ne plaise qu'à la fin de ma vie, je tire ma subsistance aux dépens du pauvre peuple, qui meurt tous les jours sous mes yeux de faim & de misére. Je suis dans mon gouvernement pour servir le Roi, & pour commander au peuple. C'est à celui que je sers de me récompenser, & non à pas à ceux qui me doivent obéïr. J'aime mieux être réduit au simple revenu de mes terres, que de voir mon nom dans les impositions, & les pauvres taxés pour la dépense de ma table. *Afin de lui rendre la chose moins odieuse, ceux qui avoient*

1636. *avoient soin de ses affaires à la Cour, lui alléguérent l'exemple des Princes & de tous les Grands du Roiaume qui ne touchoient plus rien que par ce moien. Cela ne l'ébranla pas.* Je ne blâme personne, *répondit-il*; mais je ne me crois pas obligé de suivre aveuglément les exemples d'autrui. J'aime mieux faire seul ce que j'estime juste, que d'agir contre les lumiéres de ma conscience, en imitant les autres. *Nous le vîmes depuis si constant & si ferme dans ce noble & généreux sentiment, qu'il ne toucha plus rien de ses apointemens; non pas même ceux de l'année précedente. De maniére qu'à sa mort, il lui étoit dû sept années d'arrérages qui montoient à plus de cinq cens mille livres.*

La modération d'Epernon dans une autre rencontre me paroît d'autant plus estimable, qu'il pouvoit trouver une occasion de se venger avec éclat des Magistrats de Bourdeaux qui l'avoient plus d'une fois cruellement chagriné. Le veillard n'étoit pas insensible au plaisir malin que cause la vengeance. *Une commission expresse*, raconte encore son Historien, *lui fut envoiée de la part du Roi pour l'enrégitrement de* l'Edit de Cruë, *nouvellement donné par Sa Majesté, d'un Président & de douze Conseillers au Parlement de Bourdeaux. Cette affaire ne pouvoit passer qu'en surmontant de grandes difficultés. Tous les autres Parlemens de France étoient chargés de pareilles augmentations, à proportion de leur ressort. Comme c'étoit une cause commune entre tant de Magistrats, il y avoit aussi une grande correspondance entr'eux pour s'y opposer. Le Roi aiant prévû tous ces obstacles de la part du Parlement*

lement de Bourdeaux, il resolut de donner au Duc les plus puissans moiens pour les surmonter. Sa Majesté & ceux de son Conseil, ne doutoient point qu'il ne fût bien-aise de les mettre en exécution à la rigueur. Bien informés qu'il y avoit toûjours quelque chose à demeler entre le Parlement & le Gouverneur de la Province, ils vouloient profiter de cette division. Le Duc en usa tout autrement qu'on n'avoit pensé à la Cour. Content d'avertir les Magistrats de ce qu'il pourra faire, en cas que le Roi ne soit pas obéi, il les exhorte a éviter par leur prudence des extrémités, auxquelles il vouloit se dispenser de venir, autant qu'il le pourroit sans manquer à son devoir. Dans des intérêts comme ceux là, *dit-il à ces Messieurs*, mes passions particuliéres n'agiront point. On ne me reprochera pas d'user, ou d'abuser du nom du Roi pour satisfaire à mon ressentiment. *Avec des ménagemens si prudens il gagne quelques esprits qu'une conduite violente auroit pû porter à des résolutions fâcheuses, tire un secours considérable pour les affaires de Sa Majesté, & obtient le consentement de la Compagnie, dont il paroit ménager les intérêts comme les siens propres.* 1636.

Le même Auteur narre si bien, & donne un détail si net & si particulier de tout ce qu'Epernon fit pour la défense de la Guienne, qu'il suffit de transcrire ici son recit. Les circonstances qu'il rapporte, ne se trouvent pas ailleurs, & ceux qui disent quelque chose de cet évenement, ont presque tout pris de lui. *Le Duc*, ajoûte-t-il, *fut averti des desseins des Espagnols sur diverses frontieres du Roiaume, & principalement sur celles de*

la

1636. la Guienne. Pour en être plus certain, il eut soin d'envoier des personnes fidèles, afin de lui rapporter exactement ce qui se passoit chez nos voisins. Il apprit par ses espions que toutes les frontières d'Aragon, de Biscaie, de Guipuscoa, & les autres voisines, avoient ordre de se munir d'armes, & de fournir un certain nombre de soldats dans un temps fixé. On projettoit de joindre à ces milices, plusieurs autres troupes réglées: Et toutes ensemble devoient former un corps considerable. Le Duc savoit non seulement le nombre d'hommes, mais encore le nom des principaux Officiers destinés à les commander. Il ne manqua pas d'envoier à la Cour les avis tels qu'il les avoit reçus. Mais nos Ministres occupés d'autres affaires plus proches & plus pressantes, ne se mettent pas en peine de prévenir un mal à deux cens lieuës de Paris. On se contente d'écrire au Duc de faire fortifier Bayonne, place plus particuliérement menacée, aux dépens des habitans. Pour le surplus, on lui mande de pourvoir par sa prudence & par son credit, à tout ce qui regarde le service du Roi dans l'étenduë de son gouvernement.

Des ordres si généraux étoient autrefois les plus amples que les Romains donnassent à leurs Consuls dans le plus grand danger des affaires publiques. Mais de nôtre temps, ce sont les plus limités qui se puissent prescrire à ceux qui ont les intérêts du Roi à ménager. Il y avoit déja des réglemens établis qu'on n'auroit osé violer sans crime. Tels sont ceux de ne faire aucune levée de gens de guerre, ou de deniers, sans lettres patentes du Conseil; de ne conduire point d'artillerie, ni de tirer des arse-

naux

naux les munitions nécessaires, sans un commandement exprès. De maniére que toute la puissance du Roi résidant dans la personne de ses principaux Ministres, aucun Gouverneur ne pouvoit user de la sienne sans péril. Le Duc persuadé que dans les mauvaises dispositions, où ces Messieurs étoient à son égard, ils ne seroient pas fâchés de le faire tomber dans quelque faute, qui attirât sur lui l'indignation de Sa Majesté, n'étoit pas facile à surprendre de ce côté-là. Il se souvenoit trop bien des malheurs, où pour des choses aussi legéres, il avoit vû succomber des personnes * de grande condition, & d'un rare mérite. On écrit donc encore au Roi: on demande des ordres plus précis sur les besoins representés à Sa Majesté. Après plusieurs instances, un ordre de la Cour vient, d'envoier un Ingenieur à Baïonne, afin de fortifier la ville, autant que quarante mille livres se pourront étendre. La moitié se devoit prendre sur le fonds du Roi, & le reste sur les habitans. Le Duc ne pouvant rien obtenir davantage, fait ce qui lui est ordonné. On commence quelques travaux. Mais le fonds venant à manquer, ils demeurent imparfaits. De maniere que la place est plus foible que si on n'y eût point travaillé. Telle fut l'admirable prévoiance de Richelieu, au regard de toutes les places frontiéres que les Espagnols & les Allemands menacérent cette année. Elle auroit été fatale à la France, s'ils eussent su profiter de leurs grands avantages. Après cela, j'avouerai sans peine que le Cardinal a été le plus heureux Ministre d'Etat, puis qu'il s'est tiré par l'imprudence de ses ennemis, des étranges em- 1636.

* Le Maréchal de Marillac.

1636. embaras où la sienne l'avoit jetté. Mais je ne le regarderai point comme le plus parfait modéle que les Politiques, je ne dis pas Chrétiens & réligieux, tels que le fameux Voiture nous represente le Comte-Duc d'Olivarés, mais imbus des maximes de Machiavel, se puissent proposer.

Les Espagnols pénetrent dans la Guienne & y jettent l'épouvante.

Olivarés informé du mauvais état de Baïonne fait envoier vers la fin de Septembre, l'Amirante de Castille avec ordre d'assembler un corps d'armée de six mille hommes de pied & de deux mille chevaux, de tirer de la citadelle de Pampelune quatorze piéces de canon, & de se fournir de tous les instrumens propres à remuer la terre. *Les Espagnols*, dit l'Historien d'Epernon, *devoient venir par le païs de Labour, qui est celui des Basques. Ils savoient que le Duc n'avoit nulles troupes pour jetter dans cet endroit. Et quand il en auroit eu, il n'auroit osé le faire sans le consentement des habitans, de peur que ces gens prompts & impatiens ne s'allarmassent du soin qu'on prendroit de les conserver, & ne resolussent de se perdre, plûtôt que de souffrir un corps d'armée chez eux. Avant l'entrée de l'ennemi, ils mépriſoient tellement ses forces, qu'ils ne vouloient pas qu'on pensât à leur defense: presomtueuse sécurité qui ne donnoit pas peu d'inquiétude au Duc. Il connoissoit de longue main l'humeur des Basques aussi hardis quand le péril est éloigné d'eux, que timides lors qu'il les menace de près. Ne pouvant donc se reposer sur la foi des habitans, & pressé d'ailleurs par les avis qui viennent de toutes parts, que les ennemis sont prêts d'entrer dans le païs, le Duc part de Bourdeaux le 6. Octobre*

Vie du Duc d'Epernon. Liv. XI. Vittorio Siri Memorie. Recondite. Tom VIII. Pag. 460. Grotii Epistolæ passim. 1636.

bre, se rend à Nerac le 10. & arrive le 16. à Baïonne, diligence qui excédoit tellement les forces d'un homme de son âge, qu'en entrant dans cette dernière ville, il fut surpris d'une maladie douloureuse & violente. Quoi qu'il ne fût suivi que de sa compagnie de gendarmes, de ses gardes, & de cent ou six vingts Gentilshommes volontaires, il ne laissa pas d'exposer hardiment sa personne pour la seureté de cette frontière; se promettant de sauver du moins Baïonne, d'où dépendoit la conservation de tout le païs. A peine est-il arrivé, que les avis des préparatifs des ennemis viennent en foule. L'Amirante de Castille suivit de si près les courriers, qu'il n'y eut presque point d'intervalle entre l'effet & les menaces. Quoi que pressé de son mal, Epernon ne voulut pas qu'on lui cachât rien dans une affaire de cette importance. Il pourvût à toutes choses, comme s'il eût été en pleine santé. Si ses ordres avoient été plus ponctuellement exécutés, les ennemis n'auroient pas trouvé la facilité qu'ils eurent d'abord. Un petit païs ouvert de toutes parts, leur eût coûté plus de peine & plus de sang. Mais ce que le Duc avoit prudemment prescrit, fut fort mal observé. Les Basques s'enfuirent à la première vûë de l'ennemi, sans qu'on pût jamais les obliger à faire ferme en aucun lieu. 1636.

Cet Auteur voudroit il rejetter la faute de tout ceci sur le Comte de Grammont Gouverneur de Baïonne? Quoi qu'il en soit, avant que de s'avancer vers la frontière, ajoûte-t-il, Epernon prévoiant ce qu'une armée étrangère lui causeroit de peine & de travail, supplia le Roi de lui envoïer le Duc de la Valette

son

1636. son fils, pourvû en survivance du gouvernement de Guienne. Il arrive près de lui à Baïonne le jour même que les ennemis entrent dans le païs. Dès le lendemain, il monte à cheval avec plûsieurs personnes de condition pour reconnoître la contenance des ennemis. Mais sa présence, ses exhortations, ses exemples, ne purent rien sur nos communes. L'effroi du premier jour les avoit si fort abatuës, qu'il fut impossible de les relever au second. Tout ce que la Valette pouvoit faire de mieux dans une si grande consternation, c'étoit une retraite sans desordre. Et cela ne fut point praticable sans grand péril. La Valette s'engagea si avant pour conserver tout ce qu'il y avoit d'honneur à menager en cette occasion, qu'il courut souvent risque de perdre la vie. Et certainement, il fit plus qu'il ne devoit. S'étant à la fin retiré le dernier, il commande à la Roche Capitaine des gardes de son pere & des siens, de s'arrêter sur le pont qui sépare le bourg de Siboure de celui de S. Jean de Luz, & de resister quelque temps aux ennemis qui lui marchoient sur les talons. Cet ordre ne se pouvoit executer sans grand danger. Mais la Valette étoit persuadé que celui qui le recevoit, ne dementiroit pas ses actions passées. Avec quarante mousquetaires, la Roche arrête une armée victorieuse, tuë plus de deux cens hommes sur la place, & parmi ceux-là huit ou dix de leurs meilleurs Officiers, donne le temps à nôtre infanterie de se mettre en lieu de seureté, fait estimer également sa conduite, & sa valeur, léve le pont qui est sur le milieu de la riviére, & se retire presque sans perte à la troupe du Duc de la Valette qui le soutenoit. Les troupes Espagnoles se saisirent ainsi du païs de Labour.

Dès

Dès que les nôtres ont abandonné S. Jean de Luz, les ennemis y entrent, & se présentent le même jour devant Socoa. C'est un petit angle de terre sur le bord de la mer, assez commode & propre à être fortifié. Mais les gens du païs ne l'avoient jamais voulu souffrir. Cependant, la situation du lieu est si avantageuse, qu'on n'avoit pas fait difficulté d'y jetter deux cens hommes de guerre. Comme ils eurent le temps d'y faire quelques ouvrages avant l'entrée de l'ennemi, ils promirent de s'y défendre. Leur résolution ne fut pas de longue durée. La crainte des peuples passoit dans le cœur des soldats, & quelques Gentilshommes qui avoient témoigné du courage ailleurs, en manquérent à Socoa. Contre le sentiment des deux Ducs pere & fils; la place est renduë sans aucune résistance, & les ennemis s'y fortifient sur l'heure. Les gens étoient-ils aussi lâches, ou bien aussi mécontens de Richelieu & de son gouvernement en Gascogne, qu'en Picardie? Quoiqu'il en soit, l'épouvante fut égale dans ces deux Provinces. Les habitans de Baïonne qui n'est qu'à trois lieuës de Socoa, ne parurent pas moins consternés que ceux d'Amiens après la prise de Corbie. 1636.

Comme toutes les passions des peuples sont extrêmes, poursuit le même Auteur, *les Baionnois passerent en un moment d'une entiére confiance à une peur demesurée. Sans la présence du Duc d'Epernon, leur ville étoit en grand danger de se perdre. Mais si la France lui est obligée d'avoir produit un si bon effet, elle n'est gueres moins redevable à la gravité & à la circonspection des Espagnols. En voulant être*

trop

1636. trop prudens, ils firent la faute que commettent ordinairement ceux qui croient que leurs ennemis sont préparés contre toutes sortes d'accidens. Prévenus de cette pensée, ils ne se présentent pas devant Baïonne depourvuë de toutes choses & donnent au Duc d'Epernon le temps de ranimer les habitans, qui passant du desespoir de se pouvoir conserver, à l'espérance de se défendre avec avantage, se mettent en état de repousser tous les efforts des ennemis. Content de les voir dans une si bonne disposition, il fait la revuë de tout ce qu'il y a d'hommes capables de porter les armes. On n'en trouva que neuf cens. Le Duc les encouragea si bien par la considération de leur devoir & de leur intérêt, qu'ils lui jurérent tous de mourir avec lui pour la défense de leur ville. Ceux qui ne pouvoient pas se battre, furent emploiés aux fortifications. Les femmes ne s'y épargnerent pas plus que les hommes, & la diligence fut si grande, que ce qui restoit, s'acheva en moins de jours, qu'il n'eût fallu de mois avant l'entrée des ennemis. Après cela, on vint à la visite des grains qui étoient dans la ville. Vertamont Intendant de Justice en prit le soin. Et voici le plus grand défaut. Il étoit tel qu'en trois jours on auroit infailliblement perdu la place, si elle eût été promptement investie. Il y avoit fort peu de blé, & point du tout de farine. Tous les moulins étoient hors de la ville, & les plus proches à une lieuë.

Epernon ordonna les nouvelles fortifications, pourvut le mieux qu'il put à la seureté des habitans, leur préta même de l'argent dans l'extrême besoin où ils se trouvoient, & alla visiter les autres villes frontiéres

tiéres qui n'eûrent pas peu à craindre. Un Historien étranger remarque fort à propos que le pere & le fils reparérent par leur bourse & par leur crédit l'énorme négligence de Richelieu. Les Espagnols tenterent de prendre S. Jean de Pié de Port situé sur la cime d'une montagne. Mais le Marquis de Poïanne donna de si bons ordres par tout, qu'ils abandonnérent leur dessein, après avoir perdu beaucoup de monde inutilement. *Les ennemis*, dit enfin l'Auteur de la Vie d'Epernon, *apprirent le mauvais état de Baïonne, après qu'elle fut pourvuë de tout ce qui lui manquoit, & s'apperçurent de leur faute, lors qu'ils n'y pouvoient pas remédier.* Je ne me répens point, *disoit l'Amirante de Castille.* Si j'avois à récommencer, je ne ferois pas autrement. Une ville est elle sans défense quand le Duc d'Epernon s'est enfermé dedans? *Quelqu'avantageux que fussent les témoignages que les ennemis rendoient à sa vertu, il ne s'endormoit point au bruit de leurs loüanges. Averti que desespérant de pouvoir désormais rien entreprendre sur Baïonne, ils avoient dessein de passer la riviére d'Adouer, d'attaquer Doces, & de couper par ce moien le chemin au secours qui se pourroit envoier de Baïonne, Epernon part avec son fils la Valette, compagnon de toutes ses peines & de tous ses soins dans ce voyage, afin d'assurer aussi cette autre place. On y pourvut de telle sorte, qu'en six jours elle fut hors de surprise. Après avoir aussi remedié aux choses les plus pressées, partie à leurs dépens, partie par leur credit & par leur adresse, ils dépêchent un Gentilhomme au Roi pour* 1636.

1636. *lui donner avis de ce qu'ils ont fait pour son service, & recevoir ses commandemens sur ce qui se doit faire à l'avenir. De Dacqs, ils allérent au Mont de Marsan, & y firent quelque séjour, afin d'assurer la place, & de s'éclaircir d'un avis qui leur fut donné, que les Espagnols étoient résolus à passer la riviére pour une entreprise considérable. La Roche Capitaine des Gardes du pere & du fils va reconnoître de plus près les desseins des ennemis, & juge par les travaux commencés à Socoa, qu'ils n'ont pas dessein de porter leurs conquêtes plus avant.*

Intrigue contre le Cardinal de Richelieu.

Si nous en croions Montresor, le Duc d'Orleans & le Comte de Soissons assurérent plus d'une fois, que le Duc de la Valette avant son départ de l'armée de Picardie pour la Guienne, s'étoit engagé dans la ville de Peronne à les servir de sa personne & de son crédit, pour l'exécution du complot formé entr'eux contre Richelieu, & à disposer le Duc d'Epernon à les aider de tout son pouvoir. L'intrigue dont je dois parler maintenant, est la plus dangereuse, & la mieux concertée que les ennemis du Cardinal eussent encore liée. Montresor se fait un mérite d'en avoir été le principal auteur avec Saint Ibal son cousin. Nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ici la rélation que le premier en a lui-même écrite. Elle est naïve & instructive. *Je m'étois proposé*, dit-il, *des choses plus utiles & plus glorieuses que des intrigues de Cour, qui n'ont pour fin & pour objet que des intérêts particuliers. Persuadé que la grandeur & la seureté de Monsieur, ne se pouvoient trouver que dans l'o-*

Mémoires de Montresor. Vittorio Siri Memorie Recondite. Tom VIII. Pag. 459.

l'abaissement, ou pour m'expliquer mieux, & 1636.
selon mes intentions, dans la ruïne entiere du Cardinal, je m'appliquai à chercher les moiens d'en venir à bout. Mais comme toute l'autorité lui avoit été mise entre les mains, & qu'il étoit en son pouvoir de répandre les graces & les bienfaits sur ceux qui s'attacheient à lui, & d'intimider par sa sévérité la plus grande partie des gens capables de travailler à sa perte, j'appercevois beaucoup plus de difficulté à faire réüssir les projets formés contre lui, que de raisons d'en espérer un bon succès. Je considérois en même temps les disgraces passées de Son Altesse Roiale, les personnes de qualité qui s'étoient perduës pour la servir, parce qu'elle les avoit abandonnées, & les autres si maltraitées qu'il y avoit un dégoût presqu'universel de prendre le moindre engagement avec Monsieur. Refléchissant d'ailleurs sur la situation présente des affaires, je voiois Richelieu universellement haï à cause de ses violences, & le monde convaincu que le Cardinal aiant commencé la guerre pour contenter son ambition demesurée, il la continueroit par le même motif, & que les charges & les dignités ne seroient conferées qu'à ses plus proches parens. Je considérois encore qu'en toutes les occasions, il feroit sentir sa dureté au regard du peuple, & qu'il se soucieroit encore moins de sacrifier la Noblesse à la conservation de sa prodigieuse fortune.

Dans cette diversité de pensées, mon esprit se trouvoit fort partagé. Cependant je me determinai à suivre cette maxime, qu'il ne faut pas demeurer inutile, ni regarder les bras croisés la ruïne de sa patrie & celle de son maître, sans tenter les moiens de les en garantir. La

1636. condition des Princes est tout-à-fait différente de celle des particuliers. La naissance des uns leur donne cet avantage avec une infinité d'autres, qu'ils regagnent fort aisément leur réputation perduë, dès qu'ils se veulent faire valoir: au lieu que les autres ne se relévent presque jamais des fautes qu'ils commettent. Je crus ainsi que Monsieur se pourroit remettre en credit, & que ses fautes précedentes se rejetteroient en partie sur ceux qu'il avoit emploiés à son service. Chacun savoit qu'ils avoient préferé leurs intérêts à la gloire de leur maître, qui consistoit à mériter l'estime du public. Je me flattois qu'en se conformant désormais à des serviteurs moins interessés, Son Altesse Roiale éviteroit un malheur qui avoit attiré tous les autres. Et pourquoi aurois-je desesperé de voir la réputation de Monsieur rétablie, & de procurer par son moien une révolution favorable aux gens de bien qui le combleroient de bénédictions. Quand Dieu a voulu punir des Ministres arrogans, ou soulager les innocens opprimés, n'a-t-il pas souvent permis quelque chose de semblable à ce que je méditois?

Le moien le plus sûr d'attaquer la fortune de Richelieu, c'étoit, à mon avis, de former une liaison si étroite entre M. le Duc d'Orleans & M. le Comte de Soissons, & de les unir tellement d'intérêts, que les artifices du Cardinal ne pussent les diviser dans la suite. Cette liaison des deux Princes pouvoit avec le temps attirer à eux les autres mécontens, irrités des mauvais traitemens qu'on leur avoit faits. La Maison de Guise abattuë par les violences qu'on ne cessoit point d'exercer contr'elle, ne pouvoit plus recouvrer son ancien éclat, que par des

voies

voies extraordinaires. L'abaissement du premier Ministre ennemi déclaré de celle de Vendôme, étoit le seul moien de la relever. Les Ducs d'Epernon, de Bouillon, & de Retz, avoient reçu chacun en particulier des injures considérables en leurs personnes & en leurs biens. La perte de Metz, & la violence du mariage forcé de M. le Duc de la Valetie, pour obtenir la liberté de M. son pere, ne les laissoient pas l'un & l'autre sans ressentiment. Le Duc de Bouillon connoissoit fort bien qu'il étoit suspect, ou du moins que le Cardinal manquoit entiérement de bonne volonté pour lui. La charge de Général des Galeres avoit été ôtée sans récompense au Duc de Retz, pour la donner à Pontcourlai neveu de Richelieu, & frére de la Combalet. Rien n'accommodoit mieux un Ministre revétu sous un autre nom de la dignité d'Amiral. Enfin presque tous les Grands Seigneurs du Roiaume, & les autres personnes de qualité, n'avoient pas de moindres sujets de mécontement. 1636.

Saint Ibal mon cousin germain, homme de grands desseins, & ennemi de la tyrannie, étoit auprès de M. le Comte, & ne désiroit pas moins que moi, de détruire celle du Cardinal. Nous eûmes plusieurs conférences, & nous convinsmes de pressentir ce que nous pouvions attendre des deux Princes qui avoient confiance en nous, & cependant de leur ménager le plus grand nombre de serviteurs qu'il nous seroit possible, sans découvrir à quelle fin nous formions de si grandes intelligences. M. le Duc d'Orleans témoigna le premier vouloir une liaison que j'avois ardemment souhaitée. S. Ibal s'en prévalut auprès de M. le Comte, qui se disposa

1636. *sans peine à répondre comme il le devoit, aux avances de Son Alteſſe Roiale. On entre ainſi dans un commerce ſi ſecret, que jamais le Cardinal ne le peut pénétrer, & les choſes vont ſi loin, que le Roi dont l'averſion naturelle contre M. le Comte, étoit confirmée par les mauvais offices qu'on lui avoit rendus auprès de Sa Majeſté, & le Cardinal jaloux de l'eſtime que M. le Comte avoit acquiſe à la Cour & dans l'armée qu'il commandoit en Picardie, crurent qu'ils devoient ſe ſervir de M. le Duc d'Orleans pour nuire à M. le Comte de Soiſſons, en donnant à Son Alteſſe Roiale le commandement au deſſus de lui. C'étoit juſtement ce que nous pouvions demander.*

Richelieu, cet excellent Politique, pourſuit Montreſor, *fit convoquer l'arriere-ban, & tira un ſecours conſidérable de Paris & de quelques provinces, pour reprendre Corbie place importante par ſa ſituation. Monſieur fut déclaré Général de la nouvelle armée qui joignit celle de M. le Comte. Chavigni eut ordre de ne quitter point Son Alteſſe Roiale, & de travailler ſur les mémoires dreſſés par le Cardinal, à diviſer les deux Princes. Pour prévenir cet inconvenient, je partis de Paris avec Monſieur, quoique j'euſſe la fiévre, & de ſi grandes incommodités, que je n'étois pas reconnoiſſable. J'eſerai dire que je n'expoſai pas inutilement ma vie dans cette occaſion, & que je détournai Son Alteſſe Roiale de ſuivre les conſeils qu'on lui donnoit contre M. le Comte. Ils convinrent à Peronne de la maniére dont ils s'y prendroient pour perdre Richelieu. L'entrepriſe n'étoit pas difficile s'ils ſe fuſſent bien ſervis de la conjoncture. Les ſentimens ſe trouvérent*

vérent partagés dans les premières conferences. 1636.

Les uns étoient d'avis que par des intrigues de cabinet on insinuât au Roi que le malheur de la guerre venoit uniquement de l'ambition de Richelieu. Que pour se rendre nécessaire, il engageoit Sa Majesté dans des affaires qu'il se croioit seul capable de bien demêler. Que la guerre étrangére pouvoit avoir des suites considérables, & selon les événemens des conséquences fort dangereuses. Qu'il étoit à craindre qu'elle ne causât des factions, qui porteroient les Princes & les Grands Seigneurs à former un parti capable d'allumer une guerre civile & de ruïner le Roiaume. On ajoutoit qu'il falloit s'assurer de ceux qui avoient le principal commandement dans l'armée, & des Gouverneurs des places & des provinces interessés à souhaiter la fin du Ministére de Richelieu. L'autre avis paroissoit plus court & plus décisif. L'Etat & l'autorité du Roi ne se mettoient point en compromis. On proposoit de se rendre maîtres de la personne du Cardinal. Les guerres civiles & étrangeres se trouvoient ainsi terminées dans une heure. Ces Messieurs n'oserent dire d'abord qu'il falloit assassiner Richelieu. On en vouloit venir là. Mais une action si violente & si noire auroit d'abord effraïé la conscience timide & scrupuleuse de Gaston. Il ne fut jamais capable de se déterminer à être l'auteur, ou le complice d'un assassinat: délicatesse certainement louable dans un Prince injustement persecuté par un Prêtre scelérat. Achevons de rapporter le récit de Montresor. Ce dernier projet, dit-il, fut concerté entre Son Alteſſe Roiale, M. le Comte

1636. *& quatre autres personnes seulement. Trois en eurent connoissance par celui-ci, & une seule de la part de Monsieur qui ne s'en ouvrit à aucun autre.* Le même Gentilhomme rapporte que le Duc de la Valette & Blérancourt Gouverneur de Peronne s'engagérent aux deux Princes. Ce dernier, cadet de la maison des Potiers de Tresmes, offrit nettement sa place. *Je n'ai point vu d'homme*, ajoûte Montresor, *agir dans toutes les occasions avec plus d'aigreur, ni aussi avec plus de franchise contre Richelieu.*

L'irruption des Espagnols dans la Guienne fut le prétexte que le Roi prit de reléguer le Duc de Saint Simon premier Ecuier de Sa Majesté, que le Maréchal de Bassompierre nomme assez plaisamment *un phantôme de Favori*, dans son gouvernement de Blaïe. Le Cardinal dit que S. Simon s'appercevant qu'on le regardoit de mauvais œil à la Cour, depuis l'évasion de S. Léger Gouverneur du Catelet son oncle, demanda lui-même au Roi la permission de se retirer à Blaïe, & que Sa Majesté l'accorda dans le dessein de lui commander ensuite d'y demeurer jusques à nouvel ordre. Cette disgrace est amplement expliquée dans un mémoire envoié par Richelieu à son ami le Cardinal de la Valette. *Durant la vie de M. de Montmorenci*, dit-on, *la conduite de M. le Premier fut assez mauvaise. L'autre le portoit à tout ce qu'il vouloit.* Mal faire, dans le Dictionnaire du premier Ministre, c'est ne se devoüer pas aveuglement à ses passions. S. Simon avoit épousé une proche parente du Duc de Montmorenci. Etoit-il blâmable de s'attacher

cher davantage aux intérêts d'un des premiers Seigneurs de France son allié, qu'à ceux de Richelieu? Après la mort tragique du Duc, S. Simon ménagea plus le Cardinal, qui témoigne ici son ingratitude ordinaire. Il devoit se souvenir du bon office que S. Simon lui rendit à la *journée des Duppes*. Suivons le recit du Cardinal dans son mémoire. *M. le Premier*, ajoûte-t-il, *s'est conduit avec plus de regularité, jusques à ce que possédé par quelques personnes obscures, il a repris un mauvais chemin. On s'en est particuliérement apperçu après l'infame lâcheté de S. Léger Gouverneur du Catelet.* Je suis assuré, *disoit-il ouvertement au commencement du siége*, que mon oncle ne capitulera point. S'il le fait, je serai le premier à le condamner. *Dès que la place est misérablement renduë, on change de langage: on entreprend de soutenir que S. Léger a fait le devoir d'un homme de bien. Cela fâcha le Roi. La résolution aiant été prise dans le conseil tenu depuis à Chaliot, de faire arrêter le Gouverneur du Catelet, M. le Premier qui se trouva dans la maison, découvrit le dessein du Roi, écrivit de Chaliot même, & dépêcha un courier à son frére, afin qu'il avertît leur oncle de se sauver. La chose réüssit si bien, que S. Léger reçut l'avis deux heures avant l'arrivée de celui qui étoit allé l'arrêter à Ham.* 1636.

Cet article étant verifié par l'information des Maîtres de poste qui fournirent des chevaux au courier de M. de S. Simon, des postillons qui le menérent, & des hôtelliers qui le logérent, Sa Majesté vouloit faire juger cet incident avec le procès de S. Léger qui fut condamné à être tiré à quatre

1636. *chevaux. Mais le Cardinal de Richelieu repreſenta au Roi qu'il valloit mieux épargner M. le Premier, parce que la peine qui tomberoit ſur lui, ſeroit trop rude.* Grande humanité dans un Evêque! Pour une action nullement condamnable, il ne veut pas faire couper la tête à un Seigneur, qui dans la diſgrace de Richelieu demeura preſque ſon ſeul ami, & aux bons offices duquel le Cardinal étoit redevable en partie de la conſervation de ſa fortune. *Depuis*, dit-on encore dans le mémoire, *M. le Premier témoignant toûjours beaucoup de mécontentement & de dégoût, le Roi eut la bonté de lui conſeiller de s'en aller à l'armée. Après y avoir demeuré quinze jours, il eſt revenu trouver Sa Majeſté à Roïe, & ſur le bruit de l'entrée des Eſpagnols dans la Guienne, il a demandé permiſſion d'aller à Blaïe. Le Roi indigné du chagrin de M. de S. Simon & de ſon peu d'affection au bien des affaires de Sa Majeſté, qui lui ſont moins cheres que les intérêts d'un homme capable d'une action inéxcuſable, mande à M. le Premier de demeurer là. On a fait connoître encore à ſes parens, que Sa Majeſté deſire qu'ils ſe tiennent chez eux, ſans venir à la Cour.*

On crut que Chavigni Secrétaire d'Etat ſuccéderoit à S. Simon auprès de Louïs, & que Richelieu qui vouloit que ſes Favoris dépendiſſent abſolument de lui, perſuaderoit au Roi de prendre le Secrétaire d'Etat créature du premier Miniſtre. Voici ce que Chavigni écrit moitié en chiffre, moitié en jargon, au Cardinal de la Valette dans une lettre datée de Peronne le 27. Septembre. *J'ai grand ſujet d'être mécontent de M. de S. Simon. Lorſque*

le

le Roi étoit en mauvaise humeur, ce Seigneur voulut insinuër à M. le Cardinal que je n'étois pas propre à traiter ses affaires auprès de Sa Majesté. Le dessein de M. le Premier, c'étoit de m'exclure & de s'introduire lui-même. Il a fait tout ce qu'il a pû afin de mettre la division entre Messieurs Bouthillier & de Bullion. Ses faux rapports ont été vérifiés. Après cela, je me suis bien gardé de le défendre, & il est tombé. On l'envoie à Blaie sous prétexte des bruits qui courent que les Espagnols se préparent à entrer dans la Guienne. Le Roi ne lui a pas encore prononcé de demeurer là jusques à nouvel ordre. Mais à son arrivée, il recevra un courier qui lui portera les intentions de Sa Majesté. Je ne vois personne pour succeder à M. le Premier. On empêchera autant qu'il sera possible, que quelqu'un ne rempliſſe la place. Je suis toûjours bien auprès du Roi, de Son Eminence & de Monsieur. Chez les créatures de Richelieu, la faveur du Ministre alloit devant celle de l'Héritier présomptif de la Couronne: que dis-je? devant celle du Roi même. Si ces Messieurs le nomment le premier, ce n'est que par bienséance. Les derniéres paroles de cet endroit de la lettre de Chavigni, ne donnent-elles point à penser qu'il concevoit quelqu'espérance de succéder à S. Simon? 1636.

Une autre lettre du Secrétaire d'Etat au même la Valette, marque ainsi la disposition de Louïs après l'exil de son Favori. *J'accompagne le Roi jusques à Chantilli*, dit Chavigni. *Monseigneur le Cardinal m'ordonne de ne m'éloigner guéres de Sa Majesté. La bonne humeur où nous la voions maintenant, prouve que M. de S. Simon n'agissoit plus bien.*

Il

1636. *Il a reçu ordre de demeurer dans son gouvernement. Quand je vous conterai le détail de tout ceci, vous en serez surpris. Le Roi ne jette les yeux sur personne. Apparemment il ne prendra plus de Favori. Il aime toûjours Mademoiselle de la Faïette qui ne fait ni bien, ni mal. Cependant, il parle souvent à Mademoiselle de Hautefort.* Celle-ci étoit-elle plus suspecte que l'autre à Richelieu & à ses créatures? Quoiqu'il en soit, nous devons rendre justice à S. Simon. Tout ce que nous savons des raisons de sa disgrace, vient de ses ennemis. Si une personne desintéressée ou quelqu'un de ses amis nous les l'avoit expliquées, nous pourrions juger plus sûrement de cette affaire. Je trouverai de quoi le disculper, en ajoutant ici mes conjectures. On ne le blamera jamais d'avoir empêché que son oncle ne fût sacrifié à la réputation du Cardinal. Ce que Richelieu & Chavigni disent de la mauvaise conduite du Favori disgracié, qu'ils découvrirent seulement après la prise du Catelet, suppose à mon avis, qu'afin de justifier son oncle, le premier Ecuïer remontra librement au Roi que S. Léger n'étoit pas coupable de n'avoir pû conserver une place dépourvuë de tout par la négligence du Cardinal. Après le départ de S. Simon, le Roi ne fut plus de si mauvaise humeur. En faut-il davantage pour prouver que le Favori de Louïs lui insinuoit que la nonchalance de Richelieu & de ses confidens, étoit la cause principale du progrès des Espagnols dans la Picardie?

FIN.

B 4387 (8,2)

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-14023/fragment/page=0453

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-14023/fragment/page=0455

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-14023/fragment/page=0456

HISTOIRE
DU REGNE DE
LOUIS XIII.
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

TOME HUITIEME

SECONDE PARTIE,

Contenant ce qui eſt arrivé de plus remarquable en France & dans l'Europe depuis les premiers commencemens de la rupture entre les deux Couronnes, juſques à la priſe de Corbie par les Eſpagnols.

Par Mr. MICHEL LE VASSOR.

Troiſieme Edition revuë & corrigée.

Inches 1 2 3 4 5 6 7 8
Centimetres 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19
Farbkarte #13 B.I.G.
Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:3-14023/fragment/page=0457